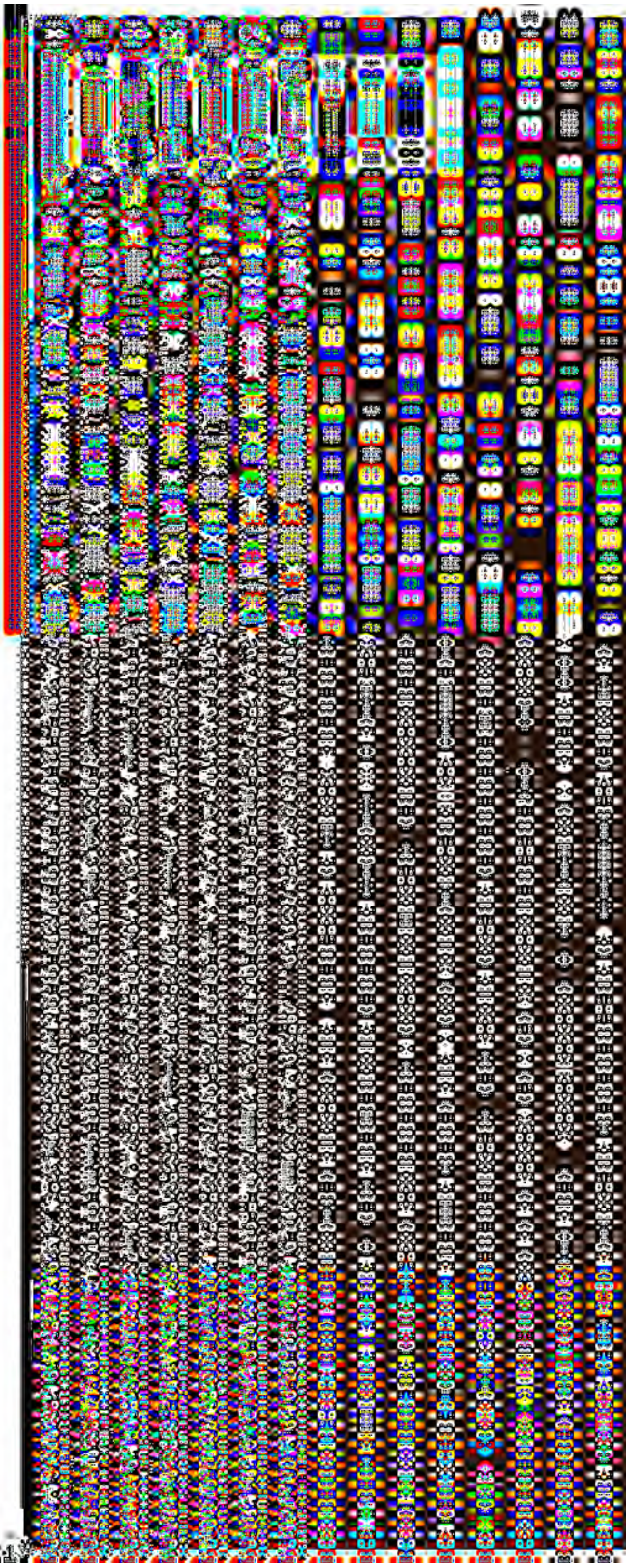
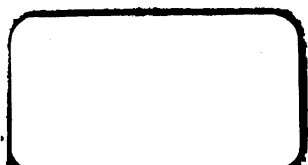






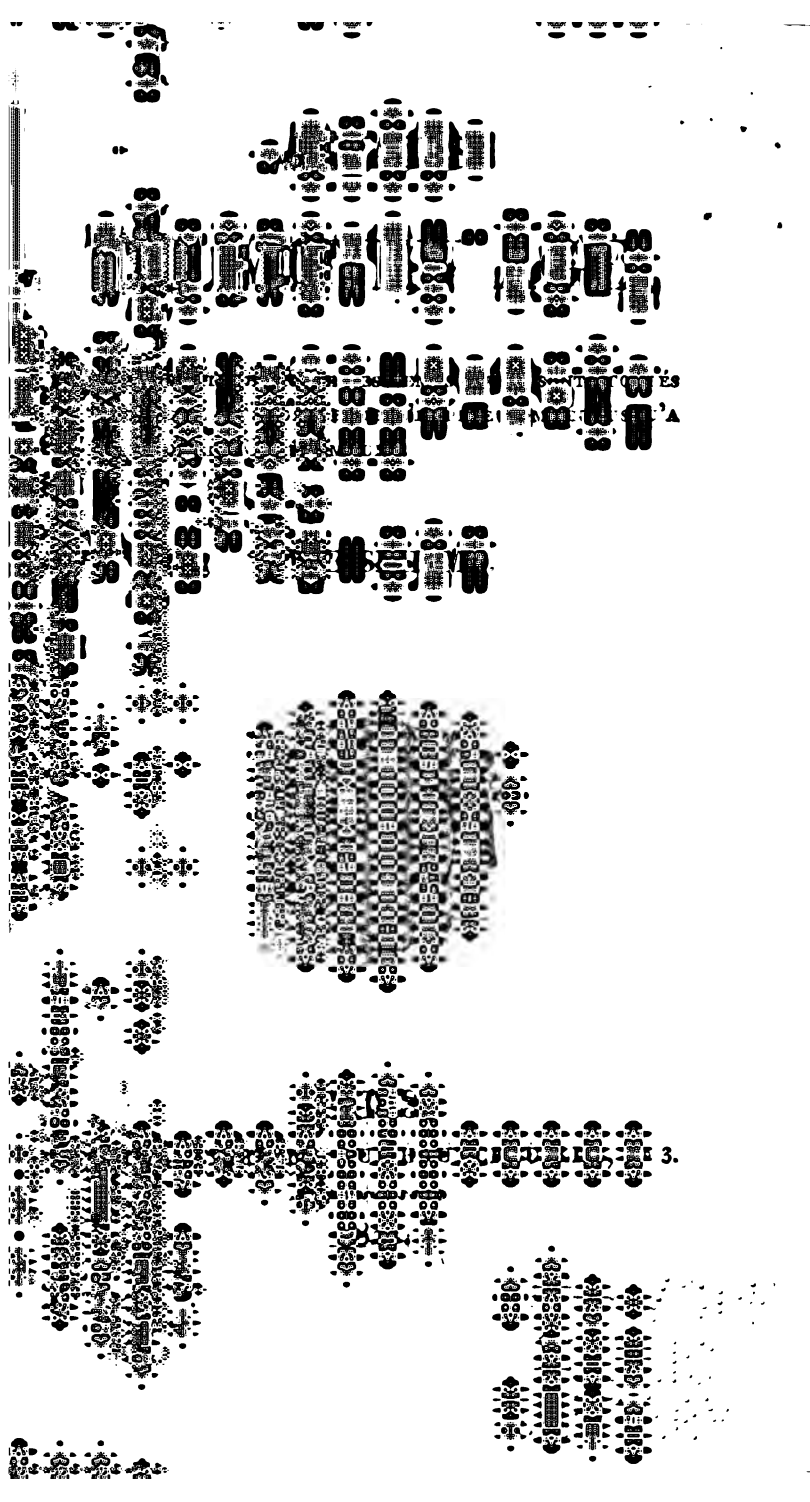
ANNALES

DU MOYEN AGE.

A PARIS,

CHEZ { DELAUNAY, libraire, Palais-Royal, N° 243.
F. LAGIER jeune, libraire, Palais-Royal, N° 227.

DIJON, FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI.





SOMMAIRE

DU LIVRE VINGTIÈME.

État des Gaules après la mort d'Ébroïn. Pepin d'Héristal gouverne seul l'Austrasie sous le titre de duc. Les Neustriens donnent Varadon pour successeur à Ébroïn. Ce nouveau maire traite avec Pepin qui reconnoît en apparence l'autorité de Thierri III, et reste maître en Austrasie. Tableau du sage et habile gouvernement de Pepin, opposé à la tyrannie mal-adroite des maires de Neustrie. Gisilmar, fils de Varadon, supplante son père et s'empare de l'intendance du palais. Il déclare la guerre au duc Pepin, obtient quelques succès sur l'Austrasie, et meurt. Varadon reprend le gouvernement de la Neustrie et fait la paix. Berthaire son gendre lui succède dans le palais. Ce nouveau maire, plus mal-habile que les autres, mécontente tous les ordres.

Pepin arme sous prétexte de protéger les libertés publiques et de rétablir l'Église dans ses patrimoines envahis. Il envoie à Thierri une députation pour lui demander la réforme de l'État et le rappel des exilés. La Cour de Neustrie, irritée de cette demande insolente, rejette l'ambassade avec mépris. Pepin entre à main armée dans l'Austrasie. Il s'avance jusqu'à Testry dans le Vermandois. Thierri et le maire Berthaire lui livrent bataille. Défaite des Neustriens. Pepin marche sur Paris, s'empare de la personne du roi. Le maire Berthaire est mis à mort. Pepin, par la victoire de Testry, devient maître de

la Neustrie comme de l'Austrasie. Il se fait reconnoître maire de Neustrie et de Bourgogne sous Thierri III. Pepin laisse dans le palais de Neustrie un seigneur nommé Norbert pour le gouverner à sa place, et rentre dans l'Austrasie. Thierri, le premier des rois fainéans, captif dans son palais, prête son nom à la toute-puissance du maire.

Suites de la victoire de Testry. Ascendant de l'Austrasie dans les affaires générales des Francs sous le maire Pepin d'Héristal qui fonde la grandeur de la maison Carlovingienne. Les ducs héréditaires des provinces germaniques et les autres tributaires, voyant le palais des Francs devenu la conquête d'un simple officier de la couronne, secouent le joug. Pepin défait Radbode, duc des Frisons. Rétablit l'autorité de la couronne dans la Frise citérieure conquise sur l'Austrasie par le duc Radbode. État de la monarchie des Francs sous Pepin. Il renouvelle les assemblées générales de la nation connues sous le nom de Champ-de-Mars. Il y réunit les Francs des trois royaumes, en présence du roi Thierri, et rétablit ainsi l'ancien gouvernement des Francs sous les lois d'un seul palais auquel Pepin préside. Il protège les missions de Germanie.

Mort de Thierri III. Il laisse deux fils, Clovis et Childebert. Clovis III est seul reconnu par Pepin dans les trois royaumes. Expéditions de Pepin dans la Germanie.

Affaires de l'empire Grec. Justinien II succède à son père Constantin Pogonat. Troubles de l'empire arabe. Abdul-Mélic rétablit dans sa personne l'autorité du califat par la ruine des factions rivales, et pacifie l'empire arabe. Imprudence de Justinien qui rompt la paix avec

les Bulgares et les Sarrasins. Ces peuples recommencent leurs incursions. Nouvelles calamités des provinces grecques.

Justinien irrité contre le pape Sergius qui avoit refusé d'approuver le concile *in Trullo* assemblé à Constantinople, veut faire enlever la personne de ce pontife. Les milices de Rome protègent le pape et chassent l'officier de l'empereur. Ombrages et dissentions entre Rome et Constantinople.

Cunibert, fils de Pertharite, règne en Lombardie. Alahis, duc de Bresce, se soulève contre lui. Guerre civile chez les Lombards. Cunibert vainqueur des rebelles. Sa clémence. Progrès des Lombards sur les Grecs durant le règne de Cunibert.

Mort de Clovis III. Childebert III, son frère, lui succède. Grimoalde, fils de Pepin, gouverne pour son père le palais de Neustrie. Dagobert III, fils de Childebert, parvient au trône. Meurtre de Grimoalde. Pepin d'Héristal meurt après avoir fait reconnoître dans le palais de Neustrie son petit-fils Théodoalde, fils de Grimoalde. Théodoalde, maire enfant sous un roi enfant.

Suite des révolutions de Constantinople. Léonce usurpe l'empire, chasse Justinien et le relègue à Chersone. Nouvelles expéditions des Sarrasins en Afrique. Ils occupent Tanger et touchent la mer Atlantique. Réduction de toute l'Afrique. Mousa, viceroi du calife en Afrique. Il établit Tarik son affranchi gouverneur dans la Mauritanie Tingitane.

Tibère Absimare, nouvel usurpateur, détrône Léonce. Cunibert, roi des Lombards, meurt. Son fils Luitpert règne après lui. Ragombert, duc de Turin, fait périr

Luitpert et s'empare du trône. Aripert II, fils de Ragombert.

Justinien exilé à Chersone, remonte sur le trône impérial par le secours des Bulgares. Horribles vengeances de ce prince. Soulèvement des peuples et de l'armée. Justinien massacré. Philippique nouvel empereur.

Le Lombard Ansprand, autrefois gouverneur du jeune roi Luitpert, et fugitif dans la Bavière, rentre en Lombardie avec le secours d'une armée bavaroise. Il détruit Aripert et se fait élire roi. Son fils Luitprand lui succède.

Après la chute de Philippique, Anastase II et Théodose III, deux nouveaux usurpateurs, règnent à Constantinople. Avénement de Léon l'Isaurien. Ce prince confirme la paix avec les Bulgares. Fait avec succès la guerre aux Sarrasins. Se déclare l'ennemi des images. Commencemens de la secte des iconoclastes; nouvelle cause de brouillerie entre l'Occident et l'Orient.

ANNALES
DU MOYEN AGE.

LIVRE VINGTIÈME.

La mort d'Ébroïn changeoit entièrement la face des Gaules. Elle venoit de sauver l'Austrasie de la domination neustrienne. Parvenu à la dignité de maire en 659, ayant gouverné dix ans sans interruption avec Bathilde ou seul après la retraite de cette reine, plongé ensuite durant trois ans dans le fond d'un cloître, Ebroïn redevenu chef des Austrasiens avoit pendant deux années environ dévasté la Gaule à main armée, et c'étoit maintenant la sixième qu'il dominoit le roi Thierri et les peuples de Neustrie. Ainsi il en avoit passé vingt depuis sa première élévation, soit comme tyran, soit comme captif, toujours funeste ou redoutable à la paix publique. 681.

Depuis qu'il étoit rentré dans le palais de Thierri, ce ministre y commandoit avec la même autorité que lui avoit donnée autrefois la retraite de sainte Bathilde. Trompé dans une partie de

681. son ambition par l'élévation inopinée de Dagobert, Ebroïn n'avoit point perdu courage, il s'étoit saisi à la hâte de ce qui lui restoit, et avoit dès-lors tourné tous ses efforts et ses ressentimens contre le nouveau roi. Il lui avoit fait la guerre, à la vérité avec plus d'ardeur que de constance ou de succès. N'ayant pu ruiner par les armes un prince que soutenoit l'amour des peuples, il avoit eu recours à ses artifices ordinaires, entretenu chez lui des intrigues, lié des factions, soulevé des traîtres, gagné des partisans parmi tous ceux qui regrettoient les désordres. Enfin il avoit vu périr ce jeune prince, et peut-être ce méchant homme avoit-il trempé dans ce dernier crime ou même dirigé le coup. Mais à peine Dagobert eut cessé de vivre, l'autorité publique en Austrasie passant des mains du maître légitime dans celles des chefs de faction, avoit paru trop foible pour soutenir la même lutte. Les ducs austrasiens qui s'étoient partagé les droits de la royauté, avoient été battus par Ebroïn, l'un d'eux tué par trahison, l'autre fugitif; et il ne restoit plus au maire de Neustrie qu'un pas à faire pour se voir au faîte du pouvoir, lorsqu'il avoit trouvé lui-même une fin digne de ses forfaits. Jusque-là la rivalité établie entre les deux palais s'étoit plus d'une fois signalée à l'avantage des Neustriens. Non seule-

ment ils avoient donné des rois à leurs voisins; 681.
mais encore les princes qui de l'Austrasie s'étoient vus appelés au trône de Neustrie, avoient toujours fixé leur demeure dans ce dernier royaume, comme dans le centre de la monarchie françoise. Ebroïn par sa chute, venoit de rendre à l'Austrasie la prééminence sur la Neustrie à qui elle devoit dorénavant fournir des maîtres, en s'élevant à une nouvelle splendeur par le génie et la fortune de Pepin.

En effet ce chef habile alloit trouver dans sa disgrace la source d'une fortune plus éclatante. Il étoit devenu seul maître de l'Austrasie par la mort du duc Martin, mais au fond peu assuré de sa nouvelle domination à cause des jalousies de la noblesse et de l'audace même de son entreprise. Déjà les Austrasiens avoient une fois réprimé l'ambition de sa maison. Quoique la crainte d'Ebroïn les eût forcés d'abolir chez eux en quelque sorte la prérogative royale, ils pouvoient se dégoûter encore d'une autorité de nouvelle espèce que rien ne consacroit, ni lois, ni coutumes; si ce n'étoit peut-être l'ascendant d'un homme supérieur. Pepin craignoit enfin que la perte de la puissance réelle ne suivît, comme il est ordinaire, celle de la réputation. Dans ces conjonctures, il dut employer les premiers momens de sa fuite à relever le courage de son parti, à ranimer

681. les ressentimens des Austrasiens par la vue de leur liberté expirante et des vengeances prochaines d'Ébroïn. Encore plus avisé que celui-ci ne l'avoit paru dans son dernier revers; patient et modéré, mais non moins fier ni moins constant; il préparoit toutes ses forces contre ce coup imprévu; lorsque la mort d'Ébroïn étoit venue tout à propos le tirer d'embarras. Ainsi Pepin se vit délivré à-la-fois de l'ennemi et du rival de son pouvoir. S'il n'envisagea point d'abord l'élévation suprême où il devoit parvenir, il sut du moins profiter des circonstances pour achever de se rendre indépendant en Austrasie, raffermir sa faction, réparer ses pertes, gagner de l'influence sur les affaires de ses voisins, se promettant de mettre à profit toutes les occasions que la fortune, leur imprudence et sa propre habileté lui offriroient. Dès auparavant, Pepin avoit accordé son appui et ouvert un refuge aux exilés, aux fugitifs de Neustrie, à tous les mécontens. Tous ceux qui fuyoient les violences d'Ébroïn, trouvoient dans l'Austrasie un abri sûr et un protecteur généreux. L'affabilité de Pepin, la considération et les égards qu'il témoignoit à la noblesse, les secours qu'il tendoit aux foibles, l'humanité qu'il exerçoit envers tous, lui gagnoient tous les cœurs et lui donnoient des partisans secrets jusque chez ses ennemis,

Annal. Met.

en faisant envisager sa Cour comme un asile où l'on pouvoit en tout temps se mettre à couvert des coups du sort. Il donnoit un nouveau prix à des offices réels par ses caresses et ses manières nobles et libérales. Ce seigneur d'un génie naturellement élevé, mais plein de prudence et d'adresse, avoit senti qu'au milieu de cette tyrannie violente ou de cette anarchie tumultueuse qui désoloit les Gaules, qui plaçoit le sort de l'État et les jours de chaque particulier en des incertitudes continuelles, le meilleur moyen de se faire des créatures et d'élever sa fortune, étoit de donner dans son caractère une sauve-garde à tous les partis, à tous ceux qui avoient les mêmes orages à redouter. Des lumières supérieures à son siècle et à sa nation lui avoient appris qu'en déployant avec la force qui avoit fait le caractère de la domination des anciens maires, une majesté bienfaisante qui n'appartient qu'à l'autorité légitime, il consacroit pour ainsi dire, son usurpation par des voies inconnues aux François et s'approprioit chaque jour davantage l'essentiel de la puissance, en même temps qu'il écartoit les ombrages et les défiances qui avoient amené la chute de ces ambitieux. Car l'expérience avoit encore éclairé le génie de Pepin. Quoiqu'il tînt en partie son crédit de ses pères comme un héritage de famille, il se sou- 681.

681. venoit du sort de son oncle Grimoalde. Évitant de prendre ce nom éclatant de maire, il exerçoit l'autorité sous le simple titre de duc qui lui étoit commun avec les gouverneurs de provinces. Les François des trois royaumes séduits par ces belles qualités, par les bienfaits qu'ils recevoient de lui ou qu'ils en attendoient, par sa modération apparente, et le comparant à tous ces ministres qui n'avoient exercé un pouvoir d'emprunt que pour l'humiliation des grands et l'oppression du peuple; s'ils ne l'envisageoient point encore comme leur chef, tournoient déjà les yeux vers lui par une secrète inclination. Ainsi non moins ambitieux que ses prédécesseurs, mais conduisant son ouvrage d'une manière plus sûre, le duc Pepin par ses vertus réelles comme par ses vertus feintes, s'avançoit peu-à-peu vers le pouvoir suprême qu'il occupoit déjà dans l'Austrasie.

Fredeg. cont. 98. Gest. Reg. Franc. 47. Annal. Met.

Tandis que Pepin jetoit si habilement les fondemens de sa grandeur, les Neustriens s'occupoient de donner un successeur à Ébroïn. Les grands de ce royaume réunis en conseil sous l'autorité du roi Thierri, élurent pour maire Varadon l'un de leurs plus illustres seigneurs. La mort d'Ébroïn avoit fait cesser la guerre en apparence entre l'Austrasie et la Neustrie; mais la paix n'étoit point conclue : les deux Cours se

trouvoient vis-à-vis l'une de l'autre dans une position délicate et qui exigeoit une grande circonspection. Le nouveau maire voyoit son rival qui réparoit ses forces après sa défaite, étendoit au loin son crédit par ses amis et ses clientèles, et jusque dans la Cour de Neustrie où il étoit l'espoir et la ressource de tous les mécontens. Lui-même avoit besoin de prendre pied dans le palais avant de songer à attaquer ses voisins. Le duc Pepin de son côté considéroit sa puissance ébranlée par un premier échec; les Austrasiens délivrés de la crainte d'Ébroïn et battus par les armes neustriennes, moins éloignés de composer avec l'autorité royale et moins portés à tenter le sort d'une nouvelle guerre civile. Ces deux chefs jugèrent donc qu'il étoit à propos, même pour l'intérêt de leur grandeur, d'entrer en accommodement; Pepin parut donner les mains à des conditions avantageuses à la Cour de Neustrie. On entra en conférence, on fit la paix, le maire Varadon reçut des otages du duc. A cette condition qui ne fut point réciproque, on voit que Pepin traita en vaincu; et quoique par cette paix il obligeât Thierri envers lui, quoiqu'il conservât l'autorité qu'il s'étoit arrogée dans l'Austrasie, il montra pourtant qu'il reconnoissoit ce prince et son ministre pour ses supérieurs en leur donnant seul des otages de sa foi. D'où quelques-uns ont in-

681.

Longuerue, Annal. Franc.

681. féré que ce seigneur avoit alors réellement reconnu l'autorité du roi et même celle du maire, avantage qu'Ébroïn n'avoit point obtenu sur lui. Mais s'il est vrai que l'ambitieux Pepin ait fait cette soumission, ce ne fut du moins qu'en apparence et pour mieux s'assurer de l'Austrasie où il continua à tenir toute l'autorité du gouvernement ou plutôt à régner. En Neustrie, l'intendance du palais passant d'Ébroïn à Varadon, resta la même, c'est-à-dire qu'elle continua d'absorber l'autorité royale. Le nouveau magistrat, foible et peu habile, parut éloigné de la cruauté d'Ébroïn ; mais comme il manioit le même pouvoir et succédoit au même intérêt, les arrêts du palais ne varièrent point, les édits de proscription, les exils ne furent point révoqués ; la Cour d'Austrasie resta pleine de ces anciens ennemis ou de ces victimes d'Ébroïn qui donnoient une grande force à Pepin. Ces fugitifs étoient en partie, ce semble, ennemis de la magistrature autant que du maire. Aussi les successeurs de ce tyran, loin d'imiter Pepin, loin de gagner à son exemple des partisans par la générosité et l'oubli des injures, se firent un devoir de maintenir, comme dictées au nom du roi, les résolutions du palais, qui étoient le plus souvent l'effet des passions ou des caprices des maires. Ils vouloient montrer par là que cette autorité invisible dont

ils étoient les interprètes et les ministres, étoit sacrée, et ne devoit pas être séparée de leur propre pouvoir. 681.

Mais la dernière paix, bien que Pepin y eût joué le second rôle, étoit encore un trait de son habileté. En transigeant avec son roi et se conservant l'Austrasie, il avoit consacré son pouvoir d'autant plus sûrement qu'il ne recevoit aucun titre de la main de Thierri. Ainsi Pepin, du propre aveu du roi, étoit devenu son concurrent et son égal. Et tandis que la Cour de Neustrie voyoit naître chaque jour de nouveaux mécontens par la mauvaise conduite des maires; le palais étoit encore troublé par les brigues des ambitieux qui prétendoient à un poste si éminent, au mépris de tous les droits, même de la nature et du sang, et sous les yeux de Thierri. Content de représenter le vain personnage de roi, ce prince voyoit avec une froide indolence, disputer autour de lui le droit de manier son sceptre, de le gouverner lui-même, de faire parler une autorité désormais impuissante et muette sur le trône.

Varadon avoit un fils nommé Gisilmar, jeune homme artificieux et sans foi, mais plein de courage et de capacité et qui annonçoit d'aussi grands talens que le père en paroissoit dépourvu. Ce jeune ambitieux s'étoit déjà fait distinguer dans

le palais, dans les conseils des grands, par son discernement, son esprit plein d'expédiens et de ressources, par cette ardeur mêlée de pénétration et d'adresse qui donne le plus haut prix aux belles qualités du jeune âge. Varadon se reposoit entièrement sur lui du soin des affaires, il lui confioit le gouvernement du palais. Gisilmar élevé à ce haut point de crédit, ne put se contenter d'être dépositaire de la puissance de son père. Il l'exerça comme lui étant propre et en af-
683. fecta le titre. Deux ans étoient à peine écoulés depuis que Varadon étoit revêtu de la charge d'Ébroïn, Gisilmar se servit de la faveur qu'il avoit acquise parmi les grands, de la confiance même de son père, pour le déposséder de la magistrature suprême et s'en emparer. Sous le gouvernement d'un jeune homme ardent et audacieux tel qu'étoit Gisilmar, la guerre ne tarda point à renaître entre les deux États ou plutôt entre le nouveau maire et le duc Pepin. Celui-ci qui n'avoit fait la paix que forcé par sa défaite, ou pour faire reconnoître son autorité dans le palais de Thierri, poursuivoit en silence ses projets. Il essayoit ses forces, lioit son parti; il n'étoit point fâché peut-être d'engager des querelles qui pouvoient l'amener peu-à-peu à son but, jusqu'à ce qu'il fût temps de lever le masque et de parler en maître. Gisilmar qui n'avoit pu sup-

porter l'autorité d'un père quoiqu'il l'exerçât lui-même, étoit bien loin de souffrir un rival non moins ambitieux que lui, encore plus indépendant, et qu'il voyoit chaque jour s'accroître. Les démêlés et les engagemens de partis, la guerre civile enfin ne cessa point pendant une année entière que dura la puissance de Gisilmar. Mais la fortune fut à-peu-près balancée et l'événement de nul effet; si ce n'est que Pepin qui combattoit le premier ministre du prince, se fortifioit même dans les revers en établissant de plus en plus l'idée de son indépendance aux yeux des François des trois royaumes. 683.

Gisilmar obtint pourtant un avantage sur Pepin par le même artifice qu'Ébroïn avoit employé contre ses ennemis. Tandis que les deux partis étoient campés devant Namur, il surprit le duc au moyen d'une fausse négociation et d'un parjure, chargea ses troupes à l'improviste, et massacra un grand nombre des principaux guerriers Austrasiens. Après la surprise qu'il avoit faite à Pepin devant Namur, le maire retourné dans le palais, fut atteint d'une maladie violente. Il mourut en l'an 684, frappé, comme disent les historiens, de la main de Dieu; odieux par ses méchancetés et sur-tout par son ingratitude envers son père. 684.

Après la mort d'un fils impie, Varadon qui

684. n'avoit trouvé d'adversaire que dans sa maison, rentra dans sa dignité comme par un droit naturel. Ce magistrat plus pacifique qu'ambitieux, s'occupa d'abord de faire cesser la guerre entre les deux royaumes. Il renonça au dessein de Gisilmar qui, en rompant la paix, avoit voulu sans doute rétablir dans l'Austrasie soustraite au pouvoir royal, l'autorité légitime du palais représentée alors par le seul maire de Neustrie. Il eut recours à la médiation de saint Audoën évêque de Rouen, ancien référendaire du palais de Dagobert I, qui avoit paru avec éclat parmi les plus sages conseillers des rois, et qui conservoit encore dans la Neustrie un crédit dû à son mérite et à sa vertu. Ce prélat, alors dans une vieillesse avancée, avoit survécu à son ami Éloi, mort depuis plus de vingt ans sous le règne de Clotaire III. Il s'étoit opposé, autant qu'il avoit pu, à l'usurpation de Gisilmar. Plusieurs fois il lui avoit reproché son infidélité envers son père, et l'avoit engagé à quitter un poste qu'il ne devoit qu'à une révolte criminelle, à rentrer en grâce avec Varadon, à se contenter de l'espoir de succéder à la grandeur de son père, au lieu de le prévenir par une impatience dénaturée. Gisilmar avoit rejeté les avis du saint évêque. Audoën voulut procurer la paix aux peuples, s'il n'avoit pu l'établir dans le palais. Il partit pour l'Austrasie, alla

Vit. S. Audoen. ap. Bouquet, t. III, p. 611.

trouver Pepin dans Cologne où ce seigneur rési- 684.
doit. Il y avoit transporté le siège de son gouvernement, comme dans un lieu plus sûr que Metz contre les attaques d'Ébroïn et des armes neustriennes. Pepin jusque-là peu heureux les armes à la main, consentit sans peine à traiter. Le prélat conféra avec lui : il parvint à négocier une paix de courte durée. Puis il revint à la Cour de Neustrie, où il rendit compte de ses pieux travaux et obtint le même succès. Ce fut le dernier service qu'il rendit à ses rois. Saint Audoën ou saint Ouen finit ses jours à Clichy où il avoit apporté la nouvelle de la conclusion de cette paix. Ses restes furent transportés à Rouen et déposés dans l'église qui porte encore son nom.

Le calme parut se rétablir dans les Gaules. Le génie doux et indolent du maire maintint une trève qu'avoit troublée la concurrence de Gisilmar et de Pepin. Mais comme celui-ci ne s'oublioit point, la paix entretenue par la Cour de Neustrie dut tourner entièrement à son profit et à l'avantage du palais d'Austrasie. Cet état dura
environ deux ans, au bout desquels Varadon 686.
mourut. Malgré la médiocrité de ses talens, tel étoit le pouvoir de sa charge, qu'il s'étoit accru presque indépendamment du magistrat. Ce pouvoir subsista comme par un droit héréditaire dans la famille qui l'occupoit. Le prince n'étoit déjà

686. presque plus rien pour la nation accoutumée à ne voir que le ministre.

Fredeg. cont. 99. Gest. Reg. Franc. 48. Annal. Met.

Les Neustriens hésitèrent pourtant sur le choix du successeur de Varadon. Enfin les suffrages se réunirent sur Berthaire son gendre, soit par l'influence de cette autorité même qui commençoit à faire pencher l'élection vers les maisons qui l'avoient possédée; soit par les intrigues d'Ansflède, belle-mère de Berthaire et veuve de Varadon, femme ambitieuse, d'un courage au-dessus de son sexe, qui plus d'une fois avoit suppléé à la foiblesse du dernier maire. Mais Berthaire élu sans autre recommandation que celle de son nom, ne tarda point à montrer combien il étoit indigne de ce poste éminent. On reconnut bientôt qu'il avoit tous les vices de Gisilmar sans en posséder les fausses vertus ni les talens. Un caractère léger et imprudent, une intelligence étroite, nul des dons de l'esprit ni du courage, dans un temps où le maire revêtu de tous les droits de la royauté devoit en exercer toutes les fonctions, présider la nation, payer de sa personne dans les conseils comme dans les camps. Son extérieur répondoit à la bassesse de son ame, et les historiens remarquent qu'il étoit d'une petite stature, ce qui acheva de le faire tomber dans le mépris. Car l'élévation de la taille et l'apparence de la force corporelle qui frappent toujours les yeux du vul-

gaire, sont nécessaires sur-tout à la tête d'un peuple Barbare. Là, on estime les hommes par ces qualités extérieures, dont l'emploi est d'autant plus important dans la société humaine que les esprits y sont plus grossiers. Berthaire, malgré son incapacité, crut qu'il devoit succéder au despotisme de ces maires dont la valeur et la force d'ame couvrant des vices énormes, avoient imposé à la nation, forcé les Grands à l'obéissance ou du moins au respect. Il dédaigna les avis et l'autorité des seigneurs, ne consulta que ses caprices. Les derniers tyrans avoient su du moins se faire un parti dans la noblesse pour écraser le reste de la nation; Berthaire repoussa même l'amitié des François, il se sépara de leurs conseils. Au mépris qu'il méritoit, se joignirent la haine et le ressentiment. Un grand nombre de seigneurs conspirèrent contre lui et méditèrent sa perte.

686.

Ainsi tout réussissoit à Pepin, chez ses ennemis comme chez ses amis. De trois maires élus successivement, aucun n'avoit su, à son exemple, s'attacher les peuples par l'amour, les Grands par la faveur, et employer cette habile politique dont il avoit donné le premier modèle. Une magistrature despotique, déposée en une main débile, envahie par un fils rebelle; une tyrannie mal-adroite qui achevoit de tout perdre; les Neus-

686. triens divisés; un roi imbécille et sans force; le palais livré au tumulte et à l'imprévoyance; une faction formée en faveur de Pepin par ses pratiques secrètes : telles étoient les conjonctures qui promettoient tout à son ambition. Les anciens ressentimens se joignoient encore aux nouvelles offenses. Les proscrits d'Ébroïn toujours exclus de leur patrie et accueillis par Pepin, formoient un lien naturel avec les mécontens de Berthaire. Il s'en échappoit chaque jour qui alloient se joindre aux premiers, fortifier le parti austrasien, offrir à Pepin l'appui de leurs amis et de leurs clientèles, et l'encourager à consommer ses projets. Ce fut sur ces entrefaites que les principaux seigneurs de Neustrie poussés à bout, quittèrent le palais où Berthaire présidoit; ils se tournèrent du côté de Pepin, traitèrent avec lui et lui envoyèrent des otages pour gage de leur foi. Ils s'engagèrent à le recevoir dans la Neustrie, à lui livrer le maire, le roi et le palais. Les bannis appuyoient ces invitations par les mêmes promesses; ils imploroient sa pitié, chatouilloient son ambition; ils l'excitoient à se mettre en marche, à les rétablir dans leur patrie, à ruiner ce ministère méprisable et ses lâches partisans, sûr de ne trouver qu'une bien foible résistance, puisqu'il avoit pour lui les chefs de la nation neustrienne

et la principale noblesse dont il avoit su si bien gagner le cœur. 686.

Pepin ne balança plus. Il vit que le moment étoit venu d'agir. Mais toujours fidèle à son plan, il ne voulut point d'abord lever l'étendard ni paroître s'armer pour sa propre cause. Il feignit d'embrasser celle des opprimés. Il envoya une ambassade à Thierri pour l'inviter à rendre enfin justice à ses malheureux sujets proscrits par la cruauté d'Ébroïn ; à les rappeler d'un long exil dans lequel ils n'avoient cessé de languir depuis la mort de leur persécuteur, quoiqu'ils dussent compter que la fin du tyran seroit aussi le terme de leurs maux ; à les rétablir dans leur patrie et dans leurs patrimoines dont ils avoient été injustement dépouillés. Il s'annonçoit aussi comme le défenseur des églises et des monastères dont les biens étoient souvent en proie à la cupidité des princes ou des principaux ministres du palais. Les prélats, à l'exemple des bannis et comme par une espèce de contagion, tournoient leurs yeux vers Pepin comme vers leur libérateur ; tant cet homme habile avoit su en imposer à tous les ordres de l'État et fasciner tous les esprits. Ainsi ce seigneur, avant de recourir aux armes, commençoit par ruiner son adversaire. Il commettoit le prince avec ses sujets, et donnoit à ces Annal. Met.

686. mêmes armes qu'il alloit bientôt prendre à jeu sûr, un prétexte plausible aux yeux de tous les mécontens. S'il lui falloit combattre, c'étoit avec le vœu de la nation. Si la Cour de Neustrie acceptoit son offre, il n'avoit pas travaillé moins sûrement au succès de ses affaires, en remplissant le palais de Thierri d'amis et de nouvelles créatures dont la reconnoissance alloit le rendre encore protecteur de ce royaume. Pepin se tenoit prêt pour ces deux conjonctures, sûr de réussir également par l'une et l'autre voie. La résolution de cette Cour ne lui donna point le choix. La sommation de Pepin, comme il avoit dû s'y attendre, fut fort mal reçue dans le palais de Neustrie. Le maire Berthaire s'en indigna. Tout mal-habile qu'il étoit, il devina le piège qu'on lui tendoit; il vit qu'il se perdoit en acceptant la médiation offerte, qu'il n'avoit d'autre ressource qu'un refus ouvert au risque de ce qui pourroit en arriver. Sa vanité d'ailleurs et son orgueil se révoltoient contre une proposition qui avoit plutôt l'air d'un ordre sorti d'une Cour étrangère. Le foible Thierri, quoique habitué à se voir le jouet des volontés d'autrui, sentit lui-même cette dernière insulte; il sentit l'avilissement où l'alloit jeter un chef de parti qui, après avoir traité avec lui d'égal à égal, augmentant en prétentions à mesure que le prince mon-

troit plus de foiblesse, avoit fini par lui dicter des ordres. Le maire l'encouragea à rejeter une demande si arrogante, à soutenir la dignité, l'indépendance de son trône. Thierri déterminé par ces motifs et par les sollicitations de son maire, répondit d'un ton courroucé aux ambassadeurs, qu'il n'avoit point accoutumé de recevoir des lois de l'Austrasie; que Pepin qui lui prescrivoit de rouvrir son palais à des traîtres, et sans doute à ses propres agens, devoit plutôt songer à se justifier d'avoir donné asile et protection à des sujets qui s'étoient soustraits à leurs devoirs, ou qui avoient fui sa justice; que le jour n'étoit pas éloigné où lui-même iroit les réclamer et le forcer à les lui remettre, non plus comme les protégés du duc Pepin tout prêts à rentrer triomphans dans le palais après une victoire remportée sur leur roi, mais comme ses serviteurs rebelles. Après ces menaces, il congédia les ambassadeurs. 686.

Pepin les vit revenir encore tout émus de l'accueil qu'ils avoient reçu, et éclatant en plaintes contre l'injustice du roi, contre l'orgueil et l'arrogance du maire. Il entra en apparence dans leur ressentiment; mais au fond du cœur il se félicitoit du mauvais succès de son ambassade. Cette résolution de la Cour de Neustrie qu'il traitoit d'obstination et d'inhumanité, servoit

ses vues comme si Berthaire eût été secrètement d'accord avec lui. Il convoqua aussitôt les Grands
687. d'Austrasie. Faisant paroître en leur présence les fugitifs et les exilés qui versoient des larmes et imploroient la commisération de leurs amis et de leurs frères, des François orientaux issus d'une même origine et formant avec eux une seule nation ; il leur rendit compte de tout ce qu'il avoit fait pour conserver la paix, de la manière dont il avoit procédé avec la Cour de Neustrie; il leur rappela qu'il avoit usé de voies pacifiques et amicales, et demandé justice pour les exilés par une députation : car son nom, sa dignité, le rang auquel ils l'avoient élevé, lui faisoient un devoir de prêter son secours à tous les opprimés. Que loin de déférer à une demande si juste, cette Cour et sur-tout le maire avoient méprisé ses offres, rebuté inhumainement les larmes et les prières des malheureux Neustriens. Thierri lui-même sortant de son assoupissement, éclatoit en menaces du sein des voluptés et de la mollesse; il devoit bientôt se mettre en marche pour se venger de l'appui qu'ils avoient donné à leurs frères, victimes de la tyrannie de sa Cour. Il leur mit sous les yeux le péril où ils se jetoient de leur plein gré, s'ils attendoient que ce prince vînt soutenir les armes à la main les violences de son ministre et les punir de leurs bienfaits. Car

c'étoient eux-mêmes qui avoient généreusement accordé leur protection aux proscrits d'Ébroïn, se souvenant qu'ils avoient failli tomber sous cette dure domination. Il réveilla leurs anciens ressentimens contre ce palais d'où étoient sortis tant d'arrêts tyranniques et souvent même des oppresseurs qui avoient menacé leur liberté. Après avoir fait parler ainsi la pitié, la haine, l'ambition, la vengeance et toutes les passions, il leur demanda quel étoit le parti qu'ils vouloient prendre. 687.

Tous à ces mots s'écrièrent qu'il falloit courir aux armes, venger leur patrie, secourir leurs supplians, prévenir dans ses foyers l'ennemi qui les menaçoit d'une aggression injuste. On assure que ce fut dans cette assemblée, tenue en l'an 687, que les Grands d'Austrasie et les capitaines de Pepin, irrités au dernier point contre la Neustrie et voulant rompre absolument avec ce palais et l'autorité royale, lui déférèrent d'un commun accord, avec le titre de duc des Austrasiens, l'autorité suprême qu'il n'exerçoit jusqu'alors, dit-on, qu'en reconnoissant, quoiqu'en apparence seulement, celle du palais de Neustrie. Pepin dégagé de tout lien et déjà l'égal de Thierri, accueillit la résolution des Grands que lui-même avoit dictée. Désormais arrivé à ses fins, maître et arbitre de l'Austrasie et bientôt de la Neus-

Longuerue, Annal. Franc.

maître du palais de Neustrie; soit qu'en faisant
687. de nouvelles offres qu'il prévoyoit devoir être refusées, il voulût d'autant plus aigrir les Neustriens contre la Cour, se justifier à leurs propres yeux du sang versé. Il envoya donc au camp ennemi des parlementaires chargés d'offrir la paix à Thierri aux mêmes conditions qu'auparavant, c'est-à-dire, au prix de la restitution des dépouilles enlevées à l'Église et du rétablissement des bannis dans leur patrie et dans leurs biens. Mais ces conditions furent rejetées comme la première fois, quoique Thierri qui voyoit l'ennemi en face les eût proposées de nouveau dans son conseil. Le maire Berthaire, aussi présomptueux sur le champ de bataille qu'arrogant dans le palais, et qui sentoit peu la supériorité de celui qu'il avoit en tête, se leva et s'écria : Que si l'on avoit refusé ces offres comme insultantes lorsque Pepin les avoit proposées du palais d'Austrasie, ce seroit une lâcheté et une honte de les accepter maintenant qu'il les exigeoit à la tête d'une armée, comme une loi qu'il imposoit à des vaincus; que bien loin de céder à une telle insolence d'un sujet envers son roi, il falloit de nécessité combattre pour repousser cet outrage et pour faire expier aux ennemis le ravage qu'ils venoient de commettre sur le territoire neustrien. L'assemblée suivit comme à l'ordinaire l'autorité du

ministre. Thierri renvoya durement les parlementaires, et leur ordonna de se préparer au combat. A leur retour, Pepin convoqua encore une fois ses Grands et ses capitaines; il leur exposa les derniers efforts qu'il avoit faits pour prévenir l'effusion du sang; et ayant de rechef échauffé leur ressentiment, il leur annonça qu'il falloit combattre. 687.

Le reste de la journée se passa de part et d'autre à en faire les préparatifs. Thierri et sur-tout Berthaire, pleins d'une confiance imprudente, se sentoient encore plus portés à mépriser leur ennemi depuis les dernières propositions de paix qu'ils attribuoient à la crainte. Cette présomption redoubloit lorsqu'ils comparoient leur multitude au nombre médiocre des Austrasiens. Tandis que dans le camp neustrien tout se passoit tumultuairement en vaines démonstrations et en menaces, Pepin, à l'approche du danger, n'omettoit aucune des fonctions d'un bon chef d'armée. Il parcouroit les rangs, animoit le courage des soldats; il leur rappeloit leur vertu qui devoit les empêcher de calculer le nombre; il pressoit la main aux capitaines, les nommant les vengeurs des opprimés, les protecteurs de l'Église. Ses soldats enflammés par ses discours, se croyant fortifiés de l'appui céleste et déjà sûrs de vaincre, apprêtoient leurs armes et atten-

mandoient l'armée. Il précipita sa fuite, sans
687. prendre un instant de repos jusqu'à ce qu'il eût touché les rives de la Seine. Pepin vainqueur entra dans le camp ennemi. Observant toujours la même discipline, il enleva le butin dont il fit le partage entre ses guerriers. Il fit rendre à Dieu des actions de grâces sur le champ de bataille et se remit en marche. Une foule de fuyards s'étoient réfugiés dans les monastères de Saint-Quentin et de Péronne, voisins de la campagne de Testry. Les deux abbés vinrent à la rencontre du vainqueur pour implorer sa miséricorde en faveur de leurs supplians. Pepin, trop heureux et trop habile pour n'être pas clément, accorda aux fuyards la vie et les biens, après avoir exigé d'eux un serment en son nom. Il continua sa marche en descendant vers Paris où le roi s'étoit jeté. Pepin entra en vainqueur dans cette ville. Les dernières ressources des vaincus, le palais, l'État, et jusqu'à la personne du prince, tombèrent ainsi en son pouvoir par la fortune du seul combat
688. de Testry livré sur la fin de l'an 687. L'imprudent Berthaire ne vivoit plus. Après la perte de la bataille et la ruine de ses affaires, fugitif, errant d'asile en asile pour se dérober à la colère des vaincus et à la vengeance du victorieux, tombé dans la haine des siens dont il avoit trompé l'espoir, et n'osant se fier à aucune retraite, il fut

Annal. Met. Fredeg. cont. 100. Gest. Reg. Franc. 48.

mis à mort par ses propres amis, à la tête desquels étoit l'ambitieuse Ansflède sa belle-mère. 688.
Ses anciens flatteurs, compagnons de sa prospérité, le punirent cruellement de leur défaite et du renversement de toutes leurs espérances qu'ils avoient fondées sur sa faveur.

Il sembloit que Pepin, arbitre des deux royaumes, dût porter le dernier coup, renvoyer Thierri dans le cloître d'où il avoit été tiré, se faire reconnoître seul dans les Gaules, y abolir le nom de roi, de même qu'il venoit, après les conjurations de tant de maires et de ministres du palais, d'anéantir enfin l'autorité royale. C'est ici qu'on reconnoît le génie supérieur de ce chef des Austrasiens. Pepin maître de tout, sut résister à sa fortune; en ambitieux sage et profond, il sut mépriser un titre inutile et se contenter de l'essentiel du pouvoir, abandonnant l'extérieur au vain respect des peuples. Il reconnut l'écueil où avoient échoué ses prédécesseurs, l'imprudence de leur ambition qui s'étoit nui à elle-même en recherchant ce qui est indifférent à la force réelle et outrageant les anciens objets de la vénération publique. Il vit que s'il écartoit Thierri, il perdoit tout le fruit de son apparente modération, forçoit les François à examiner les ressorts de sa conduite, changeoit en ennemis ses partisans de Neustrie et faisoit tomber en un instant

688. aux yeux des moins clairvoyans le manteau dont il s'étoit couvert. Les Austrasiens qui croyoient combattre sous un chef qu'ils s'étoient donné pour leur intérêt et leur propre gloire, se seroient aperçus avec indignation qu'ils n'avoient travaillé qu'à la grandeur de Pepin. Ils eussent senti (ce que son habileté leur avoit déguisé) qu'ils avoient déjà chez eux un maître plus clément, plus adroit, mais bientôt tout aussi absolu que Grimoalde, quoiqu'il consultât encore dans les camps et dans le palais les suffrages des ordres, et n'eût agi jusque là, du moins en apparence, qu'en vertu de l'autorité publique. Pepin s'y prit d'une manière plus sûre. Il conserva chez les Neustriens le titre de roi toujours cher aux François, et laissa Thierri sur le trône. Mais il s'empara de tout le gouvernement. Il se rendit maître des trésors du palais, des finances de l'État, du commandement de l'armée, se fit reconnoître maire de Neustrie et de Bourgogne; et jouissant de l'État comme de sa conquête, il exerça tous ces droits de sa propre autorité, sans souffrir qu'un autre y prît part. Thierri prêtant l'ombre de son nom à Pepin comme à Berthaire, retomba dans sa mollesse et dans une obscurité qui le laissoit presque ignoré de ses sujets.

Pepin tint le sceptre pour lui, il le tint avec autant de gloire et de dignité qu'aucun prince

de la race de Clovis. Comme tous les ambitieux d'un génie élevé et d'une ame grande, après être parvenu à ses fins, il se montra ami de l'ordre et de la paix publique; il commença à faire fleurir par les lois, par les armes, par tous les genres de gloire, l'empire qu'il devoit à sa conduite, à son courage et à son habileté. Il rétablit les exilés dans leur patrie et dans leurs domaines, restitua aux églises les biens usurpés par le fisc; car bien que les historiens, par un oubli singulier, ne fassent point une mention expresse de ces restitutions, on ne peut douter que Pepin n'ait rendu d'abord aux opprimés qui l'avoient appelé à leur secours, une justice qui servoit de prétexte à ses armes. Il se mit ensuite à réformer toutes les parties de l'administration de Neustrie et de Bourgogne. Il n'imita point l'exemple des maires ses prédécesseurs qui avoient cru augmenter leur pouvoir en se créant chefs de factions, en favorisant les désordres des uns et ruinant la fortune des autres, en se faisant des ressources honteuses aux dépens des seigneurs et des églises. Pepin trop grand et déjà trop puissant pour descendre à ces basses manœuvres, ne songea qu'à faire régner la justice. Il voulut se faire des amis dans la Neustrie, s'attacher le peuple vaincu par les mêmes moyens qui avoient fondé sa grandeur en Austrasie. Il tempéra par sa prudence le despo-

688.

688. tisme du palais qui étoit allé toujours croissant. Il réprima la cupidité et les violences qui, de la Cour des rois ou de leurs ministres où elles prenoient leur source, se déchaînoient comme un fléau sur les Gaules et s'étoient exercées impunément du palais aux provinces par les magistrats ou par les hommes privés, sous la licence des derniers règnes. Pepin réforma autant qu'il put, ces abus invétérés. Après avoir réglé ainsi les affaires de la Neustrie et affermi par sa sagesse un pouvoir conquis par ses armes, il pensa à retourner en Austrasie. Mais avant de partir, il laissa dans le palais un seigneur nommé Norbert pour le remplacer près du roi, et servir, pour ainsi dire, de ministre au maire. Il le fit son lieutenant en Neustrie, ses fils n'étant point encore en âge de gouverner. Alors il jeta un coup d'œil sur sa conquête : et voyant que tout obéissoit, voyant d'anciens amis rétablis dans leurs biens et qui tenoient de lui leur fortune, des évêques qui le regardoient comme le protecteur de l'Église et de son patrimoine, des peuples qui, quoique vaincus, lui savoient gré de la paix et de la sécurité qu'il leur avoit rendues, un lieutenant dans le palais pour maintenir son autorité, surveiller en son absence ce qui pouvoit rester de mécontens; il rentra dans l'Austrasie plein de gloire et de puissance, accueilli par les acclamations des

peuples auxquels il venoit de procurer un avantage si éclatant et toujours contesté sur leurs voisins. Il répudia sa femme Plectrude, quoiqu'elle fût d'une naissance illustre, d'une sagesse et d'une prudence consommées, et qu'elle lui eût donné deux fils, Drogon et Grimoalde. Il épousa Alpaïde de laquelle il eut un troisième fils non moins grand que le père et dont le nom est encore plus célèbre dans nos annales.

Pepin ayant pacifié l'intérieur de l'État, songea à porter ses armes contre les nations Barbares autrefois soumises à l'empire des Francs et qui s'y étoient soustraites durant la confusion et les guerres intestines des derniers règnes. Si l'on en croit l'annaliste de Metz, panégyriste autant qu'historien de la maison de Pepin, leur défection avoit été l'effet de la mollesse des princes comme de la fausse ambition des maires occupés à se supplanter, à déchirer l'État par lambeaux, à envahir tour-à-tour l'autorité du palais, plutôt qu'à accroître la grandeur de l'empire ou même à le maintenir dans celle qu'il avoit acquise. Mais d'autres observent que ce fut principalement après la bataille de Testry que les peuples tributaires secouèrent le joug du palais. Cette journée venoit de mettre le sceau à l'asservissement des rois François. Après la mort de Dagobert I, les rois ses fils et ceux qui avoient suivi étoient tombés

Annal. Met.

Erchanpert. frag. ap. Bouquet, tom. II, p. 690. Vales. rer. Fr. lib. XXII, p. 348. Vaissette, hist. de Languedoc, t. I. liv. VII, c. 74.

sous la tutèle des maires. La foiblesse de leur âge leur avoit rendu ces tuteurs nécessaires; le pouvoir légitime, quoique asservi, n'avoit point paru entièrement avili, tant que des magistrats chargés de garder l'enfance de leurs rois l'avoient successivement exercé. Au contraire, par la victoire remportée sur Thierri III, prince arrivé à l'âge mûr, Pepin s'étoit emparé du palais à main armée et pour ainsi dire par droit de conquête. Alors les ducs des provinces transrhénanes et des autres provinces des extrémités de la monarchie, habitués jusque là à aborder leur prince, à lui porter des présens, à siéger dans sa Cour, à venir recevoir des ordres aux pieds de son trône, le voyant lui-même captif dans son palais, refusèrent ainsi que leurs peuples d'obéir à un simple seigneur Austrasien qu'ils avoient vu au-dessous d'eux et qui s'étoit fait leur maître de sa pleine autorité après avoir usurpé tous les droits de la couronne. Du côté de la Germanie, les Saxons, les Frisons, les Bavarois, les Suèves ou Alemans, avoient reconnu l'autorité du palais d'Austrasie dès le temps des fils de Clovis. Leurs princes gouvernoient ces nations héréditairement sous la haute souveraineté des rois Francs. Soit qu'ils eussent déjà entrepris de s'affranchir, soit que l'usurpation d'un chef de parti jusque là malheureux dans la guerre et battu par les armes neus-

triennes les engageât à profiter de la conjoncture; ils se rendirent indépendans, et la rebellion gagna jusqu'à la rive droite du Rhin.

A cette même époque de l'affoiblissement de la monarchie mérovingienne, les Saxons s'agrandirent. Ils formèrent une puissante confédération qui s'étendit de l'Elbe au Rhin. Elle possédoit avec une grande partie du royaume détruit des Thuringiens, les anciennes demeures des Francs voisines du Rhin et qui étoient devenues celles des Saxons Westphaliens. Tout ce pays que les Saxons, établis d'abord à la droite de l'Elbe, avoient successivement occupé depuis que les Francs eurent passé dans la Gaule, prit d'eux le nom de Saxe; ils s'y maintinrent libres. Le duché de Thuringe qui prit ensuite le nom de France Orientale ou Transrhénane, formé en partie de la Thuringe méridionale conquise en société avec les Saxons par les fils de Clovis, et des terres ripuaires ou alémanniques de delà le Rhin que leur père avoit soumises, s'étoit aussi détaché de la monarchie, comme nous l'avons vu, dès le temps de Dagobert Ier, par la défection de Radulfe son gouverneur.

Enfin les Frisons, également tributaires, avoient passé le fleuve dès avant l'élévation de Pepin, sous la foiblesse des fils de Clovis II et tandis que les maires tyrannisoient le palais. Ces peuples

Mabillon, observ. nº 7, in vit. S. Willebrord. inter act. SS. Bened. sec. 3. Vales. rer. Franc. lib. XXIII, p. 368. Id. Notit. Gall.

des plus anciens de la basse Germanie habitoient au delà du Rhin le long des côtes de l'Océan. Non contens de s'être soustraits à la suzeraineté du palais, et peut-être pressés par les Saxons Westphaliens leurs voisins, ils occupèrent une partie de la Batavie vers le Rhin inférieur, laquelle renfermoit la ville d'Utrecht avec le château de Duersteden. Les historiens de ce temps donnent à cette petite province le nom de Frise citérieure.

A l'autre extrémité du royaume, au fond de l'Armorique, les Bretons oublioient les anciennes soumissions de leurs princes ainsi que les sermens qu'ils avoient faits tant de fois de respecter l'autorité des rois et le territoire neustrien. Ils refusèrent la légère obéissance à laquelle ils s'étoient engagés, principalement pour les marches ou territoires limitrophes qu'ils tenoient des rois François.

Vers les Pyrénées, les Gascons subjugués par les petits-fils de Brunehaut et châtiés par Dagobert I, jouissoient encore d'une liberté farouche dans la partie de la Novempopulanie où ils s'étoient établis. Leur pays servoit même d'asile à ceux qui fuyoient la justice ou la tyrannie du palais. Ces peuples devenus indépendans de la Cour de Neustrie, reconnoissoient pourtant l'autorité du duc Boggis fils de Caribert et héritier de leur duc

Amand son aïeul maternel. Bertrand frère de Boggis, qui avoit possédé avec lui le duché de Gascogne, ne vivoit plus, et Boggis mourut lui-même cette année, 688. Les peuples de l'Aquitaine soumis également à ces deux princes par suite de la cession que Dagobert avoit faite d'une partie de ces provinces à son frère Caribert pour l'indemniser de la perte de ses droits au trône, aspiroient à se soustraire à l'autorité du palais de Neustrie; et cette prétention devoit par la suite enfanter de nouvelles guerres civiles.

Bouquet, t. III, not. ad pag. 609.

Eudes fils de Boggis recueillit l'héritage de son père et de son oncle. Ce prince, du sang mérovingien, que ses talens et sa grandeur d'ame rendoient digne d'un trône dont ses pères avoient été déshérités, s'indigna qu'un seigneur austrasien, serviteur de sa maison, eût assujetti ce sang dont il étoit issu. A la tête des Aquitains et des Gascons ses sujets, il fit soulever le pays de deçà la Loire. Il prit occasion de l'asservissement du palais pour réunir à la portion de l'Aquitaine qui formoit son héritage, celle que les rois de Neustrie s'étoient réservée et qui comprenoit encore les provinces usurpées sur l'Austrasie après la dégradation de Dagobert II. Ainsi à la partie occidentale de l'Aquitaine, du Poitou à la Novempopulanie, qui avoit été cédée à son aïeul Caribert, Eudes joignit le Berry, l'Auvergne et les

provinces inférieures jusqu'à la Septimanie. Il affranchit ainsi de la domination du palais tout le pays situé entre la Loire, l'Océan et les Pyrénées. Ce pays forma comme un nouveau royaume de toute l'Aquitaine, jusque là morcelée plutôt que divisée entre les différens démembremens de l'empire françois par les partages, les traités et les envahissemens des princes.

Tels furent les changemens que la bataille de Testry ou l'anarchie qui l'avoit précédée opéra dans l'état intérieur des Gaules et aux extrémités de la monarchie. Si d'un côté cette journée si heureuse pour les armes austrasiennes réunit les deux palais qui n'avoient point cessé d'être séparés depuis la mort de Childéric II, et dont la division avoit dégénéré en une espèce d'hostilité ouverte; d'autre part, elle acheva de démembrer du domaine de la couronne les provinces de la frontière et les peuples d'outre-Rhin qui s'en étoient rendus tributaires. De sorte que toute l'autorité, le génie et les efforts de Pepin et de ses successeurs furent perpétuellement occupés dans la suite à rappeler au corps de la monarchie ces membres éloignés qui s'en étoient détachés. Ces princes y parvinrent enfin; et le plus grand d'entre eux qui consomma cet ouvrage a été regardé comme un nouveau fondateur. Depuis que les premiers Francs s'étoient trans-

portés en corps de nation en deçà du Rhin, ils avoient soumis au loin et successivement les nations transrhénanes. Les successeurs de Pepin reportèrent leurs armes au delà du fleuve pour y reconstituer leur empire; jusqu'à ce que ces provinces, une seconde fois subjuguées, s'en détachèrent de rechef sous les petits-fils de Charlemagne.

Pepin d'Héristal lui-même, si l'on en croit les annales de Metz, avant de déclarer la guerre à la Neustrie, avoit déjà montré ses enseignes à quelques-uns des peuples germaniques, Suèves, Frisons, Bavarois, Saxons, qu'il avoit forcés, dit-on, de rentrer sous les lois du palais d'Austrasie. Il avoit tenu ainsi ses soldats en haleine durant la paix qui suivit la mort de Gisilmar; il avoit éprouvé leurs courages qu'il destinoit à de plus hauts desseins. Mais ces expéditions de Pepin en Germanie avant le combat de Testry doivent être tout au moins révoquées en doute. Une partie de ces peuples n'éprouvèrent jamais les armes de Pepin. Les Frisons et les Suèves ne furent attaqués qu'après cette célèbre journée dont le succès lui permit de former des entreprises au dehors. Pepin résolut d'employer le repos qu'il venoit de donner à l'empire et la nouvelle puissance qu'il avoit acquise, à soumettre ceux qui persistoient dans leur révolte ou qui se

prétendoient exempts du joug. Il commença par les Frisons qui s'étoient répandus au delà de leurs limites sur les terres austrasiennes.

689. Annal. Met. Ce fut l'année même qui suivit son retour en Austrasie, que Pepin convoqua, comme disent nos vieilles annales, toute l'armée des François, c'est-à-dire, les milices des trois royaumes. Dans cette assemblée militaire, il délibéra sur les intérêts de l'empire et particulièrement sur la nécessité de reconquérir l'ancien domaine des Francs, selon l'antique usage de la nation qui plaçoit les conseils et les assemblées publiques au milieu des camps. Entouré, comme à l'ordinaire, des suffrages et des applaudissemens de tous ses guerriers qui représentoient la nation, il se mit en marche. Il arriva en présence de Radbode duc des Frisons. Ce prince, sans être effrayé de la réputation et de la supériorité de Pepin, avoit osé s'avancer à sa rencontre et lui présenter la bataille. L'événement répondit à cette confiance téméraire. Il fut battu, mis en fuite, après avoir perdu la plus grande partie de son armée. Réduit aux abois, il eut recours à la clémence du vainqueur. Il envoya une ambassade à Pepin pour lui faire ses soumissions et implorer la paix. Pepin reçut des otages pour garans de sa fidélité et lui imposa un tribut.

Cependant Pepin établissoit dans les Gaules

un gouvernement où les droits du palais sembloient se concilier avec la liberté publique, où la grandeur du maire éclatoit seule et frappoit les regards à côté de l'humiliation du trône. En même temps qu'il faisoit fleurir la paix et la justice au dedans, répandoit au dehors la terreur de ses armes, il donnoit aux Gaules le spectacle qu'elles n'avoient point encore vu, d'une administration où la force et la prudence se balançoient tellement que tout concouroit au calme et à l'autorité, au repos intérieur et à la puissance de l'empire. Tous les ans, au premier jour de mars, il convoquoit, suivant l'antique usage, l'assemblée générale des Francs et tenoit conseil au milieu d'eux. C'est la première fois depuis les fils de Clovis que nos historiens rappellent ces grandes assemblées; quoiqu'il résulte d'ailleurs de leur récit ainsi que des traités et des actes publics, que le prince ne décidoit rien qu'entouré des Grands. S'il consultoit les suffrages réunis de la nation c'étoit dans des cas particuliers, comme lorsqu'il avoit convoqué l'armée des François dans laquelle cette voix résidoit et pouvoit se faire entendre. Hors de là, comme nous l'avons montré, la liberté publique et le droit de confirmer les actes du prince, de lui servir d'autorité et de conseil (*consilium simul et auctoritas*, dit Tacite des Germains), s'étoient

689.

Tacit. Germ. 12.

689, 690. réfugiés dans le palais, au milieu des Grands et des prélats. A la vérité depuis Clotaire II qui avoit porté un coup mortel à l'autorité royale en se mettant sous la dépendance des factieux pour satisfaire sa vengeance contre le sang de Brunehaut, les princes avoient tenu des plaids généraux soit dans le palais, soit dans les provinces. On convoquoit des assemblées générales pour faire reconnoître un nouveau roi, traiter de la paix, de la guerre, des alliances; terminer par des pactes publics les discordes entre les rois rivaux. Mais ces assemblées étoient moins solennelles que celles du Champ-de-Mars, et l'on y remarquoit principalement les prélats et les seigneurs, c'est-à-dire les Francs d'origine libre reçus sous la foi du roi, ceux que leur dignité, la faveur du prince, leurs richesses élevoient du milieu de la nation et faisoient naturellement reconnoître comme ses chefs. Pepin, comme il paroît, rétablit le premier cette ancienne revue du Champ-de-Mars que le silence des historiens peut faire regarder comme interrompue jusqu'à lui, cette assemblée antique où les François se réunissoient à l'ouverture du printemps, qui étoit à-la-fois un camp, un tribunal, un conseil d'État, et pour ainsi dire un cens général de la nation. Les guerriers des trois royaumes se montrèrent de nouveau dans le Champ-de-Mars. Car Pepin

ayant réuni toutes les Gaules sous son gouvernement, n'avoit point voulu distinguer les assemblées générales de chaque royaume. Comme il s'étoit fait lui-même le centre et le guide du gouvernement, toute la nation reparoissoit après un long intervalle, rassemblée sous un seul chef qui étoit le maire, délibérant en commun sous le nom de Francs, et non plus divisée par ces noms d'Austrasien, de Neustrien, de Bourguignon. A ce spectacle qui étoit réellement le triomphe du ministre, il faut reconnoître encore l'habileté de Pepin. Car en rendant aux François leurs assemblées générales comme une partie essentielle et fondamentale du gouvernement, il se les attachoit davantage; il augmentoit sa puissance en montrant à la nation son véritable chef dans toute sa grandeur. En même temps rejoignant les Austrasiens qu'il avoit régis comme chef indépendant, aux Neustriens et aux Bourguignons, anciens sujets de Thierri; il sacrifioit une vaine ambition à son autorité réelle, à la succession du pouvoir qu'il tendoit à établir dans sa maison, et au bien même de l'État. Il faisoit paroître au milieu de ces assemblées la personne du roi, ancien arbitre des conseils de la nation. D'où l'on voit que les Austrasiens sous le gouvernement du duc Pepin vainqueur de la Neustrie, reconnurent encore l'autorité royale. Mais

689, 690.

689, 690. Thierri n'y paroissoit que pour revêtir son ministre de l'éclat qui appartenoit à la royauté. Seulement la présence du trône indiquoit que là étoit l'ancien et véritable siège de l'autorité dont le ministre avoit le plein exercice. Thierri sortant de son palais où il se plongeoit dans une mollesse obscure, venoit présider le Champ-de-Mars. Là, il recevoit les dons que les Grands lui présentoient selon la coutume. Cependant le maire portoit la parole, rendoit les décrets par les suffrages de l'assemblée, marquoit le jour où les milices devoient se réunir pour une expédition nouvelle, et faisoit entendre à ces guerriers une voix qu'ils connoissoient, à laquelle ils étoient accoutumés à obéir : au lieu qu'ils n'apercevoient sur le trône qu'une majesté muette, oisive, qui ne servoit qu'à rehausser la vertu du ministre. Après qu'on avoit fait de sages réglemens pour le bien de l'État, pour la paix publique, pour la répression des délits et sur-tout des violences (comme les rapts, les incendies, que la barbarie des mœurs rendoit encore très fréquens), pour la sûreté et la protection de l'Église dont le patrimoine étoit souvent violé; après qu'on avoit apaisé les querelles publiques ou privées, jugé les procès importans et passé la revue des troupes, Pepin congédioit l'assemblée. Il renvoyoit le roi à sa métairie de Maumagues-

sur-Oise, au-dessus de Compiègne. Là, il le rendoit à son indolence et à ses plaisirs, et le laissoit dans l'oubli. Il retournoit en Austrasie, jusqu'à ce que, l'année expirée, il fût temps de le faire reparoître comme un vain fantôme sur le même théâtre. Il continuoit lui-même à exercer tout le pouvoir de la royauté, à vaquer aux soins de l'État et au commandement des armées. 689, 690.

Pepin portoit plus loin ses vues. Il avoit usurpé l'un des plus beaux attributs de la royauté. Son nom, si l'on en croit le même annaliste de Metz, l'éclat de ses actions, sa renommée répandue dans l'étranger par ses victoires, lui attiroient des ambassades comme au seul chef des François. Pepin n'alloit point réveiller le repos de Thierri : lui-même leur donnoit audience. Il recevoit les ambassadeurs des nations germaniques, des Lombards, des Huns, des Esclavons, et même de l'empire grec tombé alors au dernier degré du malheur, et qui, dans sa détresse, entretenoit toujours les anciennes relations avec l'empire des Francs. Ces envoyés lui apportoient des présens au nom de leurs maîtres pour implorer ses secours ou acquérir son amitié. Les Barbares voisins venoient solliciter sa protection par des dons et des hommages. Il leur faisoit un accueil favorable, et après les avoir entendus, les congédioit avec de plus riches dons. Il dé-

689, 690. putoit lui-même ses agens dans les Cours des princes, traitoit directement et par leur ministère les intérêts réciproques des États, entretenoit la paix avec les étrangers, souvent par le seul respect de son nom, tandis qu'il rappeloit au joug ceux qui eussent voulu le rompre. Pepin jouissoit ainsi du triomphe le plus flatteur pour l'orgueil d'un sujet, et même d'une gloire qui eût suffi à un prince légitime. Tel est le tableau que l'historien panégyriste nous a tracé de son gouvernement.

La même hauteur de génie qui lui faisoit établir l'ordre et la paix dans l'intérieur du royaume et chez les voisins, en fit un glorieux protecteur de l'Église. Après l'expédition de Frise, il fit assembler un concile, apparemment pour réparer les maux qu'Ébroïn avoit faits à l'Église par les meurtres et les exils des évêques, dépossédant les pasteurs légitimes et troublant tous les sièges pour y placer ses créatures. Nous voyons que Pepin dès auparavant avoit rétabli sur son siège saint Lambert évêque de Maëstricht ou de Tongres, qui en avoit été chassé par Ébroïn : il avoit expulsé lui-même l'usurpateur de cette chaire. L'historien, sans nous rendre compte des réglemens qui furent faits en ce concile, ni même du lieu de sa convocation, se contente de dire qu'on y traita des intérêts de l'Église, de ceux des or-

Vit. S. Landeb. inter act. SS. Bened. sec. 3.

phelins et des veuves. Pepin favorisa la prédication de l'Évangile chez les Barbares de la Germanie où les travaux des missionnaires procuroient chaque jour à la Foi de nouveaux triomphes. Lorsque la Frise citérieure eut reconnu son autorité, il y fit passer saint Villebrod, Anglois de nation. Villebrod fut depuis ordonné archevêque des Frisons par le pape Sergius, à qui Pepin l'avoit envoyé afin de faire bénir son ministère par le Saint-Siège et rapporter de Rome des reliques pour la dédicace des églises que cet apôtre alloit fonder. L'Angleterre arrachée à la barbarie et à la superstition par le pape saint Grégoire, avoit pitié de ces peuples encore couverts des mêmes ténèbres, et qui lui appartenoient par une origine commune. Elle fournissoit des apôtres au nord de la Germanie. Saint Villebrod, sous la protection de Pepin, continua l'ouvrage de saint Vilfrid. Il plaça son siège à Utrecht. De là il porta la parole divine dans toute la Frise supérieure et à la Cour du duc Radbode. Mais il ne put amener ce prince au baptême, encore qu'il n'en éprouvât aucun obstacle dans sa prédication. Il se dévoua tout entier à ce saint ministère. Dans cinquante années de prédication, il convertit un nombre considérable de ces Barbares; bâtit dans leur pays plusieurs églises sur les ruines des temples païens et y fonda même des monastères.

689, 690.

690. Vit. S. Willebrord. inter act. SS. Bened. sec. 3.

691.
Fredeg. cont. 101.
Gest. Reg. Franc. 49.
Annal. Met.

Tels étoient les travaux et la gloire de Pepin lorsque l'obscur Thierri, troisième du nom, mourut en l'an 691, à l'âge d'environ trente-neuf ans. Il étoit le troisième des fils de Bathilde et de Clovis II, et avoit régné après ses deux frères, Clotaire et Childéric. Dix-huit ans s'étoient écoulés depuis qu'il avoit été tiré du cloître de Saint-Denis où il languit trois ans, pour être élevé sur le trône de Childéric II; et treize depuis que le meurtre de Dagobert II l'avoit laissé seul roi dans les Gaules : mais il ne recouvra point sur-le-champ, comme nous l'avons vu, l'ancienne autorité de sa race sur l'Austrasie. C'est le premier des rois Mérovingiens à qui l'on donne le titre de roi fainéant, que l'accroissement du pouvoir des maires et l'anéantissement de l'autorité royale a attaché au nom de la plupart de ses successeurs. Celui-ci du reste paroît avoir été digne de ce titre par sa vie oisive et son obscurité sur le trône, jouet éternel des passions de ses sujets autant que des caprices de la fortune. Il laissa de sa femme Clotilde deux fils en bas âge, Clovis et Childebert. Thierri fut inhumé dans l'église de Saint-Vaast d'Arras, qui le regarde comme son fondateur ou comme l'un de ses bienfaiteurs.

Iidem. ibid.

Pepin devenoit maître de l'hérédité du roi comme il l'avoit été du roi même. Il en disposa

à son gré. Mais toujours fidèle à ce plan d'agrandissement qu'il avoit fondé sur sa modération vraie ou apparente, il ne chercha point à donner atteinte à ce qui restoit aux jeunes héritiers : son ambition éclairée ne vouloit obtenir que ce que lui accordoient avec sûreté les mœurs publiques. Il savoit que les François, en gardant un reste de vieux respect à la race de leurs maîtres, ne reconnoissoient plus les droits que chaque prince apportoit en naissant, qu'ils avoient déjà pris l'habitude de les violer. Il s'étoit fait en ces derniers temps une révolution dans le gouvernement. On ne s'avisoit plus de consulter l'ancien ordre de la succession royale. Seulement on alloit prendre un roi dans le palais ou dans le cloître : la tyrannie des maires, les factions des Grands, les caprices des peuples décidoient du reste. Pepin, de même qu'il n'avoit voulu souffrir dans les Gaules qu'un pouvoir, ne vouloit non plus qu'un titre pour le représenter. Il craignoit en morcelant la royauté selon l'ancien usage, de diviser aussi dans lui-même ce pouvoir suprême qui reposoit en sa main, ce pouvoir qui s'étant accru parmi les démembremens fréquens de la monarchie, étoit désormais trop fort pour en redouter l'union et ne pouvoit même qu'y gagner puisqu'il remplaçoit déjà l'autorité royale. Le jeune Clovis, troisième du nom, fut donc re- 691.

691. connu seul dans les trois royaumes, au mépris des droits antiques que son frère ne pouvoit plus invoquer. Pepin qui l'avoit fait proclamer par les François, continua de tenir le sceptre du fils comme il avoit dirigé celui du père. Il n'avoit plus rien à acquérir dans les Gaules, à moins qu'il ne renversât entièrement le trône de ses rois, qu'il n'abolît ou n'usurpât jusqu'à leur nom; ce qui lui étoit interdit par son ambition sage et prudente ainsi que par les mœurs de la nation. Les François consentoient bien à lui abandonner l'autorité royale, pourvu qu'il n'allât point jusqu'au titre, qu'il leur laissât l'ombre et le simulacre de leurs anciens monarques.

691-695. Ce fut alors probablement qu'il porta ses vues et ses efforts du côté de la Germanie. Car bien que nos annalistes n'attribuent aucun événement au règne de Clovis III, on voit que Pepin eut sans cesse les armes à la main. Toujours occupé de l'agrandissement et de la splendeur de l'empire qui tournoient à sa propre gloire, ce chef ou ce prince des François s'appliqua sans relâche à dompter les nations germaniques qui avoient secoué le joug. Plusieurs de ces nations, comme nous l'avons vu, jusqu'à la frontière de l'empire des Avares, sujettes ou tributaires, avoient obéi aux lois du palais d'Austrasie. Vraisemblable-

ment quelques progrès dans la vie civile, dûs au commerce avec les Francs et les Romains et aux prédications des missionnaires; un accroissement de population survenu depuis qu'elles avoient cessé d'envoyer des colonies dans l'Italie ou dans la Gaule; enfin quelque expérience acquise dans la guerre au service des voisins; toutes ces causes les avoient rendues plus redoutables et moins faciles à subjuguer. Car ces peuples qui avoient reconnu sans beaucoup de peine, ce semble, la domination de nos premiers rois, et dont quelques-uns étoient soumis depuis le grand Clovis, après avoir goûté de la liberté durant la foiblesse des derniers règnes, opposèrent à Pepin une résistance courageuse et opiniâtre. Ce capitaine, le plus grand homme de son temps, du moment où il jouit en paix de l'autorité qu'il avoit conquise, ne passa, dit-on, presque pas une année sans porter la guerre en Germanie. Quoiqu'il fît par-tout respecter ses armes, il ne put soumettre ces provinces comme il en avoit formé le projet. Il laissa la plus grande partie de son ouvrage à achever à ses successeurs qui furent ses enfans. Car Pepin déjà si grand par lui-même, voyoit dans sa maison s'élever des héritiers dignes de soutenir sa grandeur, qui lui promettoient une longue succession de puis-

691-695.

Annal. Met.

691-695. sance. Drogon et Grimoalde fils de Plectrude, étoient déjà capables de manier les emplois publics, et le jeune Charles fils d'Alpaïde, enfant en bas âge, croissoit pour aspirer un jour à une gloire encore plus éminente.

686. Theophan. p. 302, 303. Cedren. p. 440 et seq. Niceph. p. 24.

Cependant le jeune empereur Justinien élevé au trône de son père Constantin en l'an 686, se montra d'abord aussi inconsidéré que bientôt perfide et cruel. Constantin Pogonat avoit suspendu la ruine de l'Empire. Justinien commença par troubler fort imprudemment la paix que son père avoit procurée aux provinces romaines et qui leur étoit plus que jamais nécessaire. L'empire des Arabes étoit à la vérité très affoibli par les dissentions de ses chefs. Le joug qu'ils faisoient peser sur les provinces d'Asie, paroissoit alors non moins facile à rompre que l'avoit été celui du Perse. Mais l'empire grec étoit encore plus abattu, plus affaissé; et pour entreprendre ce grand ouvrage le génie d'Héraclius eût à peine suffi. Justinien n'écouta que sa présomption. Il envoya une armée dans l'Arménie sous la conduite du patrice Léonce. Ce capitaine entra dans cette province qu'il trouva sans défense. Il passa au fil de l'épée les Sarrasins qu'il y rencontra. Profitant de son avantage, il parcourut l'Ibérie, l'Albanie, la Médie, et poussa sans obstacle jusqu'à l'Hircanie, levant par-tout de fortes contri-

butions et se chargeant de butin. Il envoya à l'empereur d'immenses richesses. Théophane dit qu'il soumit à la domination romaine les provinces où il pénétra, c'est-à-dire, qu'il la leur fit reconnoître durant le temps qu'il y montra ses armes. Du reste, ces pays ravagés, épuisés, appartenoient au premier occupant : le capitaine Grec ne faisoit rien que le Sarrasin n'eût pu faire un instant après. Il rapporta seulement de son expédition le stérile avantage d'avoir ruiné les peuples et rempli les coffres de l'empereur aux dépens des provinces qu'il n'espéroit pas conserver. 686.

Toutefois cette infraction au traité de Constantin n'entraîna point d'abord la guerre avec les Sarrasins. Le calife Abdul-Mélic avoit des factions à détruire, des rivaux à abattre, des troubles intestins à calmer, avant de s'engager dans de nouvelles entreprises contre l'ennemi extérieur. Les Mardaïtes, l'éternel fléau des Arabes, le boulevard de l'empire grec et de la Chrétienté dans l'Asie, appeloient ses plus pressans efforts. Ses conquêtes devoient être toujours incertaines tant que l'empire arabe nourriroit ce fâcheux ennemi en son sein. De Mopsueste en Cilicie et de la chaîne du Liban jusqu'à la petite Arménie, toutes les villes situées près des montagnes où les Mardaïtes avoient pris leurs asiles,

686. étoient ruinées et dépeuplées. Leurs incursions les faisoient redouter au loin, et l'on ne pouvoit espérer de les réduire sans le concours même ou du moins sans le consentement de l'empereur. Ce fut le but que se proposa Abdul-Mélic. Il dissimula son injure; il envoya le premier une ambassade à Constantinople pour conclure un traité ou confirmer celui de Constantin Pogonat. Le jeune empereur accepta l'offre du Sarrasin avec la même inconsidération qui lui avoit fait récommencer la guerre. Il y joignit la perfidie envers ses sujets, et par là se priva de son plus ferme appui. Les conditions du traité furent que Justinien aideroit lui-même à réprimer les incursions des Mardaïtes, qu'il feroit tous ses efforts pour en délivrer le pays. Pour prix de l'abandon de ces fidèles sujets qui défendoient autant sa propre cause que la leur et celle de la Religion, il faisoit un partage infame avec les Sarrasins des dépouilles des provinces dont il ne pouvoit plus être maître. Outre un tribut de mille écus d'or par jour, d'un cheval et d'un esclave, Abduc-Mélic lui abandonnoit la moitié des impôts que devoient payer Chypre, l'Arménie, l'Ibérie, province romaine où les Arabes avoient déjà pénétré. Ainsi ce jeune prince perdit ses forces réelles et l'Asie ses derniers défenseurs. En effet, depuis ce temps l'empire grec

dont les calamités sembloient avoir été un peu 686.
suspendues par les dissentions et les guerres civiles des Arabes, n'éprouva plus qu'humiliations et désastres. Un ambassadeur envoyé de Constantinople vint signer le traité et présider à son exécution. Douze mille des plus braves Mardaïtes furent enlevés par trahison et transportés de leurs retraites. L'année suivante, deuxième de son 687.
règne, l'empereur se rendit lui-même sur la frontière d'Arménie où il reçut cette malheureuse colonie, scellant sa honte de ses propres mains et ouvrant la route aux armes arabes. Abdul-Mélic ne tarda pas à recueillir le fruit de Theophan.
son traité. Il s'appliqua avec plus d'ardeur à p. 304.
dompter les factions. En trois ans environ, ce prince avoit réuni sous ses lois la Perse, la Mésopotamie, l'Arabie, fondé sa puissance sur la ruine de tous ses concurrens. Il rétablit la paix dans tout le pays de la domination des Arabes, mit fin à ces longues dissentions qui avoient arrêté le cours de leurs exploits et fait le salut de l'empire grec. Il n'eut plus qu'à penser à la guerre étrangère et à l'abaissement de ses voisins. Voilà quel fut le fruit de l'imprudence de Justinien, prince lâche et inexpérimenté qui, par sa basse avarice, avoit doublé les forces du conquérant Arabe et levé lui-même le plus fort obstacle qui s'opposât à leurs progrès.

Elmacin. Abul-faraj. D'Herbelot. Hist. univ. des Angl.

Abdul-Mélic avoit pris les rênes du califat de Syrie en l'an 685 ; il s'étoit montré tout d'abord digne du pouvoir suprême. L'empire dont il héritoit étoit divisé, agité par les rivalités et les partis. Leur haine réprimée, mais non éteinte par de grands revers, étoit toujours près d'éclater. Non-seulement Abdalla tenoit à lui seul l'Arabie ; une autre faction renaissoit dans l'Irak. C'étoit celle même qu'Abdalla avoit pris le prétexte de venger et qui n'aspiroit à rien moins qu'à se rendre indépendante et du califat d'Arabie et de celui de Syrie. Le moment étoit favorable. Abdalla paroissoit tenir la balance égale avec les Ommiades. Dans ces conjonctures, Moktar, capitaine habile et cruel, fit revivre dans la Chaldée le parti des Alides toujours cher aux Irakiens qui l'avoient tant de fois trahi et abandonné. Moktar s'étoit fait une grande réputation dans l'empire arabe par sa seule bravoure et ses talens; il avoit battu en diverses rencontres les généraux d'Yézid, de Mervan. Ce capitaine s'étoit déclaré l'ennemi des Ommiades et le vengeur des Alides. Il s'étoit proposé d'expier le sang des martyrs par le meurtre de tous leurs ennemis. Tel fut son zèle fanatique qu'il ne pardonna jamais à ceux qu'il jugeoit coupables du sang d'Houssaïn et d'Ali. On prétend qu'il ôta la vie à près de cin-

quante mille des ennemis des Alides, sans compter ceux qu'il fit périr sur le champ de bataille. Moktar aidé des Cufiens, leva des troupes. Faisant porter au milieu de son armée un trône vide, comme pour annoncer l'indépendance et les droits de son parti, il se proclama généralissime des Alides et des troupes réunies pour venger le sang d'Houssaïn. Il envoya ses partisans ravager l'Arabie et la Syrie, fit de grands progrès dans la Mésopotamie, battit les généraux d'Abdul-Mélic. Il étendit tellement ses armes, qu'il fit craindre aux deux califes que les rebelles ne relevassent le trône des Alides et ne rétablissent le califat dans la maison de Mahomet. Mais il fut arrêté au milieu de ses triomphes. Sa cruauté l'ayant rendu redoutable même à son parti, il fut enfin défait et tué par Musab frère d'Abdalla, qui tenoit Bassora. Musab secondé des principaux de Cufa révoltés contre la domination de Moktar, lui livra bataille, fit un grand carnage de ses troupes, et l'assiégea lui-même dans le château de Cufa où ce général périt en se défendant. Ainsi ce malheureux parti des Alides, opprimé dès le commencement, remuoit toujours pour succomber. Mais quoiqu'il échouât lui-même dans son entreprise, Moktar fut réellement le restaurateur de ce parti qui ne parut jamais entièrement

éteint, qui exerça encore le courage d'Abdul-Mélic, et laissa des vengeurs et des héritiers de sa haine contre les Ommiades.

Des débris du parti d'Ali, des mouvemens qui naissoient de toutes parts à la vue du pouvoir suprême disputé par trois rivaux, naquirent dans l'Irak et dans la Perse des sectes furieuses irritées par la haine et l'esprit de vengeance, et qui s'attachèrent aux révoltes des gouverneurs. Les Kharégites et d'autres sectes d'indépendans, telles que nous en avons vu naître dans le sein du Christianisme, qui sous prétexte d'une connoissance plus lumineuse et d'une pratique plus épurée de la loi, rejetoient tout gouvernement temporel et spirituel, reprirent les armes. Ils purent à peine être domptés à diverses fois par les efforts d'Abdalla et d'Abdul-Mélic. En même temps le calife de Syrie déterminé à soutenir les droits de sa maison et à suivre le dessein de réunir sous son seul califat tout l'empire musul-
690. man, cherchoit à détruire le parti d'Abdalla. L'Irak où celui-ci avoit établi son pouvoir après la ruine de Moktar, parut à Abdul-Mélic d'une attaque plus facile que l'Arabie, à cause du mécontentement des esprits, des différentes factions dont on pouvoit se servir et dont ce pays étoit le théâtre, de l'inconstance même et de la perfidie des Irakiens. C'étoit aussi le point le

plus dangereux pour lui et dont il étoit le plus instant de se rendre maître ; car cette contrée dominoit sur la Syrie. Abdul-Mélic se mit à la tête de ses forces et se dirigea sur l'Irak.

Le calife de Syrie en entrant dans la province, tourna vers lui des esprits déjà portés à la révolte et qu'Abdalla n'avoit pu gagner. Musab, le frère d'Abdalla, qui lui avoit soumis Cufa et l'Irak, marcha à la rencontre des troupes syriennes. Mais il fut abandonné par les Irakiens qui ne voulurent point exposer leur pays au pillage pour la cause d'un prince auquel ils n'étoient nullement dévoués. Trahi par les siens, il fut défait complètement. Par un dévouement et une grandeur d'ame qui n'étoient point rares alors chez les Arabes, il voulut périr avec son fils sur le champ de bataille plutôt que de fuir et de voir de ses yeux la ruine des affaires de son frère. Abdul-Mélic fit sans peine reconnoître son joug aux Irakiens. Ces peuples venoient se rendre en foule. Comme l'Irak avoit naguères conquis la Perse, leur exemple entraîna la soumission de cette vaste contrée, à l'exception de quelques provinces dont les gouverneurs espéroient se faire des établissemens indépendans au milieu des déchiremens qui menaçoient de ruiner presque à sa naissance le musulmanisme.

Abdul-Mélic tourna ensuite ses armes contre

les sectaires dont j'ai parlé. Bien qu'inférieurs en nombre aux troupes qu'on leur opposoit, ils faisoient trembler les plus grandes armées, se rendoient terribles aux deux partis par une valeur fanatique et désespérée qui leur faisoit compter pour rien les périls et la mort. Ces sectaires commettoient des cruautés inouïes, ils massacroient sans pitié tout ce qui ne professoit pas la même doctrine. Les généraux d'Abdul-Mélic les battirent dans une campagne dont les succès avoient d'abord été variés. Ils les poussèrent jusque dans le cœur de la Perse où ces sectes parurent se perdre plutôt que se détruire. Après quoi, Abdul-Mélic, tranquille du côté de l'Irak et de la Perse où il ne voyoit plus que quelques gouverneurs à réduire, mais du reste aucun danger qui menaçât son trône ou inquiétât sa domination, résolut de reporter ses armes vers l'Arabie, d'achever par la perte d'Abdalla l'ouvrage de sa propre élévation et la réunion du califat et de l'empire.

Abdalla s'attendoit bien à cette attaque. Aussitôt après la mort de son frère, inquiet pour lui-même, voyant son rival maître de la Syrie, de l'Irak, de l'Egypte, il s'occupoit de se mettre en état de défense, fortifioit les places de l'Arabie et principalement la Mecque où il avoit déjà soutenu un siège. En effet Abdul-Mélic ne tarda pas à envoyer une armée dans l'Hégiaze sous la con-

duite d'Hégiage l'un des plus fameux généraux Arabes. Ce capitaine dissipa les partis qu'Abdalla avoit envoyés à sa rencontre. Poursuivant sa marche dans la province, il vint mettre le siège devant la Mecque où Abdalla s'étoit renfermé et qu'il voulut défendre lui-même. Hégiage battit la ville avec ses machines de guerre. Il lança des feux jusque sur la Caaba dont les toits furent brûlés. Il tint la ville assiégée durant huit mois au bout desquels il la prit en l'an 691 de J.-C. 72 de l'hégire. Abdalla abandonné tour-à-tour de tous ses serviteurs et ne pouvant plus tenir, se jeta sur l'armée syrienne; il aima mieux mourir en combattant que de remettre à son ennemi son sort et sa vie. Cette conquête mit Abdul-Mélic en possession de l'Arabie. Tant qu'Abdalla avoit été maître de la Mecque, Adul-Mélic n'avoit point voulu que cette ville sacrée restât le sanctuaire de la religion des Musulmans. Il avoit défendu à ses sujets les pélerinages de la Mecque, leur ordonnant de faire leurs visites et leurs dévotions au temple de Jérusalem qu'il agrandit et dont il fit, durant cet intervalle, le siège de la religion arabique dans ses États.

Cependant cet esprit de sédition répandu dans toutes les provinces arabes ne pouvoit être étouffé si promptement. Le reste du règne d'Abdul-Mélic ne fut point exempt de révoltes, soit de la

part des Kharégites et des autres sectaires, soit de celle des vicerois dont l'ambition ne pouvoit renoncer à l'espoir d'une plus haute fortune. Les villes mécontentes, principalement celles de l'Irak, eurent encore besoin d'être contenues par la rigueur des supplices ou par la présence des armées. Mais Abdul-Mélic régna assez longtemps pour voir les factions réduites au silence. Après un règne de vingt-un ans, il laissa le pouvoir suprême à ses fils dont quatre lui succédèrent et héritèrent tour-à-tour du califat que leur père avoit établi dans sa race.

687. Theophan. p. 303, 304, 305 et seq. Cedren. p. 441, 442. Niceph. p. 24.

Tandis que le calife de Syrie ramenoit à son joug toutes les provinces démembrées de la domination arabe, Justinien non content d'avoir troublé les affaires d'Orient, agitoit encore celles d'Occident. A la vérité il devoit ressentir profondément la honte de l'Empire forcé de payer à des fugitifs récemment échappés du joug des Avares, un tribut qu'il recevoit des Sarrasins conquérans de l'Asie. Mais un jeune prince aussi farouche qu'inconsidéré, qui n'inspiroit aucune confiance aux sujets et aucune crainte à l'ennemi, ne pouvoit sans un extrême péril donner la moindre atteinte à l'état de repos dans lequel l'Empire se maintenoit avec peine. En ces conjonctures, une légère commotion étoit capable d'entraîner une grande ruine. Cependant Jus-

tinien ne se proposoit rien moins que d'assujettir 687.
les Bulgares et les Esclavons. Il commença par enfreindre les conditions de la paix en refusant de payer la pension à laquelle son père s'étoit soumis, et fit passer des troupes d'Asie dans la Thrace.

Sa présomption fut justifiée d'abord par le 688.
succès. Les Bulgares irrités du violement des traités, avoient recommencé leurs courses; ils inondoient la Thrace. Des corps d'Esclavons leurs sujets avoient poussé jusqu'à Thessalonique. Justinien à la tête de sa cavalerie, repoussa les Bulgares qui avoient osé venir à sa rencontre. Il enveloppa les Esclavons. Les uns furent passés au fil de l'épée, d'autres se rangèrent de bonne grâce sous ses enseignes. L'empereur reçut à quartier une multitude immense. Il fit passer l'Hellespont à cette foule de nouveaux sujets qu'il enlevoit aux Bulgares, et les fixa le long de la côte d'Asie aux environs d'Abydos pour s'en faire une ressource au besoin. Mais la fin de l'expédition ne répondit point aux commencemens. Justinien fier de ce premier exploit revenoit avec la confiance téméraire d'un jeune homme à qui la fortune a souri, lorsqu'il fut surpris par les Bulgares dans les défilés du mont Rhodope. Une partie de son armée fut taillée en pièces, il échappa lui-même avec de grands risques et se jeta comme il put en lieu de sûreté. Il rentra hon-

688. teusement dans sa capitale où il s'étoit flatté de reparoître avec gloire, sur la foi de ses premiers succès.

Ce prince ne fut ni corrigé ni éclairé par ce revers. Il résolut de rompre avec un ennemi bien plus redoutable que le Bulgare et dont il tiroit des sommes et des bénéfices annuels, un ennemi qui avoit déjà envahi une grande partie des provinces de l'Asie; le Sarrasin. Et par un excès de témérité, il choisit pour cette rupture le moment où le calife Abdul-Mélic venoit d'affermir son trône par la pacification de tout l'empire
691. arabe. Ce fut en l'an 691, trois ans après l'échec qu'il avoit reçu dans la Thrace, et après avoir privé lui-même l'Orient de ses défenseurs, que Justinien renouvela la guerre. Mais il prenoit conseil de son orgueil avant tout, puis il comptoit sur les colonies esclavonnes qu'il avoit transportées sur la côte d'Asie et dont il se proposoit de tirer de nouvelles milices. Il résolut d'abord de faire sortir les Cypriotes de leur île pour leur donner des établissemens dans les provinces qui lui restoient. Chypre, comme nous l'avons dit, étoit une de ces terres qui appartenoient en commun aux Grecs et aux Arabes, ou du moins dont on étoit convenu par le dernier traité de partager les tributs. Cette entreprise contraire à la foi publique fut aussi malheureuse qu'elle étoit follement con-

çue. Une multitude immense périt submergée dans le transport; une autre par les maladies qui attaquèrent cette foule d'hommes entassés; le reste regagna son île comme il put. Une nouvelle difficulté ou plutôt une insulte faite hors de propos au calife Abdul-Mélic aigrit encore les esprits. Dans le paiement du tribut dû par les Arabes, il refusa une nouvelle monnoie que le calife venoit de fabriquer. Il prétextoit apparemment d'un droit que s'arrogeoient les empereurs de fabriquer eux seuls de la monnoie d'or (nous en avons parlé quelque part); et rejetoit cette monnoie parce qu'elle ne portoit pas son effigie, espèce de respect et d'hommage que les empereurs regardoient comme dû à leur dignité. Le calife qui peut-être n'étoit point fâché de voir naître des mésintelligences, feignit pourtant de les craindre. Maître d'un État paisible par la ruine ou par la soumission de tous ses ennemis et sur-tout par la destruction et l'enlèvement des Mardaïtes, il ne demandoit, comme le soupçonnent du moins les historiens grecs, qu'un prétexte plausible pour faire la guerre. Il devinoit l'esprit confiant, impérieux de Justinien, et cherchoit, comme il étoit facile, à lui donner tous les torts de cette rupture. Abdul-Mélic sembloit donc désirer ardemment le maintien de la paix; il offroit de satisfaire Justinien. 691.

691. Il le supplia de ne pas troubler un repos si précieux et si chèrement payé du sang des deux peuples, de ne point refuser sa monnoie. Mais il eut à peine besoin de ces voies détournées. Justinien pensant que l'Arabe ne fléchissoit que par crainte, persista avec d'autant plus d'opiniâtreté dans ses demandes. Il crut qu'il alloit venger l'Empire, que le moment étoit venu de prendre un ton plus élevé et de commander. Il
692. envoya donc déclarer au calife qu'il ne pouvoit plus s'en tenir aux conditions de la paix et qu'il y renonçoit.

Des tribus esclavonnes transportées de-là l'Hellespont il avoit tiré trente mille combattans qui devoient compenser la perte des Mardaïtes. Justinien sortit de Constantinople, il débarqua sur la côte d'Asie. Il joignit aux Esclavons la cavalerie et les légions cantonnées dans les provinces d'Asie, se mit à leur tête et arriva sur la côte de Cilicie en face de Sébaste autrement Éleuse au-delà du promontoire Corycus. Les Sarrasins s'étoient portés à sa rencontre. Là ils firent ou feignirent de faire de nouvelles tentatives pour un accommodement. Mahomet leur chef pria l'empereur de ne point violer jusqu'au bout la paix jurée. Il étoit temps encore, disoit-il, d'arrêter le sang prêt à couler, de prévenir les malheurs qui naîtroient de cette rupture et dont on ne pouvoit

prévoir le terme. Car Dieu se rangeroit infailliblement du parti le plus juste, il combattroit contre les traîtres et se feroit lui-même vengeur d'un traité juré en son nom. Justinien ayant refusé de rien entendre, les Arabes suspendirent au haut d'une pique le traité scellé de sa main. Portant ainsi en guise d'étendard ce témoignage authentique de leur fidélité et du parjure de l'empereur, certains d'une victoire que Dieu leur devoit après qu'ils avoient intéressé en leur faveur sa vérité et sa justice et tourné sa vengeance contre leurs ennemis, animant leur fureur à la vue de ce signe qui flottoit sur leurs têtes pour attester la perfidie des Grecs, ils s'avancèrent au combat avec un courage inébranlable et une confiance fanatique. 692.

Toutefois l'engagement ne fut point d'abord à leur avantage. Les Arabes fléchissoient accablés à-la-fois par les forces romaines et barbares; lorsque Mahomet leur chef s'avisa, dit-on, de tenter la fidélité de Nébule chef des Esclavons auxiliaires, en lui envoyant un carquois plein d'or. La vue de ce métal fit un effet merveilleux sur l'esprit des Barbares. Nébule passa du côté des Arabes avec vingt mille des siens et se mit à charger les Grecs. Alors la fortune changea de face, les Grecs furent vaincus, mis en déroute. Justinien s'échappa, laissant ses troupes sous le fer des

692. Sarrasins. Il remonta la côte d'Asie en précipitant sa fuite. Il arriva près des quartiers où il avoit fixé les Esclavons. Furieux, le cœur plein de cette cruauté naturelle que le malheur ne fit plus qu'aigrir et porta à un point inconcevable, ce prince fit rassembler les femmes, les enfans des Esclavons et ce qui restoit de ces malheureuses peuplades transplantées hors de leur sol; il se vengea de la trahison de leurs proches en les faisant précipiter du haut du rocher de Leucate dans le golfe de Nicomédie.

693, 694. Les historiens remarquent que depuis cette victoire les Arabes encouragés par leurs succès et par la justice de leur cause firent à l'Empire une guerre beaucoup plus violente et plus acharnée. D'un autre côté Justinien irrité par son infortune redoubla de férocité. Ses gouverneurs le trahirent comme avoient fait les Esclavons. Symbatius patrice de l'Arménie mineure livra aux Arabes le pays qu'il gouvernoit. Les Esclavons impatiens de venger le meurtre de leurs femmes, de leurs enfans et de leurs amis, accompagnoient les Arabes dans leurs expéditions. Comme ils connoissoient très bien une contrée qu'ils avoient habitée, ils se mettoient à leur tête et leur servoient de guides. Mahomet à qui le pays étoit livré depuis la victoire de Sébaste, inonda les provinces qui reconnoissoient encore la domi-

nation grecque. Il les ravagea, en tira une quantité considérable de captifs. Les malheureux habitans des campagnes, enlevés comme de vils troupeaux, suivoient en gémissant les chaînes des ennemis du nom chrétien ; pleurant la ruine de leur patrie, de leurs familles, et maudissant le prince auteur de leurs maux. Tel fut le funeste résultat du parjure de Justinien et de la prudence de l'Arabe. Celui-ci en insultant le nom chrétien, en désolant les provinces et traînant captifs leurs habitans, avoit encore trouvé moyen de ranger de son côté la justice. *693, 694.*

En Italie, la monarchie lombarde affermie par les armes heureuses de Rotharis et de Grimoalde, s'étoit maintenue dans la prospérité sous le gouvernement de Pertharite. Le second règne de ce prince dura dix-sept ans. Dans la huitième année (en 680) il associa au trône son fils Cunibert, jeune homme qui avoit moins de prudence que de courage et de vertu. Pertharite mit à profit la paix acquise par les travaux de Grimoalde : son règne juste et pacifique ne fut troublé que vers la fin, par une révolte d'Alahis duc de Trente. Ce seigneur dont la vanité étoit enflée par une victoire qu'il avoit gagnée près de sa frontière sur un parti de Bavarois ses voisins, méprisa l'autorité des deux rois ; il affecta l'indépendance, se cantonna dans sa ville de Trente. Pertharite

Paul. Diac. v, 36.

vint mettre le siège devant la place. Mais le duc Alahis ayant fait une sortie, força le camp lombard, mit en fuite le roi et lui fit lever le siège. Toutefois il parvint à rentrer en grâce par le moyen de Cunibert qui avoit contracté avec lui une ancienne liaison d'amitié. Non seulement ce jeune prince détourna la colère du roi qui vouloit faire périr le duc comme un sujet dangereux et turbulent. Il obtint même de son père qu'il lui donnât le duché de Bresce peuplé d'un grand nombre de familles lombardes des plus nobles et des plus puissantes, et qui pouvoit avoir par là une grande influence dans les affaires de la monarchie. En vain le roi l'avertit qu'il ne faisoit que donner des armes à un ennemi; qu'Alahis tourneroit contre lui-même ses propres bienfaits, et qu'avec ce surcroît de forces il oseroit peut-être un jour aspirer à la couronne. Pertharite, prince pacifique et père tendre, ne put prévenir le danger qu'il avoit su prévoir.

Paul. Diac. Anastas. in Conon. et Serg.

Cunibert qui depuis dix ans étoit admis à partager le trône de son père, commença à régner seul après la mort de Pertharite arrivée en l'an 688, deux ans après que Justinien avoit succédé à son père Constantin. Tout promettoit alors le repos à l'Italie et à l'Église. Cunibert avoit hérité de Pertharite la douceur des mœurs et l'amour de la justice. Le jeune empereur, à l'exemple de

son père, avoit paru d'abord lui-même très favorable au saint siège. Il s'étoit montré attaché à la doctrine du sixième concile œcuménique dont il avoit promis de faire observer les actes dans l'Orient. Il les avoit fait souscrire de nouveau par les évêques, par le sénat, les magistrats et les officiers du palais. Il avoit donné encore une preuve de son affection et de sa considération pour l'Église romaine, en remettant les redevances en grains qui étoient dues annuellement au trésor public par les patrimoines du Bruttium et de la Lucanie; en ordonnant que les serfs qui cultivoient ces patrimoines ainsi que ceux de Sicile, et qui étoient détenus par les soldats pour garantie de cette dette, seroient élargis et rendus à leurs travaux. Il étoit donc à croire que la paix de Constantin Pogonat seroit durable, que la conduite de son successeur resserreroit les nœuds qui venoient de rejoindre l'Orient et l'Occident, l'Église et l'Empire, déjà prêts à se diviser et aigris par de longues injures. La suite démentit de si beaux commencemens. Justinien assembla à Constantinople, en l'an 691, un célèbre concile de l'Église d'Orient, que l'on nomme *in Trullo*, du nom du dôme du palais où il fut tenu, et dont les canons ont servi ensuite de règle universelle aux Grecs et à tous les chrétiens d'Orient. Ce concile permit aux prêtres et diacres mariés, les

Anastas. in Const. Sigon. II, p. 135.

Fleury, hist. eccl. XL, 50.

évêques exceptés, d'habiter avec leurs femmes s'ils avoient contracté ce lien avant leur ordination. Justinien le fit ratifier par surprise aux apocrisiaires de l'Église romaine, c'est-à-dire, aux députés que le saint siège entretenoit près des empereurs. Mais le pape Sergius jugeant que les canons de ce concile étoient contraires à l'ancienne discipline, refusa lui-même de le souscrire, le déclara invalide et sans autorité; il défendit qu'on en fît la lecture dans Rome, quoique l'empereur lui en eût adressé les actes. De là une nouvelle querelle entre l'empereur et le pape. Justinien mortellement offensé de ce refus, se montra bientôt autant ennemi du saint siège qu'il lui avoit d'abord paru dévoué. Il envoya dans Rome un officier nommé Sergius pour se saisir de deux conseillers du pape, Jean évêque de Porto et Boniface conseiller du saint siège. Cet officier les arrêta dans Rome et les transféra à Constantinople, apparemment comme les deux plus habiles et plus fidèles ministres du pontife. Justinien, par cette démarche violente, vouloit intimider le pape et lui annoncer ce qu'il avoit à craindre s'il s'obstinoit à défendre la pureté de la foi et de la discipline contre les caprices des empereurs qui, toujours occupés de querelles théologiques, tyrannisoient l'Église et ne faisoient qu'irriter cette vieille plaie et fournir des alimens aux sectes.

En effet Justinien attaqua bientôt la personne même du pape Sergius. N'espérant point le faire fléchir, non plus que son aïeul Constant n'avoit ébranlé le pape Martin, il résolut peu après, et dès l'année suivante, de le faire enlever, de l'amener à Constantinople. Il chargea de cette commission le protospathaire Zacharie. Il craignoit peut-être, s'il se servoit de l'exarque Jean Platyn, que l'arrivée de ce gouverneur dans Rome en un temps où les affaires étoient si fort brouillées et après la violence qui venoit de s'exercer sur les deux prélats, n'éveillât l'attention du peuple; ou même que l'armée de Ravenne ne fût peu disposée à servir sa vengeance contre un pape dont la sainteté étoit révérée de toute l'Italie. Toutefois il ne put empêcher que la présence de Zacharie dans Rome ne jetât l'alarme dans tous les esprits. Personne ne douta qu'on n'en voulût au pontife; l'on attendit avec inquiétude ce que produiroit l'arrivée inopinée de cet officier. Mais tandis que tout Rome trembloit pour Sergius, les milices répandues dans l'Exarchat, informées par les bruits qui circuloient, du danger que couroit le pontife, se mettoient en mouvement pour le délivrer; apparemment sans prendre d'ordres et contre le gré même de l'exarque. Exemple remarquable du crédit que les papes avoient acquis déjà dans l'Italie et du mécontentement (693.)

qui régnoit dans cette province à qui la personne de ses pontifes alloit devenir plus chère et plus sacrée que celle des empereurs. De l'Exarchat, de Ravenne, de la Pentapole, et des châteaux voisins de Rome, les troupes se mirent en marche sur cette capitale pour protéger le pape Sergius. Car dans ces derniers temps, il paroît que les milices des villes n'étoient pas devenues moins indépendantes ni moins indociles que le reste de l'Italie. La garnison de Rome se mêloit même aux élections des papes et formoit un tiers parti avec le peuple et le clergé. Les soldats annoncent qu'ils ne permettront point que le pontife quitte Rome. A la nouvelle de leur approche, le protospathaire redoutant leur fureur prie le pape de faire fermer les portes. Mais c'étoit une entreprise hasardeuse de refuser l'entrée de Rome à cette soldatesque nombreuse et mutinée qui déjà presque étoit sous les murs. Zacharie tout tremblant vient chercher un asile dans l'appartement du pontife; il se jette à ses pieds, il le supplie de le sauver, de ne point le livrer à la merci de la licence militaire. L'armée entra par la porte d'Ostie dans une attitude ennemie; elle s'avança jusqu'au palais de Latran, impatiente de voir le pontife et de s'assurer de son sort. Car le bruit couroit parmi eux qu'on l'avoit enlevé la nuit et fait embarquer pour Cons-

tantinople. Les soldats se répandent autour du palais. Les portes en étoient fermées. Ils menacent de les briser et d'entrer de force si on ne les ouvre à l'instant. Zacharie étoit aux pieds du pontife qui le rassuroit et l'exhortoit à reprendre courage. Consterné et plus mort que vif en entendant la rumeur et les menaces des soldats, il se cacha sous le lit de Sergius. Cependant le pape fit ouvrir les portes du palais, il alla lui-même se présenter au peuple et aux soldats. Il les remercia affectueusement de l'attachement qu'ils lui montroient et de ce qu'ils avoient pris les armes avec tant de zèle pour sa défense. Mais en même temps il les engagea à calmer leur crainte et leur colère, et parvint par l'autorité de son sacerdoce à arrêter la sédition. Toutefois la soldatesque refusa de quitter le palais de Latran avant que l'officier de l'empereur en fût sorti. Quoique les esprits fussent un peu apaisés, ces milices continuèrent à assiéger le palais jusqu'à ce qu'elles en eussent vu sortir Zacharie. Elles le chassèrent de la ville en le chargeant d'injures et de malédictions. Puis elles reprirent la route de leurs garnisons.

Depuis ce temps les milices d'Italie se regardèrent comme chargées du soin de veiller sur les pontifes. Elles eurent sans cesse les yeux ouverts sur tout envoyé de Constantinople comme sur un

Anastas. in Joann. VI.

ennemi qui menaçoit la sûreté d'une personne sacrée dont la garde leur étoit confiée non moins que celle des villes d'Italie. D'où suivit un état habituel de jalousie, d'inquiétude et de méfiance contre tout ce qui venoit des empereurs; et au contraire un vif attachement pour les pontifes dont elles avoient une fois embrassé la défense avec plus de dévouement à leur personne que de respect pour celle du prince, et en levant presque l'étendard contre lui. Et pour le dire ici par avance, on vit quelque temps après les mêmes mouvemens se renouveler à l'arrivée de l'exarque Théophylacte envoyé pour successeur à Jean Platyn par l'empereur Tibère Apsimare. Cet officier partant de la Sicile pour venir prendre possession de son gouvernement, au lieu de se rendre droit à Ravenne suivant l'usage de ses prédécesseurs, descendit vers l'an 702 à Rome, d'où il vouloit prendre par terre le chemin de Ravenne. Le pape Jean VI venoit de succéder à saint Sergius. A l'arrivée de l'exarque, le bruit se répandit qu'il venoit surprendre le nouveau pontife. Presque aussitôt les milices prirent tumultuairement les armes et marchèrent sur Rome de tous les points de l'Italie. Il fallut que le pape reçût lui-même sous sa protection le lieutenant de l'empereur contre les troupes dont il venoit prendre la conduite. Il fit fermer les portes

de la ville, de peur que cette soldatesque furieuse n'y commît des désordres et ne se portât à quelque violence contre l'exarque. Il envoya son clergé au camp des mutins pour les rassurer sur les desseins du gouverneur, les engager à mettre bas les armes et à regagner leurs cantonnemens. Les soldats voyant qu'on n'en vouloit point à leur pontife, rentrèrent d'eux-mêmes dans le devoir, et Théophylacte reprit tranquillement le chemin de Ravenne.

Tandis que ces troubles éclatoient dans Rome et dans l'Exarchat, Cunibert, dès les premières années de son règne, avoit éprouvé la trahison d'un seigneur ambitieux qu'il avoit protégé autrefois contre le juste courroux de son père. Il s'étoit vu forcé de se mettre à l'abri par la fuite et de justifier ainsi les craintes et les présages de Pertharite. Alahis, devenu duc de Bresce, comblé de tant de bienfaits du roi, forma dans son nouveau duché un parti puissant à la tête duquel étoient deux frères, Aldon et Grauson, qui jouissoient d'un grand crédit chez les Lombards. Il saisit le moment où Cunibert, prince facile et confiant, s'étoit par hasard éloigné de Pavie. Il se jeta tout d'un coup dans la ville royale à la tête d'une troupe de conjurés et de soldats, s'empara du palais, dissipa les gardes. Il se trouva maître à-la-fois de la capitale et des forces de la

Paul. Diac. v, 38 et seq.

monarchie. Les esprits étant effrayés par la rapidité de l'exécution, il profita de cette surprise et se fit saluer roi. Le complot fut si habilement ourdi, que Cunibert voyant son royaume envahi d'un seul coup de main, n'eut dans le moment d'autre parti que la fuite. Il alla se réfugier avec quelques amis au milieu du lac de Côme, se fortifia dans l'île de Comacine l'une des meilleures forteresses du royaume, dont il fit une place d'armes à tout événement.

Cependant Alahis maître du royaume, commence à faire sentir sa tyrannie. Il recherche et poursuit les amis de Cunibert, principalement les clercs contre lesquels il nourrissoit une grande aversion. Il se rend redoutable à ceux même qui l'ont aidé dans son usurpation. Dès qu'il eut recueilli le fruit de leur complot, il les regarda comme inutiles ou dangereux et médita leur perte. Aldon et Grauson, ces deux seigneurs Lombards dont la faction l'avoit élevé sur le trône, voyant que pour tout fruit de ce service ils couroient risque d'être immolés à la jalousie et à l'avarice de l'usurpateur, résolurent de détruire leur ouvrage, de rappeler Cunibert avant qu'Alahis eût eu le temps de tourner contre eux le pouvoir qu'ils lui avoient remis. Tandis qu'Alahis trompé par leurs flatteries passoit le temps à la

chasse dans une forêt à quelque distance de Pavie, Aldon et son frère sortent de la ville et se rendent au lac de Côme. Ils se jettent dans une barque et demandent à parler au roi Cunibert. ils tombent à ses pieds, confessent leur crime et promettent, s'il veut leur faire grâce, de le ramener dans son palais. Le roi et les conjurés se font des sermens mutuels; on prend jour pour l'exécution. On convient qu'au moment fixé, Cunibert avec les compagnons de sa fuite, sortira de l'île de Comacine et se trouvera aux portes de Pavie. Tout étant arrêté, les conjurés retournent à la ville. Quelques jours après, tandis qu'Alahis prenoit son divertissement favori, Cunibert arrive aux portes de Pavie. Il y est reçu par les deux frères et par les autres conjurés, il est ramené en triomphe dans sa capitale. Le peuple accourt avec des cris de joie. Les clercs sur-tout qui n'avoient que des rigueurs à attendre d'un tyran arien, font éclater leur alégresse. Ses anciens amis le reçoivent à bras ouverts, et Cunibert chassé de son palais s'y voit rentré au bout de quelques mois, par une révolution semblable à celle qui l'en avoit exilé, sans verser de sang et même sans tumulte. Alahis apprend cette nouvelle dans la forêt. Il éclate en menaces, mais il n'est point abattu. Il s'échappe, il se retire vers

le duché de Trente et le pays voisin où il avoit commandé, et où il lui restoit encore un puissant parti.

Alahis furieux traverse Plaisance, repasse le Pô et va de ville en ville rallier ses amis et ses partisans. Sur son passage il engage les cités dans sa faction, les unes par caresses et par artifice, les autres par menaces et par violence. Les habitans de Vicence sortent de leurs murs et veulent l'arrêter; mais il les dissipe, entre de force dans la place et s'y fait reconnoître. Il fait de même à Trévise. Il rencontra vers le pont de la Livenza les troupes du duché de Frioul qui marchoient au secours de Cunibert, et les enleva, dit-on, à son rival par un stratagême singulier. Il se tint posté au passage du pont dans un bois que traversoit la rivière. A mesure que les soldats défiloient, il les forçoit de lui prêter serment de fidélité, sans leur permettre de retourner sur leurs pas, de peur qu'ils n'avertissent leurs compagnons. Il engagea toute l'armée du Frioul par ce serment qu'aucun n'osa rompre. S'étant fait suivre ainsi d'une nombreuse milice dans tout le pays de delà le Pô, il revint chercher Cunibert et disputer le trône à main armée. Il campa sur l'Adda à peu de distance de Côme dans la campagne de Cornà.

Cunibert de son côté rassembloit des troupes.

Il vint à la rencontre d'Alahis et se trouva en sa présence dans la même plaine. Voulant épargner le sang des peuples, se confiant plus en sa valeur et en sa force prodigieuse qu'au sort des armes, il offrit à Alahis de terminer la querelle par un combat singulier. Mais celui-ci qui connoissoit les avantages de son concurrent dans une pareille lutte, refusa cette condition. On livra donc deux sanglantes batailles dans cette plaine où les principales forces des Lombards étoient réunies pour disputer de la souveraineté. On combattit avec tout l'acharnement qu'inspiroit une cause pareille. Alahis eut l'avantage de la première journée, il fit plier les troupes royales. Mais Cunibert ayant relevé leur courage, engagea une seconde action. La retraite des Lombards du Frioul la décida en faveur du roi légitime. Ces guerriers qui avoient suivi à regret la faction d'Alahis, ne pouvant servir son rival parce qu'ils étoient liés par serment à l'usurpateur, prirent la résolution de rester neutres. Tandis que l'on étoit aux mains, ils regagnèrent leurs foyers. Leur retraite n'ôta rien à l'animosité des partis. Enfin la mort d'Alahis entraîna la déroute du sien. Il fut tué en combattant. Ses soldats voyant tomber leur chef, se débandèrent. On les poursuivit et l'on en fit un grand massacre. Ce qui échappa au fer fut précipité dans les eaux de l'Adda. On coupa la

tête et les jarrets au cadavre d'Alahis, on laissa le tronc sans sépulture sur le champ de bataille. Cunibert y fit élever dans la suite un monastère en l'honneur de saint Georges. Il revint triompher dans sa capitale de Pavie où il fit aimer sa justice et l'intégrité de son gouvernement. Ce prince joignit à une grande valeur une bonté et une douceur de mœurs qui le rendoient aimable à ses sujets. On porte la révolte d'Alahis et la
(692.) victoire de Cunibert à l'an 692, cinquième de son règne, qui fut de douze ans depuis la mort de son père.

A l'autre extrémité de l'Italie, les Lombards avoient fait de grands progrès sur les Grecs. Ce fut sur-tout durant le règne de Pertharite que Romualde, duc de Bénévent et fils du roi Grimoalde, poussa, comme nous l'avons vu plus haut, ses conquêtes dans la partie inférieure de l'Italie, attaqua et prit de force Tarente, Bari, Brindes et l'ancienne Calabre ou Terre d'Otrante. Les Lombards sous le règne de Cunibert fils de Pertharite, se trouvèrent maîtres de toute l'Italie, si l'on en excepte les côtes maritimes du royaume de Naples vers la mer inférieure, et celles de la Vénétie qui échappèrent par leur position; le duché de Rome; l'Istrie; enfin l'Exarchat, c'est-à-dire Ravenne et ses dépendances, autrement la Décapole, comprenant

outre Ravenne, Classe et Césarée qui touchoient à cette métropole, les villes de Cervia, Césène, Imola, Forlimpopoli, Forli, Bologne et Faïence; la Pentapole, partie de l'ancien Picénum, voisine de l'Exarchat, qui renfermoit les villes de Rimini, Pésaro, Fano, Ancone, et Humana aujourd'hui détruite. Ces deux dernières provinces étoient celles où l'exarque résidoit et où il dominoit de plus près, quoique tout le pays qui reconnoissoit l'autorité impériale fût également soumis à son administration. Romualde ayant gouverné seize ans les Lombards Bénéventins et étant mort en l'an 679, avoit laissé le duché accru de toutes ses conquêtes, à son fils Grimoalde II qui en avoit régné trois. Celui-ci avoit eu pour successeur son frère Gisulfe.

Paul. Diac. VI, 2.

Giannon. IV, 11.

Ce fut alors que la monarchie lombarde atteignit son plus haut point de splendeur. Ainsi dans la Germanie et dans les Gaules se fortifioit l'autorité de Pepin, lorsque le jeune Clovis fils de Thierri III, mourut en l'an 695, après quatre années de règne, avant d'avoir atteint à l'adolescence; prince dont le nom, ainsi que celui de la plupart des rois qui vont suivre, ne sert qu'à fournir une époque à la chronologie et à marquer la suite de nos annales. Pepin lui donna pour successeur son frère Childebert, troisième du nom. Il confia à Drogon l'aîné de ses fils,

695.

695. le gouvernement de la Champagne : il le destinoit sans doute à hériter de sa puissance en Austrasie. Et Norbert étant mort la même année (c'est ce même seigneur auquel il avoit remis le commandement ou plutôt la lieutenance du palais de Neustrie après la chute de Berthaire, afin d'y représenter et d'y maintenir sa propre grandeur), Pepin mit à sa place Grimoalde son second fils, jeune seigneur dont nos annales ont célébré la bonté, la douceur, la piété; digne de seconder le père dans ses desseins, de faire chérir l'autorité du palais long-temps odieuse et déshonorée par les excès des ministres. Les historiens donnent à Grimoalde le titre de maire, et en effet il en exerça l'emploi en Neustrie toujours sous la dépendance de son père. Toutefois Pepin est désigné sous ce même titre de maire du palais dans les diplomes qui nous sont restés de Childebert III. Lui seul peut-être avoit droit de le porter comme ministre suprême, investi de la toute-puissance du roi dont il manioit le sceptre et l'épée ; et les historiens en donnant ce titre à Grimoalde ou même à Norbert, ont plutôt considéré les fonctions qu'ils exerçoient que l'autorité dont ils n'étoient que les lieutenans sous Pepin. Quant à celui-ci, il se tenoit en Austrasie. Il y trouvoit ses anciens compagnons d'armes, ses domaines, le nom de ses pères, le siége de

Mabillon. de re diplom. p. 479.

son crédit. De là il avoit les yeux ouverts sur la Germanie, où il pouvoit passer à son gré et à toute heure pour soumettre ou contenir les rebelles. Ce chef du parti austrasien voyoit maintenant ses droits assurés dans les Gaules par deux fils qui lui servoient de lieutenans et de premiers ministres. Il avoit imposé même à l'envie, sa gloire éclipsoit tout, la prérogative royale étoit trop peu de chose pour qu'il parût lui faire insulte. Dans sa maison résidoient toute la force et l'honneur de la nation; on n'apercevoit au fond du palais que la foiblesse et l'enfance succédant à l'imbécillité et à la mollesse. Rien ne pouvoit désormais ébranler la puissance de Pepin. 695.

Radbode duc des Frisons ne craignit point pourtant d'affronter encore la fortune du maire. Ce prince ne supportoit qu'avec impatience le joug qu'on lui avoit imposé. Quoique, cinq ans auparavant, il eût été battu complètement et assujetti au tribut, il nourrissoit l'espoir de se venger. Ce fut apparemment le refus de ce tribut qui ralluma la guerre. Radbode, loin de se soumettre aux lois de Pepin, osoit faire des incursions sur la frontière austrasienne. Pepin l'alla chercher de nouveau à la tête d'une armée. Radbode aussi peu intimidé que la première fois, marcha à sa rencontre. Ils se joignirent près du château de Dorestad, aujourd'hui Duersteden

Fredeg. cont. 102. Annal. Met.

dans le duché de Gueldres, sur la frontière de la
695. Frise citérieure nouvellement occupée. La mêlée fut vive et sanglante, comme elle devoit l'être entre deux ennemis dont l'un combattoit pour la domination; l'autre pour la liberté. L'événement du combat fut le même. L'armée des Frisons fut taillée en pièces. Leur duc s'échappa par la fuite, Pepin resta maître du champ de bataille. Mais comme la composition irrégulière des milices françoises, le défaut de vivres, l'indiscipline et l'impatience des soldats ne permettoient pas de tenir la campagne ni même de rester campé plus d'une année dans un pays étranger où tout devenoit obstacle, il étoit bien difficile de soumettre un ennemi courageux, patient, qui aimoit mieux se battre ou fuir que de céder. On ravageoit donc le territoire, on revenoit sur ses pas dans plusieurs campagnes. Ce n'étoit d'ordinaire qu'après plus d'une sanglante défaite que le vaincu, s'il avoit la fierté d'un peuple indépendant et barbare, pouvoit être contraint à recevoir le joug. Car souvent l'épuisement du pays forçoit le vainqueur d'abandonner le théâtre de ses exploits. Pepin dans cette expédition reprit la Frise citérieure. Il ramena ses troupes chargées de butin. Mais Radbode vaincu resta maître de la Frise ultérieure d'où ces peuples s'étoient répandus dans le pays voisin de tout temps sou-

Mabillon. observ. in vit. S. Willebrord. n°. 7.

mis à l'Austrasie. Dès qu'il ne vit plus l'ennemi, il s'occupa de réparer ses pertes pour se mettre en état de soutenir une nouvelle lutte. 695.

Pepin de son côté suivit obstinément le dessein qu'il s'étoit proposé, de rendre à la monarchie françoise ses tributaires. Les Frisons défaits et la Frise citérieure réduite, il tourna ses armes contre les Suèves ou Alemans. Ceux-ci presque entièrement abattus autrefois par le grand Clovis, avoient long-temps paru fidèles à un joug qui ne leur avoit été imposé que par la ruine de leur nation. Mais dans ces derniers temps, leur duc Godefroi, homme d'un grand courage, voyant l'autorité des rois Mérovingiens anéantie, avoit le premier refusé ouvertement l'obéissance aux maires usurpateurs des droits du palais. Ce prince étoit dans la Germanie comme le chef des révoltés et l'auteur d'une ligue conclue contre l'Austrasie. La valeur qu'il avoit inspirée à sa nation la maintint en liberté durant quelques années. Mais depuis la mort de Godefroi qui arriva la première année de la guerre (en 709), les rebelles de Germanie, privés du chef de leur confédération, retombèrent successivement, du vivant de Pepin ou après lui, sous l'autorité du palais. Pepin délivré de cet ennemi redoutable, fit deux campagnes consécutives dans le pays des Alemans; il battit leur duc Vilaire successeur de Godefroi, et ne put

696-710.

Erchanbert. fragm. apud Bouquet, t. II, p. 690.

(709, 710.)

Annal. Met. Annal. Petav. Tilian. Nazar.

696-710. encore les réduire. Il porta chez eux le ravage et l'incendie, fit un riche butin, enleva un grand nombre de prisonniers, et retourna dans ses foyers laissant les tribus germaniques plus irritées que vaincues, et toujours prêtes à reprendre les armes lors même qu'elles ne pouvoient plus soutenir la guerre. Les deux premières campagnes contre les Alemans se prolongèrent jusqu'en 710. C'étoit près de vingt ans écoulés depuis la mort du roi Thierri. L'intérieur de l'empire jouissoit du repos. Les armes des Francs étoient dirigées plus heureusement contre leurs anciens ennemis ou leurs sujets révoltés que contre eux-mêmes et leurs princes. Je place ici sous un seul point de vue les travaux guerriers de Pepin. Ces expéditions aussi multipliées que stériles et rapportées avec l'aride brièveté des annales de ce siècle, ne présentent aucun événement digne de remarque. Mais elles serviront à compléter le tableau du gouvernement de ce maire, fondateur de la race Carlovingienne. En même temps elles nous feront connoître l'état de l'empire françois qui, par un concours singulier de circonstances, reprenoit vigueur à mesure que l'autorité royale s'écrouloit, parce que cette autorité sembloit se confondre alors dans un autre pouvoir plus fort, mieux réglé et déposé en des mains plus habiles.

Deux ans auparavant une perte domestique avoit affligé la famille de Pepin. Drogon son fils aîné auquel il avoit confié le gouvernement de la Champagne, mourut en l'an 708 d'une fièvre violente. Pepin lui avoit donné pour épouse Austrude fille du maire Varadon et veuve de Berthaire. Toujours attentif à accroître ou à étayer sa grandeur, Pepin vouloit apparemment par cette union rallier autour de lui les seigneurs de Neustrie qui avoient suivi l'autorité des derniers maires, avec les amis d'Ansflède, cette veuve ambitieuse de Varadon, et les débris de la faction de Berthaire. Drogon laissoit de sa femme deux fils, Arnold et Hugues. Celui-ci élevé par les soins d'Ansflède son aïeule, instruit dans les lettres et dans la Religion, se dévoua dans la suite au ministère des autels. Mais comme tout ce qui tenoit à la maison de Pepin devoit en partager la splendeur, il fut lui-même un des plus grands personnages de l'État. La faveur des successeurs de Pepin et principalement de Charles le plus puissant de ses fils, le porta aux premières dignités de l'Église. Bien qu'il se fît remarquer dans les Gaules entre les principaux seigneurs, non moins par sa doctrine et sa piété que par sa haute naissance, il ne craignit pas d'occuper à-la-fois les trois sièges épiscopaux de Paris, de Rouen, de Bayeux, et les abbayes de Fontenelle et de

696-710.
Fredeg. cont. 102.
Annal. Met.

Chron. Fontanell.

696-710. Jumiége. Exemple remarquable et peu édifiant d'une dispensation des bénéfices ecclésiastiques faite au gré de la faveur des Cours et de la puissance des Grands, et au mépris des canons. Drogon fut inhumé dans la basilique érigée près de Metz en l'honneur de saint Arnoul, évêque de cette ville et son bisaïeul. Son frère Grimoalde, déjà maire de Neustrie, succéda à son gouvernement de la Champagne et à ses espérances, toujours de l'aveu et sous l'autorité de Pepin. Celui-ci continua à tenir son siége dans l'Austrasie, à veiller sur toutes les parties de l'empire, et en même temps à en garder la frontière, à dompter les rebelles de delà le Rhin.

711. Fredeg. cont. 104. Gest. Reg. Franc. 50. Annal. Met.

Le roi Childebert suivit le fils de Pepin trois ans après, en 711, dans l'année qui succéda à la seconde expédition contre les Suèves. Il en avoit régné seize. Les historiens parlent avec éloge de sa piété, de son amour pour la justice; ils lui ont même donné le surnom de juste. Mais ces bonnes qualités n'empêchèrent pas que ce jeune prince, captif comme son frère dans le palais, ne s'éteignît dans la même obscurité, à la fleur de l'âge. Il fut inhumé dans la basilique de Saint-Etienne, à Choisy-sur-Oise, métairie royale dans le Soissonnois. Childebert III laissoit un fils nommé Dagobert qui recueillit son héritage. Dagobert, troisième du nom, parvint au

trône, enfant comme l'avoit été son père; il fut de même reconnu par Pepin, proclamé à la vue des peuples comme celui dans qui les François devoient révérer la source de l'autorité publique, et qui alloit à son tour prêter son nom et son titre à la toute-puissance du maire. 711.

Ce chef habile qui ne cessoit d'agrandir sa maison ou d'en fortifier les appuis, après avoir rallié à son fils aîné les restes de la faction neustrienne par le mariage de la fille de Varadon, venoit d'unir Grimoalde son second fils, qui gouvernoit le palais de Neustrie, à Theudesinde fille de Radbode duc des Frisons. Il avoit dès-lors apparemment conclu la paix avec ce prince, en lui faisant reconnoître la suzeraineté du palais d'Austrasie. Ainsi la maison de Pepin, et par sa puissance et par ses alliances, s'élevoit du milieu des François; elle commençoit à former une race séparée pour ainsi dire du reste de la nation, qui suivoit immédiatement la race royale et dominoit sur toutes les autres. La même année, Pepin fit repasser ses troupes dans la Germanie pour attaquer Vilaire duc des Alemans. Mais il ne marcha point cette fois à leur tête. Cette expédition fut confiée à Valaric un de ses capitaines. Ce fut l'évêque Anépos qui commanda la suivante et termina la guerre. C'est le premier exemple que je trouve dans notre histoire, exem-

Annal. Petav. et Tilian. Annal. Met. Adon. chron. Brev. chron. S. Dionys.

712.

ple trop commun par la suite, de prélats qui
712. oubliérent à ce point la sainteté de leur ministère et les canons de l'Église. Tant les progrès de l'ignorance et la ruine de toute bonne discipline avoient déjà gagné profondément ce premier corps de l'État. A la vérité l'on avoit vu des prélats turbulens tels que Sagittaire et les complices du maire Garnier, se jeter d'eux-mêmes au milieu des factions et des discordes civiles. Mais ici c'est un évêque qui commande une armée régulière confiée à ses soins par le chef du gouvernement, qui paroît à la tête des François comme un capitaine investi de la force publique; et c'est à ce point de barbarie que les mœurs générales avoient été entraînées par cette confusion des droits ecclésiastiques et civils dont nous avons rendu compte. Du reste l'évêque Anépos (nous ignorons à quel siège il appartenoit) conduisit l'armée des François avec plus d'habileté et de bonheur que n'en sembloit promettre son caractère. Il passa le Rhin, pénétra chez les Alemans, désola leur pays et les réduisit enfin à demander grâce. Ces peuples long-temps obstinés dans leur révolte, furent forcés après les désastres de quatre campagnes consécutives, à reprendre le joug qu'ils avoient secoué. Nous verrons les successeurs de Pepin poursuivre ses desseins sur la

Germanie, dompter et pacifier les Barbares, leur porter le bienfait des lois et de la Religion. 712.

La soumission des Suèves fut le dernier exploit de Pepin. Ce grand homme, victorieux de toutes parts, voyant ses voisins réduits, les factions assoupies, l'empire tranquille et réuni sous sa seule autorité, voulut donner du repos à ses soldats. Dans l'année qui suivit, disent nos annalistes qui expriment à leur ordinaire en un seul mot, avec leur précision sèche et stérile, les mouvemens uniformes des armées comme les révolutions les plus importantes de l'État, Pepin ne mit nulle part les troupes en campagne. Car dans tout l'espace qui précéda, il ne s'étoit passé presque aucune année qu'il ne les menât à une nouvelle expédition. Il s'arrêta donc en l'an 713, et s'occupa uniquement de faire fleurir l'intérieur du royaume, de réparer les désordres que la guerre entraîne toujours avec elle, de maintenir la paix à l'extérieur, peut-être fatigué de vaincre, rassasié de ses succès et de sa fortune. 713. Annal. Met

Elle ne le mit point pourtant à l'abri des disgraces domestiques. Pepin vit tomber sous ses yeux les appuis de sa maison. Déjà privé de Drogon, il eut à regretter le second des fils de Plectrude, jeune seigneur que la bonté, la noblesse de son ame rendoient digne de son éléva- 714. Fredeg. cont. 104. Gest. Reg. Franc. 50. Annal. Met. Adon. chron.

tion. Grimoalde trouva toutefois des ennemis. Il
714. périt victime d'une conspiration formée contre ses jours; comme si la jalousie des hommes qui s'attache toujours à la grandeur, n'ayant pu jusque-là blesser Pepin et respectant encore son grand nom, l'attaquât dans sa postérité. Pepin étoit tombé malade à sa métairie de Jopil, située sur la rive droite de la Meuse en face de Liège, un peu au-dessus de la métairie royale d'Héristal. C'étoit là qu'il avoit coutume de résider: on lui a même donné le surnom de ce dernier château pour le distinguer des deux autres héros de sa famille qui portèrent le nom de Pepin. Grimoalde apprenant la maladie de son père, quitta le palais de Neustrie pour aller lui rendre ses soins. En arrivant sur la rive gauche de la Meuse, il s'arrêta à Liège pour faire sa prière dans l'église que l'on y avoit élevée en l'honneur de saint Lambert, sur le lieu où ce prélat avoit été mis à mort par le frère d'Alpaïde concubine de Pepin, mère de Charles et de Childebrand. En effet le saint évêque, après sept ans d'exil passés à l'ombre d'un monastère, avoit été rétabli sur le siège de Maestricht par Pepin, l'année même de la mort d'Ébroïn qui l'en avoit dépossédé pour y placer Pharamond une de ses créatures. Lambert se dévoua tout entier à la conduite de son troupeau et à la conversion des Barbares de la

Vit. S. Landeb. inter act. SS. Bened. sec. 3.

Toxandrie qui habitoient son diocèse. Mais en même temps le prélat admis dans la faveur que Pepin accordoit au mérite et à la vertu, ne craignit point d'élever la voix près de son bienfaiteur pour lui reprocher le commerce scandaleux dans lequel il vivoit; soit que Pepin eût répudié sa femme Plectrude pour épouser Alpaïde, soit que suivant un usage commun en ce siècle, il partageât publiquement son lit entre l'épouse et la concubine. Le sage Pepin, loin de savoir mauvais gré à l'évêque de sa liberté apostolique, avoit rompu, dit-on, cette union adultère, et renvoyé dans un monastère la mère de Charles. Mais le comte Dodon, frère d'Alpaïde, résolut de venger l'injure de sa sœur. Dodon prit avec lui une poignée de soldats et entoura la métairie de Liège où se trouvoit alors saint Lambert. Un de ces misérables excité au meurtre par le comte, monta sur le toit de la maison, aperçut le prélat occupé à l'oraison, et le perça de son javelot. Telle avoit été la fin de saint Lambert, sept ans auparavant. L'église de Liège élevée en son honneur devint par la suite le siège du diocèse de Tongres, et Liège qui n'étoit encore qu'un simple village ou une métairie, s'accrut et devint une cité importante.

714.

Tandis que Grimoalde, à la vue de la métairie de Jopil où son père languissoit, étoit prosterné en prières dans la basilique de Liège, sur le lieu

714. même où le prélat avoit versé son sang, un Frison nommé Rangaire s'approcha et lui plongea son épée dans le flanc. Grimoalde tomba mort
Annal. Met. sur le sol de l'église. L'assassin n'avoit voulu peut-être que venger sa patrie humiliée par Pepin. Mais d'autres ennemis de la maison du maire avoient dirigé le coup.

Pepin luttoit sur son lit contre le mal, tandis qu'à ses yeux pour ainsi dire, et sur l'autre rive du fleuve, un fils digne de lui, qui faisoit le soutien de sa maison, étoit égorgé aux pieds des autels au moment où il offroit des vœux pour les jours de son père. Ce malheureux père, quoique frappé du même coup, parvint pourtant à recouvrer la santé. Dès qu'il commença à reprendre des forces, il soulagea sa douleur en s'occupant de sa vengeance. Il fit rechercher les auteurs du meurtre de Grimoalde et les livra au supplice. Il voulut donner ensuite un successeur à son fils dans le palais de Neustrie. C'est ici peut-être ce qui dénote le mieux à quel point de grandeur il étoit parvenu, et combien il avoit accoutumé les François à respecter ses volontés. Grimoalde laissoit un fils nommé Théodoalde, né d'une concubine avant son mariage avec Theudesinde fille du duc Radbode. Ce fut cet enfant que Pepin destina à succéder à son père dans la charge de maire du palais. Les François, quoiqu'ils sem-

blassent habitués d'avance à ne rien trouver d'é- 724.
trange par les accroissemens successifs de l'autorité des ministres, virent avec étonnement, peut-être avec une indignation impuissante, un maire enfant ministre d'un roi enfant. On jugera en effet que c'étoit là jusqu'à présent la plus audacieuse tentative de l'ambition des maires, pour peu que l'on considère les mœurs nationales, l'état du gouvernement, et à quelle source ces officiers du palais avoient puisé leur autorité. C'étoit dans l'exercice même du pouvoir qui leur étoit dévolu à défaut du maître, et lorsque la foiblesse de l'âge, l'indolence du naturel, l'imbécillité de l'esprit en rendoit celui-ci incapable. Ainsi par un renversement de principes, une contradiction d'idées qui ne peut appartenir qu'au pouvoir arbitraire, celui qui devoit manier une autorité dont le droit résidoit ailleurs, en étoit aussi incapable que celui dont l'autorité devoit être suppléée. Ce n'étoit pas assez que ce pouvoir des ministres fût devenu héréditaire dans une seule maison; leur dignité, la plus éminente de l'État, n'étoit plus comme la majesté royale, qu'un jeu, qu'un titre spécieux sous la main de Pepin qui disposoit de tout. Les François à qui l'on donnoit un tel chef furent humiliés par la foiblesse du ministre plus qu'ils ne l'avoient été par l'abaissement du monarque. En cela il sem-

714. ble que Pepin manqua à sa sagesse accoutumée. Il oublia cette maxime qu'il avoit toujours si fidèlement pratiquée, qu'il faut manier l'autorité sans trop la faire sentir, et qu'elle commence à nuire à celui qui l'exerce du moment où elle humilie les sujets. Pepin, par ce mépris imprudent, révéla lui-même aux peuples le secret de sa domination qu'ils n'avoient peut-être point encore aperçue sous le voile de sa modération. Cependant les Grands habitués à un long respect, reconnurent d'abord sans opposition le fils de Grimoalde. Cet enfant fut institué maire de Neustrie, à Liège, si l'on en croit la chronique d'Adon, dans une assemblée que son aïeul y convoqua en l'an 714. C'étoit encore une infraction à l'antique usage, d'après lequel les maires ainsi que les rois avoient toujours été proclamés dans le royaume où leur dignité devoit être exercée, et par les Leudes du pays dont ils devenoient les chefs.

Ce fut là le plus violent effort de la puissance de Pepin, mais aussi le dernier. Ce grand homme accablé de gloire, de soins et de travaux, éprouva une rechute peu après sa maladie. Il y succomba l'année même de la mort de son fils, au mois de décembre de l'an 714. Il avoit occupé la magistrature suprême dans les Gaules pendant vingt-sept ans écoulés depuis la bataille de Testry qui lui livra Thierri et la Neustrie. Il s'en étoit

écoulé environ trente-quatre depuis qu'il avoit pris les rênes de l'Austrasie de concert avec le duc Martin après la mort de Vulfoalde. Il est inutile de rien ajouter à l'éloge d'un homme si grand, si habile, si supérieur à la politique et aux lumières de son siècle, qui se montra si propre à donner une nouvelle vigueur au gouvernement épuisé, et à fonder une maison puissante dans l'État. Aussi nos annalistes frappés de cette autorité supérieure, de cette vaste intelligence qui régissoit tout l'empire des Francs, lui donnent d'avance, ainsi qu'à ses fils, le nom de prince. Nous avons vu qu'à ses grandes qualités militaires et civiles, Pepin joignit le zèle de la religion. Il se fit le protecteur de l'Église troublée par les fureurs d'Ébroïn et de ses successeurs; il y rétablit le même ordre que dans l'État; il favorisa les prédications des missionnaires. Sous son administration, la religion chrétienne s'étendit dans la Bavière comme dans la Frise. Quoiqu'elle eût déjà pénétré dans cette première province, qu'elle y comptât même un grand nombre de prosélytes, saint Rupert, évêque de Vorms, que l'on dit issu du sang des rois François, l'alla prêcher à la Cour de Théodon duc des Bavarois, dans le même temps que saint Villebrod instruisoit celle de Radbode et la nation des Frisons. Il sema l'Évangile le long du cours du

714.

Vit. S. Rudbert. inter act. SS. Bened. sec. 3.

Danube jusqu'aux confins de la Pannonie, fonda
714. dans la Bavière l'église de Saltzbourg avec un monastère dans le même lieu. Ainsi la Germanie s'éclairoit chaque jour, la Foi fructifioit dans ses forêts par le zèle des évêques voisins et par la protection de nos princes. A l'exemple des Grands et des rois, et suivant la coutume pieuse de ce siècle, Pepin fit diverses fondations religieuses avec sa femme Plectrude. La plus célèbre est celle du monastère de Fleury, qu'il fit bâtir en l'an 703 dans le Vexin, et qu'il soumit à la juridiction du monastère de Fontenelle. Enfin, malgré le vice de son ambition que les débats éternels de l'Austrasie avec ses voisins de Neustrie et de Germanie eussent d'eux-mêmes réveillée, il se montra fidèle à ses amis, généreux, clément envers tous, sage et modéré dans tout le reste de sa conduite. Bien qu'il ait porté plus loin qu'aucun autre ministre l'autorité des maires, on peut dire encore que les succès de son ambition n'allèrent guère au-delà du terme où les poussoient avec la force de son génie, la révolution qui s'étoit faite dans les esprits et l'état même dans lequel il avoit trouvé le gouvernement françois.

(694.) Theophan. p. 306, 307, 308. Cedr. p. 442. Niceph. p. 25, 26.

Cependant Justinien trahi par ses sujets anciens et nouveaux, et malheureux dans toutes ses entreprises, abandonne les affaires; il se livre tout

entier à ses caprices et à ses plaisirs. Tout occupé 694.
de bâtimens et de vaines dépenses, ayant sans cesse besoin d'extorquer l'argent du peuple, il avoit placé à la tête de son fisc et de ses édifices les plus brutaux et les plus méchans des hommes, afin, pour ainsi dire, que les peuples ne souffrissent pas plus de la férocité du maître que de celle des ministres, et que tout respirât la même tyrannie. Etienne, son sacellaire et chef des eunuques, Persan d'origine, préposé à la conduite de ses ouvrages, ne se contentoit pas de charger de coups de fouet les ouvriers; il les faisoit lapider ainsi que les architectes au moindre mécontentement. Tel étoit le pouvoir que Justinien avoit donné sur son palais à ce vil ministre, que, durant un voyage de l'empereur, il osa infliger à l'impératrice Anastasie mère de son maître, le châtiment dont on punit les enfans : ce que je ne rapporte d'après les historiens Byzantins, que pour faire connoître l'horrible dépravation de ces temps, l'insolence et l'effronterie de ces monstres qui gouvernoient le palais, et l'avilissement des Grecs courbés sous un joug qui pouvoit s'exercer ainsi sur la mère de l'empereur. Théodote intendant du trésor public, moine renégat, autre bête féroce, suçoit le sang du peuple de la ville et des provinces. Il faisoit suspendre par les pieds les malheureux citoyens

694. au dessus d'un feu de paille, afin d'en arracher la substance par ce supplice. L'empereur secondoit dignement ces cruautés plus exécrables que celles des plus odieux tyrans, et où l'on trouve réunis une corruption insensée, un mépris de l'honnête et de l'humain, qui couvrent d'opprobre et ce siècle et le peuple qui en fut témoin. Les prisons étoient pleines de citoyens que le préfet de la ville y avoit jetés par son ordre. La
695. crainte d'une sédition que la haine publique préparoit, inspira à Justinien un moyen nouveau d'y remédier. Ce fut d'étouffer les conjurations dans le sang, de perdre tout pour ne craindre rien. Transporté d'une fureur aussi impie que celle des Caligula et des Néron, il avoit ordonné au patrice Etienne Rusius qui commandoit son armée, de fondre pendant la nuit dans les rues de Constantinople, de passer au fil de l'épée tout ce qui se trouveroit sous sa main, en commençant par le patriarche Callinique qui s'étoit opposé, quoique en vain, à ce que l'empereur fît raser une église consacrée à la Vierge pour élever sur le terrain un amphithéâtre destiné à la faction des Bleus qu'il favorisoit. Mais l'horreur du peuple comme la tyrannie du prince étoient au comble. Justinien prévenu par l'indignation publique n'eut pas le temps d'exécuter son détestable projet.

Parmi les personnages de distinction qu'il retenoit dans les prisons publiques se trouvoit le patrice Léonce, autrefois chef des armées d'Orient. C'étoit le même qui, dans la première année de ce règne, avoit fait cette expédition brillante contre les Sarrasins, porté les armes romaines jusqu'à l'Hircanie, et rappelé pour un moment l'Arménie au joug de Justinien. Après trois ans de captivité, ce capitaine, le plus renommé de l'Empire, s'étoit vu tout-à-coup, par un de ces caprices du despotisme aussi aveugle dans sa clémence que dans ses châtimens, tiré de son cachot et créé chef des milices de la Grèce. Le même ordre qui l'élevoit à ce nouvel honneur, lui enjoignoit de sortir sur-le-champ de Constantinople pour aller prendre possession de sa province. Deux cénobites de ses amis, qui se mêloient d'astrologie, étoient allés fréquemment le visiter dans sa prison. Ils lui annonçoient, je ne sais sur quelles prédictions, qu'il parviendroit bientôt à l'empire, et ils le désignoient d'avance comme l'espoir et le sauveur du peuple romain. Mais Léonce captif, n'attendant peut-être qu'un arrêt de mort, Léonce, qui même après sa délivrance ne voyoit que des honneurs périlleux et des jours précaires, eût regardé comme le comble de la fortune d'échapper aux dangers qui menaçoient les têtes les plus illustres. Il se dis- 695.

695. pose à obéir à l'ordre de l'empereur. Il part dès la nuit, il s'embarque sur trois petits bâtimens, accompagné de ses serviteurs et de ses amis, parmi lesquels étoient les deux moines astrologues ; il descend sur la plage opposée qui ferme le bassin de Constantinople, empressé de s'éloigner d'une ville où il craint même de passer la nuit. Là, prenant congé de ses compagnons et leur faisant ses adieux sur le port, il leur rappeloit la vanité de ces belles promesses qui lui présageoient l'empire. « Maintenant, à peine échappé de sa captivité, les honneurs de la république n'étoient point même pour lui un abri. Il fuyoit en proscrit, ne sachant s'il devoit trouver dans le gouvernement où on l'envoyoit, l'espèce de sûreté qu'on rencontre quelquefois dans un exil, ou s'il devoit craindre que ces frivoles honneurs ne l'exposassent à un péril plus certain. » Il s'entretenoit ainsi, prêt à se séparer de ses amis et mêlant les regrets aux marques de tendresse, quand tout-à-coup ceux-ci, comme frappés d'un trait de lumière et élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'espérance et la superstition : « Et pourquoi perdre courage? s'écrièrent-ils, le moment est propice. Suivez seulement votre fortune. Vous avez ici des amis dévoués. Le peuple est pour nous. Sa terreur

nous le livre ; et lorsqu'il craint, on en obtient tout. Marchez donc sur nos pas et rentrons dans Constantinople. » 695.

On vit alors combien est foible la tyrannie qui ne s'appuie que sur elle-même. Comme c'est la crainte seule qui fait sa force, la première passion qui change cette disposition de l'ame dans ceux qu'elle opprime lui ôte tout son appui. Léonce qui ne pensoit tout-à-l'heure qu'à se dérober aux coups de la tyrannie, maintenant rassuré par de vains présages n'écoute plus que les conseils de l'ambition. Il est accompagné de quelques amis, de quelques domestiques qui se sont armés au hasard et comme ils ont pu. En cet équipage qui convient mieux à un banni qu'à un conjuré, il rentre dans Constantinople, il s'apprête à renverser un trône et à faire changer de maître à l'Empire.

Léonce à la tête de sa petite troupe, dirige ses pas en silence vers le prétoire. Il heurte, il annonce qu'il précède l'empereur, que Justinien vient sur ses pas pour prononcer sur le sort de quelques prisonniers. On porte ces paroles au préfet. Ce magistrat s'avance avec empressement. Mais à peine a-t-il ouvert la porte, on le saisit, on le garrotte ; les conjurés le frappent rudement et déchargent sur lui leur premier feu. Ils pénètrent dans le palais, forcent les portes des pri-

695. sons ; ils en tirent un grand nombre de prisonniers, la plupart de condition militaire, qui gémissoient dans les fers depuis plusieurs années. Léonce les délivre. Ces malheureux rendus au jour sont de nouveaux conjurés qui se joignent à lui. Ils se saisissent des armes qu'ils trouvent sous leur main, et toute cette troupe, Léonce à leur tête, se porte sur la place publique. Ils font entendre ce cri sur la place et par les rues : « Que tous les chrétiens aient à se rendre au temple de Sainte-Sophie. » De nouveaux acteurs se réunissent aux premiers, se dispersent par son ordre et font retentir ce même cri. Il se répète dans tous les quartiers de Constantinople. Par-tout le peuple est sur pied et en suspens. Le mécontentement, la haine, le dégoût du présent, donnent un aspect favorable au tumulte et excitent les esprits. La foule se porte à la basilique, ne sachant ce qu'elle doit attendre, mais plus portée à espérer qu'à craindre. On la rassemble vers les fonts baptismaux. Alors Léonce avec les deux cénobites, premiers auteurs de la conjuration, avec les plus distingués des prisonniers, se rend au palais du patriarche Callinique. Ce patriarche proscrit par Justinien attendoit son sort en tremblant. A la vue des conjurés, il se croit entouré d'assassins. Il pâlit, il se trouble et se prépare à la mort. Léonce le rassure. Il l'engage à se ren-

dre au baptistère, à se faire le héraut des conjurés 695.
et à entonner le chant pascal : « Voici le jour qu'a fait le Seigneur. » La foule qui considère ce spectacle, qui comprend l'intention des conjurés et qui la voit consacrée par le chant de la religion, y répond par ces cris : La mort, la mort à Justinien. Les conjurés ne laissent pas ralentir cette chaleur populaire qui se dissipe aisément. De l'église ils entraînent la multitude vers l'hippodrome. Tout Constantinople éveillé par le bruit s'y porte en frémissant, et la sédition dans cette nuit orageuse a déjà pris une force que rien ne peut arrêter. Le jour commençoit à paroître : cette même nuit qui avoit été destinée au massacre du peuple avoit vu son salut. On amène Justinien dans l'hippodrome. On lui coupe le nez et on le relègue à Chersone : c'étoit un lieu d'exil pour les criminels, où le pape saint Martin avoit achevé son martyre. Théodote et l'eunuque Etienne sont seuls immolés à la vengeance publique. On leur attache des cordes aux pieds et on les traîne jusqu'au lieu de leur supplice où on les livre aux flammes. Léonce, libérateur de l'Empire, est proclamé empereur aux félicitations du peuple qui menace à-la-fois, flatte et s'apaise, et fait encore retentir l'air de cris de fureur et de joie.

Mais ces acclamations tumultuaires qui signa- 696-698.

696-698. Theophan. p. 309, 310. Cedren. p. 443. Niceph. p. 26.

lent toujours la ruine d'une domination et la naissance d'une autre, n'étoient pas pour le nouveau prince le présage certain d'un meilleur règne. Léonce ne régna que trois années. La première fut assez calme. Il eut l'habileté ou plutôt le bonheur d'entretenir la paix dans toutes les provinces. Mais bientôt les trahisons des gouverneurs et les progrès des Sarrasins, deux causes qui hâtoient la décadence de l'empire grec, ébranlèrent le trône de l'usurpateur. Les Arabes recommencèrent leurs invasions. Sergius, patrice de la Lazique, se révolta et leur livra la province qu'il devoit défendre. Les Sarrasins pouvoient y entrer sans peine de l'Arménie où ils dominoient. Maîtres dès long-temps de la Persarménie, la petite Arménie qui étoit restée à l'Empire leur avoit encore été vendue par son gouverneur, il y avoit cinq années, après la perte de la bataille de Sébaste. Les Sarrasins occupoient presque entièrement ces deux provinces. Ils entreprirent ensuite une expédition contre celle d'Afrique, où ils avoient tenté déjà des courses et des conquêtes.

Iidem. Académ. des Inscript. t. XXI.

Ocba, comme nous l'avons vu, avoit fait de grands progrès en Afrique sous le règne du calife Moavie; il avoit fondé la ville de Cairouan pour protéger les terres occupées par les armes arabes. Après le rappel de ce capitaine, les Grecs

avoient commencé à respirer. Mais en l'an 681, 696-698.
deuxième de son règne, le calife Yézid fils et successeur de Moavie, avoit renvoyé le même général dans l'Afrique pour en poursuivre la conquête. Ocba avoit reparu dans le pays en vainqueur. De la province d'Afrique il passa dans la Numidie. A son approche, les habitans fuyoient dans les forts ou dans les lieux inaccessibles; quelques combats heureux le rendirent maître du plat pays. Le Sarrasin défit les garnisons grecques qui osèrent tenir la campagne, et poursuivant sa course victorieuse il arriva jusqu'à Tanger dont il s'empara. Puis, apprenant que les Maures de la Tingitane se rassembloient pour défendre leurs demeures, il alla lui-même les chercher au midi de la province. Il les battit, les dispersa, pénétra dans leur pays, fit fuir devant lui ces Barbares et renversa tout ce qui voulut résister. Arrivé aux bords de l'Océan, il poussa son cheval dans les flots, et levant les mains vers le ciel; « Grand Dieu, s'écria-t-il, si cette mer ne m'arrêtoit, j'irois jusques aux royaumes voisins toujours combattant pour ta religion et passant au fil de l'épée tous ceux qui servent d'autre Dieu que toi. » Puis, après avoir contemplé cette mer qui bornoit sa course, mais qui ne devoit point arrêter ses successeurs, il revint sur ses pas et ramena ses compagnons dans la province

696-698. d'Afrique. Sa confiance téméraire lui devint funeste. Les Maures que sa présence avoit effrayés, voyant le petit nombre de ses troupes, reprirent courage. Ils le surprirent à son retour, défirent son armée, le tuèrent lui-même sur le champ de bataille après l'avoir fait prisonnier, et s'emparèrent de la nouvelle ville de Cairouan. Le chef des Maures devenu maître de la contrée, la gouverna durant près de six ans. Ainsi les Maures occupoient le centre du pays, tandis que les Grecs possédoient encore quelques places maritimes. Les premiers étoient devenus des ennemis redoutables depuis que l'affoiblissement de la puissance grecque avoit rendu la supériorité aux naturels du pays. L'expédition d'Ocba avoit été une course plutôt qu'une conquête. Carthage qui étoit la clef de l'Afrique n'avoit point été attaquée. Cette capitale de la province romaine tenoit toujours pour l'Empire.

Mais sept ans après, en l'an 688, 69e de l'hégire, troisième de Justinien, le calife Abdul-Mélic résolut sérieusement de faire la conquête de l'Afrique. Il y renvoya une armée nombreuse composée de troupes de la Syrie. C'est la cinquième expédition des Sarrasins en Afrique, en y comprenant celle d'Amrou. Zuhéir qui la commandoit rentra dans le pays, il reprit Cairouan abandonnée par le conquérant Maure, se mit à sa pour-

suite et le força d'en venir à une action décisive 696-698.
où ce chef Barbare fut tué avec les principaux de son parti. Le Sarrasin marchoit sur Carthage avec son armée victorieuse. Ayant appris que la Cour de Constantinople envoyoit en Afrique une flotte et une armée pour le combattre, il arrêta sa marche. Rempli de confiance par sa victoire, il attendit imprudemment l'armée grecque. Ses troupes diminuées et épuisées ne purent résister. Il fut défait et tué. Les Grecs, contens de cet avantage sur lequel ils avoient peu compté, n'osèrent s'engager dans un pays soulevé; et laissant échapper les fruits de la victoire ils se rembarquèrent pour Constantinople.

Abdul-Mélic qui disputoit alors le califat à Abdalla, suspendit sa vengeance. Il remit la réduction de l'Afrique à un temps plus favorable. Mais dès qu'il eût réuni en ses mains le califat d'Arabie et celui de Syrie, il adressa de nouveaux ordres à Hassan gouverneur d'Égypte. Il lui fit passer une armée de quarante mille hommes et lui donna plein pouvoir de disposer des revenus de son gouvernement pour faire des levées. Hassan entreprit donc de rechef cette conquête. Il donna rendez-vous à l'armée devant Cairouan déjà prise et reprise par les partis. Il y entra sans peine. Il remarquoit que Carthage siège du gouvernement de la province étoit toujours la clef

696-698. et la capitale de l'Afrique; que, tant que les Grecs en seroient maîtres, ils pourroient toujours lui susciter des obstacles et rendre vains les progrès des Arabes, soit en débarquant des armées, soit en favorisant les révoltes des naturels du pays. Au lieu d'imiter l'exemple de ses prédécesseurs et de pousser au loin ses conquêtes avant de s'être assuré de ce boulevard de l'Afrique, il résolut d'ouvrir la campagne par le siège de cette place. Ce siège fut entrepris en l'an 697 de J.-C., 78e de l'hégire. Les Sarrasins enlevèrent Carthage d'assaut, soumirent la province d'Afrique et y laissèrent un corps de troupes pour s'en assurer la domination.

Léonce témoin de la perte de l'Asie, de l'Arménie, de la Lazique, ne voulut point encore abandonner l'Afrique aux armes des Sarrasins. Il fit partir du port de Constantinople une expédition nombreuse sous le commandement du patrice Jean, capitaine expérimenté, avec ordre de n'épargner aucun effort pour reprendre cette importante province. Le patrice cingla droit vers Carthage. Il rompit la chaîne que les Sarrasins avoient tendue pour fermer l'entrée du port. Il entra d'emblée dans la ville, en chassa la garnison arabe, emporta avec la même fortune les places voisines, et rétablit ainsi la province d'Afrique sous l'autorité de l'empereur. Après cet exploit, il plaça des garnisons dans le pays, il écrivit à l'empereur pour

lui rendre compte de sa conquête et prit des quartiers d'hiver à Carthage, attendant les ordres de Léonce. Mais les Sarrasins ne lui donnèrent pas le temps de s'affermir dans l'Afrique, ni à Léonce, celui de le secourir. Indignés de l'échec qu'avoient reçu leurs armes, ils revinrent à la charge avec de plus grandes forces. Jean avec sa flotte se vit forcé de fuir du port de Carthage aussi promptement qu'il avoit fait fuir l'ennemi. Les Arabes reprirent avec la même célérité Carthage et les places circonvoisines. Le capitaine Sarrasin suivit même le patrice qui s'étoit retranché près de la côte derrière un léger rempart de terre. Il campa à sa vue. Celui-ci, près d'être forcé dans ce retranchement, n'eut que le temps de remonter sur ses vaisseaux. Il fit voile pour Constantinople avec des troupes humiliées, découragées, et relâcha à l'île de Crète. Hassan redevenu maître de Carthage en l'an 698, ne voulut point laisser aux Grecs l'espoir d'y rentrer. Il ruina de fond en comble et réduisit en cendres cette ville célèbre, le plus bel ornement de l'Afrique, le centre de la religion et des arts dans cette contrée. Depuis cette époque, l'Afrique ne fit plus que déchoir. Et au lieu qu'en Asie, les pays conquis par les armes arabes ont conservé une image de leur première civilisation et de la religion de l'Empire, l'Afrique privée de sa capitale, ravagée à-la-fois 696-698.

696-698. par les Sarrasins et par les Maures Barbares ses anciens habitans qui avoient repris l'ascendant sur la foiblesse grecque, perdit peu-à-peu toute image et tout vestige de christianisme.

Mais puisque nous en sommes venus à ce sujet, avant de reprendre la suite des événemens de l'Orient, je veux achever en peu de mots, au risque d'avancer sur l'ordre des temps, le récit de cette mémorable révolution et de cette ruine totale de l'Afrique. Ce récit obscur et dont la matière a échappé aux historiens byzantins, sera néanmoins d'une grande importance pour l'histoire de l'Occident, et en particulier pour celle des François qui forme le fil principal de notre narration. C'est par ce point que les annales de l'Occident et de l'Orient doivent se rejoindre, les Arabes ayant ouvert par là un chemin à leurs armes dans l'Espagne et jusque dans les Gaules.

Les Maures redevenus libres disputèrent le terrain aux Sarrasins, et la victoire sembla chanceler. L'Afrique fut même l'un des théâtres des conquêtes arabes où la fortune des armes varia le plus souvent. Au milieu des désastres de cette contrée il s'étoit formé des chefs de parti Grecs ou Maures et des troupes de fugitifs des deux nations. Des lieutenans Grecs, dit-on, rallièrent les Maures. Ils surprirent à leur tour Hassan et les Arabes peu après la chute de Carthage, et les

attaquèrent si à propos qu'ils les défirent. Le gouverneur Sarrasin fut obligé encore de quitter l'Afrique. Cinq ans se passèrent ainsi sans qu'il y pût rentrer. Les Grecs eux-mêmes lui en fournirent le moyen. Les lieutenans de cette nation restés dans le pays ou les chefs des Barbares révoltés, sachant par expérience que les Arabes ne renonçoient pas facilement à une conquête une fois entreprise, s'attendoient toujours à une nouvelle visite. Pour leur ôter les moyens de subsister, ils ruinoient les villes, coupoient les arbres, détruisoient les moissons. Ils espéroient par là les éloigner de la contrée. Ils se proposoient, si les Arabes tentoient d'y pénétrer de nouveau, de la défendre pied à pied à la tête des troupes maures cantonnées dans le cœur des provinces, et qui pourroient à-la-fois désoler les lieux fertiles et harceler l'ennemi. Cette précaution hâta leur perte et entraîna celle de l'Afrique. Les Grecs qui habitoient les villes, réduits au désespoir, ne voyant qu'ennemis et ruines de tous côtés, rappelèrent eux-mêmes les Arabes. Hassan rentra donc dans l'Afrique. Les Grecs et les Romains lui ouvroient leurs villes pour s'affranchir de la tyrannie des Maures, et préféroient la domination arabe à la protection d'amis si cruels. Ceux-ci affoiblis par la défection des Grecs et réduits désormais à un parti de Barbares, tentèrent

vainement de résister; et les Arabes vainqueurs dans un dernier combat où le chef des Maures périt, achevèrent sans obstacle la conquête de toute l'Afrique. Le mahométisme s'y établit paisiblement. Une grande quantité de Maures grossiers embrassèrent cette secte et passèrent même sous les enseignes des Arabes.

Mousa fut donné à l'Afrique pour gouverneur par le calife Valid fils et successeur d'Abdul-Mélic, qui prit les rênes du califat en l'an 705. Mousa remplaça Hassan en l'an 707 de J.-C., 89e de l'hégire. Ce nouveau gouverneur commença par étouffer à main armée les révoltes des Maures à qui le rappel d'Hassan avoit rendu l'espoir de secouer le joug. Mousa les défit, et pour les affoiblir davantage il prit une multitude prodigieuse de ces Barbares qu'il fit vendre au profit du trésor public. Ce capitaine poursuivit les restes des Maures rebelles qui s'étoient jetés dans la Tingitane. Il entra dans Tanger qu'ils avoient occupé, les désarma, établit gouverneur dans cette province pour commander sous lui, Tarik, un de ses affranchis. Ceci arriva l'an 709 de J.-C., 91e de l'hégire, que l'on peut regarder comme l'époque de la réduction entière de l'Afrique. Justinien II rétabli sur le trône impérial, régnoit encore. Les Arabes solidement fixés dans le pays purent jeter les yeux sur les royaumes voisins et

réaliser le vœu d'Ocba. Ainsi fut soumise l'Afrique au bout de soixante-trois ans : espace assez long si on le compare à la rapidité des conquêtes qu'ils avoient faites en Asie. Mais il faut remarquer que les expéditions des Arabes dans cette contrée n'avoient guère été que des courses toujours reprises et interrompues; qu'en Afrique, ils eurent à réduire un peuple qui n'avoit point cessé d'être Barbare ou nomade, même sous la domination romaine; qu'ils conquirent cette province sur les Maures plutôt que sur les Grecs, espèce d'entreprise plus sujette aux chances des événemens. De tels adversaires vaincus reparoissent tout-à-coup plus nombreux que la veille pour attaquer un ennemi qui se repose sur la foi de ses succès et sur la tranquillité apparente du pays. D'ailleurs l'empire des Arabes dans ce même intervalle fut déchiré par des troubles intestins et des guerres civiles. Mais enfin la réunion de tout l'empire musulman sous Abdul-Mélic et ses fils, leur ouvrit une nouvelle carrière de gloire et acheva de leur persuader que leur religion étoit destinée à la conquête du monde entier. Sous le califat d'Abdul-Mélic, les armes arabes avoient pénétré jusque dans l'Inde dont elles avoient même soumis quelque partie. Elles y firent de nouveaux progrès après lui. Sous Valid son fils, les Sarrasins reparurent dans la Transoxane, ils défirent une ar-

D'Herbelot. Hist. univ. des Angl.

mée de Turcs et de Tartares, prirent Bockhara capitale de la Buckarie, soumirent Samarcande et le Khan de Khowarasme, et se rendirent maîtres de toute la Transoxane. Je reprends la suite des affaires de l'empire grec.

698. Theophan. Cedren. Niceph.

Le patrice Jean, chassé de Carthage et de l'Afrique, faisoit voile pour Constantinople. Il s'étoit arrêté sur sa route dans l'île de Crète. Malgré sa valeur et ses premiers succès, il avoit perdu tout crédit sur ses soldats. Toujours injustes envers un chef malheureux, ils commencèrent à murmurer et contre leur général qui n'avoit pas su vaincre jusqu'au bout et contre l'empereur qui les avoit abandonnés à des forces supérieures. Leurs officiers, rougissant de se voir ramenés avec ignominie d'un pays qu'ils n'avoient pu défendre, comme pour être la risée de l'Empire, craignant de se présenter devant l'empereur en cet appareil de vaincus, excitoient eux-mêmes ces murmures. Les soldats éclatent contre le patrice, ils se soulèvent, refusent de se laisser conduire à l'empereur. Puis ils renoncent à l'obéissance de l'empereur et prononcent sa déposition. Ils déposent le patrice lui-même, se choisissent pour chef un capitaine nommé Absimare qui commandoit les milices de la province de Cybire (c'est le nom que portoit alors l'ancienne Carie et la Lycie). Ils lui donnent le nom de Tibère et le

proclament empereur. Reprenant alors de l'audace dans leur rebellion, ils remettent à la voile et se dirigent sur Constantinople. 698.

Absimare cédant à la même fortune qui avoit poussé Léonce, aborda devant Constantinople. Il tenta d'enlever la ville impériale, mais il en trouva les portes fermées. Les habitans n'avoient pas les mêmes motifs de redouter Léonce ni de se plaindre d'un prince qui avoit sauvé leur ville d'un massacre général. Ils paroissoient peu disposés à seconder une armée de séditieux qui ne se prenoit à la personne de son empereur que parce qu'elle n'avoit pas su combattre l'ennemi. Absimare engagea sans succès quelques attaques contre les remparts, il perdoit son temps sous les murs. Les habitans insensibles à ses menaces comme à ses caresses, sembloient déterminés à rester fidèles. Il alloit enfin échouer honteusement et peut-être périr devant Constantinople, lorsqu'une nouvelle trahison lui livra ce qu'il n'eût pu obtenir de ses armes ni du gré des citoyens.

Ce furent les troupes étrangères qui trahirent Léonce, comme elles avoient trahi Justinien. Ce prince qui n'avoit, ce semble, d'autre ressource que quelque garde esclavonne et la foi des habitans, avoit confié à ces corps d'étrangers la défense d'un mur du faubourg des Blaquernes. Il

698. leur en avoit remis les clefs sur les autels, en leur faisant jurer par les sermens les plus sacrés qu'ils les lui garderoient fidèlement. Mais pouvoit-on compter sur la constance des Barbares, plus que sur la foi des Grecs? Les chefs de ces étrangers traitent avec le rebelle. Ils promettent de lui livrer la ville et l'empereur. Absimare s'approche avec ses troupes, on lui ouvre les portes. Le soldat et le matelot s'y précipitent comme dans une ville ennemie. Ils forcent les maisons, les mettent au pillage. Léonce est arrêté. On lui coupe le nez et on l'enferme dans un monastère. Ses amis et ses principaux officiers sont punis par la confiscation, le fouet, l'exil; et le nouvel usurpateur est reconnu au même titre que son prédécesseur.

Theophan. p. 310, 311. Cedren. p. 444.

Tibère Absimare commence à régner en 698. Sous ce prince dont l'élection avoit été si peu légitime, même si méprisable, dont les droits étoient ceux de la faction et de la trahison, il sembla que les armes romaines reprissent quelque vigueur. Tibère eut pour appui de son trône un frère dont les talens et le courage étoient capables de balancer les succès toujours croissans des Arabes. Tibère l'envoya dans la Cappadoce avec le commandement sur toutes les troupes. Il lui recommandoit principalement de garder les passages par où les Sarrasins pouvoient pénétrer.

Il lui ordonnoit d'observer les mouvemens des ennemis, laissant à sa prudence le soin de pourvoir à la sûreté des provinces et de prendre les mesures convenables pour les protéger. 698.

En effet la présence d'Héraclius (c'étoit le nom de ce frère) sembla opérer un changement favorable aux affaires des Grecs. Du mont Taurus à la Syrie, on combattit en quelque sorte avec des armes égales, ou du moins les pertes de l'Empire furent souvent balancées par des avantages. La guerre, comme on peut le remarquer, avoit pris entre les deux nations un caractère de brigandage, de courses et d'invasions plutôt que d'expéditions réglées. Dès la deuxième année de Tibère, les Grecs firent une irruption dans la Syrie. Ils se répandirent dans le voisinage de Samosate, y firent le dégât, tuèrent un nombre considérable d'Arabes. Ils retournèrent dans leurs quartiers après s'être chargés de butin, traînant, à l'exemple de l'ennemi, une foule de captifs, et laissant la terreur et la désolation dans le pays qu'ils quittoient. Les Arabes vengèrent ces ravages par d'autres dévastations. Baanes, capitaine arabe, entra dans les places de la petite Arménie qui tenoient encore pour l'Empire. A peine s'étoit-il retiré que les Grands du pays les firent soulever. Les chrétiens d'Arménie égorgèrent les Sarrasins dans toute l'étendue de la province. 699. 699 ou 700. 701. 702, 703.

702, 703. Ils envoyèrent ensuite des députés à l'empereur pour se remettre en ses mains et réclamer ses secours contre la vengeance des Arabes qui ne pouvoit tarder. Mais Mahomet, autre général arabe, rentre dans le pays à la tête d'une armée, il le soumet une seconde fois, il y fait des exécutions et des massacres, saisit les Grands auteurs de la trahison et les fait brûler vifs en un monceau. La Cilicie fut ensuite témoin des succès d'Héraclius. Ce capitaine, en deux campagnes consécutives, remporta deux victoires sanglantes sur les Sarrasins qui avoient envahi cette province. Il la délivra et fit grand nombre de prisonniers.

703. Tel étoit l'état de l'Empire déchirant ses provinces pour les arracher aux ennemis, et lors même qu'il soutenoit la lutte, perdant encore le sang de ses sujets avec un foible avantage. Seulement il faut remarquer que la valeur romaine favorisée par les dissentions des Arabes, parut jeter encore quelque éclat sous Tibère Absimare.

Paul. Diac. VI, 17-22. Cunibert roi des Lombards mourut en l'an 700, après douze ans de règne écoulés depuis la mort de son père dont il avoit partagé le trône. Il laissoit un fils nommé Luitpert encore en bas âge. Comme la foiblesse de ce jeune prince le rendoit incapable de tenir les rênes du gouvernement, son père le confia en mourant à la tutèle d'Ansprand, Lombard d'une naissance illustre

et d'une grande prudence. Ce seigneur gouverna huit mois seulement le royaume, avec justice et modération. Au bout de ce court intervalle de paix, l'empire des Lombards toujours disputé par des ambitieux, et où la loi de l'hérédité, quoiqu'elle parût la règle antique du gouvernement, étoit rarement respectée, passa en d'autres mains. Le roi Gondebert, comme nous l'avons vu, lorsqu'il fut mis à mort par Grimoalde, avoit laissé un fils en bas âge que des serviteurs fidèles avoient sauvé de la ruine de sa maison. Ce jeune prince, nommé Ragombert, élevé dans la suite au duché de Turin par la générosité de Pertharite, n'avoit point renoncé à l'espoir de remonter sur le trône de ses ancêtres. L'enfance du roi Luitpert lui parut une occasion favorable pour en chasser la postérité de Pertharite, frère et ennemi de son père. Il arma donc dans son duché et vint disputer la couronne. Ansprand de son côté appela à son secours Rotharis duc de Bergame. Il se livra un combat sanglant près de Novarre. Ragombert en obtint tout l'avantage. Ansprand et Rotharis furent battus, forcés de céder Pavie. Toutefois le parti de Luitpert ne fut point entièrement détruit. Il resta à ce jeune prince et à ses défenseurs des places et des provinces pour soutenir la lutte. Ragombert prit la couronne, mais il mourut dans la même année,

laissant le trône à son fils Aripert, II[e] du nom, qu'il s'étoit associé de son vivant.

701. Ce nouveau roi continua la guerre contre Luitpert. Le parti de ce jeune prince que Ragombert avoit crû d'abord étouffer, avoit acquis de nouvelles forces : un grand nombre de seigneurs s'y étoient ralliés.

Mais Aripert défit tous ces capitaines à la tête desquels étoient toujours Ansprand et Rotharis. Il remporta une seconde victoire près de Pavie, et dissipa leur ligue. L'enfant Luitpert tomba vif entre ses mains. Ansprand vaincu tour-à-tour à Novarre et à Pavie, prit la fuite et alla se fortifier dans l'île du lac de Côme où le roi Perthariте s'étoit déjà réfugié. Rotharis se retira dans son duché de Bergame et prit le titre de roi, résolu de se défendre jusqu'au bout. Aripert l'y poursuivit. Il emporta de force Lodi, vint mettre le siège devant Bergame. Cette ville pressée vivement et battue avec des machines, fut forcée de se rendre. Il y prit Rotharis, lui fit raser la barbe et les cheveux en signe de déshonneur, et l'envoya en exil à Turin, l'ancien duché de son père et le centre de ses forces. Puis voulant terminer la guerre par la ruine du principal ennemi, il envoya des troupes attaquer Ansprand dans l'île de Comacine. Ce seigneur n'attendit point qu'on l'y assiégeât. Il
703. s'échappa, passa par Chiavenne et par Coire et

alla chercher un asile à la Cour de Théodebert fils de Théodon duc des Bavarois. Mais ses deux fils Sigiprand et Luitprand tombèrent au pouvoir du vainqueur. L'armée d'Aripert entrée dans l'île de Comacine, s'en rendit maîtresse, saccagea et détruisit la ville qui y étoit bâtie.

Ainsi Aripert, dès les commencemens de son règne, se vit maître de la monarchie et accabla tous ses ennemis. Il souilla par ses vengeances une victoire si complète. Il pourvut à la sûreté de son règne par les précautions les plus cruelles. Le jeune roi Luitpert fut étouffé dans le bain. Le duc Rotharis fut mis à mort peu de temps après être arrivé dans son exil de Turin. Aripert fit encore crever les yeux à Sigiprand fils aîné d'Ansprand; il fit couper le nez et les oreilles à la mère et à la sœur de ce jeune homme, offensé de quelques paroles trop fières de cette mère captive. Il exerça un seul acte de clémence envers le jeune Luitprand son second fils. Après l'avoir tenu quelque temps sous garde, il crut n'avoir rien à craindre d'un enfant qui entroit à peine dans l'adolescence. Il le relâcha, lui permit d'aller rejoindre son père. C'est ce même prince qui monta depuis sur le trône des Lombards et l'occupa avec plus de gloire qu'aucun de ses prédécesseurs.

Aripert II gouverna avec sagesse, prudence, Paul. Diac. VI, 28, 35.

Anastas. in Joann. VII.

et même avec justice un royaume conquis par sa valeur. Issu du frère de Théodelinde et par conséquent du sang des ducs catholiques de Bavière, il se montra très zélé pour l'Église. Il fit de grands dons aux lieux saints. Dévoué à la chaire de Rome, il signala sur-tout sa générosité envers elle par la restitution qu'il lui fit vers l'an 706, de son ancien patrimoine des Alpes Cotiennes qui avoit été confisqué par le roi Rotharis après la conquête que ce prince avoit faite de la province sur les Grecs. Aripert envoya au pape Jean VII successeur de Jean VI, qui gouvernoit alors l'Église, l'acte de cette donation écrit en lettres d'or. On le représente comme un prince pieux, libéral envers les pauvres et zélateur de la justice, mais plein d'astuce et de dissimulation. On rapporte qu'il avoit coutume de sortir la nuit de son palais, déguisé, afin de recueillir ce que les peuples pensoient de lui et de son gouvernement, d'examiner comment la justice étoit rendue par les magistrats inférieurs et quel étoit l'ordre de la police. Ce même prince, lorsqu'il recevoit des ambassadeurs étrangers, ne paroissoit devant eux que vêtu pauvrement; il étaloit la même indigence dans son palais et dans sa Cour. Il ne les invitoit ni à des banquets somptueux ni à d'autres fêtes, de peur que ces ambassadeurs ne fissent à leur retour le récit d'une réception splen-

dide, et que les peuples Barbares attirés de nouveau par les délices de l'Italie, ne fussent tentés d'y transporter leurs demeures.

Cependant il se préparoit une nouvelle révolution dans l'empire grec. Justinien, de son exil de Chersone, malgré la haine publique et la honte de sa mutilation, ne désespéroit pas de rentrer dans le palais impérial. Tant de chutes arrivées coup-sur-coup légitimoient son audace. Il ne craignoit pas d'expliquer tout haut ses vues, il prenoit déjà le ton de la menace contre ses anciens sujets qui devoient, disoit-il, retomber bientôt sous son joug et sentir sa vengeance. La chose en vint au point que les habitans de Chersone, craignant qu'il ne remontât sur le trône, résolurent de le tuer ou de le livrer à Tibère. Justinien découvrit le complot. Il prit la fuite et se jeta dans un château nommé Dora, sur la rive occidentale des Palus Méotides et sur la frontière de l'ancienne Gothie, où résidoit alors le Khan des Khazars. Ces parages formoient apparemment une partie du pays dominé naguère par les Bulgares, et que le prince turc s'étoit assujetti en ruinant les monarchies des deux aînés de la famille royale. Justinien lui fit annoncer son arrivée et lui demanda une entrevue. Le Khan le reçut avec de grands honneurs, il offrit son amitié à l'empereur fugitif. Pour lui en donner le premier et le plus sûr gage,

704.

Theophan. p. 311 et seq. Cedren. p. 444, 445. Niceph. p. 27, 28.

704. il lui fit épouser sa propre sœur que les historiens nomment Théodora. C'est sans doute le nom que prit la princesse scythe après qu'elle eut épousé l'empereur grec. Justinien resta quelque temps à la Cour de son beau-frère; puis il se retira à Phanagurie, ville située sur la rive orientale et à l'entrée du Bosphore Cimmérien, que le Khan lui donna pour résidence. L'autorité que le prince turc exerçoit sur les deux rives du Palus mettoit Justinien à l'abri des mauvais desseins de ses ennemis. Tibère ne tarda pas à apprendre l'évasion de son exilé et la faveur qu'il avoit trouvée dans une Cour étrangère. Connoissant par expérience la légèreté et la mauvaise foi des Barbares, il ne cessoit de solliciter le Khan par ses émissaires de lui livrer la personne de Justinien ou de lui envoyer sa tête. Le Scythe gagné par l'or de Tibère, oublie tout-d'un-coup ses sermens et l'alliance sacrée qu'il vient de contracter. Il envoie une garde à Justinien dans sa demeure de Phanagurie, sous prétexte de le mettre à couvert des embûches qu'on lui tend, mais en effet pour s'assurer de sa personne. En même temps il charge deux de ses officiers qui commandoient dans le Bosphore de se défaire du prince grec au premier ordre qu'ils recevront.

Un esclave du Khan prévint Théodora. Celle-ci tremblante, rend la confidence à son époux.

Justinien pourvoit sur-le-champ à sa sûreté. Il fait appeler les deux commandans comme pour les entretenir en secret. Quand il les tient en sa puissance, il les fait étrangler; il renvoie Théodora à son frère, s'échappe et se rend sur la rive du Bosphore. Il se jette avec quelques serviteurs dans une barque de pêcheur, et va mouiller au port de Symbole près de Chersone. Il envoie dans la ville quelques-uns de ses domestiques pour lui ramener quelques amis fidèles qu'il y a laissés. Il part avec eux, ne sachant trop où le pousse la fortune, poursuivi par la perfidie des Barbares et par la haine des Grecs, mais nourrissant toujours dans son cœur des sentimens d'ambition et de vengeance. 704.

Justinien avoit placé son recours en d'autres Barbares dont il avoit autrefois éprouvé les armes. Il espéroit les soulever de rechef contre l'Empire et châtier par eux les citoyens. Il continua sa navigation, rangea la côte du Pont-Euxin, passa le long des bouches du Borysthène et du Danaster. Ce prince que ni la mauvaise fortune ni le danger présent ne pouvoient dompter, s'entretenoit avec ses compagnons des vengeances qu'il méditoit contre ses ennemis; il oublioit ses maux et ses périls en pensant qu'il pourroit un jour à loisir verser leur sang. En cet instant il s'éleva une tempête horrible; la frêle barque de l'empereur

704. alloit périr ; la pâleur de la mort étoit peinte sur tous les visages ; tous désespéroient de leur salut, lorsqu'un des serviteurs du prince se jetant à ses pieds ; « Seigneur, lui dit-il, vous voyez le danger qui nous menace. Hâtez-vous donc d'apaiser la colère de Dieu pour sauver votre vie et les nôtres. Promettez-lui que s'il vous fait remonter sur le trône vous n'exercerez aucune vengeance contre vos ennemis. » Mais le prince plus furieux ; « Que Dieu, dit-il, m'engloutisse à l'instant même si je pardonne à un seul. »

La tempête s'étant calmée, Justinien entra dans les bouches du Danube. Il se trouvoit alors chez les anciens ennemis qu'il avoit combattus, chez ces Bulgares établis sur les deux rives du fleuve, où ils possédoient un État florissant. Leurs partis et ceux des Esclavons avoient fait des courses, comme nous l'avons vu, jusqu'en Macédoine. Justinien s'arrêta dans l'embouchure du fleuve. Il envoya à Terbélis, alors roi des Bulgares, un de ses compagnons nommé Étienne, pour lui annoncer son arrivée. « Bien que prince dépossédé, disoit-il, il trouvoit encore dans son courage de quoi se faire reconnoître à ses amis et à ses ennemis. Deux usurpateurs qui avoient pris sa place n'étoient que des soldats élevés par une faction. Pour lui, il comptoit une suite d'aïeux depuis Héraclius qui dans sa disgrace le ren-

doient encore assez puissant pour punir les perfidies, récompenser les services. Le chemin de Constantinople lui étoit ouvert; il avoit laissé dans sa capitale des amis dévoués et le souvenir de son nom. C'étoit dans cette confiance qu'il s'adressoit au chef des Bulgares, et le prioit de lui prêter son secours pour l'aider à rentrer dans ses États. S'il l'obtenoit, il ne mettroit aucune borne à ses bienfaits : il lui promettoit d'avance la main de sa fille. » Le prince Barbare accepta sans peine la proposition. En prenant ce parti qui mêloit ses intérêts aux affaires de l'Empire, il voyoit dans l'avenir de nouvelles sources de richesses et d'agrandissement. Il rendit de grands honneurs à Justinien, il lui jura qu'il l'aideroit de tout son pouvoir ; il arma ses Bulgares et ses Esclavons, et se prépara à marcher sur Constantinople pour donner un empereur aux Romains. 704.

Terbélis et son allié arrivèrent sous les murs de Constantinople. Ils dressèrent leurs tentes devant la ville impériale. Justinien sentoit bien qu'avec de telles troupes il lui étoit impossible de l'emporter de force. Il resta trois jours sous les remparts, tendant les bras aux habitans et tâchant de les fléchir par de belles promesses. Mais il n'en reçut que des railleries piquantes et des malédictions. Enfin il parvint comme Absimare à lier une intelligence dans cette ville qu'aucune 705.

705. armée n'eût pu lui livrer. Quelques traîtres l'introduisirent de nuit par un aqueduc. Il se jeta avec ses compagnons dans le palais des Blaquernes dont il se rendit maître, et ouvrit ensuite une porte à l'armée bulgare qui s'y précipita. Au premier bruit que Constantinople étoit prise, Tibère Absimare s'étoit échappé pour se dérober à la cruauté d'un prince qui rentroit au milieu de ses sujets altéré de leur sang. On l'arrêta dans sa fuite ainsi qu'Héraclius son frère, et on les ramena au tyran. Justinien reconquit ainsi son empire sans coup férir. Il ne pensa plus qu'à sa vengeance et à payer l'allié aux armes duquel il s'étoit livré.

Rétabli sur son trône, il accomplit fidèlement le vœu sacrilège qu'il avoit fait dans la tempête. Il rentra dans la nouvelle Rome comme avoit fait dans l'ancienne ce fameux consul à qui le mauvais destin de la république livra deux fois la vie de ses ennemis. Justinien n'épargna personne. Héraclius et les capitaines qui avoient servi sous lui, arrêtés dans la Thrace, furent pendus aux créneaux des murailles. On cherchoit par-tout les soldats d'Absimare et on les livroit à la mort. Au milieu de ces exécutions, Justinien donnoit au peuple le spectacle des jeux du cirque pour célébrer son rétablissement. On le vit dans ces fêtes, assis majestueusement sur

son trône. A ses pieds étoient renversés Tibère 705.
et Léonce chargés de chaînes, le premier surpris dans sa fuite, l'autre arraché de son monastère. Justinien fouloit de chaque pied les têtes de ces malheureux princes, usurpateurs à la vérité, mais assez clémens et qui n'avoient point été les oppresseurs du peuple. Ce même peuple qui avoit élevé Léonce et Tibère et tant de fois maudit Justinien, applaudissoit maintenant au tyran qui lui donnoit des fêtes parmi des flots de sang. Les cris d'une multitude insensée faisoient retentir le théâtre de ce verset du Psalmiste : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » Cependant le sang ne cessoit de couler. Après ces fêtes, les deux princes eurent la tête tranchée. Le patriarche Callinique qui avoit proclamé Léonce, eut les yeux crevés et fut relégué à Rome. Une foule de citoyens et de soldats périssoient par le fer; d'autres étoient enfermés dans des sacs et jetés à la mer. Justinien souilloit de meurtres les festins. Plus d'une fois, par un caprice inouï, il ordonna le supplice de celui qui se levoit de la table où il l'avoit invité. Il représentoit dans Constantinople toutes les fureurs de ces tyrans chez qui la cruauté à force d'excès ne paroît plus qu'extravagance et délire. Il envoya chercher sa femme Théodora chez le Khan son beau-frère et congédia

705. le roi des Bulgares, chargé, lui et ses soldats, de richesses énormes que ce Barbare avoit exigées pour prix de ses secours. Justinien lui céda encore un canton dans la province de Thrace où il étoit déjà établi. Durant son séjour, il le combla d'honneurs, le revêtit de la pourpre, lui donna le nom de César, et voulut qu'il partageât les respects dûs à l'autorité impériale. Mais le Bulgare, témoin de la conduite frénétique du prince et de la bassesse du peuple, reporta dans ses quartiers un mépris plus profond pour le nom romain.

708. Theophan. p. 314-319. Cedren. p. 446, 447. Niceph. p. 28-30.

Justinien ne tarda pas à s'irriter d'un bienfait qu'il avoit fallu payer si cher. Il rompit la paix avec ce même prince qui venoit de le rétablir sur le trône de Byzance. Environ trois ans après, il fit passer une armée et une flotte dans la Thrace et attaqua les Bulgares. Mais cette nouvelle entreprise tourna à sa confusion. Surpris près d'Anchiale par les Barbares qui, des hauteurs où ils s'étoient postés, observoient l'indiscipline et le désordre des Grecs, il abandonna son armée au fer de l'ennemi et s'enfuit dans la place. Il s'embarqua de nuit, regagna honteusement Constantinople, laissant sur les murs d'Anchiale des trophées en signe de victoire, et ajoutant cette puérile ostentation à l'ignominie de sa fuite. Les Sarrasins firent de nouveaux progrès dans cette

seconde période du règne de Justinien; ils s'emparèrent de Tyanes dans la Cappadoce et de plusieurs villes de la Cilicie, dispersèrent les armées grecques, enlevèrent une foule de captifs. 708.

709. Anastas. in Constant. Sigon. II, p. 148. Murator. annal. d'Ital.

Parmi les revers de ses armes, Justinien ne cessoit de signaler ses ressentimens contre ses sujets. Il ne les borna pas à l'Orient. Les habitans de Ravenne s'étoient apparemment déclarés contre lui, ou bien ils s'étoient imprudemment réjouis de sa chute. Justinien en vouloit sur-tout à l'archevêque Félix qui avoit renouvelé l'ancien schisme de Ravenne avec Rome et s'étoit montré peut-être non moins séditieux envers l'empereur qu'envers le Saint-Siège. L'exarque Théophylacte venoit de mourir. L'empereur ordonna au patrice Théodore qui commandoit l'armée de Sicile, de se porter avec une flotte sur Ravenne et de tirer une vengeance éclatante des habitans. Théodore abordé sur la côte de Ravenne, entra l'épée à la main dans la ville. Il commença par y exercer la justice de l'empereur. Il saccagea Ravenne. Les principaux citoyens furent mis aux fers, dépouillés de leurs biens, emmenés captifs à Constantinople, et condamnés à divers supplices. L'archevêque Félix partagea leur sort. Chargé de chaînes et conduit à Justinien, on lui dessécha les yeux avec des lames ardentes et on l'envoya en exil à Chersone.

Ce prince au milieu de tant de cruautés, témoignoit beaucoup de zèle pour l'orthodoxie.
710. Anastas. Peu de temps après cette exécution il envoya au pape Constantin l'ordre de se rendre à Constantinople pour conférer avec lui, comme l'on croit, sur les intérêts de l'Église et sur les moyens de terminer les divisions qu'avoit fait naître la convocation du concile *in Trullo* rejeté par l'Église romaine. Mais l'on ignore en effet les motifs de ce voyage. Constantin avoit succédé en l'an 708 à Sisinnius, successeur de Jean VII, qui n'occupa lui-même le siège apostolique que vingt jours. Le nouveau pontife, à l'exemple de ses prédécesseurs, se reconnoissoit toujours sujet de l'empereur. Il se disposa à obéir. Il prit avec lui un cortège de prélats et de clercs, et s'embarqua au port d'Ostie. Arrivé à Naples, il y rencontra l'exarque Jean Rhizoocope, nouvellement envoyé par Justinien, lequel venoit prendre la place de Théophylacte. Il fit voile ensuite vers la Sicile, où Théodore qui étoit revenu de son expédition de Ravenne l'accueillit avec de grands respects. De là il passa sur le continent voisin à Reggio, puis à Cortone, et toujours par mer à Gallipoli, et enfin à Otrante où il s'arrêta pour
711. passer l'hiver. Au printemps suivant, il se rembarqua et arriva à Constantinople. Il fut reçu par Tibère fils de l'empereur. Justinien étoit

alors sur la côte de Bithynie où il avoit passé 711.
pour y faire les apprêts de la guerre contre Philippique qui venoit d'être proclamé empereur par les rebelles de la Chersonnèse. Le jeune Tibère sortit de la ville avec le patriarche Cyrus, le clergé et les principaux citoyens; il se porta à sept milles de Constantinople à la rencontre du pontife. Constantin appelé par l'empereur sur la côte d'Asie, alla jusqu'à Nicomédie où Justinien de son côté s'étoit rendu pour le recevoir. Une foule de peuple étoit accourue pour jouir de ce spectacle nouveau qui témoignoit l'union solennelle de l'Église et de l'Empire, union qui devoit pacifier à jamais l'une et l'autre et amener l'extinction de toutes les sectes. Le pape célébra les saints mystères et donna de sa main la communion à l'empereur. Justinien conféra avec lui; il confirma tous les priviléges de l'Église romaine, et renvoya le pontife comblé d'honneurs sur son siége.

Encore dans la sixième année qui suivit son rétablissement, ce prince n'avoit pas satisfait à ses vengeances. Il nourrissoit dans son cœur une haine profonde contre les habitans du Bosphore qui avoient voulu le livrer à Tibère. Il envoya dans la Chersonnèse une flotte avec une armée sous le commandement d'Étienne, lui ordonnant, dit-on, de passer au fil de l'épée tous les

711. habitans de Chersone, sans épargner le sexe ni l'âge, et de laisser Élie, officier des prétoriens, pour gouverneur sur les débris de cette colonie. Ce capitaine exécuta cet ordre barbare avec une cruauté digne de son maître. A son approche, la plupart des habitans s'enfuirent. Étienne ayant surpris les villes de la péninsule, les remplit de sang et de désolation; il n'épargna que les enfans et les adolescens qu'il partagea entre ses soldats comme un butin. A ces massacres, il ajouta des supplices épouvantables sur les magistrats et les citoyens les plus considérables. On en fit rôtir à petit feu; d'autres furent jetés dans la mer pieds et poings liés. Il en envoya trente-deux à Justinien, entre lesquels étoient Tudun préfet de Chersone, et Zoïle le plus distingué des citoyens, l'un et l'autre amis et alliés du Khan des Khazars. Il sembloit que le farouche Étienne se fût montré le digne ministre de Justinien. Cependant l'empereur mécontent qu'il eût épargné l'enfance, le rappela. Mais la flotte surprise au retour par la tempête dans la navigation périlleuse de l'Euxin, périt avec tout ce qu'elle portoit. Si l'on en croit les historiens Byzantins, il faut porter à soixante-treize mille hommes le nombre des naufragés. Une telle perte eût affligé le plus méchant des princes. Justinien s'en réjouit

comme si la mer n'eût fait que prévenir sa vengeance et se charger de leur châtiment. 711.

Cependant les Chersonites réfugiés sur les terres limitrophes qui appartenoient aux Khazars, retournoient dans leur patrie; ils se rejoignoient aux restes des malheureux habitans. Ils fortifient Chersone à la hâte. Ils se disposent à une rebellion ouverte qui seule peut les sauver. Comme chacun a tout à craindre d'un monstre dont la cruauté n'est plus qu'une rage aveugle, Élie, le nouveau gouverneur que Justinien avoit envoyé sur la flotte d'Étienne, et un exilé Arménien nommé Bardane, homme de grande considération, se précipitent dans la révolte. On sollicite les secours du Khan des Khazars dont la domination étoit respectée dans ces parages; on renonce à l'obéissance de l'empereur, et on proclame ce même exilé Arménien qui prend le nom de Philippique. Le Khan, d'accord avec les rebelles, leur promet sa protection. Une péninsule désolée est un nouveau foyer de mécontens qui prépare un maître à Constantinople. A ces nouvelles, Justinien envoie une autre flotte sous le commandement du patrice Maurus, avec ordre de raser tout ce qui restoit debout dans Chersone, d'égorger tout ce que le fer d'Étienne avoit épargné. Les soldats de la flotte et le patrice Maurus

711. leur chef, ne pouvant forcer la reddition des habitans et craignant autant qu'eux la fureur de Justinien s'ils reviennent sans avoir réussi, voyant d'ailleurs arriver au secours des rebelles une armée de Khazars, ne trouvent point de parti plus sûr que d'appuyer eux-mêmes la révolte. Ils saluent l'Arménien empereur. On reçoit sur la flotte le nouveau prince et on fait voile pour Constantinople.

Justinien ne recevoit aucune nouvelle de sa flotte. Inquiet de ce retardement, il sort de Constantinople, passe sur la côte opposée, campe à Damatrys près de Chalcédoine où il rassemble des troupes. Il y joint trois mille Bulgares qu'il a obtenus de Terbélis. Il s'avance lui-même avec un détachement jusqu'à Sinope dans la Paphlagonie sur le Pont-Euxin, espérant apprendre dans ce port ce qui se passe à Chersone. Mais tandis qu'il se tient sur la côte, il voit sa propre flotte qui revenoit de la Chersonnèse et cingloit à pleines voiles vers Constantinople. Il reconnoît dans ses soldats des ennemis, pousse des cris de fureur et revient en toute hâte prendre le commandement de son camp. Mais Philippique l'a prévenu. Il entre heureusement dans Constantinople où il se fait reconnoître, et envoie Élie le compagnon de sa révolte avec une partie de ses forces sur la côte d'Asie, pour porter le dernier

coup au tyràn et l'attaquer dans son camp de Damatrys.

Élie n'eut pas même besoin de combattre. L'horreur qui poursuivoit Justinien fit tout, sur la côte d'Asie comme dans le Bosphore. Les soldats de l'empereur gagnés en un instant passent dans le camp d'Élie, reconnoissent Philippique et livrent leur maître. A cette vue, Élie transporté de rage se jette sur le prince et lui tranche la tête de sa propre main, pour venger ses enfans que Justinien, à la nouvelle de sa révolte, avoit poignardés dans les bras de leur mère, et son épouse qu'il avoit livrée à la prostitution d'un esclave. La tête de Justinien envoyée à Constantinople, est de là promenée dans les provinces. Tibère son fils est égorgé aux pieds des autels où il avoit cherché un asile, et Philippique commence un règne de deux ans sous des auspices qui ne furent guère plus heureux. Telle fut la fin de Justinien II, indigne fils du sage Constantin Pogonat, dernier prince descendu d'Héraclius dont la race avoit fourni cinq empereurs à Byzance.

Le nouvel exarque Jean Rhizocope étoit arrivé de Naples à Rome. Il signala son entrée dans cette ville par la mort injuste de quatre des principaux membres du clergé. Il passa ensuite à Ravenne où il venoit succéder à Théophylacte et Anastas. Sigon.

à Théodore. Soit méchanceté naturelle, soit pour servir les vengeances de son maître, il y exerça de grandes violences. Ce ministre ne jouit pas long-temps de sa tyrannie. Justinien, sur les entrefaites, ayant été privé du trône et de la vie, cette nouvelle parvenue en Italie excita des mouvemens dans l'Exarchat qui avoit, comme le Bosphore, ressenti les effets de la cruauté de Justinien. Les Ravennates se soulevèrent. Jean Rhizocope, victime de la haine que l'on portoit à l'empereur et à son ministre, fut tué au milieu de la sédition. Mais la mort de Justinien ne causoit point la même joie à Rome et à l'Église habituées à être affligées par les empereurs. Justinien au contraire, malgré quelque persécution suscitée autrefois contre le pape Sergius, s'étoit généralement déclaré le protecteur de l'Église romaine. La vue de sa tête que Philippique avoit envoyée à Rome, excita dans le peuple et dans le clergé un sentiment d'horreur mêlé de pitié.

Les Bénéventins avoient fait dernièrement de nouveaux accroissemens aux dépens de la campagne de Rome. Leur duc Gisulfe I fils de Romualde, avoit pris Sora ville qui dépendoit du duché de Rome, ainsi qu'Arpi et Arce. Le duché de Bénévent qui touchoit à la mer Adriatique et à la terre d'Otrante, vers l'extrémité de l'Italie, s'étendoit encore vers le point opposé. Ce même

Paul. Diac. VI, 27. Anastas.

duc dans son expédition, avoit ravagé la campagne de Rome sans trouver de résistance, fait un grand butin, enlevé une multitude de captifs. Il ne s'étoit retiré qu'à la prière du pape Jean VI, successeur de saint Sergius, qui lui envoya une députation de prêtres de son Église avec de grands présens. Les captifs furent rachetés des deniers du Saint-Siège.

Cependant le courage, la ruse et toute la politique d'Aripert ne purent le mettre à l'abri des invasions de l'étranger. Ansprand retiré dans la Bavière avec son fils Luitprand, sollicitoit les secours de Théodebert duc des Bavarois. Il se préparoit à rentrer en Italie après neuf ans d'exil. Ce seigneur qui avoit vu périr son prince et sa propre famille défendus par sa valeur, repassa les monts à la tête d'une armée bavaroise que le duc lui avoit confiée. Il marcha sur Pavie. Aripert sortit de la ville et campa en face de l'armée bavaroise. Les deux ennemis combattirent avec furie : la nuit seule suspendit le carnage. Mais Aripert, si l'on en croit Paul Diacre, étant rentré dans la ville au lieu de garder son camp pour recommencer l'action le lendemain, cette retraite qui sembloit dénoter la crainte ou l'impuissance, abattit le courage de ses troupes. Toutefois il est plus vraisemblable que ce prince ne se renferma dans Pavie qu'après une défaite. Aripert voyant

712.
Paul. Diac. VI, 35.

le découragement de son parti, appréhenda d'être assiégé et pris et d'éprouver les justes représailles du vainqueur. Il résolut de se retirer chez les Francs. Il se chargea d'or et s'échappa de la ville. Mais en traversant le Tésin à la nage, le poids dont il étoit chargé l'entraîna : il fut submergé dans les eaux du fleuve. On trouva le lendemain son cadavre, et on le reporta dans le palais. Ce prince avoit tenu le sceptre douze ans, en y comprenant le temps qu'il régna avec son père Ragombert. Après sa mort, Ansprand entra dans la ville royale. Il fut élu roi. Il conserva la couronne trois mois seulement, au bout desquels il mourut de mort naturelle. Ce seigneur avoit eu de tout temps un grand parti dans le royaume. Il le devoit à sa réputation de prudence et de sagesse dont les Lombards avoient fait l'épreuve dans leurs guerres civiles et sous le gouvernement du jeune roi Luitpert. Ces peuples désespérant de son salut, lui donnèrent d'eux-mêmes pour successeur, tandis qu'il vivoit encore, son fils Luitprand, jeune prince d'un grand mérite et d'une vertu égale à celle de son père. Luitprand prit le sceptre des Lombards en l'an 712, à la satisfaction des peuples, sous de plus heureux auspices qu'aucun des rois ses devanciers.

712, 713. Theophan. p. 320-323.

En Orient, le nouvel usurpateur enfermé au fond du palais, s'abandonnoit à la lâcheté et à la

mollesse, dissipant follement d'immenses trésors amassés par les exactions de ses prédécesseurs. Il ne parut se mêler des affaires que pour troubler l'Église. Il se montra d'abord ennemi de l'orthodoxie que Justinien avoit protégée, tout méchant prince qu'il étoit. Il prêta son appui au monothélisme que son prédécesseur avoit réprimé, s'efforça de ruiner l'autorité du sixième concile œcuménique qui avoit condamné cette secte. En entrant dans le palais impérial, il fit ôter du vestibule l'image de ce concile qui y étoit peinte. Il déposa le patriarche Cyrus pour y placer Jean, monothélite. Il assembla un concile à Constantinople où il fit condamner le sixième œcuménique, corrompant par la faveur les ministres de l'Église et ralliant les prélats fauteurs de cette hérésie. Il écrivit ensuite au pape Constantin, pour lui rendre compte de la décision de son concile et lui demander de l'approuver. Mais le pape, de l'avis de son conseil, rejeta la lettre de l'empereur. Le peuple de Rome, déjà tout dévoué à la personne de ses pontifes non moins qu'à la doctrine qu'ils lui enseignoient, attaché peut-être à la mémoire de Justinien empereur orthodoxe, regarda son successeur comme un hérétique et un usurpateur. Il refusa de le reconnoître, ne voulut point qu'on reçût ses lettres ni sa monnoie; il s'opposa à ce que son

712, 713.
Cedren. p. 447, 448.
Niceph. p. 31-34.

Anastas.
Sigon.

712, 713. effigie fût placée dans l'église suivant l'usage, et à ce que l'on fît pour lui les prières usitées dans le saint sacrifice. Les citoyens de Rome étoient enhardis dans leur révolte, non seulement par la conduite du pontife qui condamnoit le monothélisme, mais encore par le duc Christophe, alors en possession du gouvernement de Rome. Ce gouverneur alloit être remplacé par Pierre, qui étoit envoyé de Ravenne au nom du nouvel empereur. Pierre se disposoit à faire son entrée dans Rome. Les Romains résolurent de l'exclure de leur ville et Christophe lui résista à main armée. Il y eut une espèce de combat dans la rue Sacrée devant le palais, entre les deux gouverneurs et leurs gens, où il périt plus de vingt-cinq hommes des deux parts. Le pape envoya le clergé avec les croix et les évangiles pour apaiser cette lutte sanglante. Mais le parti de Pierre succomba. Ce magistrat fut chassé de la ville dont le duc Christophe conserva le gouvernement.

Le règne de Philippique ne fut guères moins honteux ni moins malheureux à l'extérieur. Les Bulgares firent des massacres et exercèrent des brigandages jusqu'aux portes de Constantinople. Les Arabes poussèrent leurs courses jusqu'à Amasée dans la province de Pont, à peu de distance de l'Euxin, et jusque dans la Pisidie. Ils prirent, saccagèrent des villes et des châteaux.

Enfin tel fut le mépris dans lequel Philippique 712, 713.
tomba et laissa tomber l'Empire, que ses lieutenans résolurent de se défaire de lui, de remettre le sceptre à des mains plus dignes de le porter. Les patrices George et Théodore commandoient une armée dans la Thrace pour protéger cette province contre les irruptions des Bulgares qui n'étoient presque plus interrompues. De leur camp ces deux capitaines envoyèrent à Constantinople quelques soldats avec un de leurs officiers pour détrôner l'empereur. Ils jugeoient apparemment l'entreprise plus facile que de battre les Bulgares. C'étoit à peine un coup de main militaire que d'enlever dans son palais, au milieu de sa capitale, un prince oisif et perdu de débauches. Philippique, dans la deuxième année de son règne, venoit de donner au peuple le spectacle des jeux du cirque pour célébrer son jour natal. Il avoit couronné ces fêtes par un grand festin où étoient conviés les principaux personnages de la ville. Il se livroit au sommeil après le repas, lorsque les soldats entrèrent avec Rufus leur chef. Ils enlevèrent l'indigne empereur de dessus son lit, le portèrent à l'hippodrome. Là, sans que personne se doutât de leur dessein, et peut-être sans que le prince lui-même plongé dans l'ivresse s'aperçût de ce qu'on faisoit de lui, ils lui crevèrent les yeux. Le peuple

712, 713. le vit sans être ému, sans paroître s'en occuper; et le lendemain, assemblé dans l'église de Sainte-Sophie, il proclama le secrétaire d'État Artémius sous le nom d'Anastase.

Mais la fatigue que j'éprouve à retracer tant de catastrophes, m'avertit qu'il faut désormais passer légèrement sur ces scènes d'horreur. En effet, les crimes des hommes, lors même qu'ils produisent des mutations dans les États, ne peuvent intéresser les esprits bien faits, s'ils n'ont pour source de grandes passions politiques, s'ils ne se lient au mouvement d'un empire qui conserve encore quelque vie, s'ils n'en marquent l'accroissement, les convulsions, la décadence. Mais qu'importe la lente décrépitude d'un peuple sans honneur et sans vertu? Il vaut mieux tirer le rideau sur ces scènes déplorables qui affligent sans instruire. C'est ce que nous aurions déjà fait, si nous n'eussions été entraînés par la suite de l'histoire de la maison d'Héraclius qui s'étend jusqu'à Justinien. Et si ce motif ne suffit point, nous ajouterons que nous avons voulu par ce récit, faire connoître ce fonds de bassesse et de corruption dont nous avons touché les causes en retraçant le règne d'Héraclius, montrer où est venue se perdre la grandeur romaine. Nous ne ferons plus que rapporter le gros des affaires d'Orient, lesquelles deviennent de plus en plus

étrangères à notre sujet. Elles présentent jusqu'à la fin le même tissu d'infamies et de crimes.

Deux règnes suivirent celui de Philippique et ne furent point de plus longue durée. Anastase son successeur, zélé pour la Foi catholique, réconcilia Rome avec l'Empire. Rome attachée à l'orthodoxie par la primauté de sa chaire, commençoit dès-lors à exiger de ses empereurs qu'ils professassent la même doctrine : elle se sépara d'eux à mesure qu'ils s'écartèrent eux-mêmes de la Foi. Anastase envoya pour nouvel exarque en Italie, Scholastique son chambellan. Il lui remit une lettre pour le pape Constantin, dans laquelle il faisoit sa profession de foi et attestoit qu'il recevoit avec soumission les décrets du sixième concile général. Ce nouveau gouverneur arrivé à Rome, présenta sa lettre au pontife. Ayant par sa présence apaisé les esprits aigris et fait cesser cette première rupture de l'Église romaine avec l'Empire, il continua sa route pour Ravenne. Alors les Romains consentirent à recevoir pour gouverneur le duc Pierre, après qu'il eut promis toutefois qu'il prendroit avec zèle les intérêts du pontife et des habitans.

713. Anastas.

714.

Le secrétaire Anastase à qui l'on avoit mis en main les rênes de l'État, n'exerça point par lui-même les fonctions du gouvernement. Son éducation, son ancienne profession et un amour

Theophan. p. 321 et seq. Cedren. p. 449, 450. Niceph. p. 32.

naturel pour le repos, le rendoient peu propre à commander. Mais son bon sens naturel et son expérience dans le cabinet lui firent choisir les ministres les plus habiles pour les placer à la tête
714, 715. des armées et des affaires. N'ayant pu obtenir la paix des Sarrasins (ce qui avoit été le premier soin de sa politique), apprenant au contraire par les ambassadeurs qu'il avoit envoyés à ce sujet au calife Valid, que les Arabes faisoient de grands préparatifs sur mer et sur terre pour tenter une nouvelle attaque contre Constantinople, il s'apprêta de son côté à les recevoir, se pourvut de vivres, répara les fortifications, fit fabriquer des machines, arma des bâtimens. Soliman gouvernoit alors l'empire des Arabes, à la place de son frère Valid mort au commencement de l'an 715. La flotte des Sarrasins s'étoit déjà mise en mer; elle s'étoit portée d'Alexandrie sur la côte de Phénicie, afin de couper des bois de marine que le pays fournissoit. Anastase fit sortir la sienne chargée de troupes par plusieurs escadres, avec ordre de se rendre à Rhodes pour observer de là les mouvemens de l'ennemi et agir selon les circonstances. Lorsque toutes les escadres furent arrivées au rendez-vous, les chefs tinrent conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre. Le plus grand nombre et particulièrement le diacre Jean intendant du trésor public, qui avoit le com-

mandement général de l'expédition, étoient 714,715.
d'avis de se porter sur la côte de Phénicie afin d'y brûler les appareils de guerre des Arabes. Des mutins s'y opposent. La division se met dans la flotte. Jean qui la commande est massacré. Les séditieux refusent l'obéissance à l'empereur. Dans ce tumulte, comme l'on n'a plus de chef et que personne ne sait à qui se rallier, chacun retourne chez soi à l'exception des rebelles. Ceux-ci, encouragés par tant d'exemples d'impunité et de succès, reviennent à pleines voiles sur Constantinople.

Ils relâchèrent à Adramytium, un port de Mysie sur la côte d'Asie. Ils y trouvèrent un homme du pays, nommé Théodose, simple receveur d'impôts, sans talens, sans expérience des affaires. Mais comme ils erroient eux-mêmes sans chef et n'ayant de lien commun que l'esprit de sédition qui les animoit, il leur tomba dans l'esprit l'étrange dessein de faire de cet homme leur empereur. Théodose fuit, il se cache dans la montagne pour se dérober à ce dangereux honneur. On le poursuit, on le découvre, on l'arrache tremblant de sa retraite et on le salue empereur.

A cette nouvelle, Anastase abandonne Constantinople. Il y laisse ce qu'il a pu équiper de vaisseaux, quelques troupes armées à la hâte, et

714,715. se rend à Nicée sur la côte d'Asie pour y lever les milices de ces provinces. Cependant les rebelles arrivent devant la ville impériale. Ils font révolter les Barbares Esclavons ou autres, établis sur les côtes voisines. Ils arrêtent les bâtimens de commerce et les joignent à leur flotte. Retenus durant six mois par celle d'Anastase qui dé-
716. fendoit les approches du port, ils parvinrent enfin à la tromper et à faire leur débarquement. Une intelligence leur livra le rempart des Blaquernes, par où toutes les précédentes trahisons s'étoient opérées. Les troupes grecques réunies aux Barbares qu'elles ont ramassés, se précipitent de nuit dans la ville. L'incendie et le pillage signalent leur entrée et l'avénement de Théodose. Anastase désespérant de ses affaires, traite depuis Nicée avec les rebelles et obtient la vie sauve. Il se retire dans un monastère après deux ans de règne. Tout l'Empire reconnoît Théodose III, à l'exception de Léon l'Isaurien qui commandoit les milices d'Orient qu'Anastase lui avoit confiées. Cet homme se sentant plus digne que tous ses prédécesseurs du rang où le hasard les avoit fait monter, se proposoit dès-lors d'acquérir par son génie ce qui n'avoit été depuis long-temps qu'une proie livrée au caprice aveugle de la populace ou de la soldatesque. Né dans l'obscurité, d'abord simple soldat, Léon s'étoit élevé aux premiers

rangs de la milice par ses talens, par son audace, et sur-tout par cet art connu des politiques, de faire tout servir à l'ambition en comptant pour peu la reconnoissance et la foi jurée. 716.

Sur ces entrefaites, en l'an 715 et environ deux ans avant que Léon l'Isaurien parvînt au trône impérial, Grégoire II fut élevé au pontificat à la place de Constantin. Il gouverna l'Église durant seize ans. Ce pontife et ce prince investis à peu d'intervalle des deux puissances les plus vénérables aux peuples, parurent d'abord comme deux rivaux destinés à combattre, l'un en faveur de l'hérésie, l'autre pour les droits de l'Église, et à travailler ainsi à la rupture de Rome et de Constantinople. Elle se préparoit insensiblement par l'effet du mécontentement de l'Italie et de l'obstination des empereurs dans leurs fausses doctrines. Le nouveau pontife, par ses prières et ses pieuses exhortations, força le roi Luitprand à rendre à l'Église le patrimoine des Alpes Cotiennes dont le roi Aripert II lui avoit fait déjà la restitution, et que Luitprand avoit repris sur elle au commencement de son règne. Ce prince confirma la donation d'Aripert. Vers le même temps les Lombards Bénéventins qui cherchoient à agrandir leur État par des courses et des usurpations successives, sans consulter d'autre loi que l'occasion, surprirent en pleine

(715.) Anastas.

Anastas. in Gregor.

Anastas. ibid. Paul. Diac. VI, 40. Giannon. IV, 11.

paix sur les Napolitains la ville de Cumes. Romualde II, fils de Gisulfe I, gouvernoit alors le duché de Bénévent. La perte d'une place si importante fut également sensible aux deux duchés de Naples et de Rome. Le pape Grégoire II se plaignit aux Lombards de cette infraction à la paix; il les menaça de la colère divine; il offrit de grandes sommes s'ils vouloient restituer cette place. N'ayant rien obtenu ni par prières ni par menaces, il pressa le duc Jean qui commandoit dans Naples, de prendre les armes. Ce gouverneur peu de temps après surprit de nuit les murs de Cumes. La garnison lombarde prise au dépourvu put à peine se défendre. Près de trois cents Lombards furent passés au fil de l'épée par les Napolitains, avec le comte ou gastalde qu'ils avoient placé dans leur nouvelle conquête; plus de cinq cents furent faits prisonniers et conduits à Naples. Cependant le pape, malgré la justice de sa cause, voulant se mettre à l'abri des plaintes et des entreprises des Lombards, leur paya soixante-dix livres d'or qu'il avoit offertes précédemment pour le rachat de la ville.

716. Léon ne tarda pas à enlever l'empire à Théodose. Foible jouet d'une faction militaire, celui-ci le garda environ un an. Justinien s'étoit servi pour remonter sur le trône du secours des Bulgares; Philippique, pour l'en chasser, de la pro-

Theophan. p. 323 et seq. Cedren. p. 450 et seq. Niceph. p. 34 et seq.

tection des Khazars; les Sarrasins, qui l'eût cru? 716.
les plus violens ennemis de l'Empire et du nom chrétien, favorisèrent l'élévation de Léon : tant ce misérable empire, alors destitué de tout point d'appui, étoit balotté au gré des étrangers comme des factions intestines! Ce capitaine feignoit d'abord de protéger contre les rebelles la cause d'Anastase son bienfaiteur. Les Sarrasins voyant son mécontentement et devinant sa secrète ambition, cherchoient à le faire donner dans leurs piéges en lui tendant un vain secours. Ils lui offrirent une paix frauduleuse pour lui faire tomber les armes des mains. Moslémah, frère du calife Soliman, chef des Sarrasins, espéroit en arrachant des concessions à l'empereur qu'il auroit créé, se rendre maître de tout le pays que possédoient les Grecs de ce côté de la mer. Ces provinces étoient réduites aux dernières calamités. On ne voyoit que villes incendiées, trahisons, massacres, les habitans des villes et des campagnes traînés en servitude, enlevés avec leurs bestiaux. Les Arabes avoient porté leurs armes jusque près du détroit; ils jetoient des flottes en face du port de Constantinople. Ils ne perdoient point de vue leur projet favori, d'établir leur religion et d'arborer leurs étendards victorieux dans la capitale de l'Empire. Léon feignit de donner les mains au frère du calife.

716. L'armée arabe s'étoit approchée d'Amorium en Phrygie et en formoit le siège, sous prétexte de forcer les habitans à reconnoître Léon pour empereur. L'habile Isaurien comprit que les Sarrasins ne lui rendoient un tel service que pour mieux s'assurer de sa personne et de la ville. Il profite de leurs armes et se fait reconnoître dans Amorium. Mais il échappe à ces faux amis, introduit du secours dans la place qui étoit serrée de près, rassure l'Orient qui voit d'abord dans lui son appui et qui le reconnoît pour maître. Alors Constantinople et tout le pays de delà la mer jette aussi les yeux sur Léon comme sur le seul homme qui peut rétablir des affaires désespérées. Lui seul semble capable de soutenir le faix sous lequel Théodose succombe. Les magistrats de Constantinople exhortent eux-mêmes Théodose à déposer le sceptre en des mains plus fermes. Théodose qui étoit monté sur le trône malgré lui, en descend avec peu de répugnance. Il se contente d'exiger la sûreté de ses jours, remet l'Empire à Léon avant que l'année de son règne soit expirée, et va s'ensevelir avec son fils dans un monastère. Léon fait son entrée dans Cons-
717. tantinople en l'an 717, et reçoit la couronne impériale dans l'église de Sainte-Sophie, des mains du patriarche.

On vit bientôt que l'Empire avoit fait choix

d'un chef exercé dans les armes, plus capable que 717.
les derniers princes de le protéger contre les ennemis extérieurs et contre les factions intestines. En même temps qu'une sédition s'élevoit à Syracuse comme dans la première année de Constantin Pogonat et se donnoit pour empereur un certain Basile; les Sarrasins, après avoir emporté Pergame à la suite d'un siège, tentèrent de nouveau celui de Constantinople, but suprême de
leur ambition. C'étoit la première année du règne 717, 718.
de Léon. De Pergame, les Sarrasins se dirigèrent vers l'Hellespont, débarquèrent sur la côte opposée et marchèrent sur Constantinople, enlevant et pillant à leur passage les places de la Thrace. Ils commencèrent à entourer la ville d'ouvrages et attendirent le secours de leurs flottes qu'ils avoient mandées. Léon fit face à tout. Il étouffa la sédition de Sicile par un de ses lieutenans aussi promptement qu'avoit fait Pogonat et fit comme lui tomber la tête du faux empereur. La défense de Constantinople lui donna une plus belle matière de gloire. Trois flottes abordées successivement des ports de Phénicie, d'Égypte et d'Afrique, furent presque entièrement consumées par le feu grégeois. Les rigueurs de l'hiver déconcertèrent encore les desseins des Sarrasins. Les armes des Bulgares qui couroient la Thrace et qui ne distinguoient point d'amis, leur

717, 718. détruisirent un grand nombre d'hommes. Enfin étonnés de l'effet terrible de ces feux que rien ne pouvoit éteindre, voyant leurs flottes en cendres et toutes leurs espérances ruinées, ils prirent le parti de lever le siège. Ils se retirèrent après avoir perdu treize mois autour des murs de Constantinople. Mais non moins malheureux au retour que dans l'expédition, les tempêtes attaquèrent ce qui restoit de leurs vaisseaux, les firent échouer, les submergèrent. Il n'en réchappa qu'un petit nombre pour porter aux Arabes le

719. récit de ces désastres. Léon, dans la troisième année de son règne, confirma la paix avec les Bulgares qui l'avoient troublée en embrassant la cause d'Anastase. Ce prince dégradé, sorti de son monastère, aspiroit de nouveau au trône. Il s'étoit jeté dans les bras de ces Barbares afin qu'ils le ramenassent comme naguère Justinien II, aux portes de Constantinople. Mais Léon soutenu des vœux des habitans qui rejetoient le foible Anastase, et qui sentoient trop bien le besoin qu'ils avoient de son bras et de son courage, entra en négociation avec les Bulgares. Il se fit livrer à prix d'or Anastase et ses partisans chargés de chaînes. Les Bulgares qui avoient déjà conduit l'empereur déposé jusques aux murs de la ville impériale, retournèrent chez eux avec le

salaire de leur trahison et l'amitié de l'empereur. 719.
Léon fit décapiter Anastase et les principaux de ses fauteurs, oubliant que lui-même n'avoit commencé à prendre les armes qu'au nom de ce prince, et qu'avant de prétendre à la couronne impériale pour lui-même il avoit feint de la soutenir sur le front d'Anastase. Les têtes d'Anastase et de ses partisans furent exposées sur des piques et l'on en donna le spectacle à l'hippodrome.

Sous le règne de Léon l'Isaurien, les Sarrasins ne cessèrent point encore leurs incursions. Ils s'avancèrent sur les terres de l'Empire jusque dans la Cappadoce et la Bithynie. Ce ne fut plus avec la même fortune. Dans la dixième année de ce 727.
règne, ils prirent Césarée de Cappadoce; mais ils virent leurs armées échouer devant Nicée dont ils avoient formé le siège. Plusieurs fois elles se fondirent et se ruinèrent dans les provinces qu'elles infestoient ou périrent par les armes de Léon. Car Léon étoit un prince actif, vigilant, courageux, adroit pour parvenir à ses fins. Même il eût été capable de rendre quelque vie à l'Empire épuisé, si cette superstition qui s'associoit chez les Grecs à tous les vices, et qui étoit plus surprenante chez un tel prince habile et peu scrupuleux, n'eût rendu vains tous ces avantages, troublé la paix civile et religieuse respectée par

les deux derniers usurpateurs, et enfin placé le nom de Léon parmi les noms des empereurs ennemis et persécuteurs de l'Église.

Theophan. p. 336 et seq. Niceph. p. 37 et seq. Fleury, hist. eccl. XLII, 1 et suiv.

Une nouvelle hérésie s'éleva dont Léon se fit chef; et ce qu'il y eut d'étrange, ce furent les Mahométans qui la donnèrent à l'Église d'Orient. Ennemis des images dont la vue secourt la foiblesse humaine et sert d'appui à la piété pour s'élever à leurs divins modèles, les Arabes répandirent cette opinion de leur secte dans la Chrétienté. Un chrétien de Syrie, après avoir

(726.) embrassé la loi de Mahomet, s'étoit échappé de la servitude arabe, l'esprit encore imbu de cette fausse religion et du mélange de divers dogmes. Il porta à Léon une doctrine étrangère qui proscrivoit les représentations et les images. Ce prince l'adopta avec un aveugle entêtement. C'étoit dans la dixième année de son règne. Béser (ainsi se nommoit l'apostat) comblé d'honneurs par Léon, trouva encore un prosélyte dans Constantin, évêque de Nacolie en Phrygie. Ces deux hommes, l'empereur à leur tête, s'occupèrent de répandre leur vénin, tandis que Léon se proposoit d'y joindre l'autorité des peines et des récompenses, d'appuyer ce nouveau genre de fanatisme de toute la violence et de toutes les séductions dont s'entoure le pouvoir suprême.

727. Il commença donc à faire la guerre aux ima-

ges, croyant en cela combattre l'idolâtrie. Il déclara par des discours publics et bientôt par des édits, que le culte qu'on leur rendoit devoit être aboli comme injurieux à la majesté divine. Le patriarche saint Germain et le peuple de Constantinople montrèrent une vive résistance. Car le peuple est d'autant plus attaché à ce culte extérieur que les objets sensibles ne se séparent presque pas pour lui de la Religion. Léon, soldat ignorant, s'obstina dans son projet. Dès-lors il mit la division dans l'Empire qu'il étoit si important de conserver uni. Les papes, comme nous l'avons vu, prenoient chaque jour plus d'influence dans le gouvernement de Rome et dans l'administration publique de l'Occident. Grégoire II, informé de la nouvelle hérésie par les lettres de saint Germain, écrivit d'abord à Léon pour lui rappeler qu'il n'appartenoit point au prince temporel d'attaquer les décrets de l'Église, encore moins de lui donner des canons. Il défendit ensuite, si l'on en croit les historiens byzantins, et empêcha qu'on portât à Constantinople les tributs que devoient payer Rome et l'Italie; ce qui sépara en quelque sorte l'Occident de l'Orient et prépara la ruine entière du pouvoir que les empereurs y conservoient encore. Grégoire, ajoutent ces historiens, engagea même peu de temps après l'Italie à se soustraire entiè-

(726-731.)

Theophan. p. 342.

(726-731.) rement à l'autorité de Léon, croyant qu'il pouvoit légitimement refuser obéissance à un prince qui ne se servoit de cette autorité que pour tourmenter l'Église. Le peuple de Constantinople remua. Des serviteurs de l'empereur qui renversoient une image du Sauveur placée devant le palais, furent victimes de la fureur populaire et massacrés. Alors commencèrent les persécutions. L'empereur vengea cet attentat et le sang de ses domestiques par des supplices. Il persécuta principalement les hommes qui florissoient par leur doctrine. La ruine des écoles, fruit du fanatisme de Léon, fut une nouvelle plaie non moins profonde que toutes les autres. L'ignorance et le mépris des bonnes lettres qui augmentoient de jour en jour, la rendoient même incurable. L'indignation publique causa des révoltes. Les habitans de la Grèce et des îles Cyclades, voulant venger la cause de la Religion, conspirèrent contre le prince. Ils armèrent une flotte, mirent à leur tête un certain Cosme qu'ils élurent empereur, et eurent l'audace de venir attaquer Constantinople; foible mouvement aussitôt réprimé que tenté. Le feu grégeois consuma la flotte des rebelles. Leur chef tomba dans les fers de Léon et fut puni par la perte de la tête.

(730.) 13e de Léon. Mais la fureur de Léon redoubla par les obstacles. Dans une assemblée du sénat qu'il convo-

qua dans le palais, il voulut forcer le patriarche saint Germain à souscrire à un décret qu'il avoit dressé pour l'abolition des images et de leur culte. Le saint prélat lui opposa une constance inébranlable. Ne pouvant arrêter le cours du mal, ne voulant point non plus en rester témoin inutile, il quitta sa chaire et alla servir Dieu dans la retraite. Léon éleva à sa place un certain Anastase disciple de Germain, qui par ambition appuya la persécution des iconoclastes ou briseurs d'images. Dès-lors cette hérésie fit de plus grands progrès. Léon lui promettoit un protecteur dans son héritier Constantin Copronyme, plus furieux que son père et plus ardent ennemi de l'Église.
Courroucé contre Rome et l'Occident qui lui re- 733.
fusoient l'obéissance, Léon, dans la seizième année de son règne, envoya une flotte contre l'Italie. Elle échoua dans la mer Adriatique. Ainsi ce prince, avec tous les maux que produisoit son fanatisme, recueillit encore la honte d'une entreprise avortée. Son règne quelquefois heureux contre l'ennemi extérieur, fut déshonoré au-dedans par les troubles de l'Église et de l'État qu'il eût pu facilement éviter. Toujours forcé de se défendre contre les Sarrasins, il sut se maintenir en paix avec les Barbares du Nord, les Bulgares, les Esclavons, les Avares. Il fit même une alliance avec les Khazars. Il demanda et obtint

[illegible]GE.

[illegible]e leur prince
[illegible]incesse qui,
[illegible]hrétienne, y
[illegible]rreurs de son
[illegible]saurien atta-
[illegible]un règne qui
[illegible]ssa le trône à
[illegible]e vingt-deux.
[illegible]née du règne
[illegible]npereur l'an-
[illegible]nains du pa-
[illegible]bleau des ré-
[illegible]achever d'un
[illegible] librement le
[illegible]passoient alors
[illegible]

SOMMAIRE

DU LIVRE VINGT-UNIÈME.

Après la mort de Pepin, sa veuve Plectrude, comme autrefois Brunehaut, veut retenir les rênes de la monarchie. Elle se rend maîtresse du palais sous le nom de son petit-fils Théodoalde. Fait arrêter dans Cologne Charles fils d'Alpaïde et de Pepin. Les Neustriens, opprimés par la faction austrasienne, se soulèvent. Ils mettent à leur tête le jeune roi Dagobert. Battent près de Compiègne les lieutenans de Pepin. Élisent pour maire sur le champ de bataille un seigneur neustrien, nommé Rainfroi. Charles s'échappe de la prison où le retenoit sa marâtre. Il rallie les partisans de la maison de Pepin. S'empare de l'autorité en Austrasie. L'empire des Francs retombe dans l'anarchie d'où le gouvernement de Pepin l'avoit tiré. Mort de Dagobert III. Les Neustriens lui donnent pour successeur un prince mérovingien nommé Chilpéric II qu'ils tirent du cloître.

La guerre se rallume avec plus d'animosité entre la Neustrie et l'Austrasie armée pour soutenir les prétentions de la maison de Pepin. Lutte violente entre la faction des maires défendue par Charles, et l'autorité de la couronne représentée par Chilpéric II. Chilpéric s'allie avec Radbode, duc des Frisons. Ces alliés marchent sur Cologne. Radbode remonte le Rhin. Défait Charles sous Cologne. Chilpéric pille l'Austrasie. Charles rallie ses troupes, marche à la suite du roi qui rentroit dans la

Neustrie, l'atteint à Amblef près de Stavélo, le met en déroute. Il s'affermit en Austrasie.

La guerre civile continue. Charles marche sur le Cambrésis. Chilpéric et Rainfroi lui présentent la bataille à Vincy. Ils sont défaits. Charles repasse en Austrasie où il achève de réduire le parti de Plectrude. Livre à ses capitaines le domaine ecclésiastique. Il fait élire en Austrasie un roi nommé Clotaire IV. Première campagne de Charles dans la Saxe. Chilpéric, deux fois vaincu, appelle le secours du duc Eudes, chef de la race ducale mérovingienne, qui régnoit en Aquitaine. Eudes vient au secours de la Neustrie avec les milices aquitaniques. Eudes et Chilpéric livrent une troisième bataille à Charles devant Soissons. Victoire complète de Charles et des Austrasiens. Chilpéric fuit en Aquitaine. Charles entre dans Paris. Se fait livrer par le duc d'Aquitaine la personne du roi Chilpéric. Le renferme dans le palais. Se fait nommer maire de Chilpéric, et gouverne sous son nom, à l'exemple de Pepin, toute la monarchie des Francs. Mort de Chilpéric II. Thierri IV, dit Thierri de Chelles, fils de Dagobert III, est tiré du cloître et reconnu par le maire.

Dernières révolutions de la monarchie des Goths d'Espagne. Vitiza, fils d'Égica, succède à son père. Ce prince, redoutant l'esprit de faction des grands et l'influence du clergé fatale aux derniers rois, corrompt les mœurs de sa nation pour affermir sa propre autorité. Fait démanteler les places de l'Espagne. Les seigneurs Goths conspirent contre lui. Vitiza est chassé du trône. Rodéric, chef des révoltés, y monte. Les deux fils de Vitiza fuient dans la Mauritanie Tingitane, près du gouverneur Récilas leur ami. Ces deux jeunes princes, unis aux restes de la fac-

tion de Vitiza, traitent avec les Arabes établis à Tanger en face des Goths, dans l'espoir de relever leur parti et de remonter sur le trône de leur père. Mousa, viceroi d'Afrique, donne à son lieutenant Tarik une petite armée pour secourir les rebelles. Les Arabes, avec les Goths rebelles, passent le détroit de Gibraltar sous le commandement de Tarik. Pillent les côtes de l'Andalousie. Repassent en Afrique et reparoissent en Espagne avec de nouvelles forces. Rodéric marche à leur rencontre. Bataille de Xérez. Victoire complète des Arabes. Destruction de la monarchie des Goths. Les Maures et Arabes s'emparent de toute l'Espagne. Quelques chrétiens conservent leur indépendance dans les montagnes des Asturies et de la Biscaye. Aventures de Pélage. Il réunit dans ces montagnes les chrétiens fugitifs et fonde le royaume d'Oviédo. Alahor, nouveau lieutenant des califes en Espagne, passe le premier les Pyrénées et entre dans la Narbonnoise.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

Pepin, quoiqu'il eût fait lui-même les funérailles de ses deux fils aînés, n'avoit point vu en mourant sa maison destituée d'appuis. Outre Charles et Childebrand fils d'Alpaïde, il laissoit dans le palais de Neustrie le jeune Théodoalde fils de Grimoalde, et dans l'Austrasie, deux autres petits-fils nés de Drogon, Arnold et Hugues qui devoient être à peine en âge d'exercer les emplois publics et dont l'histoire ne fait mention qu'une seule fois pour rappeler le désastre de leur fortune. On ne voit point quel motif lui avoit fait préférer, pour constituer un chef du gouvernement en Neustrie, à des fils d'un âge florissant, un enfant qui avoit besoin de tutèle, au risque de faire insulte à la nation et de jeter dans sa maison des semences de discordes. L'amour des François pour Grimoalde, pour un jeune seigneur dont les vertus faisoient leur espérance et la gloire de Pepin, la pitié qu'avoit dû exciter sa fin tragique, lui persuadèrent peut-être que le fils du maire de Neustrie devoit succéder à son père, comme par droit d'hérédité. Il écouta trop sa tendresse et ses regrets, ou peut-être il eut la

714, 715.
Fredeg. cont. 104, 105.
Gest. Reg. Franc. 51.
Annal. Met.
Sigeb. chron.

foiblesse de croire que ses volontés devoient faire
714, 715. loi, même après sa mort : l'habitude du pouvoir et le spectacle de l'obéissance peuvent tromper à ce point les plus habiles. Quoi qu'il en soit, cet homme si sage ne sut point prévoir la chute de l'autorité d'un enfant : il ne pourvut en rien au maintien du gouvernement, et parut en mourant détourner sa vue de ce qui devoit se passer après lui.

Quelques jours écoulés, tout demeuroit encore dans les Gaules comme il l'avoit laissé le jour même de sa mort. Dagobert roi enfant sur le trône, un autre enfant reconnu maire du palais, la Neustrie vaincue et soumise, l'Austrasie abandonnée à elle-même et comme étonnée de n'avoir plus de maître. Telle avoit été la grandeur de Pepin, que tout parut d'abord se soutenir par sa propre masse. Autour du palais de Neustrie où régnoient deux enfans, les François sembloient encore écouter la voix éteinte de ce grand homme. Mais ce moment de silence et de surprise, cette obéissance muette qui environnoit encore ce palais, fut sur-tout l'effet de l'habileté et de la force d'ame de Plectrude, aïeule de Théodoalde. Cette femme vigilante et supérieure à son sexe vit bien que son crédit, sa fortune et toute sa réputation reposoient dans le nom de son époux et dans l'autorité de son petit-fils.

Maintenir les lois et les dispositions de Pepin, conserver Théodoalde sur les degrés du trône, tel étoit le premier intérêt de son ambition, tel fut le but élevé et digne de la veuve de Pepin que se proposa Plectrude. Tandis que le nom de Pepin parloit encore, elle se rendit maîtresse du palais d'Austrasie où son époux venoit d'expirer. Le jeune Charles, fils aîné d'Alpaïde, atteignoit à peine sa vingt-cinquième année. Il paroissoit sur-tout dangereux aux yeux clairvoyans de Plectrude, à cause de son audace, de sa fierté, de son génie à-la-fois profond, ardent et rusé, de ses grandes qualités et de ses vices qui le rendoient propre à aspirer à tous les genres de gloire, à subjuguer ses voisins comme à maîtriser sa nation. Quelques-uns ont cru même qu'en laissant à Théodoalde l'administration de la Neustrie et de la Bourgogne, Pepin avoit appelé Charles par ses dernières volontés au gouvernement de l'Austrasie destiné d'abord à Drogon. Plectrude, plus prudente que son époux, se hâta de s'assurer du fils de sa rivale. Charles fut arrêté par son ordre et gardé prisonnier dans Cologne. Childebrand, plus jeune ou moins suspect, ne lui inspira pas les mêmes alarmes. Du moins nos annales le laissent encore dans l'obscurité. Après cette précaution due à sa sûreté, la veuve de Pepin, tutrice du ministre comme Brunehaut l'avoit été

714, 715.

Vales.

des rois ses enfans, s'apprêta à jouer le même
714, 715. Gest. Reg. Fr. rôle dans les Gaules. Elle gouverna le palais avec ses petits-fils, dit l'historien. Elle tint les rênes de la monarchie des Francs, soit au nom du seul Théodoalde, soit sous le nom de cet enfant en Neustrie et en Bourgogne, et sous celui d'Arnold en Austrasie. Tel étoit le point où la tyrannie des maires avoit porté l'autorité secrète du palais. Dagobert III et Théodoalde, foibles instrumens d'un pouvoir usurpé, avoient été proposés aux respects de la nation comme ses chefs : mais à côté de ces enfans étoient le grand nom et la main toute-puissante de Pepin qui conduisoit tout. C'étoit maintenant le bras d'une femme qui faisoit jouer les mêmes ressorts. Tout étoit nouveau dans ce gouvernement, et rien ne manquoit à la honte des François, ni dans le prince, ni dans le ministre, ni dans l'agent muet qui remplaçoit l'un et l'autre.

715. Aussi cette domination d'une nouvelle espèce ne dura guère plus de quelques mois. Les Neustriens ressentirent les premiers et le plus vivement l'outrage commun. Mais Plectrude trouvoit des appuis et des partisans dans l'ancienne faction austrasienne, chez les serviteurs et les compagnons de Pepin. Ces guerriers d'Austrasie se rangeant autour de sa veuve et de son petit-fils, étoient prêts à combattre encore pour la

maison de leur capitaine. Ce dévouement de vieux soldats à la mémoire d'un chef honoré de triomphes, qui veulent reconnoître son autorité jusque dans ses enfans orphelins, n'est point une vertu rare dans l'histoire. Loin d'avilir les sujets, elle les relève à leurs propres yeux en les rendant à leur tour vengeurs et protecteurs de leurs princes. Mais rien ne rachetoit l'humiliation des Neustriens. Malgré la douceur du gouvernement de Pepin, ils se souvenoient avec dépit que le parti austrasien avoit prévalu sur eux. Je me sers toujours de ce mot de parti en parlant des intérêts opposés de ces royaumes. C'étoient moins en effet deux peuples que deux grandes factions dans un même peuple, lesquelles reconnoissoient différens chefs; le vaincu étoit seulement exposé à changer de prince. Du reste, les prérogatives des Grands et des Leudes, les libertés des ordres de l'État, et le systême du droit public, si je puis m'exprimer ainsi, restoient les mêmes dans toute la nation des Francs. C'étoit ainsi que la faction bourguignonne, formée en cet ancien royaume depuis que dans le partage des fils de Clotaire I il étoit devenu le troisième des grands démembremens de la monarchie, après avoir ruiné la faction austrasienne sous Thierri II petit-fils de Brunehaut, étoit venue se confondre insensiblement dans celle de Neustrie et ne reconnoissoit 715.

plus avec elle qu'un centre de l'autorité publique.
715. La faction de Neustrie dominante sous Ebroïn, renversée à son tour par Pepin d'Héristal qui avoit rallié à un seul palais l'empire des Francs, fit alors un dernier effort. Indignée de l'usurpation de Plectrude, elle aspira, mais en vain et pour un instant seulement, à reprendre le sceptre des Gaules. Elle expira bientôt; et l'Austrasie prenant toujours le dessus par la force du mouvement que Pepin lui avoit imprimé, confondit enfin, comme nous l'allons voir, tous ces partis en un seul peuple des Francs qui toujours conservant ses lois, ses assemblées publiques, ses plaids, ses conseils, les droits de ses ordres, ne reconnut plus qu'un chef. Les Neustriens déjà mécontens de leur défaite de Testry, de leur soumission à un maire austrasien, ne purent souffrir l'empire d'un enfant et d'une femme qui alloit exercer la domination hautaine et immodérée de Brunehaut.

De toutes parts ils coururent aux armes. Ils s'écrièrent que le moment étoit venu de délivrer la Neustrie, de venger son déshonneur en brisant ce joug honteux qu'on leur avoit imposé comme pour ajouter l'affront à la violence. De leur côté les chefs austrasiens avec leurs bandes et leurs milices, les capitaines et les serviteurs des derniers maires, et pour parler comme

notre annaliste, les Leudes de Pepin et de Grimoalde étoient accourus au secours du palais. Il se livra un combat sanglant dans la forêt de Cuise près de la métairie royale de Compiègne où les armées se rencontrèrent. Les conjurés en eurent tout l'avantage. Les restes des Austrasiens échappés au fer des vainqueurs, prirent la fuite, entraînant avec eux le petit-fils de Pepin. Le jeune Théodoalde fut arraché ainsi du milieu du carnage. Il se sauva à grand'peine en Austrasie avec un petit nombre de guerriers qui protégèrent sa fuite. Les historiens ne nous apprennent point ce qui se passa dans le désordre de cette action qui ressembla plus, ce semble, à une surprise et à un combat tumultuaire qu'à une bataille rangée. Les Neustriens voyant dans leurs rangs la personne du jeune roi, (soit qu'ils s'en fussent rendus maîtres par la victoire, soit qu'ils eussent marché sous sa conduite contre les Austrasiens et le maire Théodoalde), se regardèrent comme redevenus libres et déjà arbitres de leurs voisins. Ils élurent un maire du palais sur le champ de bataille. Leur choix tomba sur un seigneur neustrien nommé Rainfroi. Puis, s'étant donné à peine le temps de reprendre haleine, ils se remirent en marche, ayant à leur tête l'enfant Dagobert et le nouveau maire, c'est-à-dire tout ce qui pouvoit rallier la nation autour de leurs ensei-

715.
Fredeg.

gnes. Ils traversèrent la forêt Charbonnière et
715. entrèrent dans le centre de l'Austrasie.

Les Neustriens se portèrent jusqu'à la Meuse, pillant, brûlant, dévastant le pays, vengeant par ces représailles leurs anciens ressentimens et les insultes de leurs voisins. Après cette course tumultuaire, épuisés par leur victoire ou par leurs fatigues, pressés de revoir leurs foyers par l'effet de cette indiscipline, de cette mauvaise constitution militaire dont j'ai rendu compte et qui réduisoit les expéditions à des courses et à des pillages, ils revinrent sur leurs pas. Ils ne renoncèrent pas toutefois à leur projet, et résolurent de reparoître l'année suivante en Austrasie. Ils firent un traité avec Radbode duc des Frisons, par lequel les deux alliés s'engagèrent à attaquer les Austrasiens sur deux points différens afin de ruiner leur domination sur les deux rives du Rhin : vengeance aveugle qui tendoit à attirer dans les Gaules un ancien ennemi, un tributaire de la couronne des Francs. Dans le même temps la Germanie s'agitoit. La mort d'un ministre dont le nom et l'autorité servoient de lien à toutes les parties de l'empire, et les nouvelles dissentions des François avoient relevé l'espoir de ces tribus qui rongeoient impatiemment leur frein. Les Saxons contenus par les armes de Pepin, commencèrent à faire des irruptions sur leurs voi-

sins. Ils ravagèrent cette même année le pays des Attuaires ou des anciens Cattes (aujourd'hui les Hessois), portion du duché de la rive droite du Rhin qui reconnoissoit la domination des Francs. Le duc Radbode qui, après avoir lutté long-temps contre l'Austrasien en homme de courage, avoit enfin conclu la paix et allié sa maison à celle du maire, toujours infatigable s'apprêtoit à reporter ses armes dans les Gaules. Les autres peuples de Germanie, en partie libres ou domptés avec peine, considéroient attentivement ces troubles et épioient l'occasion. Ils ne demandoient qu'à secouer le joug que Pepin les avoit forcés de reprendre. Tel étoit l'état critique et incertain de l'empire : des tributaires déjà armés ou prêts à la révolte ; un parti abattu qui se relevoit en Neustrie avec la pétulance de sujets factieux long-temps comprimés ; l'Austrasie flottante et sans guide, près de se voir envahie par les amis et par les ennemis ; et au milieu de tous ces désordres la veuve de Pepin qui s'efforçoit encore de retenir en ses mains les rênes de l'État ; lorsque le jeune Charles parvint à s'échapper de la prison où le retenoit sa marâtre. Sa présence lui donna sur-le-champ un parti. Le nom de Pepin sembla revivre tout entier dans le fils d'Alpaïde. On se rallia autour de lui comme on eût fait autour de la personne de ce grand capitaine. Les

715.
Annal. Met.
Annal. Petav.
et Tilian.
Breve chron.
San-Dionys.

715. Austrasiens le saluèrent comme un libérateur. Ils le reconnurent peu après pour leur duc, titre sous lequel ils avoient proclamé son père avant de porter la guerre en Neustrie contre Berthaire et Thierri.

Mais sous un chef capable de relever les affaires des Austrasiens, les troubles ne firent que s'accroître. Et comme Ébroïn délivré du cloître de Luxeu avoit trouvé sur-le-champ une armée dans les mécontentemens et les craintes des Austrasiens, Charles échappé de Cologne établit d'abord une lutte entre toutes les parties de l'empire. L'état des Gaules se brouilla tellement, que je ne sais si la mort de Dagobert III qui arriva sur les entrefaites, hâta les progrès du désordre. Ils ne pouvoient être plus rapides.

Fredeg. cont. 106. Gest. Reg. Franc. 52. Annal. Met.

Dagobert n'avoit point encore régné cinq années, lorsqu'il mourut en 715, un an après Pepin. Il entroit dans sa première adolescence et laissoit un fils au berceau, nommé Thierri. Car c'étoit l'usage, comme nous l'avons vu, de livrer ces princes à des concubines dès les premiers développemens de la puberté. Les Neustriens dans la situation précaire où étoient leurs affaires, au moment où ils venoient de se soustraire à la domination de la maison de Pepin, à la veille de soutenir une lutte sanglante contre son fils, et voulant poursuivre le projet qu'ils

avoient formé d'accabler leurs voisins, ne jugèrent point à propos d'abandonner entièrement la conduite de leurs armes au maire qu'ils venoient d'élire et de mettre à leur tête un roi au berceau. Le jeune Thierri ne fut donc point reconnu roi. Ils avoient conçu récemment une aversion violente contre la domination des ministres dont ils étoient devenus la proie, et qui n'étoit autre chose que l'ancien parti des grands opposé à la prérogative royale dès la minorité de Childebert II et tombé ensuite dans la dépendance du chef qu'il s'étoit donné. Il semble que le ressentiment des Neustriens contre cette domination qui avoit pris sa source en Austrasie, qui continuoit à s'y fortifier et se rallioit autour de Charles, leur avoit fait faire à eux-mêmes un retour vers l'autorité légitime comme vers le seul moyen de sauver leur liberté. Ils sentirent qu'ils n'avoient plus d'autre ressource contre cette protection dangereuse des maires dégénérée en tyrannie. Par une situation nouvelle et singulière, on avoit vu les Francs occidentaux, après avoir enlevé les armes à la main la personne du roi, combattre en son nom les François d'Orient qui prenoient eux-mêmes parti pour la maison des maires sous la bannière desquels ils avoient vaincu la Neustrie. Les premiers défendoient leur liberté, le prince à leur tête, contre le même par-

715.

ti qu'ils avoient autrefois appelé pour les aider à
715. la protéger contre leur roi. Ainsi la lutte qui alloit s'ouvrir étoit réellement le dernier combat entre l'autorité royale et la tyrannie des ministres, chacune d'elles soutenue par un des deux grands démembremens de l'empire des Francs; et l'on alloit y décider du destin de la monarchie. Si la Neustrie l'emportoit, l'autorité royale pouvoit recouvrer ses droits et reparoître dans le palais, non plus éclipsée par l'arrogance des ministres, mais en arbitre. Si les Austrasiens étoient vainqueurs et ramenoient leurs voisins sous le joug, la tyrannie des maires alloit entraîner les derniers débris du trône. Pour soutenir une telle lutte, ce n'étoit plus un roi enfant qu'il falloit à la tête des Neustriens. Ils envoyèrent le jeune Thierri, fils de Dagobert III, dans le monastère de Chelles pour y être nourri et élevé, et allèrent chercher un autre prince qui vivoit obscurément dans le cloître sous le nom de Daniel. C'étoit un fils de Childéric II. Il s'étoit écoulé quarante-deux ans depuis que le malheureux Childéric, le deuxième des fils de Clovis II et de Bathilde, avoit été cruellement poignardé à la fleur de l'âge, dans la forêt de Livry, par la perfidie de ses grands, avec la reine son épouse et l'aîné de ses fils. Un autre enfant en bas âge étoit échappé, comme nous l'avons vu, au fer des assassins; il

Gest. Reg. Franc. 53.

avoit trouvé un asile au fond d'un monastère. 715.
Là, dévoué à la condition de clerc et le front rasé, il servoit au ministère des autels. Les Neustriens vinrent lui annoncer qu'il devoit maintenant laisser croître sa chevelure. Ils le tirèrent du monastère, le proclamèrent leur roi et le firent reconnoître à la nation sous le nom de Chilpéric qu'ils lui donnèrent. Les Neustriens n'avoient pu faire tomber leur choix sur un prince plus propre au rôle qu'ils lui destinoient. Chilpéric II parvenu à l'âge mûr, bien qu'il eût passé sa vie dans les fonctions sacerdotales, montra sur le trône qu'il n'avoit point oublié à l'ombre du cloître quel sang couloit dans ses veines; et dans cette lutte infortunée qu'il soutint contre le fils de Pepin, il parut digne malgré le mauvais succès de ses armes, de défendre avec l'épée un sceptre à demi-brisé qu'il n'eût point sans doute laissé échapper de ses mains s'il fût entré plutôt dans le palais, s'il fût monté sur le trône à la place de ces rois indolens qui avoient amené la monarchie vers sa chute.

On se mit en campagne l'année suivante. 716.
Charles, duc des Austrasiens et reconnu indépendant, ne pouvoit plus comme son père alléguer l'assistance due aux opprimés et à l'Église. On ne parloit pas même de l'enfant Thierri relégué dans le cloître. Il alloit donc cette fois com-

Fredeg. cont. 106. Gest. Reg. Franc. 52, 53. Annal. Met.

716. battre ouvertement contre l'autorité royale pour les prétentions de la maison de Pepin. Tout lui présageoit une lutte longue et difficile. Une première victoire des Neustriens, l'élection d'un maire et d'un roi majeur, annonçoient de la part de ce peuple qui cédoit naguère à l'ascendant de ses voisins, une résolution bien ferme de soutenir vivement la guerre, de recouvrer les droits du trône, de s'affranchir eux-mêmes du despotisme des ministres. Il trouvoit encore plus d'un obstacle du côté de l'Austrasie. Plectrude sa marâtre occupoit Cologne et s'efforçoit de retenir un parti pour ses petits-fils. Au milieu du trouble qu'avoit dû causer d'abord le ravage du territoire austrasien et la ruine subite de l'autorité du pupille, malgré la difficulté de trouver sur-le-champ un centre de ralliement, Charles rassembla le plus promptement qu'il put les serviteurs et les amis de son père. Il eut bientôt formé une troupe nombreuse des soldats de Pepin. Chilpéric de son côté levoit les milices de la Neustrie, négocioit avec Radbode. Il le sollicitoit d'armer sa nation suivant les conditions de l'alliance qu'il avoit conclue avec les Neustriens l'année précédente, de se mettre en marche, de prévenir l'héritier du maire qui pouvoit lui arracher encore des soumissions et des tributs. Ces trois ennemis s'apprêtoient à attaquer

ou à défendre, l'un l'usurpation de la royauté, l'autre les droits légitimes du trône, celui-là, la liberté germanique. 716.

Radbode parut le premier. Ce duc des Frisons fit embarquer sur le Rhin son armée et remonta le cours du fleuve. On sait que ces Germains du nord, grands navigateurs, étoient dès-lors très propres aux expéditions navales. Radbode s'avança en bon ordre contre la ville de Cologne. L'Austrasien se porta à sa rencontre. Il se trouva en face de l'ennemi qui avoit débarqué non loin de Cologne. Charles ne remporta point l'honneur de ce premier engagement. Soit qu'il n'eût point encore rallié autour de lui toutes les forces de l'Austrasie, soit que peu exercé au commandement des armées il eût affaire à un ennemi vieilli dans les hasards et qui avoit acquis une longue expérience contre Pepin, il vit ses compagnons battus et mis en déroute. Il perdit sur le champ de bataille les principaux chefs de son armée, et ne put la préserver d'une ruine totale qu'en tournant le dos à l'ennemi et précipitant sa fuite. Le prince Frison, maître de la campagne, ravagea impunément les bords du Rhin. Chr. Fontanell. Adon. chron.

Tandis que Charles faisoit un apprentissage aussi malheureux, le roi Chilpéric et le maire Rainfroi de leur côté étoient partis du palais de Compiègne à la tête des milices neustriennes.

Ils passèrent la Meuse, dirigèrent leur marche à
716. travers la forêt des Ardennes, et se portèrent sur Cologne. Cette ville étoit alors un des points principaux de la domination austrasienne. Les révoltes fréquentes et les menaces des Germains avoient forcé les chefs de l'Austrasie à se tenir près de cette frontière. Les Neustriens traversèrent un vaste pays qu'ils livrèrent au pillage; ils arrivèrent devant la ville, comptant se réunir au Frison pour attaquer le nouveau duc Austrasien dans le centre de sa puissance. Deux armées formidables sembloient devoir terminer la querelle d'un seul coup en accablant à-la-fois l'Austrasie. Le succès ne répondit point pourtant à l'importance de leurs apprêts. Radbode, par sa victoire sur un jeune chef qui étoit bien loin encore d'atteindre à la réputation de son père, crut avoir affermi la liberté de sa nation. Peut-être aussi les alliés manquèrent de concert et d'intelligence. Quoi qu'il en soit, ils se contentèrent de battre la campagne et de saccager le pays qui borde le Rhin. Ils insultèrent la ville de Cologne, mais ils ne purent s'en emparer. Ils jetèrent l'alarme dans la place. La veuve de Pepin s'y étoit renfermée avec ses petits-fils. Dans cette première année qui suivit la délivrance de Charles, elle jouissoit encore d'un grand crédit dans l'Austrasie. Elle défendoit même Cologne contre le

roi Chilpéric et contre le fils de Pepin. Plectrude acheta le départ des ennemis à prix d'argent. Après avoir rançonné la ville, le roi et le maire songèrent à ramener en Neustrie des bandes sans discipline qu'on ne pouvoit long-temps retenir sous les enseignes. Le prince Frison se souciant peu désormais de la suite du démêlé entre Charles et Chilpéric ou se méfiant déjà de l'alliance neustrienne, fit aussi sa retraite. Il resta maître, comme il paroît, de la Frise citérieure que Pepin avoit reprise sur lui. Mais Chilpéric fut moins heureux à son retour qu'il ne l'avoit été dans le cours de la campagne. 716.

Charles, loin de se laisser décourager par un premier revers, ne songeoit en ce moment qu'à se venger sur les Neustriens du mauvais succès qu'il avoit eu contre les Frisons. Aussitôt après sa défaite, il avoit appelé autour de lui d'autres milices et formé en un instant une nouvelle armée. Il épioit Chilpéric dans sa marche, tandis que ce prince presque triomphant et chargé de butin couroit le pays sans précaution, loin de craindre un ennemi qui n'osoit paroître pour protéger la plaine. Le roi et le maire se retiroient sur le territoire de Neustrie en reprenant la route des Ardennes. Ils croyoient Charles éloigné d'eux et plus occupé à se mettre à l'abri qu'à leur tendre des piéges, lorsqu'ils furent ar-

716. rêtés eux-mêmes par le fils de Pepin non loin de l'abbaye de Stavélo, devant Amblef, métairie royale située sur la petite rivière de même nom qui, ayant joint ses eaux au cours de celle d'Ourt, tombe avec elle dans la Meuse en face de Liège. Charles avoit divisé les corps de son armée pour envelopper celle de Chilpéric. Il la surprit dans le désordre de la marche, ou lorsque fatigués de la route et du pillage les Neustriens ne songeoient qu'à prendre du repos. Il fondit sur eux, couvrit la campagne de morts et prit sa revanche complètement. Chilpéric et le maire Rainfroi recueillirent avec peine les débris de leur armée; ils firent une retraite qui ressembloit à une fuite, et regagnèrent comme ils purent la frontière de Neustrie. Tels furent les événemens de la première campagne.

Alors l'empire des Francs se trouva dans un tel bouleversement que l'on crut voir renouveler tous les maux qu'Ébroïn y avoit apportés en sortant de son monastère. La Germanie se soulevoit; la Frise étoit déjà libre; les autres nations transrhénanes encouragées par la victoire du duc Radbode, étoient prêtes à reprendre les armes et à rompre la paix qui leur étoit imposée entre elles comme une partie du joug. Les Saxons désoloient la Thuringe françoise. L'état des Gaules ne paroissoit pas moins désespéré; toutes les

passions y étoient déchaînées sans que l'on vît aucune force publique pour les réprimer. En effet 716.
dans ce dernier conflit entre l'autorité légitime et une tyrannie nouvelle qui vouloit en usurper tous les droits ; lorsque les François se divisoient entre l'une et l'autre ; et que celle-ci avoit pris sa source, non dans un de ces intérêts subits et violens qui font quelquefois les révolutions publiques et amènent de courts orages, mais dans l'affoiblissement même de l'autorité légitime ; il étoit nécessaire que tout fût livré à la confusion et à l'anarchie ; l'ambition privée et l'esprit de faction devoient prendre un nouvel essor aux dépens de l'autorité royale et de celle même qui lui survivroit. En cela l'usurpation de Charles sembla concourir avec celle d'Ébroïn. Le gouvernement de Pepin qui avoit fait l'intervalle entre ces deux tyrannies, n'avoit pu que suspendre un instant des troubles qui naissoient de l'incertitude même du pouvoir public. Deux partis dont l'un se rattachoit à Charles, l'autre à Chilpéric, formoient à la vérité les deux principaux intérêts de l'État ; mais ce n'étoient point les seuls. Tandis que les esprits étoient attentifs à ce débat des principaux pouvoirs de l'État, les usurpations des Grands n'avoient plus de bornes. Tout homme qui pouvoit se constituer un droit par la force, devint indépendant. S'il ne se dé-

claroit point maître absolu dans ses domaines, il bravoit du moins impunément l'autorité du magistrat et du comte : ce qui rompit en un instant tous les liens de l'autorité publique. Les seigneurs, après avoir, comme nous l'avons vu, usurpé des justices dès le temps de Clotaire II, se créèrent de petits États en armant en leur propre nom, attaquant leurs voisins, enlevant des villes. Alors sur-tout on vit naître une foule de droits tyranniques. Les domaines du prince et le patrimoine des églises furent envahis. Les comtes et les ducs, magistrats révocables, se prorogèrent souvent à leur gré, comme ils avoient fait sous le gouvernement d'Ébroïn, et exercèrent à leur tour un pouvoir arbitraire et despotique.

716.

Hist. episcop. Antissiodor. apud Labbe, nov. bibl. ms. t. 1, p. 429.

L'histoire a conservé le nom de Savaric, évêque d'Auxerre qui, à la tête d'une troupe armée, alla porter le ravage dans le Nivernois, le Tonnerrois, dans les cantons d'Avalon, de Troyes, et même, dit-on, jusqu'à Orléans, et soumit à sa domination, ce sont les termes de l'historien, une portion de ces territoires. Pendant que la Neustrie et l'Austrasie disputoient de la souveraineté des Gaules, le prélat guerrier, à l'exemple des autres seigneurs, ramassa une multitude de soldats ou d'hommes sans aveu, tels qu'en devoit fournir un pays où tout étoit en proie à la rapine et à la licence. Il se portoit sur Lyon pour

livrer l'assaut à cette métropole lorsqu'il fut frappé dans la route de mort subite. Ainsi après la mort de Pepin, recommencèrent ces dissentions et ces guerres privées des grands qui provenoient d'une source plus éloignée. De là naquirent, comme nous le verrons bientôt, de nouvelles révolutions dans les lois et dans le système public du gouvernement. Cette confusion générale, fruit malheureux de la foiblesse des princes et du despotisme des ministres, prouva que Pepin, malgré toute sa sagesse, maître d'un pouvoir emprunté, n'avoit point eu encore assez de force pour arrêter dans leur cours orageux les mœurs féroces des François, fonder des lois, fixer une administration et ce repos intérieur qui ne devoit durer qu'autant que dureroit sa vie. 716.

Charles occupé à combattre l'autorité royale renaissante en Neustrie, avoit à réduire dans son propre pays les villes qui refusoient encore de reconnoître la sienne, soit qu'elles penchassent pour Plectrude ou qu'elles fussent affectionnées au prince, soit qu'elles attendissent l'issue de la guerre pour se déclarer. Lorsque la querelle sembloit cesser entre ce seigneur et le roi Chilpéric, l'ambitieux Charles promenoit ses armes dans l'Austrasie, dissipoit des partis et soumettoit des villes. Les historiens ne nous rendent point compte de ces mouvemens; mais l'on voit qu'il

717. Vit. S. Rigobert. ap. Bolland. IV. Januar.

s'étoit emparé déjà de plusieurs places, les avoit
717. abandonnées à ses soldats et livrées au pillage, comme en usent d'ordinaire les chefs de parti qui ont besoin de flatter la cupidité et l'avarice pour s'attacher des partisans. A l'ouverture de la seconde campagne, Charles se porta sur Reims qui se trouvoit dans les mains de saint Rigobert son évêque. Il somma le prélat de rendre la place. Rigobert ayant refusé d'ouvrir les portes, Charles sans s'arrêter autour des murs de Reims qu'il ne pouvoit enlever d'emblée, s'éloigna en disant d'un ton plein de menaces, que dès qu'il auroit terminé avec les ennemis du dehors, il reviendroit tirer vengeance de ceux qu'il laissoit dans le pays. Puis, il continua sa marche et se dirigea vers le nord en traversant une partie de l'Austrasie. Il arriva dans le Cambrésis qui dépendoit également de ce royaume.

Fredeg. cont. 106, 107. Gest. Reg. Franc. 53. Annal. Met.

A la nouvelle de sa marche, Chilpéric et Rainfroi étoient allés à sa rencontre. Ils l'atteignirent près du village de Vincy situé dans le Cambrésis, non loin de la ville de Crevecœur. Ce fut là que les troupes royales se mesurèrent une seconde fois avec les Austrasiens. Quelques-uns rapportent que Charles à la vue de l'ennemi, voulant donner aux grands et aux soldats qui suivoient son parti une preuve de sa modération, envoya des parlementaires à Chilpéric pour lui offrir la paix, à

condition qu'il lui remît le commandement suprême de la Neustrie, c'est-à-dire apparemment l'intendance du palais que son père Pepin, disoit-il, avoit possédée autrefois pour la gloire du royaume et l'avantage commun de la nation. Il le pria de vouloir épargner le sang françois en accédant à une demande aussi juste; comme si le palais de Neustrie envahi par Pepin à main armée eût été dévolu à son fils par un droit héréditaire. Mais une semblable démarche convenoit mieux à la modération politique de Pepin qu'au génie ardent et impétueux de son fils. D'ailleurs les choses avoient été poussées trop avant, le but même de la guerre paroissoit trop peu équivoque pour qu'on pût entendre à aucun accord. Cette proposition insolente ne fit que révolter la Cour de Neustrie. Les troupes restèrent ce jour-là en présence, et le lendemain jour du dimanche qui précéda la fête des Rameaux de l'an 717, les deux armées en vinrent aux mains. On combattit des deux côtés avec courage, Charles comme un ambitieux qui se proposoit de régner, Chilpéric comme un prince légitime qui avoit les droits du trône à défendre et la gloire de ses ancêtres à rétablir. Ce combat fut l'un des plus sanglans qu'eussent encore vu les guerres civiles. Mais l'armée royale, quoique supérieure en nombre, étant composée de nouvelles milices levées

717.

à la hâte, ne put tenir contre les vieilles bandes
717. de Pepin. Chilpéric et Rainfroi, après une perte considérable, s'échappèrent du champ de bataille. Ils précipitèrent leur fuite vers les bords de la Seine, tandis que Charles achevoit le carnage et pressoit l'épée à la main les restes des Neustriens. Il paroît que le roi et le maire se séparèrent dans la fuite. Rainfroi, toujours poursuivi par une troupe d'ennemis que Charles envoyoit sur sa trace, passa sur les terres de l'abbaye de Fontenelle. Il traversa la Seine, et alla toujours fuyant à travers une grande étendue de pays, se mettre en sûreté dans la ville d'Angers. Chilpéric de son côté trouva un asile. Ce prince, quoique battu et fugitif, ne désespéra point. Il sut, comme nous l'allons voir, se procurer encore des alliés avec lesquels il tenta de relever sa fortune.

Chron. Fontanell.

Charles victorieux avoit partagé d'abord entre ses compagnons les dépouilles du camp neustrien; puis il s'étoit jeté sur la trace des fuyards. Il les poussa jusque dans Paris. Il chassa du monastère de Fontenelle l'abbé Vandon qui s'étoit attaché à la cause royale et avoit paru même avec Rainfroi au combat de Vincy. Il y rétablit Benigne que le maire en avoit dépossédé pour y placer Vandon son ami, et envoya celui-ci en exil. Benigne pour se venger, s'étoit jeté de son

côté dans le parti austrasien. Car ces querelles qui divisoient l'État n'agitoient pas moins l'Église. Les prélats se rangeoient sous diverses bannières; quelquefois fauteurs des séditieux, plus souvent entraînés par les tumultes civils dont ils finissoient presque toujours par être victimes. Après avoir dévasté une partie de la Neustrie, Charles repassa en Austrasie à la tête de ses troupes victorieuses et chargées de butin. Il marcha sur Cologne que Plectrude occupoit encore. Il força cette veuve ambitieuse à lui ouvrir les portes, se fit remettre les trésors de son père qu'elle y gardoit. Il s'empara sans doute aussi de sa personne et de celle des petits-fils de Pepin dont elle soutenoit les droits contre lui. Il avoit pensé qu'il étoit plus sûr et plus utile à ses affaires de revenir sur ses pas sans tarder, de rentrer dans l'Austrasie où le bruit de sa victoire avoit pénétré, d'achever de soumettre ce royaume et d'en réunir toutes les forces pour les reporter sur la Neustrie, que de s'acharner, peut-être inutilement, à la poursuite d'un roi vaincu. En effet, après la prise de Cologne et la réduction de Plectrude, il se vit maître de presque toute l'Austrasie. Alors Charles se crut assez fort pour ne point craindre l'aspect du pouvoir légitime. Ce qu'il n'avoit point fait lorsqu'il lui avoit fallu conquérir le sceptre, il l'osa étant tout-

717.

puissant. En quoi l'on ne peut trop admirer
717. l'audace et la justesse de sa politique. Charles victorieux se reconnut, comme Ébroïn et Pepin, dépendant de l'autorité royale qu'il avoit bravée et renversée pour s'élever. Il crut en avoir besoin pour se conserver. Il crut même que par ce vain hommage, il consacreroit un pouvoir acquis par les armes, réduiroit plus facilement la Neustrie et ce qui pouvoit rester encore libre de son joug en Austrasie. Il alla donc chercher un roi dans la maison de ses anciens maîtres. Mais sous un ministre tel que Charles, ce roi fut le plus obscur et le plus ignoré des princes qui servirent de jouets à leurs officiers parmi les derniers Mérovingiens. On ne connoît de lui que son nom de Clotaire. Il est le quatrième de sa race qui l'ait porté. Du reste on ignore jusqu'à sa naissance. Mais comme ce prince étoit caché sans doute dans quelque monastère de la France orientale, les critiques modernes ont pensé avec fondement qu'il étoit né dans le palais d'Austrasie, qu'il falloit ainsi chercher son origine parmi les princes qui avoient régné en ce pays et non dans la branche neustrienne. D'où l'on a encore conjecturé que Clotaire IV pouvoit bien être fils de Dagobert II, le dernier roi des Austrasiens, le même qui, après avoir été exilé en Irlande par la faction des maires, s'étoit vu rap-

Longuerue, Annal. Franc.

peler par ses sujets mécontens de la tyrannie d'Ébroïn, puis avoit péri misérablement en l'an 678, dans une conjuration formée par les Grands de sa Cour. Ainsi Clotaire, prince déjà avancé en âge s'il étoit réellement fils de Dagobert II, fut reconnu roi en Austrasie sous les auspices du fils de Pepin. 717.

Charles en effet avoit besoin de se couvrir du voile de l'autorité royale, s'il cherchoit un titre pour justifier tous les excès, toutes les violences auxquelles il fut porté et par ses propres vengeances et par la nécessité de payer les services de ceux qui avoient combattu sous lui. Vainqueur à Vincy, il se fit ouvrir les portes de Reims. Il en chassa l'évêque Rigobert qui lui avoit refusé l'entrée à son passage, quoique ce saint prélat eût autrefois été choisi par Pepin pour servir à Charles de père spirituel : droit si respecté alors par les princes les plus tyranniques. Charles, sans autre formalité, livra sa chaire à Milon, simple clerc à qui il avoit déjà donné l'évêché de Trèves en récompense des services qu'il lui avoit rendus sur le champ de bataille. Il déposa de la même manière plusieurs autres évêques, plaça sur leurs sièges ses partisans et ses capitaines. Charles regarda les biens de l'Église accrus par tant de donations, de fondations pieuses, comme une proie qui lui étoit

Vit. S. Rigoberti. Cod. ms. de gest. episc. Trevir. inter act. SS. Bened. sec. 3, in append.

717. acquise ainsi qu'à ses soldats, qui devoit servir de récompense aux travaux militaires, d'une ressource et d'un gage de succès pour les projets nouveaux qu'il méditoit. Conduite bien opposée à celle de Pepin dans un homme qui se proposoit le même but. Pepin qui avoit si fort accru et presque fondé la grandeur de sa maison, étoit entré en Neustrie sous prétexte de réparer les torts faits aux Grands, de cicatriser les plaies des peuples, de restituer aux églises les biens confisqués par Ébroïn et ses successeurs. Et son fils qui succédoit à son ambition, qui suivoit le même plan d'élévation, sembloit ruiner son ouvrage. Il se montroit plus avide de ces dépouilles sacrées qu'aucun des ministres qui l'avoient précédé. Tant il est vrai que pour les politiques et les ambitieux, les noms les plus respectables, la défense du bien public et des choses saintes, ne sont qu'un beau manteau; et le violement de ce que la Religion a de plus auguste, un jeu aussi facile que scandaleux. Charles livra les sièges épiscopaux et les biens ecclésiastiques à des clercs qui l'avoient servi de leur épée, ou même à des laïcs, des comtes, des gens de guerre. En plusieurs diocèses, principalement en Austrasie, un évêque devenoit simple dispensateur du spirituel sous un soldat établi dans le temporel de l'église dont il étoit l'administrateur et

l'usufruitier. Un autre remplissoit les fonctions épiscopales sous un clerc qui n'avoit point reçu d'ordination et qui étoit maître du siège et des revenus. Ailleurs ces biens sacrés étoient divisés de différentes manières comme des patrimoines abandonnés. Ici des sièges vacans; les fidèles forcés de recourir à d'autres diocèses pour les ordinations et les secours spirituels. De là d'autres abus. L'autorité ecclésiastique impuissante et la discipline ruinée; la censure de l'évêque méprisée même par les clercs; des moines et des prêtres errans qui n'appartenoient à aucun siège, à aucun monastère, qui vivoient sans reconnoître de loi, dans une licence plus que séculière; des maisons religieuses pillées, détruites, en proie à la soldatesque; leurs habitans sans asile, promenant par les bourgs leur détresse et leur misère, et bientôt par un effet inévitable, leur honte et leurs déréglemens; les prélats devenus guerriers soit pour défendre leur patrimoine, soit pour avoir part aux dépouilles que distribuoit le vainqueur; les conciles provinciaux si fréquens dans la primitive Église et même sous nos premiers rois, et que toute l'antiquité ecclésiastique avoit regardés comme la sauve-garde de la saine discipline, interrompus et presque mis en oubli. Tels furent les maux causés par l'ambition de Charles et par la guerre civile, durant le cours

717.

717.

de ses victoires sur Chilpéric et après la ruine de ce prince. Ainsi l'Église étoit encore plus troublée que l'État; la Gaule long-temps si fidèle et si chrétienne offroit en tout les mêmes débordemens, tandis que la Germanie barbare s'éclairoit par les travaux de saints missionnaires et recevoit humblement la loi de l'Évangile.

718.

Annal. Nazar. Petav. et Tilian. Breve chron. San-Dionys. Annal. Met.

L'année suivante, Charles, à l'exemple de Pepin, commença le cours de ses triomphes dans la Germanie. Vainqueur de la Neustrie, au moment où les provinces transrhénanes secouoient le joug, il ne crut point pour achever sa victoire sur sa patrie, devoir abandonner et laisser échapper les membres plus éloignés de l'empire, que Pepin n'avoit pu conserver qu'en partie, par des campagnes multipliées et par les travaux de toute sa vie. Lui-même ne pourroit plus peut-être les recouvrer s'il laissoit la révolte prendre racine et former tranquillement des ligues. Ainsi, au lieu d'entrer sur le territoire de Neustrie, il voulut cette année montrer ses armes à la Germanie qui ne les avoit encore aperçues que pour être témoin de leur disgrace contre celles du duc Radbode. Charles passa le Rhin. Il marcha sur les Saxons qui se rendoient redoutables à la Germanie. Ces peuples faisoient des incursions sur les voisins. Trois ans auparavant, ils avoient commencé

leurs ravages dans le pays des Attuaires qui dépendoit du duché de Thuringe. Charles voulut venger ces affronts. Il pénétra dans la Saxe; et soit qu'il eût pris ses habitans au dépourvu, soit que ce peuple effrayé n'osât entrer en campagne et lui faire tête, il parvint jusqu'au Véser en saccageant leur pays. Il le mit à feu et à sang. Laissant ainsi dans la Germanie des traces sanglantes de sa vengeance, et croyant avoir assez imprimé la crainte par l'incendie et les ruines, il ramena dans l'Austrasie ses troupes chargées de butin.

718.

Cependant Chilpéric respiroit. Il s'étoit rejoint au maire Rainfroi, tandis que le fils de Pepin désoloit la Saxe. Ces deux amis étoient sortis de leur asile. Ils s'occupoient de remettre des forces sur pied et de tenter encore une fois le sort des armes. Mais Chilpéric avoit épuisé, pour ainsi dire, la fortune de son État. Après deux défaites consécutives, il ne pouvoit plus guère compter sur les seules forces neustriennes pour résister à celles de Charles. Il chercha donc autour de lui des alliés qui pussent l'aider à soutenir son trône chancelant. Il en trouva un dans l'Aquitaine. Ce prince espéra rétablir ses affaires avec le secours du duc Eudes qui commandoit dans cette province. Eudes étoit issu de la race royale, fils de Boggis duc d'Aquitaine, et petit-fils de

Fredeg. cont. 107. Gest. Reg. Franc. 53. Annal. Met. Annal. Nazar. Ademar. chr.

719.

Diploma Caroli Calvi, ap. Bouquet, t. VIII, p. 470.

719. ce Caribert à qui Dagobert I son frère, lorsqu'il envahit tout l'empire après la mort de Clotaire II leur père commun, avoit abandonné un petit État dans l'Aquitaine afin qu'il ne parût point entièrement dépouillé de l'héritage paternel. L'on croit que Caribert porta le titre de roi comme les autres princes de la race de Clovis. Il fixa son siège à Toulouse. Il avoit, comme nous l'avons vu, étendu son royaume par les armes et soumis à son joug les Gascons ses voisins. Il mourut en 631, dans la troisième année de son règne, laissant de sa femme Gisèle fille d'Amand duc des Gascons, trois fils au berceau nommés Childéric, Boggis et Bertrand. Dagobert, dit-on, fit périr le premier et s'empara du domaine de ces enfans, qui comprenoit avec Toulouse, Arles et la partie de la Provence dépendante de la Neustrie, la seconde Aquitaine, la Novempopulanie, et le Quercy dans la première Aquitaine. Mais quelques années après, Amand duc de Gascogne, tuteur et aïeul des jeunes princes, fit soulever les Gascons pour soutenir les droits de ses petits-fils. Il fut battu par les milices de Bourgogne commandées par le référendaire Chadoinde. Le duc Amand ayant demandé la paix, vint faire ensuite ses soumissions à Dagobert dans la métairie royale de Clichy, accompagné des chefs de la nation gas-

conne. Ce fut alors, comme l'on croit, que Dagobert, soit pour apaiser les mouvemens de l'Aquitaine, soit qu'il eût pitié de ses deux neveux Boggis et Bertrand, leur remit la partie de l'Aquitaine qui avoit formé le royaume de leur père. Il la leur céda, non plus comme un royaume libre, mais comme un duché héréditaire soumis au tribut et à l'autorité du palais de Neustrie, ainsi que les duchés des provinces transrhénanes dépendoient de l'Austrasie. Ces deux princes possédèrent leurs États, soit indivisément, soit par portions distinctes. Leurs droits et leurs domaines s'étoient enfin confondus par succession légitime, en l'an 688, sur la tête d'Eudes fils de Boggis; Bertrand son oncle n'ayant laissé qu'un fils nommé Hubert qui se voua au service des autels.

719. Vaissette, VII, 13.

Les malheurs de la Neustrie avoient presque éteint les droits de la couronne dans l'Aquitaine comme dans la Germanie. Eudes, dans son duché héréditaire, agissoit en souverain. Il avoit envahi la première Aquitaine attribuée à la Neustrie, et occupoit ainsi tout le pays d'outre-Loire jusqu'aux Pyrénées. Il n'avoit encore fourni aucun secours aux rois non plus qu'aux maires, et sembloit avoir séparé sa fortune de celle de la nation. Chilpéric nullement abattu et plein de ressources dans ses revers, pensa que le duc

719. d'Aquitaine seroit sensible au désastre d'un roi de son sang; qu'il écouteroit son propre intérêt; qu'il ne souffriroit pas que la maison royale à laquelle il appartenoit de si près, tombât sous la tyrannie de la faction austrasienne, victime de l'ambition et de la perfidie des ministres même honorés des emplois du palais; qu'il prendroit les armes à la première sommation pour repousser sa propre honte et mettre à l'abri sa liberté en vengeant les injures des rois. Mais il crut en même temps qu'il falloit l'y déterminer par un puissant intérêt et réparer envers lui les torts de Dagobert. Ce n'étoit point trop que de lui offrir les droits du trône dont ses pères avoient joui, s'il consentoit à s'exposer aux orages qui l'entouroient; peut-être même à se voir entraîné dans sa chute en s'efforçant de le soutenir. Chilpéric lui envoya donc une ambassade pour implorer son secours et lui offrir, avec de riches présens, le rang et les droits de la royauté dans ses États. Chilpéric, pour prix de son alliance, promettoit de reconnoître son nouveau titre et son indépendance dans l'Aquitaine. Les ambassadeurs se rendirent à Toulouse. Cette ville qui avoit été la capitale de Caribert, étoit encore le siège des États de son petit-fils. Ils se présentèrent à lui au nom du roi Chilpéric, déposèrent

à ses pieds leurs offrandes et parlèrent à peu près en ces termes : 719.

« Dans le péril pressant qui nous menace nous n'avons point hésité de nous adresser à vous, dans l'espoir que les liens du sang et votre grandeur d'ame pourront vous déterminer à prêter vos armes à Chilpéric. Issus d'une même race, nés pour ainsi dire dans le même palais, l'injure faite à l'un rejaillit sur l'autre; l'humiliation du trône de Chilpéric est un affront au duc d'Aquitaine. C'est donc à vous qu'il appartient de venger la majesté royale, et sans doute vous ne balancerez point à prendre ce parti, lorsque nous vous aurons fait voir que vous y êtes porté par tous les motifs qui peuvent enflammer les cœurs généreux et en même temps dicter les résolutions sages, par la voix de l'honneur et du sang, par l'intérêt et la nécessité.

« Le trône qui est attaqué est celui de Clovis et de Clotaire vos aïeux. C'est celui de ces princes qui ont régné indépendans de leurs ministres comme de leurs peuples. A ce trône est attachée votre conservation, à ce sang la durée du vôtre. Là votre maison peut un jour s'asseoir, pourvu que l'indolence, la mollesse, l'oubli du danger commun ne finissent point par effacer du cœur des François l'antique amour pour le

sang de Clovis, qui bien qu'affoibli par l'im-
719. bécillité des derniers règnes, ne leur a point permis encore de chercher des maîtres dans une autre race. Et comme lorsque la souche de l'arbre est brisée, les rameaux paroissent garder quelque temps un reste de vie et de verdeur parce que la sève qui s'est portée aux extrémités leur fournit encore quelque nourriture, puis languissent bientôt et périssent avec le tronc qui cesse de leur en porter de nouvelle; ainsi l'existence de votre État est liée nécessairement au trône françois. En vain l'Aquitaine semble aujourd'hui contempler d'un œil tranquille les révolutions qui agitent ses voisins et subsister par elle-même; vous éprouverez bientôt que notre ruine ira jusqu'à elle, que son prince doit de gré ou de force prendre part à nos orages, soit pour les conjurer, soit pour en être atteint, suivant le parti que vous allez prendre, d'accorder ou de refuser vos secours.

« Pour bien juger de vos périls et du but de notre ennemi, considérez la conduite et les accroissemens de ces insolens ministres dont il a recueilli l'héritage. D'abord simples agens de l'autorité du roi, officiers de sa couronne et ses premiers serviteurs, ils jouissoient du seul avantage de recevoir ses ordres de plus près et de les transmettre aux autres, contens de la foible por-

tion de gloire que faisoit rejaillir sur eux la splendeur du monarque. L'arrogance de la noblesse qui s'armoit contre le trône leur donna bientôt d'autres droits. De domestiques du prince, ils devinrent chefs de faction; les mécontens voulant se donner un appui dans le palais, les mirent à leur tête. Dès-lors ils combattirent cette autorité dont ils étoient les dépositaires; ils la minèrent insensiblement, de concessions en concessions l'amenèrent au dernier degré d'épuisement et de foiblesse. Serviteurs jaloux et ingrats, ils méditèrent la perte de leurs maîtres, de leurs bienfaiteurs; leur orgueil et leur vengeance furent à peine rassasiés dans le sang d'une reine. En cette catastrophe on les vit traiter d'égal à égal avec les rois. Puis, par un juste retour de la fortune, les factieux qui les avoient armés de la puissance publique tombèrent sous leur main et devinrent les esclaves de leur despotisme. Les maires du palais s'occupèrent de réduire, de subjuguer le parti qui s'étoit livré à eux, pour le tourner comme un instrument aveugle contre l'autorité royale. Arbitres de leurs maîtres et tyrans de leurs protégés, ils marchèrent d'un pas audacieux à l'indépendance. Opposant tour-à-tour l'autorité royale aux murmures de leur faction, et leur faction à l'autorité royale, favorisant tous les désordres et exerçant toutes les vio-

719.

lences, ne respectant rien pourvu qu'ils s'agrandissent, ils se seroient assis déjà sur le trône où
719. siégeoient vos aïeux, si le mécontentement du peuple et sur-tout l'indignation des Grands, éclatant avec d'autant plus de force qu'elle avoit été long-temps comprimée, n'eussent renversé à diverses reprises cette domination naissante.

« Mais le coup étoit porté. En vain les factieux désabusés vouloient revenir sur leurs pas et se délivrer de cette nouvelle tyrannie; l'impulsion qui portoit leurs chefs vers la suprême grandeur les releva autant de fois de leurs chutes. Après avoir essayé par la fourbe de substituer leurs fils aux enfans des rois, ils se rendirent maîtres de la succession légitime et du destin des vrais héritiers; ils firent et défirent les rois. L'exil, la dégradation et le meurtre des princes ont été les jeux de leur cruauté. Ils ont usurpé, ils tiennent encore la souveraine puissance en Austrasie sous le titre de ducs sans le concours de l'autorité royale, présageant par là et annonçant hautement qu'ils se destinent d'eux-mêmes à la remplacer. Cette surintendance du palais qui en a fait les tyrans de la nation, ils l'ont rendue héréditaire dans une seule maison. Pepin, durant près de trente ans, a gouverné l'État en maître; il n'a conservé le nom des rois que pour ne point trop révolter un vieux respect pour cette race auguste. Cachant

la soif de régner sous de fausses vertus et sous une apparente modération, il a donné un état fixe et solide à la tyrannie; et il sembloit qu'elle ne pût désormais être ébranlée, lorsque Pepin mourant après ses deux fils aînés, a laissé sa maison chancelante, le palais muet et sans pouvoir, et la France étonnée de ne plus lui obéir. 719.

«Cependant le sort de l'empire étoit décidé, la race royale détruite et la royauté abolie, tant Pepin avoit su bien établir sa fortune sur les débris de l'autorité légitime, si les Neustriens long-temps opprimés par leurs voisins n'eussent levé la tête, s'ils n'eussent élu parmi eux, ou plutôt si le Ciel n'eût donné à l'État un roi actif, vigilant, courageux, d'un âge mûr, capable de rendre au trône sa splendeur, de reconquérir l'héritage de ses pères. Mais en même temps un fils de Pepin, non moins fourbe et plus audacieux que son père, Charles, du milieu des troubles et des discordes qui désoloient sa maison et l'État, s'est emparé du pouvoir de Pepin, et la querelle s'est engagée. L'autorité royale long-temps captive dans le palais a paru enfin au milieu des armes, elle s'est mise à la discrétion de la fortune en rase campagne. C'est elle-même qui lutte aujourd'hui corps à corps avec la tyrannie. Il n'est plus de vains prétextes ni de faux-fuyans, le masque est tombé, l'audacieux Charles héritier de tous les projets

de ses pères ne prend plus le soin de les dissimuler;
719. le trône est placé sur le champ de bataille, et Charles combat ouvertement pour s'y asseoir. L'effort violent que vient de faire l'autorité royale la faisant sortir de son long assoupissement, doit la relever tout-à-fait ou précipiter sa ruine, et avec elle, celle de tous les États et de tous les pouvoirs qui en dérivent. Que vous combattiez pour nous, ou que vous restiez spectateur de la querelle, vous ne périrez qu'avec nous. Trop habile pour vous épargner, Charles anéantira en vous jusqu'à notre espoir si vous ne profitez de la dernière ressource que vous offre le génie de Chilpéric. Ce prince digne de ses ancêtres, à peine assis sur le trône, a su réunir dans sa main toute l'autorité du palais, imposer silence aux factions; il s'est fait suivre sur le champ de bataille des armes de tous les Neustriens.

« A la vérité le parti le plus juste n'a point obtenu d'abord les succès qu'il avoit droit de prétendre et que lui promettoit le courage de son chef. Gardons-nous pourtant de croire nos affaires ruinées. C'est en considérant la fortune de Charles que nous avons droit de ne point désespérer de la nôtre. Maître de l'Austrasie, Charles n'a pu encore y rétablir l'ordre. Le nom de son père qui l'a porté à ce haut degré, ne lui a point suffi pour calmer les factions. La veuve de Pepin

a pu conserver un parti à son petit-fils désigné 719.
par l'aïeul pour lui succéder. Des villes ferment leurs portes au tyran ou ne lui cèdent qu'à regret. Le clergé indignement dépouillé fait entendre ses plaintes. La Germanie est en pleine révolte. La Bourgogne, si elle est peu soumise au palais de Neustrie, n'a point reconnu du moins le fils de Pepin. Dans ces conjonctures, Charles forcé de promener ses armes d'une frontière à l'autre, de parcourir en quelques instans tous les points de l'empire, de faire tête aux rebelles de Germanie, de réprimer les mouvemens des Frisons, des Saxons, des Suèves qui ravagent sa frontière, de combattre en pleine campagne les Neustriens, ne sait où porter ses pas. Pendant que la fortune de Charles est incertaine, lui laisserons-nous le temps de l'affermir? Que l'Aquitaine se joigne à la cause commune. L'instant presse, et nous périssons si nous ne sommes vainqueurs. Mais comme il ne seroit point juste que celui qui partage les dangers du trône n'eût point part à ses avantages, Chilpéric, pour prix de votre assistance, vous offre le titre et le pouvoir royal dans l'Aquitaine comme il en jouit lui-même en Neustrie, le rang et les honneurs qui ont appartenu à vos aïeux, et que les discordes du palais, les révolutions des temps ont fait perdre à leurs descendans. C'est à vous de juger si vous pouvez

719. attendre les mêmes honneurs de Charles qui veut régner sur votre race. N'accusons plus les anciennes révolutions. Ce sont ces mêmes discordes qui, en agitant la maison de Clovis, en opposant les frères aux frères, ont fini par élever la puissance des maires. Sans doute elles n'avoient point pour but de faire sortir le sceptre de sa race. Les fils de Clovis disputoient les droits du trône entre eux et non point contre leurs ministres. Oublions donc ces vieux démêlés qui ont ébranlé l'autorité royale et qui la tiennent encore suspendue sur le précipice. Chilpéric qui nous a envoyés vers vous, attend vos secours dans cette circonstance extrême, il espère que vous ne vous manquerez point à vous-même. »

Le duc d'Aquitaine écouta favorablement les paroles des ambassadeurs. Il se rendit aux motifs qu'ils firent valoir et résolut de secourir Chilpéric et le trône des Francs près duquel il avoit pris son origine. Eudes étoit un prince brave et d'un cœur généreux, mais comme il paroît, d'une résolution prompte, légère et qui dépendoit de l'occasion ; espèce de caractère que sa mobilité porte quelquefois à se démentir : capable à-la-fois d'héroïsme et de foiblesse ; et néanmoins le plus grand prince avec Chilpéric qui eût paru depuis longtemps dans la race mérovingienne, et le plus digne de lutter contre les armes victorieuses de

Charles. Il convoqua ses milices, leva ses sujets Aquitains et Gascons, et se prépara à marcher lui-même au secours de Chilpéric. Celui-ci plus ferme, plus constant et toujours digne du premier rang dans ses revers, avoit résolu de prévenir Charles, de faire tête à la fortune à force d'audace. Il aimoit mieux s'exposer à ce qu'elle trahît son courage, qu'à se voir privé du trône avec une lâche patience; sûr qu'un ambitieux tel que Charles, encouragé par deux victoires, n'avoit point abandonné ses projets malgré le répit qu'il lui avoit laissé. Cependant le duc d'Aquitaine s'étoit mis en marche à la tête de ses troupes. Il les dirigea sur la Loire, entra dans la Neustrie et vint trouver Chilpéric près de Paris. Le roi le reçut comme un libérateur sur lequel il avoit fondé ses dernières espérances. Les deux princes s'embrassèrent comme deux alliés unis par le sang et par l'intérêt, dont l'un quittoit ses États pour venger le trône de ses ancêtres et défendre la couronne qu'il venoit d'acquérir; l'autre espéroit sauver la sienne en mettant à profit un utile secours. Ils ne perdirent point de temps. Après les premiers momens donnés aux félicitations et à la reconnoissance, ils se mirent en route accompagnés du maire Rainfroi, menant avec eux les armées neustriennes et aquitaniques, et résolus de commencer la guerre, de presser le 719.

fils de Pepin sans attendre que lui-même vînt
719. les trouver, comme il ne pouvoit y manquer sitôt qu'il connoîtroit leur concert et leur dessein. Ils marchèrent sur la frontière d'Austrasie.

Mais Charles ne s'étoit point laissé prendre au dépourvu. Dès qu'il apprit la résolution des alliés, il se hâta de dissiper cette ligue. A peine délivré de la guerre des Saxons, il s'ébranloit de son côté pour aller à leur rencontre. Il s'offrit brusquement à eux dans la plaine de Soissons, lorsqu'ils le croyoient encore dans le cœur de l'Austrasie, et les arrêta court au moment où ils alloient toucher la frontière. Le combat s'engagea précipitamment, et presque sans qu'on eût eu le temps de donner les ordres. Les troupes royales surprises le soutinrent mal. Le duc Eudes lâcha pied dès le commencement de l'action. Effrayé à la vue de Charles, il ne put faire contenance et prit la fuite. Les Neustriens, malgré les efforts de leur roi, après un peu de sang versé sur le champ de bataille, furent entraînés dans le désordre de leurs alliés. Chilpéric voyant toutes ses espérances ruinées, suivoit la déroute des siens qu'il n'avoit pu retenir sur le terrain. Emporté par la multitude des fuyards qui ne pensoient qu'à sauver leur vie (car pour lui, il voyoit trop bien que la couronne lui étoit échappée), il se pressoit sur les pas de son allié qui avoit

commencé la déroute et qui le précédoit dans la fuite, tandis que Charles les poursuivoit tous deux l'épée dans les reins. Le torrent des fuyards et des victorieux se portoit du côté de la Seine. Eudes et Chilpéric vinrent l'un après l'autre tomber dans leur fuite sous les murs de Paris, toujours suivis de Charles qui y entra après eux. On ne voit pas ce que devint le maire dans ce désastre. Le roi prit avec lui ses trésors, passa le fleuve et continua sa course vers la Loire. Les deux princes se jetèrent dans Orléans. Là Eudes offrit ou du moins ne put refuser à son compagnon d'infortune qu'il avoit trahi dans l'action, le dernier secours que celui-ci pût en attendre, un asile dans ses États. Il se chargea de la personne et des trésors de Chilpéric, et les deux fugitifs arrivèrent enfin dans l'Aquitaine, après avoir couru mille dangers dans cette longue route qu'ils avoient parcourue depuis Soissons. 719.

Charles avoit suivi leurs traces dans le Parisis. Il traversa la Seine et s'avança jusqu'à Orléans, quelques-uns disent jusqu'à Tours. Mais n'ayant pu les atteindre, ne voulant point s'engager trop avant et s'éloigner trop de l'Austrasie, il revint sur ses pas et retourna dans le siège de sa puissance. Peut-être fut-il rappelé par de nouveaux tumultes qui éclatoient vers ce même temps dans la Germanie. De toutes parts il naissoit des en-

719. nemis au fils de Pepin ; et Charles par son audace, par son ardeur infatigable, arrivoit toujours à temps pour vaincre leurs armées et déconcerter leurs complots. Cette même année, il mourut vers l'Austrasie deux princes dont l'un avoit été choisi par Charles pour représenter la majesté royale, l'autre s'étoit toujours opposé les armes à la main à la grandeur de Pepin et de son fils. Celui-ci est Radbode duc des Frisons, qui avoit défendu avec tant de courage et souvent avec succès la liberté de sa nation contre le palais d'Austrasie. Comme l'histoire ne fait plus mention de ses armes depuis la bataille qu'il avoit gagnée contre Charles au-dessus de Cologne, il est vraisemblable que cette victoire assura jusqu'à sa mort la liberté de la Frise, et que Radbode finit ses jours, libre du joug étranger, dans ses États qu'il avoit agrandis aux dépens de l'Austrasie. Mais la mort de ce prince, comme on le voit dans la suite de l'histoire, et les nouveaux progrès de Charles firent retomber les Frisons sous le joug austrasien. Clotaire IV termina aussi sa vie obscure et méprisable au fond du palais d'Austrasie, après avoir joué pendant deux ans le triste personnage de roi sans couronne. Charles ne lui donna point sur-le-champ de successeur.

Annal. Nazar. Petav. et Tilian.

Vit S. Bonifac. auct. Willibaldo inter act. SS. Bened. sec. 3, part. 2.

720. Il ne perdoit point de vue ses fugitifs. Il ne pouvoit en venir aux mains avec des ennemis qui

fuyoient devant ses armes, au moment sur-tout où il étoit rappelé vers le Rhin par les mouvemens de Germanie. Charles eut donc recours à la négociation qui lui sembloit non moins sûre que la force des armes contre un ennemi facile à intimider. Il crut que des deux alliés, celui qui avoit donné un refuge à l'autre feroit volontiers la paix à ses dépens, qu'il se délivreroit sans beaucoup de remords de l'anxiété où le jetoit l'injure qu'il avoit faite à Charles et l'attente de la vengeance. Il se crut encore secondé en secret par les défiances réciproques de deux malheureux d'un rang élevé qui, après avoir lié leur sort et échoué en commun, se reprochent amèrement les torts de la fortune. Il envoya donc au duc une ambassade pour lui offrir la paix et son amitié, et lui demander à ce prix la personne de l'infortuné Chilpéric. Ce prince peut-être, après une troisième défaite, sollicitoit encore les secours de l'Aquitaine. Il s'occupoit de réparer ses disgraces, de lever des troupes, d'engager son compagnon à tenter encore une fois la fortune. Charles maître des Gaules partit lui-même pour la Saxe qui ne cessoit de remuer ou d'insulter les terres austrasiennes. Il montra de rechef ses armes à ce peuple indocile et belliqueux qui annonçoit par son courage opiniâtre ce que les François devoient attendre un jour de ses efforts. Il livra aux Saxons

720.

Annal. Nazar. Petav. Tilian. Adon. chron.

720. une bataille sanglante; puis revint dans l'Austrasie sans avoir tiré probablement d'autre fruit de son expédition. Car les chroniques ne nous rendent aucun compte de ces événemens. D'ailleurs contre un peuple Barbare qui avoit toujours des armes ou des retraites prêtes, une victoire n'étoit presque jamais qu'un succès stérile parce qu'on ne pouvoit le poursuivre.

Cependant les ambassadeurs de Charles arrivèrent à la Cour du duc d'Aquitaine. Ils lui exposèrent le message dont ils étoient chargés, élevant la puissance de Charles à laquelle rien ne pouvoit résister; les avantages de son alliance; la nécessité où Eudes s'étoit mis de la solliciter à tout prix; l'occasion qu'il avoit de l'obtenir à une condition légère, telle que de livrer Chilpéric. « Il ne devoit point appréhender le reproche d'avoir trahi son suppliant, puisque après tout, Charles étoit assez puissant pour le venir redemander à la tête d'une armée, avec bien plus de danger pour le roi et pour son imprudent protecteur. Charles, comme ils le pouvoient juger par sa conduite envers Clotaire IV créé de ses mains, ne vouloit point abuser de sa victoire et de l'infortune de Chilpéric, bien que ce prince l'eût attaqué le premier à force ouverte et l'eût voulu dépouiller des droits qu'il avoit hérités de ses pères. Quant à lui, il ne le priveroit point des

honneurs dus à son rang, à son nom; il le replaceroit même dans la dignité de ses ancêtres. Il vouloit seulement se délivrer de la crainte d'avoir encore à tirer l'épée pour soutenir une puissance légitime transmise par Pepin, décernée par le suffrage universel des Francs et exercée pour leur commune protection. C'étoit à Eudes à examiner s'il lui convenoit mieux d'exposer son État, sa fortune, le repos dont il jouissoit à l'extrémité des Gaules; d'attirer sur lui et sur son protégé, par un faux point d'honneur, les armes redoutables de Charles; que d'acquérir son amitié et de rendre au roi fugitif sa plus sûre, son unique ressource, en lui donnant pour sauvegarde la générosité de son vainqueur.» Le duc balança quelque temps entre l'intérêt, la crainte, l'espoir et la honte. Enfin, les promesses et les menaces de Charles l'emportèrent. Une dure nécessité ou la même foiblesse qui lui avoit fait abandonner son ami sur le champ de bataille, le fit livrer aux satellites du chef austrasien. Eudes leur remit la personne de Chilpéric avec de grands présens pour Charles. A ce prix, il obtint la paix qui fut scellée par un traité conclu avec les ambassadeurs au nom du fils de Pepin. 720.

Chilpéric digne d'un meilleur sort, après avoir depuis cinq ans qu'il s'étoit vu tiré du cloître, combattu pour les droits de la royauté et l'affran-

720. server, quoique la volonté des maires, sur-tout sous le gouvernement de Charles, eût presque été la seule loi de l'élection.

Tandis que l'empire des Francs qui avoit failli se précipiter à sa ruine par l'imbécillité des rois, alloit se relever et prendre une nouvelle vigueur dans l'autorité des maires substituée à celle du monarque légitime et dans l'héroïsme de la maison de Pepin, la monarchie des Goths s'écrouloit. Égica, gendre du roi Ervige et son successeur en l'an 687, avoit été élevé, ce semble, par le suffrage des Goths plutôt que par les dernières volontés du feu roi; car Ervige avoit laissé plusieurs enfans. Loin de respecter la mémoire et les opérations d'Ervige, il parut se faire un point d'honneur de venger le sage roi Vamba dont il étoit proche parent. Il commença son règne par la ruine des amis du dernier roi. Il répudia Cisilone fille d'Ervige dont il avoit eu un fils nommé Vitiza; punissant ainsi sur son épouse le crime du père et l'indignité du traitement qu'il avoit fait éprouver à Vamba. Il se fit relever par un concile convoqué à Tolède du serment qu'il avoit fait au roi Ervige de prendre la défense de ses enfans, sous prétexte que ce serment ne pouvoit s'accorder avec celui qu'il avoit fait à son avénement de rendre justice à ses peuples. En effet Ervige avoit dépouillé de leurs biens, opprimé par des

Isid. Pac. Chron. reg. Goth. Roder. Tolet. de reb. hisp. Vasæi chron. Fleury, hist. eccl. XL, 40, 56, 57.

jugemens iniques, réduit en servitude et soumis aux tortures plusieurs personnes libres qui avoient maintenant recours à son successeur pour obtenir justice et rentrer dans leurs droits. Égica poursuivit par les supplices les seigneurs amis des intrigues et fauteurs de conspirations, ceux surtout qui avoient eu part à la dégradation de Vamba son oncle maternel. Son règne, violent et sévère, rappela celui de Chindasuinthe prince éprouvé lui-même dans les complots et les intrigues, et qui avoit assuré son trône en frappant des complices qu'il avoit appris à connoître. Malgré ces précautions tyranniques, le règne d'Égica ne fut point exempt de conjurations. Ce prince en eut une à punir qui avoit pour but de lui ôter la couronne et la vie : elle étoit tramée par Sisbert archevêque de Tolède et par plusieurs autres seigneurs. Il fit déposer et condamner Sisbert en plein concile à une réclusion perpétuelle. On ordonna que ce prélat indigne ne recevroit la communion qu'à la mort, à moins que le roi ne lui fît grâce. Égica ouvrit trois conciles à Tolède. Il fit renouveler dans ces assemblées les promesses de protéger la postérité du prince toujours menacée dans un royaume électif, ainsi que les peines et les anathêmes prononcés contre les conspirateurs et les rebelles. Dans le dernier, qui fut le dix-septième de Tolède tenu en l'an

694, il fit condamner les Juifs déjà proscrits par le roi Sisébut, à être privés de leurs biens, réduits en servitude perpétuelle, et leurs personnes distribuées aux chrétiens au gré du roi, comme convaincus d'avoir conspiré contre l'État et contre les chrétiens, et d'avoir entretenu des intelligences avec leurs frères d'Afrique; peut-être même avec d'autres ennemis plus à craindre, les Sarrasins qui étendoient leurs conquêtes jusqu'en ces quartiers. Ces intelligences préparoient sans doute des desseins perfides qui se réalisèrent peu de temps après pour le malheur de l'Occident. On ordonna que leurs enfans leur seroient ôtés à l'âge de sept ans pour être élevés dans la foi chrétienne et mariés ensuite à des chrétiens, afin d'exterminer cette secte du royaume.

Égica instruit par les disgraces de ses prédécesseurs de ce que pouvoient l'ambition et la perfidie des Grands, se délivra de tous ceux dont la fortune ou l'esprit remuant pouvoit lui faire ombrage. Il fit périr les uns, se contenta d'exiler les autres. Parmi ceux-ci, les plus considérables étoient Favila duc de Cantabrie qu'il relégua dans la Galice et qu'il confia à la garde de son fils Vitiza, et Théodefroi fils du roi Récésuinthe. Théodefroi n'avoit pu aspirer au trône après la mort de son père, à cause de son bas âge; il ne con-

servoit pour soutiens de la grandeur à laquelle il avoit été destiné, que la mémoire d'un père cher à la nation des Goths et ses propres vertus. Égica craignant que le souvenir du père que réveilloient encore le caractère généreux et les qualités aimables du fils, ne portât les peuples et sur-tout les Grands aliénés par ses rigueurs, à jeter les yeux sur ce jeune prince, l'avoit exilé à Cordoue. La politique d'Égica sembla en effet assurer la tranquillité de son règne. Il jouit d'un avantage qu'avoient eu bien peu de monarques, soit légitimes, soit usurpateurs, de laisser l'empire à son fils; mais par le droit de la force ou de la possession plus que par les suffrages libres de la nation des Goths à qui ses lois ecclésiastiques et civiles avoient rendu le droit d'élire ses rois. Égica mourut en paix à Tolède après un règne d'environ quatorze ans. Il avoit admis Vitiza à partager son trône trois ans auparavant, et l'avoit fait reconnoître aux Goths de son vivant, lui donnant pour sa part d'autorité le gouvernement de la Galice.

Vitiza réunit donc sous ses lois la monarchie des Goths. Il commença en l'an 701 un règne qui sembloit affermi par la sévérité de son père. Mais Vitiza, déjà associé au pouvoir royal, avoit commis un acte de violence qui sembloit annoncer que les Goths auroient à regretter un jour le 701-710.

701-710. gouvernement d'Égica. Épris des charmes de la femme du duc Favila exilé dans son gouvernement de Galice, et trouvant dans le mari un obstacle à sa passion criminelle, il l'avoit frappé rudement sur la tête de coups de bâton, et ce seigneur étoit mort de ses blessures. Cette cruauté, dans un jeune prince qui obéissoit encore à son père, ne présageoit qu'un règne dur et tyrannique. Cependant Vitiza, dès qu'il eut pris les rênes de l'État, parut démentir l'opinion qu'on avoit pu concevoir de son caractère. Suivant un usage assez ordinaire aux nouveaux règnes qui présentent d'abord des espérances et des craintes opposées à ce qu'on avoit éprouvé des précédens, il s'appliqua à réparer les torts du feu roi. Il signala son avénement par la grâce de tous les exilés, soulagea les peuples courbés sous le joug de son père, rappela les seigneurs dans le palais, leur rendit leurs charges et leurs offices. Non seulement il les rétablit dans leurs honneurs; il leur restitua encore les biens qu'Égica avoit confisqués à son domaine. Il brûla en leur présence tous les titres et les actes judiciaires qu'Égica avoit fabriqués pour les perdre et pour les dépouiller. En un mot, Vitiza se montroit plein de bonté et de clémence. C'étoient là de beaux commencemens; et en effet son tempérament le portoit aux désordres et à la licence des plaisirs plus qu'à la cruauté.

Il s'y livra d'abord en secret. Mais bientôt ses passions qu'il avoit bien pu déguiser et non étouffer, reprenant le dessus, il se jeta dans toutes sortes de dissolutions. C'est à ce règne que l'on peut fixer l'entière corruption des Goths et le déclin de leur empire. Leurs mœurs violentes et brutales, mais fières et généreuses, comprimées d'abord par Égica, ayant été corrompues par Vitiza, on ne reconnut presque plus cette nation si courageuse et redoutable même à ses rois. Et tandis que la vigueur des mœurs et la discipline militaire des Francs, affoiblies sous les derniers princes, renaissoient par le génie des maires, la monarchie des Goths, à la suite de tant de révolutions, tomba au dernier degré d'épuisement et de foiblesse. Deux princes dont les vices opposés firent succéder à la tyrannie qui avilit le caractère d'un peuple la mollesse qui l'énerve, précipitèrent cette décadence. Dans cet état de choses, les agitations et les troubles civils qui quelquefois redonnent du ressort aux mœurs publiques, devoient entraîner la perte de la nation. Non content d'entretenir plusieurs épouses, Vitiza remplit son palais de concubines. A son exemple, les Grands se plongèrent dans les voluptés. Le roi se fit une étude d'amollir leurs mœurs. Son exemple passa aux autres conditions et même au clergé. Ce prince se proposa si bien

701-710.

701-710. comme une loi et une fin de sa politique d'affermir son trône par la corruption publique, qu'après avoir rendu la noblesse méprisable, il ne voulut pas même qu'il restât quelques vertus chez les ministres des autels. Il craignit que leur autorité sur les esprits, qui avoit été si funeste au roi Vamba, n'aliénât de lui les peuples et ne mît encore le trône en péril. Il s'attacha donc surtout à les corrompre; il les engagea à prendre une ou plusieurs concubines, à l'imitation du prince et des Grands. L'on prétend même qu'il fit un édit par lequel il proscrivit le célibat du clergé, défendant en même temps qu'on eût égard aux constitutions romaines qui réprimoient le concubinage des clercs. Aussi sous ce règne, la licence des mœurs fit des ravages incroyables, aucun ordre de l'État n'en fut exempt. Ces Barbares une fois amollis dans les voluptés égalèrent, surpassèrent presque le débordement des Romains; et l'on prétend que toute la nation des Goths étoit abîmée dans le luxe et les dissolutions. Vitiza, par l'effet de la même politique qui tendoit à affoiblir l'autorité de la Religion par la ruine des mœurs, rappela les Juifs qui avoient été chassés du royaume par les rois Sisébut et Égica.

Du luxe et des voluptés il n'est souvent qu'un pas à la tyrannie. A mesure que Vitiza se sent

plus digne du mépris de ses sujets, il redevient 701-710. plus injuste et plus porté aux vains soupçons. Ce prince qui n'avoit marqué les premières années de son règne que par des actes de clémence, ne put se fier encore à ceux qu'il avoit dépravés. Maître de toute l'Espagne et d'une province des Gaules, il jouissoit d'une paix profonde. Les empereurs Grecs avoient perdu ce qui leur restoit dans les Espagnes. L'Afrique étoit à l'abandon, et l'on n'apercevoit encore aucun ennemi du côté de la mer. Vers les Gaules, c'étoit le même calme. Les divisions des François, les soulèvemens de leurs provinces, tant de soins qui travailloient Pepin tout occupé de fonder sa grandeur, inspiroient à Vitiza la plus grande sécurité sur les desseins de l'étranger. Dans ces conjonctures, ce prince imprudent s'appliqua d'autant plus à ruiner le dedans qu'il ne voyoit rien à craindre au dehors. Il crut trouver sa sûreté et sa force dans la foiblesse intérieure de son État. Ne redoutant que ses sujets à qui, malgré leur corruption, il craignoit que ses vices ne le rendissent haïssable, Vitiza qui avoit déjà employé ses soins à affoiblir la valeur et l'esprit militaire de sa nation, fit démolir les forteresses et les murs des villes sous prétexte d'assurer la tranquillité du pays, mais en effet de peur qu'ils ne servissent comme autrefois à former des foyers

701-710. de révolte. Il laissa subsister seulement un petit nombre de places qu'il pouvoit tenir aveo ses armes ou qu'il n'osa détruire, afin de ne pas laisser le pays entièrement dégarni.

Ce prince avoit déjà chassé de Tolède Pélage dont il se défioit. Pélage, autrement Théodemir, étoit, dit-on, fils de Favila, ce duc de Cantabrie qu'il avoit fait périr du vivant du dernier roi. Théodefroi, fils du roi Récésuinthe, exilé à Cordoue par Égica, n'étoit point retourné à la Cour de Tolède, comme la plupart des Grands que le nouveau roi avoit rappelés. Fixé dans Cordoue, il avoit épousé Ricilone, princesse de sang royal; il y vivoit chéri des peuples pour ses belles qualités et pour la douceur de ses mœurs. Vitiza qui vouloit fixer la royauté dans sa maison, la léguer à ses enfans de même qu'il l'avoit reçue de son père, appréhendoit toujours que les vertus de Théodefroi et la mémoire de son père Récésuinthe ne lui frayassent le chemin du trône. Il résolut de le perdre. Il parvint à le surprendre, et lui fit crever les yeux. Pélage à qui le roi réservoit le même sort, prit la fuite, dit-on, et s'alla cacher dans les montagnes de la Cantabrie, province que son père avoit gouvernée et où lui-même conservoit des partisans. Mais Vitiza ne porta pas loin sa tyrannie naissante. Une nouvelle conjuration des Grands l'arrêta. Tant qu'il

n'avoit fait que corrompre les mœurs de sa nation, il avoit régné en sûreté : dès qu'il commença à faire sentir le poids de son joug, les Goths s'indignèrent de la tyrannie d'un efféminé. Rodéric fils de Théodefroi, appuyé de la faveur publique et des principaux des deux nations des Goths et des Romains, réunit un parti puissant. Il réussit à son tour à se rendre maître de la personne du roi, et le condamna à perdre la vue, par représailles de la cruauté exercée sur son père. Il le chassa du trône qu'il avoit occupé durant neuf ans, s'y assit lui-même du choix de la nation. Vitiza relégué à Cordoue y traîna quelque temps encore une vie misérable. Il laissa deux fils que le vainqueur épargna, et qui ne respirèrent que la vengeance du traitement fait à leur père. 701-710. 710.

Rodéric étoit parvenu à la monarchie en 710, deux ans après sa révolte et son élection. Car bien que les auteurs n'entrent point dans les détails de cette révolution, on voit que ce prince ne fut point d'abord maître de son rival et en état de consommer sur lui sa vengeance. Durant ces deux années, et jusqu'à ce que le parti de Rodéric eût prévalu, chacun des deux princes régna à la tête du sien. Ainsi ce nouveau règne fut encore proclamé du milieu des factions et des guerres civiles. Dans la décadence générale des mœurs, ce qui restoit aux Goths de leur fierté et de leur

710. humeur guerrière, ne pouvoit plus leur servir qu'à exciter des séditions et des troubles. Ces peuples étoient arrivés à ce point de langueur où étoient tombés autrefois les Vandales et d'autres Barbares qui laissèrent éteindre leur vertu militaire parmi les banquets, les bains et les autres délices de ces belles contrées, et qui virent ruiner leur empire récent par les Romains ou par des nations nouvelles, sans qu'ils pussent retrouver dans l'extrémité du péril assez d'énergie pour défendre quelques instans leur liberté. Tel étoit l'état des Goths. Outre qu'une longue paix leur avoit fait oublier le métier des armes, ils succomboient encore sous leurs vices. Mutins et séditieux, ils n'avoient de courage que pour déchirer l'État. A la vérité le nouveau roi ne manquoit ni de talent pour la guerre, ni d'habileté pour conduire les affaires. Mais ses mœurs différoient peu de celles de son prédécesseur; il partageoit trop les vices de sa nation pour pouvoir la sauver, si quelque péril nouveau et imminent venoit à menacer l'État. Rodéric, maître de Tolède et du trône, après avoir puni Vitiza, fit venir devant lui ses deux fils, Sisibert et Éba. Il leur fit des reproches sanglans, les chassa de sa présence et leur ordonna de sortir d'Espagne. Ces deux jeunes seigneurs passèrent la mer, ils

se retirèrent chez Récilas comte de la Tingitane 710.
et ami de leur père.

On se rappelle que les Goths tenoient quelque pays dans la Mauritanie Tingitane, au delà du détroit qui joint les deux mers. C'étoit une conquête qu'ils avoient faite sur l'empire grec. Les empereurs, parmi les dissentions auxquelles la monarchie des Goths n'avoit cessé d'être en proie, avoient conservé eux-mêmes quelques provinces dans l'Espagne, vers la Bétique et la Lusitanie, jusqu'au temps du roi Sisébut. Ce prince se voyant affermi, avoit fait aux Grecs une guerre vigoureuse. Il les avoit dépouillés de la plus grande partie de ce qu'ils y possédoient encore. Suintila, après lui, avoit achevé son ouvrage et les avoit chassés entièrement d'Espagne. Les Goths avoient même passé la mer. Entrant dans l'Afrique presque abandonnée, ils s'étoient rendus maîtres sans beaucoup de peine, d'une petite province située à la pointe de l'Afrique et dont les villes principales étoient Tingis et Septa, aujourd'hui Tanger et Ceuta.

Cependant les Arabes, comme nous l'avons vu, s'étoient de leur côté étendus le long de la côte d'Afrique. Dans l'espace d'environ soixante ans, ils avoient peu-à-peu gagné pied sur les Grecs et sur les Maures, parcouru et soumis à leurs

Académ. des Inscript. t. XXI, p. 123.

710. armes un vaste pays, du Nil à la mer Atlantique. Enfin vers ce temps, en l'année 709, qui précède celle où Rodéric fut élevé sur le trône des Goths, les Arabes touchèrent Tanger où ils poursuivoient un reste de Maures rebelles qui s'étoient jetés et cantonnés dans cette place dépendante du domaine des Goths. Ils la reprirent sur ces fuyards, leur firent mettre bas les armes. Ayant réduit ainsi les Grecs et les naturels de l'Afrique, ils se trouvèrent pour la première fois en face des Goths. Ceux-ci ne voyant peut-être dans ces guerres sanglantes et ces conquêtes prodigieuses que des mouvemens tumultuaires des Barbares d'Afrique, qui n'étoient d'aucune conséquence pour les voisins, étoient bien éloignés de penser au danger qui les menaçoit. Mousa, gouverneur général de l'Égypte et de l'Afrique pour le calife Valid, qui venoit d'achever la conquête du pays par la réduction des Maures, avoit établi dans Tanger un de ses affranchis nommé Tarik. Il lui avoit donné le commandement de cette côte et de la pointe de l'Afrique. Ainsi Ceuta d'un côté, possédé par les Goths, Tanger à la pointe opposée, occupé par les Arabes, formoient l'extrémité des deux empires dont l'un s'endormoit à la veille d'une crise terrible, l'autre n'aspiroit qu'à pousser ses conquêtes, sans y prévoir de bornes ni de terme.

Tel étoit l'état de l'Afrique, lorsque les deux fils de Vitiza, Sisibert et Éba, arrivèrent à Ceuta près du comte Récilas gouverneur de la petite province gothique de Tingitane. Ce seigneur, dans les troubles de la monarchie, s'étoit attaché à la cause de leur père. A la vue de cet ancien ami, les deux jeunes princes exhalent librement les sentimens de douleur dont ils sont animés. Ils détestent les injustices de l'usurpateur, la honte de leur famille, le sort funeste de leur père. Récilas d'accord avec eux, déplore le désastre du dernier roi, la ruine de sa maison et le malheur commun du parti. Tous trois échauffent leurs ressentimens mutuels, ils jurent de les satisfaire et de relever leur parti en Espagne à quelque prix que ce soit. Telles étoient les pensées qu'ils rouloient dans leur esprit, lorsqu'il se joignit à eux un quatrième mécontent qui, en voulant venger sa propre injure, causa le bouleversement et la ruine de sa patrie.

710. Sebast. Salmant. Roder. Tolet.

C'étoit le comte Julien, revêtu d'un des principaux emplois du palais, capitaine de réputation, ancien ami et même parent du roi Vitiza, qui commandoit sur la côte maritime voisine de celle d'Afrique, où il possédoit de grands biens. Ce seigneur avoit passé de l'autre côté du détroit pour le service du roi Rodéric. Durant cette absence, on raconte que Rodéric, dont l'incon-

710. tinence ne respectoit point même l'honneur de ses familiers, fit violence à la fille du comte qui, suivant l'usage de cette nation, étoit élevée dans le palais avec la jeune noblesse des deux sexes. Le comte, à son retour, apprit le déshonneur de sa famille. Enflammé de fureur, il pense à la vengeance. Mais comme il vouloit la rendre sûre, il dissimule son affront, et cherche dans son esprit les moyens de ruiner Rodéric en ranimant les restes des factions civiles qui n'étoient point encore éteintes. Le voisinage de la côte lui donnoit la facilité de s'entendre avec les deux fils de Vitiza et le comte Récilas. Ces quatre personnages gagnent de nouveaux mécontens. On conspire contre Rodéric, on se propose de le renverser du trône et d'y replacer les fils de Vitiza. Le comte Julien sert de moteur et d'agent à la conjuration. On peut même croire avec assez de vraisemblance que les deux jeunes princes avoient passé dans la Tingitane de concert avec lui. Mais soit que l'on veuille, avec la plupart des modernes Espagnols, attribuer la conspiration du comte au désir de venger une injure domestique; soit plutôt qu'il ne fût que le ministre des fils de Vitiza son maître, et du parti auquel il appartenoit par le sang et l'amitié; ce seigneur relève les espérances des amis du dernier roi. Quand il a réchauffé la fac-

tion en Espagne et qu'il s'est assuré d'un bon nombre de conjurés, il vient rejoindre ses principaux complices. Il passe la mer avec sa famille et ses trésors qu'il met en sûreté dans Ceuta. On dresse le plan de la conjuration. Les forces des mécontens n'étoient point assez considérables pour entreprendre de détrôner un roi qui paroissoit solidement établi. Ils avoient donc résolu d'appeler des auxiliaires, et avoient jeté les yeux sur ces Barbares qu'ils voyoient tout nouvellement entrés dans Tanger. Ils crurent que les armes arabes pourroient servir à la noblesse des Goths de ralliement contre Rodéric; mais sans doute ils ne les craignoient point assez pour penser qu'elles dussent mettre en péril cette puissante monarchie des Goths qui subsistoit depuis trois cents ans dans l'Espagne et dans les Gaules. Car telle est la folle présomption des hommes et même des politiques. Rassurés par la prospérité présente, ils ne peuvent croire à la ruine de l'État que lorsqu'ils la voient de leurs yeux, et souvent cet enchantement est le plus fort lorsque le terme fatal est arrivé. Tels étoient, comme on peut du moins le supposer, les sentimens des deux fils du dernier roi et de la plupart de ces imprudens conjurés qui se rangèrent sous les enseignes des Sarrasins et des Maures.

710.

710. Julien, de Ceuta, se transporte aux postes des Arabes. Il se rend près de Mousa, auquel il est apparemment adressé de Tanger par Tarik. Il confère avec ce gouverneur; il lui propose de l'introduire en Espagne. Il lui montre la facilité qu'il a d'exécuter ce dessein et d'y faire passer une armée étrangère, puisqu'il est maître des deux rives, et par conséquent de l'abord et du débarquement. Il lui étale les forces de son parti, un nombre considérable d'amis, ou plutôt une armée prête à favoriser la descente. Il lui promet, dit-on, que s'il veut acquiescer à ses offres et croire à sa parole, avec ces secours il le rendra maître du pays. Mousa, qui avoit touché les bords de la mer occidentale, et qui tournoit déjà les yeux vers l'Océan, fut ravi que ses ennemis vinssent d'eux-mêmes se jeter en ses bras et lui ouvrissent, pour ainsi dire, les portes de l'Occident, de même que les mécontens d'Afrique venoient de livrer à ses prédécesseurs les provinces grecques. Il se flatta, en augmentant sa gloire, de donner de nouvelles terres et de nouveaux temples à l'empire du calife et à la religion musulmane. Toutefois avant de rien entreprendre, il jugea à propos de consulter Valid, fils d'Abdul-Mélic, sur l'offre que lui faisoient les rebelles d'Espagne. Le calife craignant quelque trahison de la part de ces chrétiens qui tou-

choient aux bornes de son empire, ne voulut point que le gouverneur d'Afrique exposât les forces des Musulmans dans une telle entreprise, sur la foi de ces amis suspects. Il lui défendit donc de passer en Espagne. Il lui permit seulement d'envoyer un petit corps de l'autre côté du détroit, afin d'observer le pays et de sonder les intentions de ces nouveaux alliés. 710.

Mousa, suivant l'ordre du calife, détacha cent chevaux et quatre cents hommes d'infanterie arabe ou maure pour ouvrir la route et servir de guides aux armes musulmanes. Après la conférence qu'il avoit eue avec le gouverneur d'Afrique, le comte Julien avoit repassé sur la côte d'Europe afin d'y recevoir les Sarrasins. Il passe et repasse ainsi d'une côte à l'autre si secrètement, ou plutôt son commandement et le poste qu'il occupe couvrent si bien ses desseins, que le roi Rodéric, dont on trame la perte, ne découvre rien du complot. La petite armée arabe traverse le détroit d'Hercule sur quatre navires, et aborde sur la côte d'Algéziras, autrement l'île Verte, qui a pris son nom des Arabes. Elle y est reçue par le comte Julien. Ils campent sur cette côte et y attendent leurs amis. Une troupe de conjurés, de partisans du comte et des deux princes, vient les joindre. Puis, parcourant les côtes d'Andalou-

710. sie et de Lusitanie sans s'éloigner beaucoup de la mer, ils les ravagent. Trop foibles pour rien entreprendre de plus, ils se rembarquent. Julien qui a levé le masque, les suit en Afrique. Sûr des partisans qu'il laisse dans le pays, il ne doute plus qu'il n'aille venger son injure par la ruine du roi Rodéric. Cette première expédition si foible, mais qui apprit aux Arabes qu'ils pouvoient tenter l'entreprise et ajouter un royaume à leurs conquêtes, eut lieu en l'an 710.

Après cet essai de leurs forces, les Arabes pouvant compter assez sur leur parti d'Espagne et sur la fidélité du comte, ne voulant pas laisser d'ailleurs refroidir le zèle de leurs nouveaux amis, hasardèrent une seconde expédition, en même temps qu'ils amassoient de plus grandes forces pour entreprendre sérieusement la conquête du royaume. Mousa donna à son lieutenant Tarik une armée de douze mille hommes. Il lui recommanda de se conduire avec prudence, de ne paroître qu'en auxiliaire, sans rien laisser entrevoir de leurs desseins; de ménager toujours en Espagne les dispositions du parti, et sur-tout l'amitié du comte Julien qui leur livroit la clef du pays. Car il se défioit du comte Récilas dont l'esprit artificieux ou moins passionné ne permettoit pas de faire le même fond sur ses dispositions et sur ses promesses. Il le

retint dans la Tingitane, ne lui laissa point partager les expéditions des Arabes et de Julien. Tarik qui jugeoit avec raison que la première course des Arabes avoit donné l'éveil au prince Goth sur le péril de ses côtes, prit ses précautions pour n'être pas surpris au débarquement. Il divisa ses troupes, afin qu'on ne s'aperçût point de leur passage, et les fit monter sur des barques de marchands. Les Arabes passèrent ainsi le détroit sans être reconnus; ils descendirent près de la montagne de Calpé qui de cet événement remarquable, a pris le nom arabe de Gibraltar, autrement montagne de Tarik. Les Arabes ayant occupé ce poste et rassemblé leurs troupes, toujours conduits par le traître Julien, se disposèrent encore à parcourir, à infester la côte, pour inspirer de la confiance à leur parti et frapper l'ennemi de terreur. 710.

A la nouvelle que ses côtes maritimes étoient une seconde fois insultées par les mêmes ennemis, Rodéric envoya promptement dans l'Andalousie une armée sous la conduite d'Énécon, un de ses proches parens, que les Espagnols modernes appellent Sanche, afin de chasser ces partis de pillards et d'en délivrer le pays. Ce capitaine fit tant de diligence qu'il trouva encore les Arabes à peu de distance de la côte où ils avoient débarqué, quelques-uns disent près de l'ancienne

Mariana, lib. VI, c. 22.

710. Tartessus ou Carteïa située au fond de la baie de Gibraltar et dont il n'existoit plus que des ruines : d'autres, avec bien plus de vraisemblance, croient que ce fut près de la ville de Julia-Traducta, située à l'occident de la première, et dont Tarik s'empara. Quoi qu'il en soit, cette ville prit le nom de Tarifa qu'elle porte encore, du nom du général arabe. Ce fut là que la valeur des Goths se mesura pour la première fois avec celle des Sarrasins. Mais l'on put juger aussi en cette occasion quelle différence il y avoit entre des peuples endurcis par de longues guerres, nourris au milieu du sang et du carnage, enflammés par une suite de victoires et de conquêtes, et qui n'avoient point perdu leur enthousiasme religieux ; et une nation qui, jouissant depuis long-temps de la paix extérieure, avoit oublié dans les voluptés sa vigueur première ainsi que ces vertus guerrières qui l'avoient fait prévaloir autrefois sur d'autres Barbares. D'un côté les Sarrasins conquérans de l'Afrique, les Maures féroces qui avoient embrassé leur religion, qui combattoient avec la même fureur et une cruauté plus grande encore ; de l'autre une multitude sans ordre, ramassée à la hâte, dont les plus braves soldats n'avoient guère vu que des factions civiles, des tumultes domestiques, et non des combats effectifs. Aussi le succès ne fut

Hist. univ. des Angl. t. xv, p. 559.

point balancé. Le général de Rodéric engagea contre les Sarrasins différentes escarmouches, toujours malheureuses. Il fut tué lui-même dans une dernière action. Ses soldats se dissipèrent, portant dans l'Espagne leur effroi avec la nouvelle de l'arrivée d'un peuple inconnu, plus terrible que tout ce qu'ils avoient vu jusqu'à cette heure et à qui rien ne résistoit. Alors les objets se représentant pour la première fois sous leur véritable face, les Goths comprirent qu'ils n'alloient pas avoir affaire à des pirates armés en course pour insulter les côtes de la mer, mais à des conquérans qui, ayant poussé leurs victoires jusque dans le voisinage, se montroient à eux avec des armes aussi formidables que leur avoient paru jadis celles des Francs, lorsque ceux-ci, en une seule campagne, chassèrent les Goths de presque toutes les provinces qu'ils occupoient dans la Gaule. Cependant les Arabes, maîtres de la plaine, parcoururent encore les côtes d'Andalousie et de Lusitanie, toujours conduits par le comte Julien qui, devenu traître ouvertement, n'avoit plus d'autre parti à prendre, quoi qu'il pût arriver, que de s'abandonner à la fortune, de s'engager de plus en plus dans la révolte sous les nouveaux maîtres qu'il s'étoit donnés. Ils firent de grands dégâts dans ces provinces, les saccagèrent librement, tandis que Rodéric éclai- 710.

710. ré enfin sur ses périls, faisoit des levées et de grands préparatifs de défense. Les Sarrasins, après avoir pillé les parties méridionales de l'Espagne, repassèrent, comme il paroît, en Afrique. Mousa y rassembloit une nouvelle armée. Les Sarrasins revenus d'Espagne s'y joignirent. Toutes ces troupes assez peu nombreuses, mais encouragées par les succès déjà obtenus qui leur en présageoient de plus grands, par l'appui que le comte Julien et la faction des fils de Vitiza leur offroient, traversèrent une troisième fois le dé-
711. troit, en l'an 711, sous le commandement de Tarik. Les Arabes abordèrent sur le même rivage dont la trahison du comte les avoit déjà rendus maîtres. Quelques-uns ont placé ces trois expéditions des Arabes à trois années différentes et consécutives. Mais comme elles eurent lieu toutes sous le règne de Rodéric qui ne dura qu'un an, nous pensons qu'elles n'ont pu s'étendre que de l'année 710, dernière de Vitiza, à l'an 711 qui fut le terme fatal du dernier roi des Goths.

Rodéric ayant fait publier dans le royaume que tous les Goths capables de porter les armes vinssent se joindre à lui pour la défense de la commune patrie, se trouva à la tête d'une armée que l'on porte à plus de cent mille hommes. Les deux fils de Vitiza étoient accourus comme les autres, après avoir concerté leur trahison avec le comte

et le Sarrasin. Ils étoient, dit-on, rentrés en grâce avec Rodéric : celui-ci leur avoit même confié le commandement de deux corps. Avec ces forces redoutables, Rodéric s'avança à la rencontre des Sarrasins qui venoient de débarquer sur la côte d'Andalousie. Ils avoient une armée bien inférieure en nombre, mais commandée par Tarik et renforcée par une troupe de Goths rebelles, sous la conduite du comte Julien. Ces conjurés étoient trompés jusqu'au bout par les promesses des Arabes ; ou peut-être suivant la loi impie des factions civiles, ils aimoient mieux subir le joug de l'étranger que celui de leurs citoyens. Les deux armées se trouvèrent en présence sur la rivière de Guadalète, dans la plaine d'Assidona, aujourd'hui Xérez, située près de la côte de la mer, un peu au-dessous de l'embouchure du Bétis. Les Sarrasins, apercevant vis-à-vis d'eux une telle multitude de guerriers commandés par leur roi, pensoient que s'ils ruinoient cette armée, comme ils se le promettoient de leurs courages et de leur fortune, ils auroient détruit toutes les forces de leur ennemi : ce qui les rendroit d'abord maîtres du pays. Cet espoir redoubloit l'ardeur de vaincre. Les Goths de leur côté voyoient bien que ce n'étoit plus là une de ces guerres passagères qui avoient jusqu'alors renversé le trône d'un usurpa-

711.

711. teur ; qu'il s'agissoit du salut de leur monarchie. S'ils ne triomphoient ce jour même de l'ennemi du nom chrétien dont les armes avoient subjugué toute l'Afrique et presque éteint en cette contrée le christianisme, rien ne pourroit s'opposer à l'invasion et à la ruine de leur propre pays épuisé par ses dissentions, privé de ses barrières et de ses citadelles. Aussi, malgré la terreur que leur inspiroient leurs dernières défaites, ils trouvoient du courage dans la nécessité de vaincre. Rodéric sur-tout qui s'étoit élevé au trône par sa valeur et en vengeant l'injure de son père, avoit résolu de mourir roi et de ne perdre la couronne qu'avec la vie. Pour animer davantage ses soldats à défendre bravement cette monarchie qui avoit duré avec tant de gloire, ou peut-être encore suivant un usage des rois Goths, il déploya à la tête de son armée toute la pompe de la majesté royale. Couvert de son manteau et de ses ornemens royaux, une couronne d'or en tête, et monté sur un char d'ivoire, ce prince parcouroit les rangs : il rappeloit aux Goths les trophées de leur nation qu'une seule journée alloit détruire ou confirmer ; la position extrême de l'ennemi qui avoit derrière lui la mer sans espoir de retraite. Il leur montroit en même temps le ravage de leurs campagnes, le sort de la Religion lié à la cause de l'État. Il les enflammoit ainsi par

tous ces puissans motifs d'honneur, de religion, 711.
de patrie; et il ne faisoit qu'en rendre l'aiguillon plus vif. Car ses soldats paroissoient animés de la même ardeur.

En effet, si l'on en croit les historiens d'Espagne, les Goths dans cet instant critique de leur monarchie, déployèrent toute la valeur qui avoit rendu leur nom célèbre. L'attaque fut vive et la mêlée sanglante. Tel fut, dit-on, l'acharnement des deux partis, que l'on combattit de part et d'autre sept jours consécutifs durant lesquels la victoire demeura en suspens. Ces divers combats n'ayant rien décidé, on livra le huitième jour une bataille décisive. Tarik excitoit ses troupes par la honte de se laisser ravir une victoire qui leur appartenoit, et le comte Julien ranimoit l'ardeur des Infidèles. Cependant le sort des armes étoit encore douteux, lorsque les deux fils de Vitiza entraînèrent la déroute des Goths. Ces jeunes princes à qui Rodéric avoit confié la conduite des deux ailes de son armée, avoient eu, dit-on, la nuit précédente une conférence avec le général Sarrasin. Tarik leur avoit promis de les rétablir sur le trône de leur père. A ce prix, ils avoient vendu l'armée de leur roi. Dans le plus fort de l'action, les deux traîtres quittent leur poste et joignent l'armée arabe. Cette défection inattendue jette le découragement dans les rangs

711. des Goths déjà pressés avec une nouvelle vigueur par l'ennemi. En vain le roi qui étoit descendu de son char pour monter sur un cheval de bataille, les ramène à la charge et fond à plusieurs reprises sur l'ennemi; en vain il dispute encore la victoire. Les Arabes rompent ses rangs et les tournent en fuite. L'armée des Goths fut détruite ou dispersée et hors d'état de se rallier. La meilleure partie de leur noblesse périt dans le combat, et cette fatale journée épuisa toutes les forces de la nation. Il est à croire que le roi fit une fin digne de son courage, qu'il mourut comme il se l'étoit proposé. On ignora ce qu'il devint. Seulement on trouva après l'action son manteau royal, sa couronne, sa chaussure et son cheval enfoncés dans un marais. Mais le dernier roi des Goths avoit disparu et la monarchie d'Alaric étoit éteinte. Cette fameuse bataille de Xérez qui décida du sort de l'Espagne, se donna, comme l'on croit, un jour de dimanche, le 5 de juillet de l'an 711.

Les suites de la victoire furent plus importantes que la victoire même. Tarik battit les restes des fuyards. Puis divisant son armée en trois corps dont le principal resta sous sa conduite, il les dirigea sur trois points différens. La terreur les précédoit. Le nom et la réputation des Sarrasins glaçoient d'effroi les habitans qui quittoient les villes et se sauvoient aux montagnes. Les

Juifs rappelés par Vitiza, se souvenant des anciennes injures qu'ils avoient éprouvées, se joignoient aux Sarrasins, aidoient à poursuivre et à perdre les chrétiens et à livrer les villes. La plupart des cités, démantelées par la funeste politique d'un prince qui vouloit affoiblir les citoyens pour régner, se trouvoient hors d'état de résister. Les unes se rendoient en traitant pour leur liberté et leur religion. Celles qui vouloient faire quelque défense, étoient emportées de vive force et livrées en proie à toute la férocité d'un ennemi plus barbare que celui qui avoit ruiné l'Orient. Cordoue dont on n'avoit point détruit les murs, ayant essayé de soutenir un siège, fut prise par intelligence. Séville fut rendue par l'évêque Oppas frère du roi Vitiza, qui par trahison ou par foiblesse, engagea les chrétiens à se soumettre au tribut et à la domination arabe. Tolède, la ville royale des Goths, quoiqu'elle eût aussi conservé ses murailles, fut abandonnée de ses habitans; ils s'enfuirent à l'arrivée du corps de Tarik. Toute l'Espagne présentoit l'image de la dévastation et du désespoir. On brûloit les villes, on égorgeoit les habitans; les enfans étoient écrasés sur la pierre; les femmes déshonorées, enlevées par le soldat; les temples profanés, rasés ou réduits en cendres. Les armées arabes ou africaines poussèrent jusqu'aux Asturies où elles

711.

Isid. Pac. Roder. Tolet. de reb. hisp. Id. hist. Arab. Elmacin, p. 72.

711. occupèrent Gijon et plusieurs autres places, faisant par-tout des ravages effroyables et un immense butin. Des Asturies où il s'étoit porté, Tarik revint sur Tolède. Ses trois corps s'étendoient à-la-fois à l'occident et à l'orient, sur les côtes d'Andalousie et dans le centre du pays, laissant dans les principales villes des garnisons d'Arabes, de Maures et même de Juifs qu'ils avoient ralliés dans le pays contre les malheureux chrétiens.

712. Tel étoit le désastre de l'Espagne, lorsque Mousa y passa dans l'année 712 qui suivit la bataille de Xérez. Jaloux de la gloire de son lieutenant, naguère son affranchi, il venoit prendre part à la ruine de la contrée et aux richesses qu'amassoient les conquérans. Il amenoit avec lui un nouveau corps de troupes. Ce gouverneur, pour trouver un champ neuf à sa cupidité et à ses armes, se traça une nouvelle route dans la partie du pays que les trois autres corps n'avoient point
712, 713. visitée. Il marcha d'abord sur Séville où il paroît que les Goths étoient rentrés. Cette ville fut abandonnée d'une partie de ses habitans qui se retirèrent à Béïa ou Pax-Julia en Lusitanie. Mousa livra leurs demeures à des Arabes et à des Juifs. Il prit ensuite Béïa, puis Mérida. De là il dirigea sa marche sur Tolède où Tarik s'étoit arrêté. Celui-ci vint à la rencontre de son général, il l'in-

troduisit avec respect dans la ville royale. Mais 712, 713.
Mousa lui reprocha avec aigreur des succès qu'il n'avoit point partagés. Il lui fit presque un crime d'avoir outrepassé ses ordres et vaincu sans son aveu. Il lui fit rendre un compte sévère de tout le butin qu'il avoit fait. Puis, ayant joint leurs armées, les deux capitaines sortirent de Tolède et s'avancèrent vers l'Espagne citérieure. Ils firent de nouveaux progrès dans leur marche. Ils entrèrent dans Saragosse, réduisirent presque toutes les villes de l'ancienne Celtibérie. Au milieu de cette conquête si violente et si rapide, et qui ne coûta guère que deux ans, l'Espagne eut à souffrir tous les maux imaginables, à l'exception peut-être de quelques cités qui traitèrent pour la liberté et les biens de leurs habitans, et se rachetèrent ainsi d'une partie des outrages du vainqueur. La disette suivit le pillage et l'incendie. La culture cessa dans les campagnes. Les habitans des villes qui fuyoient de toutes parts et se réfugioient dans les lieux élevés, y périssoient souvent de faim et de misère. Des villes entières célèbres dans l'antiquité, qui avoient échappé aux ravages des Suèves et des Goths, disparurent, rasées ou abandonnées aux flammes. De nouvelles cités s'élevèrent. D'autres changèrent de nom. L'Espagne se couvrit d'habitans étrangers. Ces deux années de conquête furent comme un grand fléau,

712, 713. ou si l'on veut, comme une espèce de déluge qui eût changé en quelques instans toute la face du pays. Tandis que l'Espagne antique, chrétienne et plus romaine encore que Barbare, s'abîme en quelque sorte, et que la nation des Goths disparoît comme pour faire place à un nouveau peuple, les monumens historiques sont interrompus ou du moins ne présentent plus que des traditions obscures et incertaines. L'on aperçoit seulement une énorme lacune qui signale une grande catastrophe.

713. Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. Mousa fut arrêté au milieu de ses triomphes et rappelé d'Espagne ainsi que Tarik, par l'ordre du calife Valid, pour rendre compte de sa conduite. Il en sortit, enrichi du pillage de la péninsule, portant au calife de grandes sommes et de riches présens, avec un nombre considérable de captifs des deux sexes qu'il traîna à sa suite en Orient. Ce qui ne l'empêcha point d'être mal reçu à la Cour de Damas et de tomber dans la disgrace du calife, après avoir gouverné l'Égypte, l'Afrique et l'Espagne. Il fut condamné à une amende énorme, son lieutenant Tarik l'ayant accusé d'avoir diverti à son profit les fruits de la conquête. L'ambition et l'avarice avoient désuni ces capitaines à peine établis dans le pays conquis. Mousa quitta l'Espagne vers l'an 713. Il laissa pour la gouverner son fils Abdulazis qui épousa

Égilone, veuve de l'infortuné roi Rodéric. Cette princesse régna ainsi une seconde fois sur les ruines de sa patrie. Ces gouverneurs d'Espagne, à une telle distance du siège de l'empire musulman, vécurent presque indépendans : les peuples d'Occident les regardèrent comme des rois et leur en donnèrent le titre. Même Abdulazis, à l'instigation de sa nouvelle épouse, ceignit, dit-on, le diadême à la manière des Goths. Il déplut par là aux Sarrasins qui craignoient qu'il ne penchât en faveur des chrétiens, ou qu'il ne s'affranchît de l'autorité du calife. Ils l'assassinèrent au bout de trois ans de gouvernement. Abdulazis établit le siège de la domination arabe à Séville. Les Sarrasins, maîtres du pays, commencèrent à asseoir des tributs, à établir des agens pour les percevoir comme dans le reste de leur empire. De nombreuses colonies d'Africains et d'Arabes, au bruit des victoires de leurs frères, passèrent le détroit afin de prendre part aux avantages de la conquête. Ces colonies vinrent chercher alors et dans la suite de nouvelles demeures dans un pays déserté par ses habitans et désolé par la guerre. 713.

Tandis que l'Espagne se courboit ainsi sous le joug des Musulmans, un petit nombre de Chrétiens conservoient leur indépendance dans les montagnes des Asturies et de la Biscaye. Ces provinces qui n'avoient été subjuguées par les Ro- Sebast. Salmant. Roder. Tolet. de reb. hispan.

mains que sous l'empereur Auguste, s'étoient vues aussi les dernières assujetties à la monarchie des Goths. Elles nourrissoient un peuple fier, encore à peine dompté, qui toujours avoit eu les armes à la main, et qui n'avoit reconnu qu'à toute extrémité la domination des Barbares occidentaux. Les Sarrasins s'étoient avancés jusqu'au pied de ces montagnes dont une partie même leur étoit déjà soumise; ils avoient placé un gouverneur à Gijon, petit port de la province des Astures. Mais la situation de ce pays presque impraticable, et peut-être l'insouciance des vainqueurs, les ayant empêchés de pénétrer d'abord dans cette chaîne qui touche aux Pyrénées et de nettoyer ce canton reculé des Espagnes, les Chrétiens qui l'habitoient ou qui s'y étoient sauvés, commencèrent à se rassurer. On s'y jeta de la plaine et des vallées voisines, comme dans un asile. Des malheureux, chassés par la crainte ou qui fuyoient leurs habitations ruinées, des prêtres, des guerriers dispersés par les armes des Sarrasins, s'y réfugièrent. Il en vint même de Tolède et des autres villes tombées au pouvoir de l'ennemi. Pélage, que l'on dit descendu des rois Goths, fils de Favila duc de Cantabrie, le même qui avoit déjà fui dans ces montagnes la tyrannie du roi Vitiza, vint encore y chercher une retraite. Urbain, archevêque de Tolède,

fuyant avec d'autres chrétiens son siège envahi par les Infidèles, y porta une châsse pleine de reliques apportées, disoit-on, de Jérusalem, que les fugitifs cachèrent dans ces solitudes, et qu'ils regardèrent ensuite comme la sauve-garde de leur État. Ces chrétiens que la position inexpugnable de leurs retraites avoit laissé respirer, reprirent courage et même un peu d'espérance. Au milieu de la soumission de tout le pays, ce petit coin de l'Espagne devint comme un port pour la religion et pour la liberté, d'où devoit renaître la monarchie chrétienne des Goths. Pélage arrivé sur les entrefaites s'offrant naturellement comme chef, cette poignée de Goths et de Romains animés par son héroïsme se rangèrent autour de lui ; ils résolurent de défendre leur religion et de maintenir leur indépendance dans ces montagnes.

Munuza, le lieutenant arabe qui commandoit à Gijon et dans la partie des Asturies occupée par les Sarrasins, voyant la rebellion qui se formoit, et qu'un petit parti de fugitifs rallioit les Romains et les Goths autour de la personne de Pélage, craignit que ce mouvement qui paroissoit d'abord peu de chose, ne se communiquât plus loin. Il pensa qu'il ne pourroit soumettre ces lieux inaccessibles, tant que le chef des exilés vivroit. Il instruisit donc le gouverneur arabe

de l'Espagne (c'étoit alors, comme on peut croire, Abdulazis fils de Mousa) de la révolte de Pélage et du danger qu'il y auroit à laisser ce reste de chrétiens grossir leur parti à l'abri de leurs rochers. Il en reçut des renforts et résolut de surprendre le chef des rebelles. Il fit filer des troupes vers le pied de la montagne, trompa par quelque ouverture ou par de fausses propositions le prince Goth, qui fut sur le point de donner dans le piège que lui tendoit le Sarrasin. Mais ayant été averti à temps par un ami, Pélage s'échappa par la vitesse de son cheval, toujours poursuivi par les Sarrasins. Il mit entre eux et lui un torrent grossi par les pluies qu'il passa à la nage, et arriva seul dans le fond de ces vallées. Pélage alors crut qu'il étoit temps de lever la bannière. Il rassembla ses partisans, fugitifs comme lui dans ces montagnes. Il commença une petite guerre qui se réduisoit à surprendre çà et là les Sarrasins errans dans les vallées et sur les revers des côteaux, à attaquer les bandes qu'il trouvoit égarées dans le voisinage, excitant les siens à donner la chasse aux Maures, passant lui-même au fil de l'épée tous ceux qui lui tomboient entre les mains, et se rendant d'abord un voisin incommode plutôt qu'un ennemi redoutable. Toutefois ces petites incursions qui gênoient fort l'ennemi, aguerris-

soient ses compagnons, élevoient les courages et préparoient dans l'avenir des défenseurs et des vengeurs à l'Espagne. Aussi les chrétiens de son parti charmés de sa valeur, et révérant en lui le sang de leurs anciens maîtres, le reconnurent, dit-on, pour leur souverain et le proclamèrent, comme l'on croit, vers l'an 718. Sebast. Salmant.

Mais en même temps, ces succès de Pélage et la nouvelle de son élévation donnèrent l'éveil aux Sarrasins. Ils parurent se repentir enfin de n'avoir point étouffé à leur naissance des mouvemens qui pouvoient devenir contagieux dans une contrée récemment soumise. Ils députèrent à Pélage Oppas archevêque de Séville, frère du roi Vitiza, dont la foiblesse, ou même la coupable connivence avoit hâté la perte de sa nation qu'il avoit assujettie au tribut moyennant un pacte frauduleux mal observé par les vainqueurs. Oppas étoit accompagné d'Alcaman, un des chefs Sarrasins, qui menoit avec lui une armée. Le prélat étoit chargé de ramener, s'il étoit possible, Pélage à l'obéissance par la persuasion ; le Sarrasin devoit appuyer l'éloquence de l'évêque par la terreur et la force des armes. Roder. Tolet. de reb. hisp. III, 21.

Pélage instruit de l'approche d'une armée trop nombreuse pour sa petite troupe, loin d'oser la combattre, ne pensa point même à défendre les approches de ses montagnes. Il se retira dans une

caverne du mont Auséva, que l'on nomme aujourd'hui Covadonga, et que l'on peut considérer encore avec respect comme le berceau de la monarchie espagnole. Cette caverne, entourée de tous côtés de rochers inexpugnables, avoit une ouverture profonde et capable de contenir mille hommes armés. Pélage s'y enfonça avec les plus braves de ses compagnons; il attendit dans cette espèce de retranchement un ennemi qu'il ne pouvoit combattre en lieu découvert. Il posta le reste de son monde sur les hauteurs voisines, envoya les gens inhabiles au combat dans les endroits les plus reculés, et se réduisit pour toute guerre, à soutenir un siège dans le pays qui lui obéissoit, à attendre une conjoncture favorable pour faire de là quelque sortie sur l'ennemi. Les Sarrasins entrèrent dans les Asturies. Ils arrivèrent, en faisant le dégât, jusqu'à la retraite de Pélage. Ils entourèrent de frondeurs et de gens de pied les avenues de la caverne, les rochers qui la défendoient, et y fixèrent leurs tentes. L'évêque Oppas monté sur une mule s'approcha alors de l'entrée et appela Pélage. Celui-ci s'étant montré, l'évêque s'efforça de lui faire sentir combien son entreprise étoit vaine et téméraire. « Toutes les forces réunies de la monarchie des Goths n'avoient pu résister à la puissance des Sarrasins. Qu'espéroit-il de cette poignée d'hommes, retiré dans le

creux d'un rocher, enveloppé par les troupes maures qui lui fermoient toute issue? Ne valoit-il pas mieux traiter avec les vainqueurs qui lui rendroient ses biens et un rang honorable dans l'Espagne, que de périr misérablement et sans ressource avec ce peu d'amis qui l'avoient suivi? » Mais Pélage plein d'une confiance héroïque, lui répondit: « Nous espérons que Dieu n'a point entièrement abandonné la nation fidèle des Goths, qu'il nous relèvera après nous avoir humiliés. Et puisqu'il a permis que nous conservassions jusqu'ici notre liberté contre les ennemis de son nom, nous croyons qu'il nous ordonne de combattre jusqu'à la fin pour la Religion et pour la patrie. Car s'il nous donne son appui, de cette montagne que vous voyez et de ce petit nombre de guerriers qui me suivent, peut venir un jour le salut de toute l'Espagne ainsi que le rétablissement de la religion et de la gloire des Goths. C'est pourquoi nous ne craignons point cette multitude d'Infidèles. »

Alors l'évêque se tournant vers les Sarrasins: « Avancez, dit-il, ces gens-ci sont obstinés; la force seule peut les réduire. » Les Sarrasins commencèrent à attaquer la retraite de Pélage. Ils firent voler une grêle de traits contre l'entrée de la caverne. Mais ils n'atteignoient personne et perdoient inutilement leurs traits qui venoient

se briser contre les rochers. Quand Pélage les vit fatigués de cette espèce de combat ou d'exercice inutile, et gardant assez mal leurs rangs par un excès de confiance en leurs forces ou de mépris pour l'ennemi, il sortit tout-à-coup de la caverne avec sa troupe rangée en bon ordre et bien serrée. Tous, fondant de la hauteur avec le courage du désespoir, ils poussèrent et rompirent les Arabes. Surpris et épouvantés de cette attaque vive et imprévue, les Sarrasins prirent la fuite. Alcaman leur général fut tué, l'évêque Oppas fait prisonnier. Dans leur fuite, ils gagnoient la montagne et les lieux escarpés, lorsqu'un énorme quartier de roche se détacha sur eux, en accabla un grand nombre et les précipita dans une rivière qui couloit au-dessous. Ainsi Pélage dissipa ou détruisit cette armée qui l'avoit imprudemment attaqué dans le centre de ses forces.

Cette victoire que les Chrétiens regardèrent comme miraculeuse, releva entièrement leur courage et leurs espérances. Le gouverneur Munuza, effrayé de la déroute des Sarrasins, et ne se croyant pas en sûreté dans Gijon, en sortit et prit la fuite. Mais en traversant un village des Asturies, il fut arrêté et massacré par les paysans. D'un autre côté, des Chrétiens voyant les succès de leurs frères, s'échappoient; ils venoient secrètement se rendre en ces montagnes et grossir

le parti. Depuis ce moment, ils ne purent être forcés dans leurs retraites; ils continuèrent à faire la petite guerre et reculèrent les bornes de leur État. Non seulement dans ce coin des Asturies qui obéissoit à Pélage, mais dans toute cette chaîne de montagnes qui touche aux Pyrénées, et jusque vers la Navarre et l'Arragon, il se conserva des Chrétiens indépendans du joug des Maures. Pélage descendit même dans la plaine pour ravager les terres des Sarrasins. Il remporta sur eux divers avantages. Enfin il rentra par force dans Léon, ville située à la descente des Asturies, et en chassa les Arabes qui l'avoient occupée. Les Chrétiens sortant de leurs retraites, rentroient dans les villes désertes, relevoient les temples et repeuploient les bourgs. Pélage combattant toujours ainsi pour la Religion et la patrie durant environ dix-neuf ans de règne, jeta les fondemens du royaume d'Oviédo, qui fut le premier royaume chrétien d'Espagne. Les occupations des Sarrasins contre un voisin plus puissant et plus redoutable, une guerre sanglante qui s'engagea de l'autre côté des Pyrénées et dont nous allons commencer le récit, mirent le héros en état de faire ces accroissemens et empêchèrent qu'il ne pût être forcé dans ses montagnes. Bientôt l'ambition et les rivalités des lieutenans du calife, qui se disputoient cruellement

la proie qu'ils avoient conquise, firent la sécurité des Chrétiens. Ces mêmes divisions des Sarrasins donnèrent aux successeurs de Pélage le moyen de s'agrandir encore et l'espoir de détruire un jour la tyrannie des Infidèles.

Tel est le récit des aventures de Pélage que la tradition a consacrées. Je les ai rapportées d'après des historiens qui ne remontent guère qu'au neuvième siècle, par respect peut-être pour les origines reconnues de cette nation, plutôt que suivant les lois d'une saine critique. On trouve, il faut l'avouer, si peu de traces de ces événemens dans l'antiquité, que l'on pourroit avec fondement en contester les différentes circonstances d'ailleurs assez romanesques. On ne rencontre même point le nom de Pélage dans les monumens contemporains. Et l'on peut croire que ce personnage que l'Espagne moderne a célébré, n'est autre que Théodemir que nous avons fait connoître plus haut, et dont ces mêmes monumens ont conservé le nom comme celui d'un guerrier illustre parmi les Goths. Il paroît encore que les Chrétiens réfugiés dans les montagnes n'échappèrent d'abord au joug des Sarrasins que par leur foiblesse, leur obscurité et par le secret de leurs retraites. A juger de l'état de l'Espagne par le peu d'obstacle que les Arabes éprouvèrent dans leur conquête, on voit à tra-

vers les récits emphatiques des écrivains de cette nation, que les Goths, amollis comme les Vandales, ne résistèrent pas mieux à Tarik que ceux-ci n'avoient fait à Bélisaire. Ces deux monarchies étoient arrivées à ce point de décrépitude où une seule journée suffisoit pour en faire le destin. Le nouveau royaume chrétien d'Espagne prit son origine dans la Cantabrie et les Asturies, c'est-à-dire, dans les provinces que les Barbares occidentaux n'avoient domptées que fort tard, où ils avoient toujours eu des révoltes à réprimer et des peuples montagnards à contenir jusqu'au temps du roi Vamba. D'autres montagnards, Gascons d'origine et voisins des Pyrénées, avoient de tout temps fait des courses dans la Tarragonoise, et ne reconnoissoient peut-être encore que fort imparfaitement la domination des Goths. Mais cette indocilité même et l'espèce de liberté que les Espagnols ou Romains de ces cantons reculés de l'Espagne avoient conservée, fit le salut du peuple chrétien. Quelques restes de Goths s'y étant jetés, ces divers fugitifs échappés au joug, protégés bientôt par les armes des princes François, furent les premiers fondateurs d'un nouvel État que les Espagnols modernes considèrent comme ayant continué parmi eux la succession de la monarchie des Goths.

Le calife Soliman, frère et successeur de Valid Isid. Pac.

Roder. Tolet. hist. Arab. D'Herbelot. mort en l'an 715, avoit envoyé en Espagne un nouveau gouverneur nommé Alahor, pour remplacer Ayub. Les Sarrasins avoient élevé celui-ci à la place d'Abdulazis, fils de Mousa, qu'ils avoient fait périr en 716, au bout de trois ans de gouvernement. Ayub, dans le court espace de son administration, avoit transporté le siège du gouvernement, de Séville où les premiers lieutenans des califes l'avoient fixé, à Cordoue qui devint la capitale de l'Espagne sous les Arabes. Il avoit fondé, comme l'on croit, la colonie arabe de Calatayub sur la frontière d'Arragon. Outre que Soliman ne pouvoit approuver cette élection tumultuaire faite par les conquérans, Ayub lui étoit encore suspect parce qu'il tenoit par le sang à Mousa qui étoit tombé dans la disgrace de la Cour de Damas. Ce calife mourut vers le même temps, en 717, regretté de ses sujets pour sa modération et sa clémence. Il laissa par son testament le trône des Musulmans comme en dépôt, à son cousin Omar II, le meilleur prince et le plus pieux qui fut entre les califes; celui-ci devoit le remettre à Yézid, frère de Soliman et troisième fils d'Abdul-Mélic.

717. Isid Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. Longuerue, Annal. Franc. Alahor, le nouveau gouverneur, arriva en Espagne vers l'an 717, c'est-à-dire, vers le même temps à-peu-près où l'on dit que Pélage fut pro-

clamé dans les Asturies. Il passa le premier les Pyrénées. Jaloux d'acquérir une gloire semblable à celle de Tarik et de Mousa, ce gouverneur entra dans la province que les Goths possédoient de-là les monts, et où un grand nombre de Chrétiens s'étoient réfugiés pour fuir la désolation de l'Espagne. Il en entreprit la conquête. Toutefois comme les lieutenans Arabes, trois ans après, firent une seconde expédition au-delà des Pyrénées pour ranger à leur autorité la province gothique des Gaules, on doit croire que dans celle-ci dont on sait d'ailleurs fort peu de chose, le pays fut occupé ou ravagé plutôt que conquis. Il faut seulement la remarquer comme la première apparition des Sarrasins dans les Gaules. Ce vice-roi étouffa encore des mouvemens de révolte qui avoient éclaté dans l'Espagne citérieure, peut-être par l'influence du voisinage des Chrétiens retirés dans les montagnes. Il acheva de soumettre par ses armes cette partie de l'Espagne dont les habitans remuoient encore ou n'avoient point tous reconnu le joug. Il fit la recherche des Arabes qui avoient eu part à la conquête, les contraignit par la prison et par les tortures à livrer les trésors qui avoient été le fruit de leurs exploits, et qu'ils tenoient cachés sans les déposer en commun, au mépris de la loi du

prophète qui régloit la distribution du butin entre les Musulmans. Sous ce gouverneur d'une justice sévère et qui n'acheva pas trois années, le joug qui pesoit sur les Chrétiens s'adoucit un peu.

Zama son successeur fit entre les Arabes,
719. selon la loi du sort, un partage réglé de tous les
Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. fruits de la conquête, meubles ou fonds de terre, dont chacun s'étoit emparé au gré de la violence ou de la fortune. Il en retint une portion pour le trésor public : c'étoit apparemment le cinquième réservé par la loi du prophète. Il fit un dénombrement général de tous les chrétiens sujets au tribut. Il fixa par des lois le tribut qui étoit dû au calife par la province d'Espagne, et le répartit sur les peuples soumis. Ce capitaine forma ensuite le dessein de faire passer une seconde fois aux Sarrasins les Pyrénées, et de tenter la conquête qu'Alahor n'avoit fait, pour ainsi dire,
720. qu'indiquer aux armes arabes. Le calife Omar II
D'Herbelot. venoit de mourir en l'an 720, après deux ans et demi de règne, empoisonné par les artifices des Ommiades, quoique ce pieux calife fût lui-même de leur race. Mais ils craignirent que son affection pour les descendans d'Ali, dont il avoit donné la preuve en abolissant l'anathème qui se prononçoit contre eux dans la mosquée, ne l'engageât à

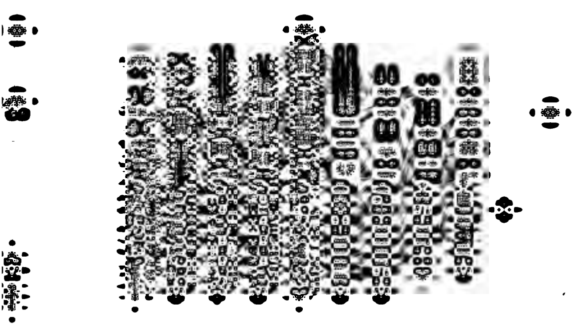
reporter le califat dans la maison du prophète. 720.
Yézid II, troisième fils d'Abdul-Mélic, prince aussi vicieux que le dernier calife avoit paru plein de vertus, reprit la place qui lui avoit été destinée par son frère Soliman. Ce fut au commencement de son règne, en l'an 720, que les Sarrasins firent leur seconde expédition dans les Gaules dont ils projetèrent sérieusement la conquête. Vers ce même temps et sur la fin de la même année, le malheureux roi Chilpéric II, prisonnier de Charles fils de Pepin, venoit de mourir dans le palais où il étoit retenu; Thierri de Chelles avoit été mis en sa place par le maire; le duc Eudes d'Aquitaine rentré en grâce avec le vainqueur au prix de la trahison qu'il avoit faite à Chilpéric, ne pensoit qu'à jouir paisiblement de ses États d'Aquitaine, trop heureux d'avoir sauvé sa maison aux dépens du monarque et de son propre honneur. C'est à cette expédition que commence la lutte violente des Sarrasins et des François. Le résultat en fut fatal aux premiers; il marqua le terme de ces progrès qui n'avoient cessé de s'accroître depuis que ces peuples avoient mis le pied hors d'Arabie, de cette fortune surprenante qui en moins d'un siècle leur avoit fait fonder un empire plus étendu que ne le fut l'empire romain. Des extrémités de la mer

En décembre 720.

720. Caspienne et de la Perse, et des frontières de l'Inde dont il occupoit même quelques provinces, cet empire touchoit d'un côté aux montagnes d'Arménie, de l'autre aux Pyrénées. La dernière conquête, si rapide et si complète, prouvoit que malgré son extension immense, la monarchie musulmane avoit conservé une grande partie de sa force dans la ferveur religieuse des prosélytes. La même fureur de conquêtes et de butin avoit attiré dans l'Occident et dans l'Espagne de nouvelles colonies de toutes les parties de l'empire arabe. Les Maures sur-tout et les tribus africaines, nouvellement convertis au musulmanisme, se montroient d'autant plus avides d'établissemens et de gain, qu'ils sortoient pour la première fois de leurs déserts et n'avoient point eu part jusque-là aux fruits prodigieux de ces conquêtes. Ils se jetoient en foule dans l'Espagne avec un zèle guerrier et fanatique qui paroissoit un peu ralenti du côté de l'Asie, avec une férocité ardente et implacable particulière à ce peuple, et qui surpassoit encore celle des Arabes. Mais ce qui devoit augmenter l'inquiétude et l'effroi des peuples, c'est qu'on n'eût pu prévoir où s'arrêteroit cette révolution funeste. En effet, depuis cette année, les Sarrasins ne cessèrent presque point d'infester le sol



720.





SOMMAIRE

DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Zama, gouverneur de l'Espagne pour le calife Yézid, attaque les Gaules. Il passe les Pyrénées, envahit la Narbonnoise, assiège et prend Narbonne. Il marche sur Toulouse dont il forme le siège. Le duc Eudes d'Aquitaine vient au secours de sa capitale. Il livre bataille au général arabe. Défait son armée. Le chef Sarrasin est tué. Les Sarrasins rentrent dans la Narbonnoise.

Campagnes de Charles dans la Germanie. Les guerres de Saxe recommencent. Charles entre dans la Saxe. Dans la Bavière. État de la Bavière. Soumission de cette province.

Troisième expédition des Arabes dans les Gaules sous la conduite d'Ambiza. Ce capitaine prend Nîmes. Il meurt au commencement de son expédition et avant d'entrer en Aquitaine. Les Sarrasins établis dans la Narbonnoise inquiètent et pillent les frontières françoises.

Charles continue à faire la guerre dans la Saxe et dans la Souabe. Abdérame nouveau viceroi de l'Espagne. Le duc Eudes, pour détourner les invasions des Sarrasins, pour s'affranchir de la crainte de Charles et de l'hommage envers le palais des Francs, forme une alliance avec le Maure Munuz qui commandoit dans la Cerdagne et la Narbonnoise. Il lui livre sa fille. Munuz tente de faire révolter les Maures contre les Arabes et contre le viceroi du calife. Abdérame accourt de Cordoue. Il étouffe la sédition par la mort de Munuz. En même temps le duc Eudes qui avoit profité des embarras de Charles et

du soulèvement de la Germanie pour faire révolter l'Aquitaine, est attaqué par Charles qui dévaste deux fois son pays.

Quatrième expédition des Arabes dans les Gaules sous la conduite d'Abdérame. État florissant de la province arabe d'Espagne. Position critique de l'empire des Francs livré à l'anarchie au dedans, forcé de lutter sur les frontières contre tous les tributaires soulevés. Abdérame passe les Pyrénées. Occupe la barrière du Rhône. Dirige deux armées dans les Gaules, l'une par la Novempopulanie sur la Neustrie, l'autre par la Provence sur la Bourgogne. Horribles ravages des Sarrasins. Abdérame, des bords du Rhône, se reporte sur la Novempopulanie, assiège Bordeaux, l'emporte de vive force. Il marche sur la Dordogne. Le duc Eudes l'arrête sur les bords de ce fleuve et lui livre bataille. Défaite des troupes aquitaniques. Le duc Eudes fuit et va implorer le secours de Charles. Abdérame traverse en vainqueur les provinces d'Aquitaine en se dirigeant sur la Loire.

Marche de la seconde armée arabe sur la Bourgogne. Elle remonte le Rhône et la Saône, ruinant les villes et dévastant les campagnes. Les Sarrasins côtoient ensuite le cours de l'Yonne. Assiègent Sens. Échouent devant cette ville défendue par saint Ebbon son évêque. L'invasion des Sarrasins s'arrête sur ce point.

Charles accueille le duc Eudes. Il appelle les armées austrasiennes et neustriennes. Les deux princes se mettent en marche. Ils arrivent sur les bords de la Loire dans le même temps qu'Abdérame s'avançoit de Poitiers sur Tours. Charles passe la Loire. Il arrête l'armée arabe entre Tours et Poitiers. Célèbre bataille de Poitiers. Dé-

faite de l'armée arabe. Mort d'Abdérame. Les Arabes redescendent en fugitifs dans l'Aquitaine, rentrent dans la Narbonnoise. Le duc Eudes reprend possession de ses États.

Charles marche sur la Bourgogne envahie. Les armées arabes font retraite de toutes parts. La Bourgogne se soumet à Charles.

Charles descend le cours du Rhin. Pénètre dans l'intérieur de la Frise. Bat les Frisons, ravage leur pays et détruit les monumens de leur idolâtrie. Mort du duc Eudes. Ses deux fils, Hunalde et Hatton, lui succèdent. Charles revient sur l'Aquitaine. Dicte aux deux jeunes princes un serment de fidélité. Se fait reconnoître de nouveau dans la Bourgogne et pénètre dans la Provence. Il emporte Avignon, dompte les rebelles joints aux partis des Sarrasins, entre dans la Narbonnoise et investit Narbonne.

Cinquième expédition des Sarrasins sous la conduite d'Ocba et d'Amor. Les Sarrasins font une descente par mer pour faire lever le siège de Narbonne. Charles leur livre une seconde bataille entre Narbonne et Leucate. Défaite complète des Sarrasins. Charles reprend la route du Rhône, sans achever la réduction de Narbonne. Démantèle les places de la Narbonnoise. Rentre en Austrasie.

Mort du roi Thierri de Chelles. Charles ne lui donne point de successeur. Il repasse le Rhin. Soumet les Saxons Vestphaliens.

Charles Martel, délivré des guerres de Germanie, retourne une seconde fois dans la Provence pour y détruire un reste de faction. Il asseoit solidement son autorité dans la Bourgogne et la Provence. Pacifie l'empire des Francs par la réduction de tous ses ennemis.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Ce fut dans ces circonstances que Zama, gouverneur pour Yézid en Espagne, dirigea sur les Gaules les armées arabes et maures. Ce capitaine alloit d'abord attaquer la province que les Goths y possédoient et qu'Alahor avoit déjà visitée. Il passa les Pyrénées avec des forces considérables, il envahit la Septimanie et vint mettre le siège devant Narbonne. Il la prit de vive force, fit passer les habitans mâles au fil de l'épée, enleva les femmes et les enfans qu'il envoya captifs en Espagne. Après cette exécution, il plaça dans cette métropole une bonne garnison pour la sûreté de la province, et fit la répartition du tribut dans la Narbonnoise comme il avoit fait en Espagne. Les Arabes se virent maîtres alors de toutes les terres de la domination des Goths, c'est-à-dire, de l'Espagne, de la Narbonnoise et de la petite province de Tingitane qui étoit tombée aussi en leurs mains. Il n'échappa que quelques montagnes disputées par les Chrétiens, Nîmes et quelques autres villes de la Narbonnoise. Zama se regardant alors comme assez bien établi dans le pays des Goths, et croyant avoir

720.
Chr. Moissiac.
Isid. Pac.
Roder. Tolet.
hist. Arab.
Longuerue,
Annal. Franc.

répandu dans tout le voisinage la terreur de ses
720. armes, les tourna contre les frontières françoises.

Il livra divers combats aux partis françois et aquitains qui tenoient sur la frontière et même dans la province de Narbonne où ils s'étoient avancés. Il vint toujours combattant et repoussant ces partis, jusque sous les murs de Toulouse. Cette ville qui appartenoit à l'ancienne Narbonnoise, avoit été le premier siège de la monarchie des Goths. Elle étoit alors la capitale des États dont le duc Eudes étoit souverain dans l'Aquitaine. Zama l'investit, il dressa ses machines, et
721. commença à battre les murs.

Iidem. ibid. Annal. Nazar. et Petav.

Les Sarrasins pressoient le siège de Toulouse et les habitans défendoient vigoureusement leurs murailles. Eudes à qui sa malheureuse alliance avec Chilpéric avoit fait craindre un instant d'être entraîné dans la ruine de ce prince, voyoit ses États près d'être envahis par un ennemi qui lui paroissoit peut-être plus terrible que celui auquel il venoit d'échapper : effet ordinaire de tout ce qui est inaccoutumé. La chute de la monarchie des Goths avec qui les François avoient eu tant de relations, tant d'alliances et de démêlés, et que leurs ambassadeurs visitoient fréquemment, avoit dû retentir par delà les monts. Les deux nations avoient plusieurs fois combattu à armes égales. Et même les François n'avoient

pu reprendre encore une seule province des Gaules restée libre de leur joug depuis le grand Clovis, et qui venoit de subir celui des Sarrasins. La crainte qu'inspire naturellement un ennemi inconnu, de mœurs sanguinaires, s'accroissoit encore par la renommée des grandes actions des Arabes. On annonçoit qu'une nation étrangère qui avoit soumis l'Asie, l'Afrique et détruit le royaume des Goths en Espagne, se préparoit à porter les mêmes coups à l'empire des Francs dans les Gaules. A ces nouvelles, des partis de François se rendoient en Aquitaine pour défendre leur patrie dont le duc Eudes gardoit la barrière. La cause étoit commune, encore que lui seul parût attaqué. Eudes lui-même s'élevoit à des sentimens plus nobles que ceux qu'il avoit montrés dans la cause de l'infortuné Chilpéric. Il armoit ses sujets, appeloit des alliés de la Neustrie. Il se mit à la tête de cette armée aquitanique et françoise, et marcha au secours des assiégés, dans l'intention de délivrer la ville ou de donner bataille aux Sarrasins. Le siège de Toulouse avoit déjà duré, comme il paroît, quelques mois, lorsque le duc Eudes alla chercher les Sarrasins sous cette place. 721.

A la vue des secours qui arrivoient sur la frontière d'Aquitaine, Zama rangea son armée en bataille. Les Sarrasins à qui une seule victoire

avoit livré toute l'Espagne, ne doutoient point
721. que ces nouveaux peuples d'Occident ne fussent comme les premiers, dévoués à la servitude des Musulmans. Les François qui, depuis leur entrée dans les Gaules, avoient maintenu toujours leur liberté et chassé de ces mêmes provinces les Barbares qui les occupoient avant eux, vouloient défendre par les armes et conserver jusqu'à la fin leur religion et leur patrie. Des deux côtés l'on dut combattre avec ces motifs et ces passions qu'augmentoit encore le désir de donner une grande idée de soi à un ennemi nouveau. Aussi la mêlée fut sanglante et la victoire balança. Mais enfin les François et les Aquitains ayant fait plier l'armée arabe, en firent un grand massacre. Les Infidèles prirent la fuite, laissant sur la place le lieutenant du calife. Eudes se mit à leur poursuite. Il les renvoya au fond de la Narbonnoise. Telle fut l'importance de cette journée, que quelques historiens étrangers l'ont confondue avec une autre victoire bien plus fameuse que Charles remporta contre eux onze ans après et qui fut le salut des Gaules et de l'Occident. La bataille de Toulouse se donna en l'an 721, dix ans révolus depuis celle de Xérez qui avoit ouvert l'Espagne aux Sarrasins. On peut dire en quelque sorte qu'elle rendit l'espoir aux Chrétiens en leur montrant que les Arabes pouvoient être

Paul. Diac. VI, 46.

vaincus et que cette révolution fatale qui menaçoit toute la Chrétienté devoit trouver enfin son terme. Elle témoigna tout ensemble que la valeur françoise qui jusque-là ne s'étoit exercée que contre les Romains ou contre des Barbares sortis comme les Francs de Germanie, étoit élue de Dieu pour briser les succès des Infidèles et servir dans tous les temps à la délivrance du peuple chrétien. L'armée arabe fugitive, retirée dans la Narbonnoise et privée de son chef, s'en donna un autre qui fut Abdérame, l'un de leurs plus braves capitaines, bientôt célèbre par ses exploits et son infortune. Il prit la conduite des affaires jusqu'à ce que le calife eût envoyé un autre gouverneur en Espagne. 721.

Tandis que l'empire des Francs étoit à la veille du plus grand péril qu'il eût encore couru, Charles poursuivoit l'œuvre de son père Pepin. Il travailloit à ranger sous le joug les nations germaniques dont plusieurs l'avoient porté dès les premiers temps de la monarchie, mais toujours en frémissant, ou qui faisoient tous leurs efforts pour le rompre. Soumettre la Germanie, la convertir au Christianisme, tel avoit été le but principal et le constant effort de la Cour d'Austrasie. La Religion y pénétroit peu-à-peu par les travaux des missionnaires. Des nations entières l'avoient reçue sous les premiers rois 722. Annal. Nazar. et Petav.

722. Austrasiens, particulièrement sous Thierri I fils de Clovis. Mais elle y étoit assez mal fondée, l'ignorance renaissoit à mesure que l'autorité des Francs se relâchoit. Le paganisme n'étoit point éteint. L'on ne voyoit qu'une ombre d'un Christianisme grossier au milieu des anciennes superstitions qui eussent peut-être prévalu sans l'ascendant de la Cour d'Austrasie et sans la protection puissante qu'elle donnoit au Christianisme. Des peuples païens le persécutoient; leur aversion pour le joug que leur présentoient les François, les rendoit peut-être plus ardens à repousser la lumière de la Religion qu'ils leur offroient tout-à-la-fois. Les Thuringiens soumis par Thierri, Chrétiens en partie, ne pouvant résister aux armes des Saxons, ennemis violens du Christianisme naissant, s'étoient rendus à ces Barbares qui ravageoient leur pays par le fer et par le feu. Une partie de la Thuringe françoise voisine de la Saxe, avoit été réduite en solitude; l'autre étoit tombée sous la domination des Saxons. Ceux-ci, comme nous l'avons vu, s'étoient étendus plus haut jusqu'au Rhin, ils aspiroient peu-à-peu à englober dans leur confédération toutes les terres germaniques qui avoient reconnu l'autorité du palais d'Austrasie. Charles, en l'an 722, reporta ses armes dans la Saxe. Depuis ce temps, il eut toujours des luttes à

Vit. S. Bonifac. inter acta SS. Bened. sec. 3, part. 2, n°. 23.

soutenir dans la Germanie. Nos chroniques 722.
contemporaines rappelant ces expéditions en deux mots et avec une précision aride, les rapportent à des dates fixes et certaines. On voit par là que les guerres des Saxons qui recommencèrent de rechef cette année, ne furent presque plus interrompues. Ces peuples pauvres, assujettis par le premier Clotaire à un léger tribut de bestiaux dont ils avoient été dégagés par Dagobert, donnèrent toujours de l'exercice aux armes françoises. Leur obstination annonçoit avec quelle difficulté on devoit les réduire entièrement au joug qu'ils avoient jadis si foiblement reconnu. Chaque année il falloit dompter ou combattre tout de nouveau des peuples opiniâtres et indociles qui se relevoient toujours de leurs défaites. Pour tenir la Germanie soumise et tributaire, il falloit sans cesse de nouvelles expéditions et la présence de nouvelles armées.

Cependant la grandeur et le despotisme de 723.
Charles excitoient bien des plaintes. En vain il récompensoit ses capitaines aux dépens des églises dont il leur livroit le patrimoine. Les peuples qui souffroient, les vaincus dont ses armes avoient ravagé le territoire, peut-être ceux-là même de ses partisans qui n'avoient point eu de part aux grâces ou aux rapines, témoignoient

leur mécontentement par des murmures sourds
723. qui pouvoient éclater d'un instant à l'autre contre une domination encore mal assurée. La Neustrie étoit opprimée plutôt que soumise : c'est de là sur-tout qu'il pouvoit craindre des révoltes. C'étoit un peuple, enfin éclairé, qui avoit succombé en défendant l'autorité royale, après l'avoir autrefois humiliée de concert avec les Austrasiens. Ce peuple se voyoit avec douleur redevenu la proie de ses voisins, de ses rivaux perpétuels. Le duc Eudes d'Aquitaine qui n'avoit cédé qu'à la crainte, étoit un allié infidèle dont il falloit se défier toujours. La Bourgogne seule, où Charles n'avoit point encore porté ses armes, avoit vu, au milieu de cette lutte, son territoire respecté. Elle n'avoit pris elle-même, ce semble, que peu de part à la querelle de la Neustrie et de l'Austrasie. Mais une fois l'autorité du palais de Neustrie ruinée, une confusion générale avoit suivi dans les provinces qui en dépendoient. La Bourgogne étoit devenue presque aussi libre que les peuples germaniques. Comme eux, elle s'étoit détachée peu-à-peu de la monarchie. Les Bourguignons qui habitoient le pays supérieur où leur nom s'est conservé, se souvenoient peut-être qu'eux-mêmes autrefois avoient fait le destin de l'Austrasie. Ils répugnoient à subir le joug de la fac-

tion austrasienne élevée sur l'abaissement des rois; d'autant plus que Charles, loin d'imiter la modération feinte ou réelle de son père, menoit tout par violence. Les provinces bourguignonnes n'avoient point de maître, ou pour mieux dire, elles avoient peine à distinguer à quel maître elles appartenoient. Mais chacun, au gré de la force ou de l'audace, s'y constituoit un droit; et il paroît que vers ce temps, il exista en ce troisième royaume des Gaules de grands troubles et une anarchie complète : les villes étoient ou libres sous la protection de leurs évêques, ou dominées arbitrairement par leurs comtes, ou subjuguées par des hommes puissans et ravagées par des courses de partis. Le pays soumis à Charles étoit livré aux mêmes désordres ou à de plus grands encore. De sorte qu'à considérer l'état général des Gaules et de la Germanie, les Saxons et les Frisons toujours en armes et actuellement en pleine révolte, il s'en falloit bien que ce maire fût solidement assis. Il devoit encore plus d'une fois courir en vainqueur d'une extrémité à l'autre de l'empire, abattre des peuples, comprimer des factions, avant de se voir maître absolu et tranquille. Il ne pouvoit même espérer jamais de réunir l'empire sous sa seule autorité, comme avoient fait les rois; de forcer ces magistrats guerriers qui rejetoient les 723.

723. ordres du palais, ces seigneurs et ces prélats qui s'étoient formé des domaines aux dépens de l'État, ces ambitieux qui, dans ce grand conflit entre les deux pouvoirs du palais, avoient, pour ainsi dire, démembré en leur faveur l'autorité publique dans les provinces, à ployer aveuglément sous le joug des lois. Charles lui-même, à l'exemple d'Ébroïn et des autres maires, avoit eu besoin de ménager les factieux qui s'étoient attachés à sa fortune, d'autoriser leurs brigandages et leur licence. Peut-être seroit-il forcé d'abandonner une partie des droits du palais pour conserver l'autre, de légitimer la révolte et les usurpations des sujets. Charles étoit tombé malade en l'an 723. L'inaction à laquelle son mal l'avoit condamné encourageoit encore les rebelles, donnoit le temps de respirer à ceux qu'il n'avoit pas fini de réduire. Ce fut dans ces conjonctures que ce chef de parti, peu rassuré par sa grandeur et craignant peut-être encore les intrigues de sa belle-mère, fit arrêter les deux fils de Drogon, petits-fils de Plectrude. Il voulut soustraire aux yeux des peuples deux jeunes seigneurs qui rappeloient aussi bien que lui le nom et l'autorité de Pepin, leur ôter à eux-mêmes les moyens de conspirer, empêcher les mécontens dont il se voyoit entouré, de jeter les yeux sur eux pour en faire des chefs.

Annal. Nazar. et Petav.

Arnold l'un de ces jeunes gens, mourut dans sa prison. L'autre frère dont on tait le nom, est apparemment Hugues archevêque de Rouen, qui réunit ensuite sur sa tête de nouvelles dignités ecclésiastiques. 723.

Charles, par ses précautions tyranniques, par son audace et le bruit de ses victoires, ne put imposer entièrement à des esprits turbulens qu'il avoit une fois réduits au silence. Dès l'année suivante 724, la révolte éclata dans la Neustrie subjuguée. Rainfroi, autrefois maire de Chilpéric, en fut le principal instigateur. Ce seigneur, après la défaite de son maître, s'étoit jeté, comme nous l'avons vu, dans la ville d'Angers, qui étoit apparemment le centre de ses domaines et de ses clientèles. Depuis que Charles avoit vaincu une dernière fois Chilpéric à Soissons, et que se l'étant fait livrer prisonnier, il l'avoit replacé de ses mains sur le trône et s'étoit fait reconnoître pour son maire, Rainfroi, dépossédé de l'intendance du palais, avoit à dévorer, outre ses propres chagrins, la honte de sa patrie forcée de reprendre le joug des chefs insolens de la faction austrasienne qu'elle avoit tenté inutilement de secouer. D'Angers où il dominoit, il défendoit encore dans la Neustrie un reste de liberté. Il fit soulever les habitans de l'Anjou. Les Bretons dès long-temps en armes, les Aquitains mécon-

724. Annal. Nazar. et Petav. Fredeg. cont. 107, 108. Annal. Met. et Fuld.

724. tens et humiliés, lui promettoient peut-être encore leurs secours. Mais Charles ne lui donna pas le temps de lier sa faction et de se mettre à la tête. Il accourut pour étouffer la rebellion dans son principe. Il pénétra dans la Neustrie, et sans s'amuser sur la route à réduire les factieux qui agitoient les provinces, il courut droit à celui qui leur donnoit le mouvement, et que son nom, son ancien crédit sous les rois, désignoit d'avance comme le chef du parti. Charles descendit jusqu'à Angers, il enferma Rainfroi dans les murs de la ville. Resserrant ainsi le chef, il crut tenir en ses mains le parti même. Rainfroi, réduit aux extrémités avant de combattre, fut obligé de recevoir la loi que lui imposa le vainqueur. Charles accorda à son ennemi des conditions tolérables, et qui prouvent peut-être que cette modération qui n'étoit guère dans son humeur, pouvoit convenir à sa fortune présente. Il laissa Rainfroi dans la ville d'Angers dont il lui donna le comté pour en jouir durant sa vie. Il exigea seulement qu'il lui remît son fils en otage. Ayant ainsi réprimé la révolte naissante, il regagna sur-le-champ l'Austrasie pour faire face à d'autres ennemis. Des bords de la Loire, il reporta cette même année la guerre au delà du Rhin où il étoit rappelé par les tumultes de Germanie. Les Saxons qui avoient repris les armes deux ans

auparavant, persistoient dans leur rebellion, ou plutôt dans leurs projets de conquête sur les provinces transrhénanes. Car ces peuples étoient déjà libres; et Charles n'avoit peut-être suspendu la guerre de Saxe que pour courir au plus pressé, étouffer les mouvemens de Neustrie, puis revenir sur ses pas. C'est du moins ce qu'indique la rapidité de la dernière expédition contre Rainfroi et la promptitude du retour. Charles marcha contre les Saxons, il les surprit, les battit complètement, saccagea leur pays et rentra dans l'Austrasie après avoir apparemment délivré la Thuringe françoise de l'invasion de ces Barbares. Mais de telles victoires n'étoient que des mêlées sanglantes qui se terminoient par la fuite de l'ennemi et ne domptoient pas le vaincu. 724.

Charles résolut ensuite de porter ses armes chez de nouveaux ennemis qui ne les avoient point encore éprouvées. C'étoient les Bavarois, soumis à l'empire des Francs dès le temps de Thierri I, fils du grand Clovis. Ils étoient gouvernés par des ducs de leur nation qui recevoient la loi du palais d'Austrasie. Mais ce qui prouve sur-tout la sujétion de ces peuples, c'est que leurs princes, quoique choisis par la nation dans la famille ducale des Agilolfingues, étoient investis du sceptre par l'autorité des rois françois. Nous en avons vu un exemple dans l'élection de 725.

Fredeg. cont. 108. Ademar. chr. Annal. Met. Annal. Petav. et Tilian.

725. Tassillon qui fut institué duc de Bavière par Childebert II, fils de Brunehaut, en l'an 595, à la place de Garibalde, père de Théodelinde reine des Lombards, quoique celui-ci eût laissé deux fils capables de tenir les rênes. Cependant comme ces ducs, mis à la tête d'une nation étrangère laquelle ne faisoit point corps avec les Francs, dépendoient moins étroitement de l'autorité du palais que les ducs des provinces gauloises, ils n'étoient point révocables comme ces derniers, à moins qu'ils ne se fussent rendus coupables de félonie. Et même ils laissoient maintenant leur postérité en possession du pouvoir; soit qu'elle s'y fût perpétuée naturellement, soit que le consentement des rois françois ratifiât les droits des héritiers. L'histoire de ce peuple Barbare et la succession de ses princes nous sont peu connues. Elles ne pourroient d'ailleurs offrir beaucoup d'intérêt, puisque la Bavière n'étoit qu'un état tributaire et une dépendance de l'empire des Francs.

Vit. S. Rudbert. Vit. S. Corbinian. inter acta SS. Bened. sec. 3. Mabillon, elog. hist. in vit. S. Rudbert.

Le duc Théodon l'avoit gouvernée dans ces derniers temps. Les Bavarois, à l'exemple des autres Germains, avoient profité des révolutions du palais et des désastres de la Gaule pour se soustraire à la domination austrasienne. Non seulement Théodon légua son sceptre à ses héritiers; il fit même entre eux, de son vivant, un

libre partage de la province, comme de son patrimoine. Il avoit trois fils, nommés Théodebert, Théodebalde et Grimoalde. Ce prince, vers l'an 702, dans le temps où Pepin d'Héristal gouvernoit les Gaules sous le nom de Childebert III et s'efforçoit de ramener au joug la Germanie, avoit divisé la Bavière en quatre portions. Il en abandonna une à chacun de ses fils, se réservant la quatrième, et probablement aussi l'autorité suprême sur les trois jeunes princes qui tenoient de lui des gouvernemens plutôt que des États libres. Le duc Théodon, tranquille et presque absolu jusqu'à sa mort, gouverna durant plusieurs années de concert avec ses fils, un État puissant qui s'étendoit de la limite des Suèves à la Pannonie et à la rivière d'Ens, frontière de l'empire des Avares. 725.

Les Bavarois, comme nous l'avons vu, habitoient l'ancien Norique où ils parurent, à ce que l'on croit, vers le temps où les Ostrogoths s'établissoient dans l'Italie. Ils occupèrent cette province désolée et privée de ses habitans par les courses des autres Barbares; ils y firent connoître leur nom jusqu'alors ignoré. Ils s'agrandirent encore au couchant au delà de l'Inn qui séparoit l'ancien Norique de la seconde Rhétie, et occupèrent dans cette seconde Rhétie ou Vindélicie le pays qui s'étend de l'Inn au Leck. Ce dernier

Vales. rer. fr. l. xxiv, p. 459. D'Anville, États d'Occid.

725. fleuve sépara les terres bavaroises de celles des Suèves et Alemans, comme il sépare encore aujourd'hui la Bavière de la Souabe. Les Bavarois possédoient encore au nord de leur pays, sur la rive gauche du Danube, un canton que l'on nommoit le Nort-gowe et qui appartient de nos jours à la Bavière. Les nouveaux accroissemens des Bavarois à l'occident aux dépens de la Rhétie, avoient eu lieu, comme on croit, après la mort du grand Théodoric qui tenoit sous sa domination les deux Rhéties, provinces que l'on comprenoit alors parmi celles d'Italie.

Cependant les peuples de la ligue alémannique détruite par Clovis, s'étoient eux-mêmes répandus dans ces provinces où Théodoric leur avoit donné des asiles et des quartiers. Ils pénétrèrent successivement dans le reste des Rhéties jusqu'aux Alpes, et encore dans une partie de l'Helvétie jusqu'à la Reuss. Cette rivière les sépara au couchant des provinces bourguignonnes, comme le Leck à l'orient des terres des Bavarois. La nouvelle province de Suévie à laquelle ils donnèrent leur nom, dépendit encore plus étroitement des rois François d'Austrasie depuis la cession de la Rhétie faite par Vitigès durant la guerre gothique, pour gagner l'alliance des Francs contre les Grecs. Mais les terres inférieures que les Suèves avoient possédées sur la rive méridionale du

Mein, et qui comprenoient encore une partie du cours du Neckre, s'étoient rejointes par droit de conquête au duché de la Transrhénane que les François avoient formé après la destruction de cette ligue et celle du royaume des Thuringiens. L'autre moitié du cours du Neckre et les terres de la rive gauche du Haut-Danube à la hauteur de l'Alsace étoient restées aux Suèves. Ces peuples recevoient, comme les Bavarois, des mains des rois François, un duc de leur nation et de l'ancienne race de leurs princes, sous la haute souveraineté du palais d'Austrasie. Telle étoit à peu près la situation de ces deux grands duchés de Suévie et Bavière, du Rhin et de la Reuss jusqu'à la rivière d'Ens à l'orient, dans ces provinces romaines d'Helvétie, des deux Rhéties et des deux Noriques, lesquelles étoient devenues toutes germaniques par l'immigration de ces nouveaux habitans. Telle étoit encore la position des terres qu'ils retenoient au delà du Danube d'où ils s'étoient répandus pour former ces établissemens. Les affaires de Germanie qui se mêlent dorénavant à celles de France, le nouvel état religieux et civil que prennent ces provinces par les travaux et les prédications des missionnaires et par les progrès des armes françoises, rendent nécessaire la connoissance de leurs confins, de leurs accroissemens et des révolutions qu'elles ont subies.

725.

Les Bavarois avoient reçu la prédication de
725. l'Évangile dès le règne du premier Thierri dont ils étoient les sujets. Leurs lois annoncent clairement que ces peuples étoient chrétiens. Elles furent écrites dès ce temps, comme celles des autres Barbares qui firent servir la première connoissance qu'ils avoient acquise des lettres, à rédiger par écrit dans la langue des Romains les coutumes respectées de leurs ancêtres. D'ailleurs les princes François, les maires du palais, et sur-tout les rois d'Austrasie qui tenoient sous leur domination tant de peuples Barbares de delà le Rhin, avoient favorisé de tout leur pouvoir les travaux des missionnaires; ils encourageoient avec un grand zèle la propagation de la Foi. On ne peut donc douter que ces premiers ducs de Bavière ne fussent chrétiens; et il est peu croyable que nos rois qui confirmoient ces princes, eussent exposé une nation encore grossière à retomber dans ses erreurs, en plaçant l'autorité publique dans les mains de l'idolâtrie. Toutefois il paroît que ces peuples étoient revenus un peu plus tard à leur première ignorance, ou même au paganisme; qu'ils pratiquoient un Christianisme altéré par les vieilles superstitions germaniques. Ce qu'il faut attribuer et à leur grossièreté même, et à la nonchalance des derniers rois qui, en perdant la plus grande partie de leur au-

torité sur les provinces transrhénanes, ne pouvoient plus protéger les progrès naissans des Églises. Il falloit donc relever presque en entier l'œuvre des premiers missionnaires. La Bavière avoit vu fonder chez elle une nouvelle Église sous le gouvernement de Pepin. Saint Rupert, évêque de Vorms, avoit, comme nous l'avons dit, prêché l'Évangile dans toute la province. Le duc Théodon, comme s'il eût entrevu au milieu de ses ténèbres la trace d'une lumière qu'il avoit perdue, avoit appelé lui-même la prédication. Le saint évêque de Vorms s'y étoit rendu à sa prière vers l'an 696. Théodon alla à sa rencontre, il le reçut dans la ville de Ratisbonne, lui prêta une oreille docile, et fut lavé dans les eaux du baptême par les mains du prélat, avec ses Grands et une partie de sa nation. Rupert établit son siège épiscopal à Saltzbourg dans la même province : il bâtit près de là un monastère, et mérita ainsi d'être le fondateur de l'Église de Bavière. Environ vingt ans après, la Bavière vit arriver un nouvel apôtre. C'étoit saint Corbinien, François de nation et évêque missionnaire, qui avoit été ordonné par le pape Constantin dans un premier voyage qu'il fit à Rome. Ce saint personnage se rendant une seconde fois des Gaules en Italie, traversa la Germanie; il s'arrêta dans la Bavière pour y prêcher l'Évangile. Cette province florissoit en- 725.

725. core sous le gouvernement du duc Théodon, prince aussi habile que pieux et dont la réputation s'étendoit dans toute la Germanie. Théodon de plus en plus confirmé dans la Foi, fut tellement pénétré des discours de l'évêque, qu'il résolut de visiter aussi la cité sainte qui annonce au monde la parole de Dieu. Il avoit fait ce pélerinage en l'an 716. Retourné dans ses États, il étoit mort vers la même année.

Grimoalde, troisième fils du duc Théodon, gouvernoit seul la Bavière lorsque saint Corbinien y repassa quelque temps après, à son retour de Rome. Ce prince avoit survécu à ses deux frères, Théodebert et Théodebalde, celui-ci mort avant son père. Encore peu éclairé dans la loi chrétienne, ou entraîné par les mœurs grossières de sa nation, il avoit associé à son lit Bilitrude veuve de Théodebalde. Saint Corbinien invité par le duc à se rendre à sa Cour, refusa de paroître en sa présence avant qu'il eût quitté la veuve de son frère. Le nom et le caractère des évêques inspiroient une grande vénération à ces néophytes. Corbinien, malgré la résistance qu'il éprouva d'abord, le toucha à tel point qu'il l'engagea à rompre cette union incestueuse et à recourir à la pénitence. Corbinien établit un nouveau siège épiscopal à Frisingue. Il fut le second apôtre de

la Bavière. Charles, dans les Gaules, violent persécuteur des évêques, ou du moins spoliateur avide de leur temporel, favorisoit comme son père les missions de Germanie. La Bavière étoit presque entièrement convertie au Christianisme, lorsqu'il y porta ses armes en l'an 725. Ce fut l'année même de la mort du duc Grimoalde. Ce prince avoit été assassiné par les siens, après avoir vu périr avant lui son fils unique par l'effet, comme l'on crut, de la jalousie de Bilitrude qu'il avoit répudiée. Hucbert, fils de Théodebert, succéda au gouvernement de son oncle Grimoalde, et réunit les droits des trois fils de Théodon. 725.

A peine ce jeune prince venoit de prendre les rênes de l'État, Charles passa le Rhin à la tête d'une armée nombreuse. Il montroit à-la-fois ses armes à plusieurs peuples, afin de retenir par la crainte ceux qui étoient déjà réduits, en même temps qu'il faisoit face aux rebelles. Charles parcourut la Souabe soumise, du moins en apparence, par Pepin, après quatre ans de guerre. Il arriva sur les bords du Danube, traversa ce second fleuve, entra dans la Bavière. Il attaqua vivement cette province et y rétablit le joug françois. Il en enleva un grand butin, et retourna vainqueur dans l'Austrasie. Il emmena avec lui Bilitrude, veuve des deux princes Bavarois, qui

725. le suivit avec sa nièce Sonichilde dont Charles fit son épouse; Rotrude sa première femme étant morte cette même année. Mais Hucbert conserva le gouvernement de la Bavière après avoir fait sans doute les soumissions que le vainqueur exigea.

(721-725.) Charles étoit occupé au delà du Rhin à dompter les nations rebelles de la Germanie, lorsque les Sarrasins firent une troisième invasion dans les Gaules, sous le califat d'Hescham, le quatrième des fils d'Abdul-Mélic, qui avoit succédé à son frère Yézid mort vers l'an 724. Hescham devoit fournir une plus longue carrière que ses trois frères. Le règne de ce calife est pour l'Occident une époque remarquable par les victoires des François qui mirent un terme à la prospérité des Arabes. Yézid avant d'avoir appris la mort de Zama et la déroute de son armée, ainsi que l'élection tumultuaire que les fuyards avoient faite d'Abdérame pour remplacer leur chef en attendant qu'ils en reçussent un autre de Damas, avoit nommé Ambiza pour son lieutenant en Espagne. Celui-ci reprit le gouvernement de l'Espagne ainsi que le commandement des troupes des mains d'Abdérame qui ne l'avoit tenu qu'un mois. Ambiza, dès son arrivée, s'occupa de poursuivre la guerre contre la France et de réparer l'injure des Musulmans. Les annalistes espagnols

Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. Chr. Moissiac. Annal. Nazar. et Petav.

lui donnent quatre ans et demi de règne ou de (721-725.) gouvernement, durant lesquels il ne cessa d'infester les frontières méridionales des François, c'est-à-dire, environ depuis l'an 721 où il prit les rênes jusqu'à 725 qui fut le terme de son administration et de sa vie. Ce capitaine fit d'abord la guerre par ses lieutenans. Il fit passer de nouvelles troupes dans la Septimanie pour attaquer les places françoises. L'on croit que cette fois les Sarrasins se portèrent au nord de la province, vers les diocèses d'Albi, de Rodez et de Cahors. Les lieutenans d'Ambiza conduisirent les affaires durant tout cet intervalle avec peu de fruit ou de bonheur. Ils firent le dégât sur les frontières, harcelèrent et tâtèrent quelques places. Ils en surprirent même quelques-unes. Mais enfin ils furent repoussés, éprouvèrent des échecs en plusieurs rencontres ; soit que les François et les Aquitains qui s'attendoient apparemment à cette invasion, eussent bien garni leurs places et leurs frontières ; soit que les Sarrasins découragés par la défaite essuyée sous Toulouse, et n'étant point commandés par le lieutenant du calife, n'agissent plus avec la même vigueur. Cependant ce viceroi avoit à cœur de mettre à fin la guerre de l'autre côté des Pyrénées ; et même, pour pourvoir aux frais de l'entreprise, il avoit doublé le tribut que payoient les chrétiens d'Es-

Le Coint. annal. eccl. Franc.

(721-725.) pagne. Mais voyant que ses lieutenans avançoient peu, que le mal qu'ils faisoient aux provinces françoises tournoit en pure perte pour les Sarrasins et pour leur trésor; il résolut de passer lui-même les Pyrénées dans la cinquième année de son gouvernement, de se mettre en campagne avec toutes les forces dont il disposoit; de presser enfin une conquête que les Sarrasins regardoient comme due à leurs armes et qu'ils rougissoient de n'avoir point encore consommée après plusieurs expéditions tentées depuis celle d'Alahor.

725.
Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. *Cum omni manu publica.*
Chr. Moissiac.

Ambiza passa les monts avec des corps nombreux d'Arabes, le troisième des lieutenans du calife depuis Alahor qui eût mis le pied dans les Gaules. La présence d'une armée non moins formidable que celle de Zama y répandit une seconde fois la terreur. Avant de pénétrer dans le pays soumis aux Francs, le gouverneur vouloit être entièrement maître de la Narbonnoise et ne rien laisser derrière lui. Il commença par mettre le siège devant Carcassonne. Cette ville, bien qu'elle fît partie de la province narbonnoise et de l'ancien domaine des rois Goths, étoit occupée alors par les François et les Aquitains qui s'y étoient postés. Ils en avoient fait une place d'armes contre les incursions de l'ennemi. Ambiza la battit et la prit de vive force. Puis, il tourna à la droite, se dirigea vers le

Rhône qui bornoit à l'orient la Septimanie. Il restoit encore à l'extrémité de la province quelque territoire qui avoit échappé aux armes des Sarrasins. Les habitans de Nîmes, ville principale de cette partie de la Narbonnoise, n'attendirent point les horreurs d'un assaut. Ils traitèrent avec Ambiza, rendirent leur ville, offrirent des otages. Le capitaine arabe prit possession de Nîmes, il reçut les otages qu'il envoya à Barcelonne. Par cette conquête, les Sarrasins se virent maîtres de toute la Narbonnoise, ils atteignirent la Provence dont ils ne furent plus séparés que par le Rhône comme l'avoient été les Goths. Ils touchèrent ainsi de toutes parts aux frontières françoises. Ambiza, à la tête d'une armée victorieuse et florissante, alloit pousser ses succès et entrer enfin dans l'Aquitaine. Mais il fut atteint d'une maladie mortelle lorsqu'il n'avoit fait encore, pour ainsi dire, que les premiers pas dans la carrière à laquelle sa gloire étoit attachée. Sa mort arrivée non moins à propos que la victoire de Toulouse, dans le temps que Charles tout appliqué à réduire les Germains étoit hors d'état de protéger de ce côté l'empire des Francs, sauva encore une fois les Gaules de l'invasion des Arabes. Ambiza, avant de mourir, choisit un de ses capitaines, nommé Odra, pour prendre à sa place le commandement de l'armée jusqu'à ce

725.

que le calife lui eût donné un successeur. La
725. conquête que les Sarrasins méditoient, exigeoit un grand concert sous un lieutenant autorisé du calife, qui pût disposer de toutes les forces que l'Espagne, l'Afrique, et même les autres provinces musulmanes fournissoient chaque jour à leurs entreprises sur les Gaules. Avant de donner suite à celle-ci, on convint de rendre compte au calife de la mort imprévue du gouverneur, des succès qu'on avoit obtenus, et d'attendre qu'il eût fait choix d'un nouveau lieutenant. Odra ramena donc en Espagne les forces qu'Ambiza avoit préparées. Seulement il laissa dans la Narbonnoise une armée suffisante pour tenir la province et harceler l'ennemi. En effet depuis l'expédition d'Ambiza et malgré les avantages remportés par le duc Eudes, les Arabes continuèrent long-temps encore à inquiéter les François, à piller ou à menacer leur territoire.

725 et suiv. Longuerue, annal. Franc. ad ann. 729.

Tandis que cet orage se formoit vers le midi des Gaules, Charles continuoit la guerre dans la Germanie. Il attaquoit des nations opiniâtres et farouches qui repoussoient toujours le joug et qui toujours étoient forcées de le reprendre. Il se montra encore dans la Saxe et dans la Bavière
728. en l'an 728. Il eut constamment les armes à la main contre des hommes qui ne se lassoient pas de combattre. Les Saxons sur-tout fatiguoient

Annal. Petav. et Tilian. Brev. chron. S. Dionys. Annal. Fuld.

leurs voisins, Thuringiens et Hessois, dès long-temps soumis à la domination françoise. Il étoit plus aisé de vaincre ces païens ou de ravager leurs terres que de dompter leur humeur féroce. Les Bavarois coûtèrent moins à réduire. Il paroît que dans cette seconde expédition, Charles acheva de soumettre la Bavière à l'autorité du palais de Thierri. Mais il n'acheva point encore la réduction des Saxons. Il reparut l'année suivante dans la Saxe, ou du moins, disent nos chroniques, il se mit en route pour y marcher. C'est là tout ce qu'on peut recueillir des témoignages contemporains. Durant toutes ces années qui paroissent si vides d'événemens, quoiqu'elles soient pleines de mouvemens militaires, Charles ne cessa d'occuper ses armes au delà du Rhin, de combattre les rebelles contre lesquels son père avoit déjà exercé les siennes. 728. 729.

Il se reporta en l'an 730 sur la Souabe. Il fit la guerre à Lantfrid duc des Suèves. Ces peuples profitoient des nombreux embarras de Charles pour se soustraire aux lois que Pepin leur avoit imposées. Le prince aleman mourut cette même année, disent nos chroniques; vraisemblablement parmi les périls de la campagne. Cette guerre fut heureuse comme les précédentes, c'est-à-dire, que les Suèves, comprimés par les armes de Charles, cédèrent en attendant l'occasion, et 730. Annal. Naz. Petav. et Til. Brev. chron. S. Dionys. Sigeb. chron.

730.
Fredeg. cont. 113.

se reconnurent sujets. Théodebalde fils de Godefroi l'un des derniers ducs alemans dont nous avons parlé plus haut, succéda à Lantfrid et se mit en possession des États de son père. Vilaire avoit possédé ce duché entre Godefroi et Lantfrid.

Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab.

Cependant le duc Eudes étoit vivement pressé par les Sarrasins. L'Espagne venoit de recevoir un nouveau vice-roi, le plus habile, le plus belliqueux qui eût encore paru depuis Tarik et Mousa, le plus ardent à la propagation de l'islamisme et du nom musulman. Il se proposoit de suivre le projet de la conquête des Gaules avec toutes les forces que ses prédécesseurs avoient amassées, mais avec plus d'ardeur et de persévérance. Cinq années s'étoient écoulées depuis la mort d'Ambiza, sans que les Sarrasins eussent cessé leurs insultes. Mais la succession rapide de cinq gouverneurs dont la plupart n'apportèrent dans ce commandement suprême loin des yeux du calife, que la mollesse et l'amour des plaisirs, ou un despotisme qui pesoit également sur les Arabes et sur les Chrétiens, avoit empêché que ces vicerois ne méditassent ou n'exécutassent par eux-mêmes rien d'important. L'Espagne étoit comme une proie que se disputoient la cupidité et l'avarice. D'ailleurs les califes se faisoient un point de politique de ne pas laisser long-temps les mêmes lieutenans dans cette province si éloi-

gnée du siège de leurs États. Des gouverneurs de quelques mois étoient supplantés bientôt par la faveur ou l'intrigue et par les embûches de leurs rivaux. Les tyrannies de quelques-uns d'entre eux, la dureté de leur gouvernement firent éclore des conjurations. Pour les étouffer, il fallut infliger des supplices, verser le sang des principaux chefs arabes. Les discordes domestiques qui avoient déjà interrompu en Asie les conquêtes des Sarrasins, commençoient à se glisser parmi les conquérans de l'Espagne, lorsque ces guerriers, indignés du joug violent du gouverneur Alcuta, portèrent leurs plaintes par une ambassade aux pieds du calife Hescham. Ils sollicitèrent le rappel de cet officier, obtinrent qu'on leur donnât pour chef Abdérame, un de leurs compagnons, dont ils avoient éprouvé l'habileté et le courage. C'étoit le même qu'ils avoient déjà mis une fois à leur tête, après la défaite et la mort de Zama, pour réparer le désordre de leurs affaires et sauver leur armée battue devant Toulouse. Il jouissoit de la confiance et de l'amour de la nation arabe. Ce nouveau gouverneur prit possession de la province vers le commencement de l'an 730. 730.

Mais l'élévation d'Abdérame si désirée par les Sarrasins d'Espagne et qui avoit été leur ouvrage, n'étouffa point d'abord tous les méconten- Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab.

730. temens, n'imposa point silence à toutes les ambitions. Munuz, Maure d'origine, homme farouche et sanguinaire, commandoit vers la frontière des Pyrénées. Il paroît même qu'il avoit la principale autorité sur les forces arabes qui occupoient la Narbonnoise. Parmi ces changemens fréquens de gouverneurs qui n'avoient fait que paroître en Espagne depuis Ambiza, il s'étoit accoutumé à se regarder comme souverain dans son gouvernement particulier. Cet Africain avoit exercé de grandes cruautés sur les Chrétiens. Il les poursuivoit par le fer et par les supplices dans le pays où il dominoit; il avoit même livré aux flammes un évêque. Le duc Eudes dont il avoit fatigué les provinces de ses incursions, voyant Charles et les François tout occupés des guerres de Germanie, se trouvoit réduit à ses propres ressources bientôt trop foibles pour résister à l'attaque de ses ennemis. Malgré sa dernière victoire, il s'attendoit chaque jour à être assailli au centre de ses États. Il craignoit d'être écrasé par les forces réunies des Sarrasins, contre lesquelles il ne pourroit lutter du moment qu'elles passeroient les Pyrénées et se montreroient sur la frontière. Dans ces conjonctures, il ne cherchoit qu'un moyen pour gagner temps, pour suspendre l'invasion des Arabes, espérant peut-être que Charles, après avoir pacifié les provinces transrhé-

nanes, pourroit jeter les yeux vers le midi de la France, prévoir enfin le danger qui menaçoit le royaume, et l'aider lui-même à se délivrer de ces redoutables ennemis. 730.

Abdérame, avant de mettre à exécution les grands desseins qu'il méditoit, voulut être sûr de l'obéissance des différens gouverneurs qui dépendoient de lui du détroit d'Afrique jusqu'au Rhône, et jouir de toute son autorité. On dit même qu'arrivé au commandement suprême, il montra plus d'arrogance et de fierté qu'on n'en attendoit d'un chef élu, pour ainsi dire, par l'affection de ses compagnons d'armes. Munuz s'en indigna. A son ambition humiliée se joignoit une autre cause de chagrin, une jalousie naturelle contre les Arabes. Ce Maure avoit su que ses frères d'Afrique, malgré une religion commune, gémissoient sous le despotisme des lieutenans arabes qui faisoient sentir durement leur joug à cette nation vaincue. Il résolut de faire révolter ses compatriotes contre le nouveau viceroi et contre les Sarrasins d'Espagne dont ils avoient partagé les conquêtes. Il commença par négocier avec le duc Eudes qui, de son côté, dans les dispositions où nous l'avons vu, n'eût refusé aucune espèce de composition pour sortir de l'état de crise où il se trouvoit. Celui-ci reçut avidement les ouvertures du Maure. Au mépris

de la Religion et de son honneur, le duc d'Aquitaine, issu de la race royale des Francs, qui avoit tout récemment sauvé les Gaules, et qui sembloit par une victoire signalée sur les Sarrasins avoir réparé la foiblesse de sa conduite ou même son manque de foi dans la cause du malheureux roi Chilpéric, vendit son sang pour prix de sa sûreté. Il livra sa fille pour garantie du traité, à un Mahométan, à un soldat Africain, tout souillé du sang chrétien qu'il avoit versé.

730. Munuz devenu le gendre du prince François, se fit reconnoître d'un parti puissant que lui donnèrent ses forces militaires, sa réputation et sa bravoure. Maître de la Narbonnoise et des Pyrénées, il fit ouvertement la paix et un traité d'alliance avec le duc d'Aquitaine : il se déclara indépendant. Avec la faveur des Maures, il se proposoit sans doute de déposer le lieutenant du calife et de se mettre à sa place. Cette révolte troubla toute l'Espagne et jeta l'alarme dans le palais de Cordoue.

731. Mais Abdérame, encore plus actif que le rebelle, l'alla chercher à la tête d'une armée. Il le surprit par sa célérité avant qu'il pût tenir la campagne. Il le força de s'enfermer avec son épouse dans Puycerda, capitale de la Cerdagne, située aux pieds des Pyrénées. Il investit la place, la serra de si près qu'enfin l'eau y manqua. Mu-

nuz se voyant à la discrétion de son ennemi et près de périr, s'échappa de la place avec la fille du duc Eudes. Il sort des murs de Puycerda, il se jette dans les anfractuosités des montagnes qui lui étoient connues. Mais un détachement de Sarrasins s'étoit mis à sa poursuite. Munuz se cache dans les rochers et se sauve de retraite en retraite. Il se fût peut-être mis à l'abri sans l'amour qu'il portoit à sa femme dont la lassitude retarde sa fuite. Tandis qu'il l'encourage, qu'il la presse de suivre ses pas, il est atteint par les soldats d'Abdérame. Sur le point d'être saisi, et déjà blessé, il se jeta du haut d'un rocher et se brisa les membres à travers les précipices, plutôt que de tomber vif dans les mains de ses ennemis. Les soldats coupèrent la tête du Maure et la portèrent à Abdérame. Ils lui présentèrent en même temps la veuve de Munuz. Cette triste victime de la foiblesse de son père, deux fois livrée aux ennemis de sa religion, fut jugée digne par sa beauté d'être destinée au calife. Abdérame l'envoya à son maître; et cette princesse du sang de Clovis alla chercher une nouvelle servitude et terminer son sort dans le sérail de Damas. La victoire d'Abdérame étouffa tous les fermens de révolte. Le viceroi rentra sur-le-champ en possession des provinces que le Maure avoit entraînées dans son parti. Il ne songea plus 731.

731. qu'à profiter de sa fortune, à exécuter les grands desseins qu'il avoit conçus pour sa gloire et pour celle du nom musulman.

Fredeg. cont. 108. Annal. Nazar. Petav. et Til. Annal. Met.

Lorsque Munuz levoit contre Abdérame la bannière de la révolte dans la Narbonnoise et dans la Cerdagne, le duc d'Aquitaine, se croyant en paix du côté des Pyrénées, et témoin des embarras de Charles qu'il n'appréhendoit guère moins que les Sarrasins, voulut assurer aussi sa souveraineté contre l'ambition du maire. Il se rappeloit qu'il étoit de ce même sang que Charles opprimoit; que son devoir comme sa dignité lui faisoient une loi de lutter contre l'usurpateur, lorsque tant de nations combattoient contre lui ou méprisoient ses ordres, et conservoient leur indépendance malgré ses victoires. Ce prince n'avoit reçu qu'en frémissant la loi que Charles lui avoit imposée. Il s'étoit tû et avoit entretenu soigneusement la paix, tant qu'il avoit craint les armes du fils de Pepin, trois fois vainqueur de Chilpéric et du parti qu'Eudes avoit servi. Mais voyant qu'après la mort de ce roi, sous le nom du jeune Thierri de Chelles prince foible et adolescent, la tyrannie du maire n'avoit fait que s'accroître, Eudes menacé des mêmes affronts que le reste du sang mérovingien, aspiroit à s'y soustraire. Les révoltes des Germains, et en ce temps-là même celle des Suèves qui tentoient

de recouvrer leur liberté par la force des armes, les troubles de l'Espagne, l'alliance qu'il venoit de conclure avec le capitaine Maure, lui firent penser que le moment étoit venu d'affranchir entièrement l'Aquitaine. Le duc Eudes, disent les historiens, rompit le traité auquel il avoit été forcé par sa défaite. Mais Charles, toujours infatigable, Charles instruit par ses émissaires des desseins du prince, quitta les bords du Rhin où il achevoit de réduire Lantfrid et ses Alemans; il reporta ses armes vers la Loire. Il passa ce fleuve dans l'année qui suivit cette dernière campagne, c'est-à-dire en l'an 731; entra dans l'Aquitaine, défit le duc, le mit en fuite, et livra le pays à la merci de ses soldats. L'Aquitaine fut deux fois en cette même année envahie par les troupes de Charles. Après l'avoir dévastée et s'être chargé de butin, Charles retourna dans l'Austrasie où il étoit rappelé par d'autres ennemis; car il avoit besoin de surveiller toujours des nations inquiètes et jalouses. Ainsi la Germanie étoit en feu, la Bourgogne refusoit l'obéissance, l'Aquitaine rebelle étoit désolée par les armes du vainqueur. Le duc Eudes, ainsi châtié, resta toutefois en possession de ses États. Les désordres horribles auxquels la Gaule étoit en proie, les mouvemens et les rebellions qui éclatoient de toutes parts, en forçant Charles à courir sans

731.

731. cesse d'une frontière à l'autre, à combattre partout et presque à-la-fois tant d'ennemis divers, ne lui permettoient pas d'achever la défaite d'un seul. Les historiens ne nous disent pas si Eudes demanda la paix, s'il se soumit, pour l'obtenir, à de nouvelles conditions. Charles, cette même année, fut délivré d'un ennemi secret ou d'un ancien rival dont il avoit toujours à se défier, par la mort de Rainfroi, dernier maire du palais de Neustrie. Rainfroi termina ses jours dans le comté d'Angers que Charles lui avoit cédé après sa dernière défaite. Ce magistrat a mérité que l'histoire fît de lui une mention honorable, comme d'un capitaine illustre quoique malheureux, et d'un sujet fidèle qui soutint jusqu'au bout la fortune chancelante de ses maîtres et les droits de l'autorité royale.

Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab.

Tandis que Charles et Eudes se faisoient une guerre si vive et si cruelle, que l'Aquitaine étoit livrée à toutes les horreurs du pillage, Abdérame faisoit les préparatifs de son expédition contre les Gaules. Dix ans s'étoient écoulés depuis que la grande expédition commandée par Zama avoit échoué sous les murs de Toulouse. Après tant d'efforts, de tentatives rendues inutiles par la valeur des ennemis ou par des conjonctures fatales et imprévues, Abdérame éclairé par les mauvais succès de ses prédécesseurs, mais élevé

au-dessus des obstacles par son courage et par son génie, par l'ardeur fanatique des Arabes et des Africains, par la vue des forces immenses que le calife avoit remises en ses mains, alloit tenter avec des desseins mieux concertés, une entreprise déjà plusieurs fois commencée, toujours interrompue. Il croyoit pouvoir s'y embarquer sans témérité; et en effet l'événement fut près de prouver que les Sarrasins avoient pu encore jusque-là compter sur cette fortune qui avoit porté leurs armes victorieuses jusqu'à la mer Atlantique et aux Pyrénées. Jamais la situation des Arabes en Espagne n'avoit été plus favorable pour un tel dessein. Une foule d'aventuriers accourus de toutes les parties de l'empire musulman, Maures, Arabes, même Persans, avoient rempli l'Espagne; ils s'étoient rangés sous les enseignes des lieutenans du calife. Cette multitude, plus entreprenante à mesure qu'elle s'étoit accrue, cherchoit d'autres demeures et des terres à partager. Ceux qui n'avoient point eu part aux dernières conquêtes aspiroient à en faire de nouvelles. Telle étoit sous Abdérame la multitude prodigieuse des armées arabes, qu'Isidore de Béja, évêque et historien Espagnol contemporain, dit qu'elles couvroient tout le pays. Le lieutenant lui-même avoit besoin d'en décharger l'Espagne par des colonies, et de four-

731.

nir une autre conquête à leur activité. Les re-
731. bellions étoient étouffées. Arabes et Maures ne reconnoissoient plus qu'une même loi. Du détroit de Cadix au Rhône, tout obéissoit à un chef fier, impérieux, qui savoit faire respecter ses ordres et l'autorité du calife. Enfin l'ardeur des soldats étoit excitée à la vue d'une terre sur laquelle ils avoient porté leurs yeux dès leur entrée en Espagne, et où ils avoient déjà mis le pied. Par-dessus tout cela, ils suivoient un capitaine d'une grande réputation, qu'ils connoissoient depuis long-temps comme un de leurs compagnons d'armes, et en qui ils mettoient tant de confiance qu'ils l'avoient eux-mêmes demandé au calife Hescham comme le plus digne de représenter son pouvoir et de les commander.

Mais autant la situation des Arabes les rendoit propres à tenter une grande entreprise, autant celle de l'empire des Francs, si vous en exceptez le génie de son chef, étoit alors déplorable. Nous avons vu dans quels désordres l'ambition de Charles avoit plongé les Gaules. Tous les droits violés : nul autre droit que celui de la force : le sage gouvernement de Pepin ruiné : des seigneurs levant la tête et voulant se créer des dominations et des tyrannies : des guerres privées dans chaque canton, et en même temps une guerre civile acharnée entre les François

d'Occident et d'Orient : l'autorité royale étouffée par la force des armes : les trois chefs qui l'avoient soutenue dans sa chute, Chilpéric, Eudes et Rainfroi, fuyant devant Charles qui transportoit son camp du fond de l'Austrasie au centre des Gaules : les provinces ravagées par tant d'armées victorieuses et vaincues qui n'avoient cessé de les traverser en tout sens : tels étoient les maux qui, depuis la mort de Pepin arrivée en 714, c'est-à-dire depuis dix-sept ans, avoient affligé les Gaules. Les deux chefs qui y commandoient maintenant, Charles et Eudes (car je ne parle point du foible Thierri), étoient dès long-temps ennemis. Eudes humilié par ses revers avoit tenté de se relever, et ces rivaux venoient de se faire une guerre cruelle. L'Aquitaine deux fois dévastée en une seule campagne par les armes de Charles, dans le même temps à-peu-près qu'Abdérame commençoit son expédition et marchoit sur les Gaules, étoit hors d'état d'opposer des efforts suffisans à une nouvelle aggression. Peut-être même ses habitans poussés au désespoir par un ennemi domestique, se trouvoient réduits par l'excès des maux à cette situation extrême où l'ennemi étranger ne trouve plus de haine contre lui dans le cœur des peuples. La Bourgogne, ainsi que les terres qui en avoient dépendu le long du Rhône et jusqu'à la 731.

731. mer, attachée dans les derniers temps au palais de Neustrie, ne reconnoissoit plus de chef depuis que la faction austrasienne avoit prévalu une seconde fois par le génie de Charles. Le maire n'avoit pu jusqu'alors y porter ses armes, comme il se le proposoit. Pendant que l'autorité royale et la tyrannie des ministres se livroient une dernière lutte, la Bourgogne restoit comme abandonnée. Ainsi une moitié des Gaules, de la Garonne à la Loire et du Rhône à la Seine, paroissoit, pour ainsi dire, livrée aux armes étrangères; d'un côté par la misère des peuples et par l'épuisement des factions; de l'autre par le manque de toute autorité établie. A ces plaies domestiques si l'on joint les périls qui menaçoient au-dehors l'empire des Francs, l'on croira sans peine qu'il étoit alors sur le penchant de sa ruine. La Germanie secouoit ouvertement le joug. Ses peuples déjà libres menaçoient de se déclarer et de reprendre les armes au moment où l'empire étoit assailli à l'extrémité opposée par le Sarrasin.

Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. Adon. chron. Chr. Moissiac. Le Coint. annal. eccl. Franc.

Abdérame, dans le projet qu'il avoit formé de soumettre les Gaules au joug musulman, occupoit déjà une province et les passages de la contrée. Il fit de grands préparatifs par mer et par terre. De cette foule prodigieuse de combattans, Sarrasins et Maures, qui couvroient l'Espagne

et qui alloient inonder les Gaules, il forma plusieurs armées, afin que leur nombre les embarrassât moins, et que ces grands corps se divisant sur plusieurs points pussent marcher plus promptement et d'une manière plus sûre au but de la conquête en partageant les forces de l'ennemi. En même temps il laissoit toujours de nouvelles troupes derrière lui, qu'il pouvoit appeler au besoin, faire avancer rapidement pour renforcer les autres corps à mesure qu'ils pénétreroient dans le pays. Instruits par tant d'années de victoires, plus habiles que les conquérans Barbares de l'Occident dont la première impulsion étoit seule dangereuse et qui se dissipoient facilement s'ils trouvoient de la résistance, les Arabes avoient montré en diverses expéditions qu'ils entendoient également bien l'art de la guerre et celui de la politique. Une armée conduite par le général lui-même devoit passer d'Espagne dans la Narbonnoise en traversant les Pyrénées. Une autre s'embarquoit dans les ports de la Tarragonoise : elle devoit descendre sur les côtes de Septimanie pour se rejoindre à la première. En même temps des troupes nombreuses marchoient vers l'autre partie des Pyrénées qui touchoit aux frontières françoises, afin de descendre par là dans la Gascogne et la Novempopulanie et soumettre les revers

731.

731. des monts. De là toutes ces différentes colonnes devoient poursuivre leur marche dans les Gaules, secourues par de nouveaux corps, réunies ou divisées, selon les desseins du capitaine et les événemens de la guerre.

Abdérame se mit à la tête de la première colonne. Tout étoit en mouvement vers la frontière d'Espagne. Les différens corps se dirigeoient sur les points qui leur étoient assignés, afin d'attaquer les Gaules par la mer, par la plaine et par les défilés des montagnes. Pendant qu'une partie des troupes s'embarquoit dans les ports d'Espagne, Abdérame pénétra par terre dans la Septimanie. Arrivé dans cette province dont les Sarrasins étoient maîtres, il tourna sur la droite, dirigea sa marche vers le Rhône, afin de s'emparer d'abord de l'embouchure et du cours de ce fleuve qui bornoit les possessions des Sarrasins et des Francs depuis que le gouverneur Ambiza avoit conquis la ville et le territoire de Nîmes. Le Rhône portant ses eaux en droite ligne vers la mer, et séparant la Gaule méridionale en deux portions inégales, ouvroit à celui qui étoit maître de son cours toute la partie des Gaules qui appartenoit à l'ancien royaume de Bourgogne, mal sur ses gardes et sans défense. Abdérame longeant les côtes de la mer, parvint, sans s'arrêter, sur les bords du fleuve, en face de la ville d'Arles.

Il reçut dans sa marche, ou plutôt sur la rive droite du Rhône, les troupes qu'il avoit fait embarquer sur la côte d'Espagne. Avec le secours de sa flotte il passa sur l'autre rive. Un détachement de François ou de milices du pays qui gardoit le passage, essaya de faire résistance. Mais cette garnison fut battue et mise en fuite, une partie taillée en pièces, l'autre précipitée dans les eaux du fleuve. Abdérame se répandit alors autour des murs d'Arles et dans la campagne voisine qu'il couvrit de soldats. Il mit le siège devant la ville. Il est à croire qu'il la prit de vive force ou par capitulation, puisque Charles, pour y rentrer, eut besoin de l'assiéger à son tour et de la forcer. Abdérame ayant réuni sur les bords du Rhône les corps qui avoient traversé la Septimanie sous sa conduite et ceux qui avoient abordé à l'embouchure du fleuve, se trouva à la tête d'une armée immense capable d'inonder le pays. Après ce premier succès, ce capitaine maître du fleuve et de la côte maritime, divisa de nouveau ses troupes en deux corps ou plutôt en deux grandes armées suivant son premier dessein. Il vouloit transporter le fort de la guerre dans l'Aquitaine qui étoit bien plus exposée à ses coups. En effet, il pouvoit y pénétrer et par la Septimanie et par les défilés des Pyrénées qu'il s'occupoit alors d'enlever. Il trouvoit d'ailleurs

731.

731. dans le duc Eudes un ennemi vigilant qui gardoit les frontières des Gaules, et qui une fois avoit pu se faire craindre. La ruine de ce prince lui soumettoit ces vastes provinces d'Aquitaine qui se trouvent dans la même direction que l'Espagne, et où ses armées eussent pu passer et repasser à toute heure jusqu'à la Loire, pour tenter ensuite l'entrée de la Neustrie mécontente elle-même de la tyrannie de Charles et alors presque dépouillée de son ancienne vertu. Car les véritables forces de l'empire françois et la valeur guerrière avoient repassé avec la victoire dans le camp de Charles. Mais en même temps, comme Charles pouvoit enfin ouvrir les yeux sur les dangers communs, leur sacrifier ses anciennes rivalités, il paroît qu'Abdérame vouloit l'occuper ailleurs en formant une attaque sur l'autre point des Gaules. Abdérame ayant conquis la clef de la Provence, laissa donc une armée sur les bords du Rhône pour faire diversion aux forces des François, ravager la Provence, remonter le cours du fleuve, et poursuivre ses progrès suivant les conjonctures. Puis avec l'autre détachement il revint sur ses pas, traversa une seconde fois la Narbonnoise et se dirigea vers la Novempopulanie.

Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab. Chr. Moissiac.

Tandis qu'Abdérame dispersoit la garnison d'Arles et s'emparoit du cours du Rhône, la

troisième armée arabe qu'il avoit laissée de l'autre côté des monts, tentoit les passages. Des corps nombreux répandus dans l'Espagne citérieure, traversoient la ville de Pampelune sous la conduite de ses lieutenans. Les Gascons, soumis autrefois par Caribert aïeul du duc Eudes, et qui occupoient alors la plus grande partie de la Novempopulanie, étoient hors d'état de s'opposer à l'invasion. Le duc Eudes battu par Charles dans la partie supérieure de son pays, n'étoit point encore remis de son désastre. A peine échappé des mains du vainqueur, ce prince ne pouvoit penser même à défendre le pays inférieur qui touchoit à la descente des monts. Cette portion de la chaîne des Pyrénées, qui s'étend de l'Océan aquitanique au petit pays de Conserans, protégeoit au midi toute la province de Novempopulanie renfermée entre l'Océan et la Garonne, et ancienne conquête des Francs. Les Sarrasins entrés dans ces défilés par les montagnes des Gascons, se trouvèrent maîtres en un moment du revers des monts. Ils se répandirent dans tout le pays subjacent, le mirent au pillage. Les petites provinces de Comminges, de Bigorre, de Labour, furent dévastées ; les villes épiscopales d'Oléron et de Lescar détruites, Baïonne emporté, et tout le pays couvert de ruines. Le souvenir des horribles ravages que ces conquérans

731.

Le Coint. t. IV, p. 806.

féroces exercèrent dans ces provinces, perdu par l'histoire, subsiste encore par la tradition dans la mémoire des habitans.

731.

732.

Fredeg. cont. 108. Ademar. chr. Chr. Fontanell. Annal. Fuld. et Met. Isid. Pac. Le Coint. annal. eccl. Franc.

Cependant Abdérame traversoit à grandes marches la Narbonnoise. Il arrivoit sur les bords de la Garonne, qui, prenant sa source dans les Pyrénées et dirigeant d'abord son cours vers le septentrion entre les deux provinces qu'elle séparoit, trace ensuite une courbure vers le couchant pour reporter ses eaux dans l'Océan. Abdérame passa ce second fleuve avec l'armée qu'il s'étoit réservée, et entra dans la Novempopulanie où ses lieutenans avoient déjà mis le pied par les Pyrénées françoises. Abdérame rejoignit ces troupes qui avoient gagné du terrain à mesure qu'elles faisoient tomber des villes. Le général arabe ayant réuni ses principales forces sur ce point, se vit maître presque au commencement de son entreprise, des montagnes, des défilés et des côtes maritimes compris entre le Rhône et l'Océan aquitanique. Ses armées s'étendoient des deux côtés de la Septimanie qui lui étoit soumise, dans les provinces opposées de Provence et de Novempopulanie. Il marcha dès-lors à sa conquête. Ayant repris le commandement des mains de ses capitaines, il dirigea lui-même ses troupes dans la Novempopulanie. Auch, ville épiscopale, mais qui n'étoit point encore la

métropole (Eause conservoit cet honneur), fut ruinée. Dacqs, Aire, tombèrent sous les coups des Sarrasins. Ils marchèrent plus avant sur Bazas qu'ils enlevèrent. A leur approche, les habitans fuyoient ; l'ennemi s'avançoit parmi la désolation et l'incendie. Les cités étoient renversées, les campagnes ravagées. Ils réduisoient en cendres les monastères et les lieux saints, livroient les peuples au tranchant du glaive. Après avoir soumis à ses armes cette grande province, Abdérame entra sur le territoire de Bordeaux. Cette ville, quoique située sur la rive gauche et sur le cours inférieur de la Garonne, étoit comprise dans la seconde Aquitaine dont elle étoit la métropole. 732.

L'armée arabe, arrivée sous les murs de Bordeaux, commença par ruiner les édifices sacrés qui étoient à l'extérieur, entr'autres le monastère de Sainte-Croix situé dans un des faubourgs. Abdérame mit le siège devant la place. On ignore si elle tint un peu de temps ; mais elle fut emportée de vive force. On massacra une foule de peuple, et les églises furent la proie des flammes. Après cette conquête, Abdérame, de l'embouchure du Rhône arrivé en vainqueur à celle de la Garonne, voyant qu'il recueilloit si vite de si beaux fruits de son expédition, qu'il soumettoit les villes et les provinces sans presque trouver Iidem. Chr. Moissiac.

de résistance et sans livrer de combat, conçut
732. les plus heureux augures pour la suite de son entreprise. Il se mit en devoir de faire passer son armée sur l'autre rive.

Chr. Moissiac. Isid. Pac. Roder. Tolet. ibid.

Cependant le duc d'Aquitaine ne contemploit pas en homme oisif l'incendie qui dévoroit ses provinces. Eudes, à la vue du désastre de la Novempopulanie, rassembloit derrière la Garonne les troupes échappées au fer de Charles et des Austrasiens; il rappeloit autour de lui ses anciens amis et ses compagnons, donnoit l'alarme à tout le pays voisin, convoquoit les milices des villes. Le siège de Bordeaux retenoit encore Abdérame sur la rive gauche du fleuve. A peine le duc d'Aquitaine achevoit ses préparatifs, il voyoit déjà de l'autre rive les flammes qui dévoroient cette grande cité. Ce prince, en même temps qu'il ramassoit les bandes dispersées au milieu d'un pays ravagé, relevoit l'espoir et la confiance des peuples. Il les excitoit à défendre leurs débris par la vue des maux qu'ils venoient de souffrir, et des calamités bien plus grandes auxquelles le pays inférieur étoit en proie; à faire enfin un dernier effort pour sauver leurs foyers et leur religion menacée. Par ces moyens, il avoit réussi à former une armée. Lui-même, voyant que s'il succomboit cette fois, il alloit perdre son État et tout son patrimoine, s'étoit

montré supérieur à sa mauvaise fortune; il étoit déterminé à périr en défendant le passage des fleuves. Il avoit donc dirigé toutes les troupes qu'il avoit pu rallier vers le cours de la Dordogne et de la Garonne. Mais Abdérame le prévint encore; il se trouva prêt avant lui à traverser ces deux fleuves. Le Sarrasin maître de Bordeaux fit passer la Garonne à ses troupes en remontant le cours du fleuve. Il emporta Agen sur l'autre rive et au passage même; il arriva avec une armée réunie et toujours victorieuse sur les bords de la Dordogne qu'il traversa encore. Le duc d'Aquitaine l'attendoit derrière la Dordogne, tout préparé au combat. Ce prince chargea l'ennemi avec vigueur et donna l'exemple à sa troupe. Il fit ferme un instant. Mais ses soldats rassemblés à la hâte et découragés par leurs derniers revers, ne montrèrent qu'une foible contenance. Effrayés à la vue d'une armée nombreuse qu'animoient ses succès, son fanatisme et l'aspect d'un pays qu'elle avoit traversé la flamme à la main, ils tinrent mal leurs rangs, et bientôt plièrent sous l'effort et sous la multitude des Sarrasins. Les François et les Aquitains se débandèrent, ils se mirent en pleine déroute. Eudes fut entraîné par la fuite des siens. Il s'échappa du champ de bataille, laissant sur la place la plus grande partie de son armée. Les Sarrasins firent un carnage

732.

Le Coint.

732. Isid. Pac.

si effroyable dans l'action et dans la déroute, que Dieu seul, dit un contemporain, peut connoître le nombre de ceux qui périrent. Eudes fuit, il jette les yeux de tous côtés pour voir s'il lui reste dans les Gaules un allié et un vengeur, tandis qu'Abdérame ne songe qu'à poursuivre les vaincus, à tirer tout le fruit qu'il pourra de sa victoire. Ses troupes commencent à se répandre dans la province de seconde Aquitaine et à y porter les mêmes maux qu'elles ont faits dans la Novempopulanie.

Adon. chron. Chr. auct. incert. ap. Bouquet, t. III, p. 315. Vit. S. Ebbon. inter acta SS. Bened. part. I, sec. 3. Mabillon, Elog. S. Porcar. abbat. ib. Le Coint. annal. eccl. Franc.

Pendant la marche qu'Abdérame avoit faite du Rhône à la Garonne, l'armée qu'il avoit jetée au-delà du Rhône, après avoir surpris la frontière des François et dispersé les postes qui la gardoient devant Arles, avoit couvert la Provence, saccageant les villes, livrant aux flammes les monastères et les églises, faisant d'horribles massacres des habitans, et enlevant un nombre non moins grand de captifs qu'ils faisoient passer dans la Septimanie et dans l'Espagne. Leur flotte secondoit l'armée de terre dans ses opérations et ses mouvemens. Elle surprit les îles de Lérins situées au-dessous d'Antibes. Dans l'une de ces îles, aujourd'hui nommée Saint-Honorat, étoit un monastère où vivoient cinq cents cénobites dirigés par le saint abbé Porcaire. Les Sarrasins pénètrent dans l'île, se

jettent l'épée à la main dans le lieu saint, égorgent tous les religieux avec l'abbé qui, instruit de leur approche, exhortoit ses disciples au martyre. Ils mirent ensuite le feu aux édifices sacrés sur les corps de ces martyrs, et ne se retirèrent sur leurs vaisseaux qu'après avoir fait de l'île un monceau de ruines. Des îles de Lérins, ils revinrent sur leurs pas et s'arrêtèrent à Agde dans la Septimanie où ils prirent terre. 732.

Cependant l'armée longeoit le cours du Rhône. Il semble même, d'après le récit d'une chronique ancienne, que la flotte musulmane non contente de désoler la côte, avoit jeté des bâtimens dans le Rhône qui le remontoient en même temps que l'armée de terre et aidoient à emporter les villes assises sur le fleuve. Arrivés sur les bords de la Durance, en face de la ville d'Avignon située au confluent de cette rivière et du Rhône, les Sarrasins trouvèrent les habitans de la contrée postés le long du premier fleuve pour en défendre les approches. Ceux-ci, apercevant la flamme qui dévoroit le pays inférieur, avoient voulu préserver leurs terres des mêmes maux. Les Sarrasins enlevèrent le poste, passèrent au fil de l'épée les milices qui le défendoient, et entrèrent de force dans la ville. L'histoire trop stérile dans ces temps mémorables, n'a point conservé la mémoire de cette action;

Adon. chr.

Le Coint.

732. mais la tradition des lieux plus fidèle, les monumens que les hommes y ont élevés depuis en l'honneur de ceux qui tombèrent sous le fer des Musulmans et que la vénération publique regarda comme martyrs, ont conservé un souvenir vivant de cette terrible invasion. Tels ces grands fléaux d'une contrée que le défaut de monumens écrits n'a point rendus plus incertains, parce que le témoignage des hommes transmis à la postérité s'en est conservé d'âge en âge. Une chapelle et une inscription, et le nom même de Mau-pas (*mali passûs*) que ce champ de bataille a long-temps conservé, ont consacré dans la suite le lieu où périrent ces généreux citoyens d'Avignon.

La résistance que pouvoient éprouver les Sarrasins se bornoit ainsi à quelque effort de la part des habitans des villes près de voir leurs foyers et leurs temples embrasés, leurs familles égorgées ou traînées en servitude, et à la vue de tant de calamités, glacés par avance de terreur. Du reste nulle force publique, un pays dégarni, point d'armée en campagne, point de corps de guerriers Francs ou Bourguignons capables d'arrêter l'élan d'une multitude fanatique et avide de butin qui s'avançoit comme un vaste incendie. Quelque léger obstacle que les Sarrasins rencontroient autour des villes ou au passage des ri-

vières, ne faisoit qu'augmenter leur rage. La Bourgogne qui ne connoissoit plus que l'anarchie et la tyrannie privée, devoit donc être ouverte à la première aggression. Les Arabes, maîtres d'Avignon, traversèrent toute la province viennoise. La plupart des annalistes, en traçant un tableau affreux de leurs ravages, disent en quelques mots qu'ils mirent à feu et à sang les campagnes, prirent ou renversèrent une foule de villes. Mais les traditions locales constatées par les modernes qui ont interrogé sur les lieux les monumens de ces désastres, indiquent avec plus de détail et avec quelque apparence de certitude les différentes cités qui furent victimes de l'invasion. Je rapporterai donc ce que nos critiques ont recueilli de ces traditions, en même temps que je désignerai les lieux que la voix des contemporains signale comme ayant subi le glaive des Sarrasins. 732.

Dans la même province viennoise, les villes épiscopales de Viviers et de Valence, la première sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du Rhône, furent, dit-on, la proie des Infidèles. L'on croit trouver dans les lacunes des monumens ecclésiastiques de ces deux sièges, la preuve d'une grande calamité que l'on rapporte à cet âge et à cette invasion. Après le sac de Valence, les Sarrasins passèrent l'Isère, ils arrivèrent sous les

732.

Vit. S. Clari abbat. Vienn. sec. 2, Bened. et not. Mabillonii.

Le Coint.

murs de Vienne. Les monastères de Grigny situés au dehors de la ville furent réduits en cendres; les moines égorgés ou fugitifs; toute la campagne dévastée et presque dépeuplée. On doute que la ville de Vienne, métropole de la province, défendue par sa position, soit tombée au pouvoir des Sarrasins. Je remarque toutefois que la légende peu éloignée de cet âge, qui note la ruine des monastères et la désolation de la campagne, semble indiquer aussi que la ville fut livrée au fer et saccagée. Mais la mémoire de ce qui se passa dans les monastères, derniers asiles des lettres presque éteintes en Occident, s'est mieux conservée dans les écrits contemporains. Le respect des peuples pour les abbés et les moines qui furent égorgés par le glaive des Infidèles, et dont on a consacré ensuite le souvenir dans les monumens des églises provinciales, a formé une autre espèce de tradition non moins vénérable, qui a traversé les temps.

Les Sarrasins suivoient principalement le cours des fleuves. Mais se confiant dans leur multitude, et afin de tenir plus de pays, ils s'étendoient sur les ailes, ravageant les provinces au long et au large. Ce fut ainsi qu'ils arrivèrent sous les murs de Lyon. On croit que cette grande cité tomba encore en leurs mains, qu'elle eut à souffrir les mêmes dévastations. Le monastère

de l'Ile-Barbe située dans le cours de la Saône fut ruiné et renversé de fond en comble. Les Sarrasins pénétrèrent dans le centre de la Bourgogne. Ils prirent et pillèrent Mâcon et Chalon sur ce fleuve, où la même lacune dans la succession des sièges atteste, dit-on, une ruine semblable. La province lyonnoise fut, comme la viennoise, mise à feu et à sang; un peuple immense massacré ou traîné en servitude. Les Sarrasins se répandirent dans toute la Bourgogne supérieure, comme s'ils l'eussent parcourue avec plusieurs armées. Ils divisèrent leurs troupes dont ils formèrent divers détachemens. Des corps de Sarrasins remontèrent le cours de la Saône et celui du Doubs qui tombe dans cette première rivière un peu au-dessus de Chalon. Ils saccagèrent le célèbre monastère de Luxeu fondé par saint Colomban, massacrèrent l'abbé Mellinus avec ses moines. On remarque que ce fut alors que la psalmodie perpétuelle instituée dans ce monastère, ce cantique non interrompu des louanges de Dieu, cessa pour la première fois; le monastère resta quinze ans à se relever et sans élire un abbé. Ils s'avancèrent jusque sur le territoire de Besançon, si même ils ne s'emparèrent point de la métropole. Car l'on prétend reconnoître dans ses anciens monumens les traces du sac de cette cité arrivé vers ces mêmes temps.

732.

Mabillon, Elog. S. Porcar. ibid.

Le Coint.

La ville fut presque entièrement consumée par
732. Chr. Besuens. Chr. Moissiac. les flammes et ses églises renversées. Mais ce qui est mieux attesté, c'est la ruine entière d'Autun. Les chroniques composées dans les monastères, qui sont les principaux monumens littéraires de cet âge, nous apprennent que cette ville épiscopale, l'une des plus célèbres de nos provinces, l'une des cités des Gaules qui a le plus souvent éprouvé la fureur des Barbares, fut détruite par les Sarrasins qui enlevèrent les trésors de l'Église. D'autres corps se portèrent de Chalon sur la campagne de Dijon, et l'on croit aussi qu'ils s'emparèrent de cette ville ainsi que de celle de Beaune qui est située entre les deux premières. Mais dans
Mabillon. ib. la campagne de Dijon, l'abbaye de Bèze fut pillée et ruinée; ils saccagèrent encore celle de Saint-Seine où ils tuèrent deux moines, Altigien et Hilarin, dont la mémoire a été jusqu'à nos jours honorée dans le pays et dans le monastère. On remarque que tous ces différens martyres dont nous venons de parler, ont eu lieu au mois d'août, sur la même route de Provence en Bourgogne: ce qui fait présumer que ces victimes des Infidèles ont péri dans la même année et dans la même incursion.

Les Sarrasins poussant toujours dans le pays le long du cours des fleuves, arrivèrent sur les bords de la rivière d'Yonne qu'ils côtoyèrent

également. Ils emportèrent, dit-on, la ville d'Auxerre, et s'avancèrent jusqu'à celle de Sens située sur la même rivière. Ainsi des bouches du Rhône, ils s'étoient portés jusqu'au cours de la Seine et des fleuves qui viennent s'y rendre, presque au centre de la Neustrie. 732.

Les Sarrasins campèrent devant la ville de Sens. Ils dressèrent leurs machines et commencèrent à battre les murs. Mais les habitans animés par les exhortations de saint Ebbon leur évêque, qui avoit été autrefois comte de Tonnerre, leur opposèrent une vive résistance. Ils fortifient les endroits les plus foibles, garnissent les remparts, lancent du haut des murailles des traits et des matières enflammées. Le saint prélat qui avoit pris le soin de défendre son peuple dans l'abandon de toute force publique, visite les remparts. Il annonce aux assiégés que s'ils se confient au bras de Dieu, Dieu combattra pour sa propre cause et qu'il les délivrera. L'évêque lui-même donne l'exemple. Les Sarrasins se lassent, ils épuisent inutilement leurs forces et ne peuvent emporter les murs. Saint Ebbon acheva de délivrer la ville par une sortie heureuse. Il fit ouvrir les portes. A la tête des habitans ou des paysans et des autres fugitifs qu'il avoit renfermés dans les murs, il fondit sur les assiégeans, les attaqua avec la confiance qu'il avoit inspirée à son peu-

Vit. S. Ebbon. inter acta SS. Bened. part. I, sec. 3. Chr. S. Petri Vivi Senonensis. Chr. auct. incert. ap. Bouquet, t. III, p. 315.

732. ple et qu'il partageoit lui-même. Les Sarrasins étonnés, confondus de cette vigueur inattendue qu'ils rencontroient peut-être pour la première fois, lâchèrent pied; ils furent mis en pleine déroute. Le prélat guerrier les poursuivit et les chassa jusqu'au delà du territoire de Sens. Après cet échec, les Sarrasins ne tentèrent plus rien de ce côté. Ce ne fut sans doute qu'un détachement et une avant-garde de leur armée qui échoua ainsi sous les murs de cette métropole. Mais soit que les Sarrasins se fussent épuisés d'eux-mêmes par une course si longue et si rapide; soit qu'ils eussent laissé des garnisons dans le pays conquis pour garder les points principaux, et affoibli par là leur armée; soit qu'après une suite rapide de succès, le premier échec quelquefois signale une suite de revers; les Sarrasins, après avoir échoué devant Sens, se trouvèrent hors d'état de rien entreprendre. On peut croire encore que la nouvelle d'un revers bien plus grand qu'avoit essuyé la principale armée, arrêta tout-à-coup leurs progrès. Car celle qui avoit inondé la Bourgogne, avoit eu apparemment pour premier objet de seconder les mouvemens du corps principal qui en ce moment même traversoit l'Aquitaine sous la conduite d'Abdérame.

Chr. Moissiac. Isid. Pac. Roder. Tolet. hist. Arab.

Eudes battu sur la Dordogne, avoit fui vers la Loire. Réduit au sort de l'infortuné Chilpéric,

et comme lui, chassé de ses États, il alloit à son tour solliciter des secours contre l'ennemi qui le poursuivoit. Telle étoit la rigueur de son sort qu'il ne pouvoit en implorer qu'auprès d'un autre ennemi qui l'avoit mis au penchant de sa ruine et qui venoit de ravager cruellement son pays. Dans cette extrémité, le duc d'Aquitaine fugitif alla se jeter dans les bras de Charles. Le maire, vainqueur de l'Aquitaine, étoit alors de retour dans les provinces supérieures, toujours inquiété par les ennemis du Nord. Eudes lui annonça qu'il étoit vaincu. Il le supplia d'oublier leurs injures, de faire au salut commun le sacrifice de leurs rivalités. Mais en même temps il lui déclara que le temps pressoit. «Les Sarrasins, ces implacables ennemis du nom chrétien, après avoir conquis toute l'Espagne et une partie des Gaules, maîtres du passage des rivières, traversoient à grands pas l'Aquitaine pour entrer dans la Neustrie. Ils préparoient à la nation des Francs le même joug sous lequel ils avoient fait fléchir celle des Goths. Quant à lui, établi gardien des frontières du côté des Pyrénées, il n'avoit point failli à son devoir; il avoit fait tous ses efforts, soit pour retarder leur entrée par la négociation, soit pour suspendre leur marche par les armes. Mais enfin la fortune lui avoit manqué, il avoit perdu toutes ses ressources. C'étoit donc à Charles 732.

732. qui réunissoit dans son camp toutes les forces des Francs, qu'il appartenoit de combattre les Sarrasins, de sauver l'empire et la Religion près de succomber sous le fer des Infidèles. Car il sembloit que la Providence n'avoit élevé sa maison à ce haut degré de splendeur que pour lui préparer à lui-même les moyens de remplir les vues qu'elle avoit formées pour le salut du peuple des Gaules, d'employer au profit de la Chrétienté ce génie sublime qui l'avoit rendu victorieux de tant de nations, de justifier enfin sa fortune en dissipant les ennemis de la Religion et de la patrie. »

Charles en cet instant se souvint qu'il étoit le protecteur de la France, et qu'élevé au suprême degré du pouvoir par la chute de ses rois, avant de songer aux intérêts de son ambition il falloit sauver l'État qu'il avoit conquis. Il vit qu'après avoir tout usurpé, il étoit sur le point de tout perdre. Les rebellions qu'il lui avoit fallu étouffer au dedans et au dehors l'avoient seules empêché jusque là de s'établir dans la Bourgogne et dans l'Aquitaine, d'en garder lui-même la frontière. Aujourd'hui il voyoit l'Aquitaine et la Bourgogne envahies, celle-ci fumante sous ses ruines; le vainqueur s'avançant à grands pas sur la Neustrie où il devoit apparemment rejoindre l'armée qui ravageoit la Bourgogne pour achever de con-

cert la conquête des Gaules. Charles ne balança plus. Il oublia ses anciennes inimitiés, accueillit généreusement le duc Eudes, et rappela ses milices. Les armées austrasiennes et neustriennes se mirent en marche de toutes parts : elles se dirigèrent sur la Loire. Les deux princes, d'ennemis devenus alliés, marchoient ensemble au secours de l'Aquitaine. Leur intelligence rendoit l'espoir aux provinces supérieures qui se voyoient par avance la proie des Sarrasins. Charles surtout, à qui rien jusque là n'avoit résisté, Charles qui avoit écrasé toutes les factions et triomphé de tous ses rivaux; après avoir répandu par-tout la terreur de son nom, portoit maintenant avec lui le salut des Gaules. Il traversa la Neustrie, arriva sur les bords de la Loire, fixant sur lui tous les regards par sa fierté, son audace et sa haute réputation. Son nom tant redouté des peuples, opposé au nom détesté du Sarrasin, étoit d'un heureux augure; il leur promettoit leur délivrance et la ruine de leurs oppresseurs.

732.

De son côté Abdérame, quittant les bords de la Dordogne, ne voyoit rien au-dessus de sa fortune. Il entroit en vainqueur dans la seconde Aquitaine. Il continua la conquête de cette province où il occupoit déjà Bordeaux la métropole, et Agen. Abdérame poursuivant sa course, passa sur les territoires de Périgueux, de Saintes, d'An-

Fredeg. cont. 108. Ademar. chr. Chr. Moissiac. Chr. Fontanell. Adon. chron. Annal. Fuld. et Met. Isid. Pac. Roder. Tolet. ibid. Le Coint.

732. annal. eccles. Franc.

goulême. Il traçoit, pour ainsi dire, sur sa route un long sillon de flammes et de sang. Périgueux, Saintes, Angoulême, tombèrent, dit-on, en ses mains. Des rives de la Charente, les Sarrasins arrivèrent sur les bords du Clain et entrèrent sur le territoire de Poitiers. Ils emportèrent cette dernière ville, ou du moins les faubourgs. La basilique de saint Hilaire qui en faisoit le principal ornement, fut livrée aux flammes et consumée. Car ces Infidèles, dans tout le cours de leur irruption, déchargèrent principalement leur fureur sur les édifices sacrés. Après le sac de Poitiers, ils se dirigèrent vers la Loire, marchèrent sur Tours, la principale ville assise en face d'eux sur le fleuve, qu'ils destinoient aux mêmes flammes. Il ne leur restoit plus que ce fleuve à franchir pour se trouver au centre de la Neustrie et des forces françoises.

Mais dans le même temps l'armée françoise étoit arrivée sur les bords de la Loire. Charles accompagné du duc d'Aquitaine, traversa le fleuve, fit passer toutes ses troupes sur l'autre rive ; et se présentant à la vue des Sarrasins qui dévastoient la campagne, il les arrêta court, les força de ramasser promptement leur monde et de se préparer à la bataille.

Les Arabes et les François, c'est-à-dire sans contestation les deux nations alors les plus cé-

lèbres de l'Orient et de l'Occident, se rencontrèrent en armes dans la campagne de Poitiers. 732.
Les premiers, à ce fanatisme brillant qui leur avoit fait faire tant de prodiges, joignoient toute la férocité africaine; et le mélange des deux peuples les rendoit plus redoutables. Mais les François n'étoient point tombés dans la mollesse qui avoit perdu la nation des Goths; ils conservoient encore toute la fierté germanique; le génie des derniers maires avoit ramené dans leurs camps les vertus guerrières et féroces des temps de Clovis. L'ardeur d'une religion nouvelle animoit les Arabes. Mais les François, attachés fortement à la leur dont ils connoissoient peu les vertus, la soutenoient au prix de leur sang: ils devoient à l'avenir et dans tous les temps, dévouer leurs bras à sa défense. Si les Arabes étoient enflammés par le souvenir de tant de conquêtes qui avoient porté leur nom et leur domination des Indes aux Pyrénées; s'ils s'indignoient de trouver un tel obstacle de la part d'un peuple inconnu qu'ils vouloient asservir; les François, de leur côté, avoient fait des conquêtes, moins brillantes peut-être, mais qui n'avoient pas moins exercé leurs armes dans les Gaules, dans l'Italie, dans la Germanie. A une ardeur immense de la domination et de la rapine, ils opposoient une haine invincible pour le joug étranger, qui a toujours fait

732. le caractère distinctif de leur nation. Cette haine naturelle et leur ancienne bravoure les avoient fait triompher de tous leurs voisins. Et tandis que tant de peuples qui avoient paru avec éclat et en même temps qu'eux dans l'Empire, Alains, Vandales, Bourguignons, Ostrogoths, s'étoient détruits les uns par les autres; qu'ils s'étoient comme fondus sur le théâtre de leurs conquêtes; que les Goths d'Espagne venoient de périr; que les Lombards ne subsistoient encore que pour peu de temps; les François restés seuls de tant de peuples qui avoient détruit l'empire romain et qui n'existoient déjà plus, avoient conquis leur nouvelle patrie dans les Gaules sur les Romains et sur les Barbares, dominoient sur l'ancienne au delà du Rhin, et opposoient leur valeur à tous les autres Barbares qui, depuis Attila, viendroient se heurter contre eux, et qui devoient perdre dans les Gaules jusqu'à leur nom. La gloire de Charles, ses nombreux triomphes, balançoient encore la fortune d'Abdérame et l'enthousiasme des Arabes. Mais comme l'expédition des Sarrasins et la victoire de Charles forment l'événement le plus frappant qui se fût passé dans les Gaules depuis les conquêtes du grand Clovis, on doit regretter que le malheur de cet âge nous en ait dérobé les plus beaux traits. Car ce fut sur ce champ de bataille que les Arabes conquérans

de tant d'États, virent le sort des armes se démentir et reconnurent le terme que la Providence avoit fixé à leurs succès. Au lieu donc d'emprunter les récits chimériques et brillans dont quelques modernes ont pris plaisir à l'embellir; d'autant plus soigneux de la vérité qu'elle nous est parvenue plus nue et plus stérile dans une si grande action, il ne nous reste qu'à recueillir les traits épars dans les foibles monumens de cet âge, afin de n'omettre rien de ce que nos pères nous ont fait connoître d'une journée si mémorable et si glorieuse pour leur nation. 732.

Charles ayant passé la Loire, et les troupes arrivant à la file les unes des autres, on resta sept jours en présence, à se préparer au combat. Le huitième jour, les deux armées se trouvant formées et réunies, on en vint à une action générale. Les François chargèrent vivement les Arabes. Les Sarrasins fondirent sur leurs ennemis avec la même fureur. On se battit de part et d'autre avec le dernier acharnement. Mais les François, à une impétuosité égale, joignoient une plus haute stature, une force de corps et une discipline supérieures. Ils formoient, dit un historien contemporain, comme un mur impénétrable qui rompoit l'effort des Arabes et qui donnoit à leur impulsion une solidité que n'avoit point celle de leurs adversaires. Enfin ils se firent jour à travers

Iidem. ibid. Vaissette, hist. de Langued., l. VIII, 26.

Isid. Pac.

732. les bataillons ennemis dont ils firent un carnage affreux. Abdérame lui-même combattant au milieu des siens, fut tué et resta sur le champ de bataille. Cependant les Sarrasins qui n'étoient point accoutumés à des revers, irrités et rendus furieux par leur malheur, résistoient encore et versoient le reste de leur sang, lorsque la nuit vint séparer les combattans. Chaque armée rentra dans son camp, mais avec une contenance bien différente; les François levant avec fierté leurs épées nues et fumantes du sang de leurs ennemis; les Arabes mornes et consternés de la perte de leur chef. Les premiers prirent un peu de repos, se préparant le lendemain à achever leur victoire.

Mais l'ennemi la leur avoit cédée. Les Arabes dont l'armée étoit considérablement réduite par le mauvais succès de la bataille, profitèrent du silence de la nuit; et laissant dressées en bon ordre leurs tentes qui couvroient la campagne, ils s'échappèrent du camp, traversèrent un champ de bataille jonché de leurs morts, s'éloignèrent rapidement et reprirent la route de leur pays.

Le lendemain matin, dès la pointe du jour, les François sortirent de leur camp pleins de confiance et prêts à recommencer le combat. Apercevant les pavillons de l'ennemi dans le même ordre où ils les avoient vus la veille, ils sup-

posèrent que les Sarrasins vouloient de nouveau tenter le hasard de la bataille. Mais personne ne paroissoit ni dans la plaine et sur le champ de bataille, ni le long du camp et hors des tentes. Aucun bruit, aucun mouvement, par-tout l'image du calme et de la solitude. Cet appareil singulier les frappa de surprise. Charles craignant que ce silence et cette tranquillité apparente ne couvrissent quelque embuscade, envoya des coureurs pour reconnoître le camp ennemi. Tout étoit désert et le camp étoit vide. Alors les François maîtres du champ de bataille, enlevèrent les richesses que les Arabes avoient amoncelées par tant de pillages, et que leur retraite précipitée ne leur avoit point permis d'emporter. Ils en firent le partage suivant l'ancienne coutume de la nation. Ils rendirent des actions de grâces à Dieu sur le champ de bataille. Un des plus beaux fruits de cette journée fut la délivrance d'un grand nombre de prisonniers que les Sarrasins entraînoient et qu'ils abandonnèrent, ou qui s'échappèrent de leurs mains et durent leur liberté aux armes de Charles. Le maire ne se mit point à la poursuite des vaincus. De nouveaux soins, de nouveaux devoirs le rappeloient vers la Bourgogne qui, dans ce temps-là même, étoit désolée par les ennemis et qu'il falloit délivrer. Car l'échec que les Sarrasins

732.

Vit. S. Pardulfi inter act. SS. Bened. part. 1, sec. 3.

Sigeb. chron.

732. avoient éprouvé devant Sens, n'avoit pu sans doute leur ôter la possession du pays; l'affranchissement de la Bourgogne devoit être encore l'effet de la victoire de Charles. Le maire se contenta de laisser dans l'Aquitaine le duc Eudes avec un corps de troupes aquitaniques pour éclairer la marche des fuyards et les harceler dans leur retraite: il paroît que ce prince avoit partagé la gloire de cette journée. Charles reprit le chemin de la Neustrie avec la plus grande partie de l'armée.

Tel est le récit que les contemporains nous ont laissé de cette bataille, l'une des plus fameuses qui se soit jamais livrée chez aucune nation, l'une de celles qui éleva le plus haut le nom françois dans ce siècle et qui prépara la gloire de l'âge suivant. Elle fut le salut non seulement de la France, mais de toute la Chrétienté dont les Sarrasins méditoient la ruine dans le reste de l'Occident comme en Espagne. On a écrit qu'il y périt trois cent soixante et quinze mille Sarrasins, et que les François n'y perdirent que quinze cents hommes. Calcul extravagant, et qui, à vrai dire, ne nous est point donné par les annalistes François de cet âge, mais par les étrangers. Il prouve du moins quel éclat eut cette victoire au-delà des Alpes, combien elle fut célébrée dans la Chrétienté, combien aussi

Paul. Diac. VI, 47. Anast. in Gregor. II.

le carnage fut grand et le nombre des combattans énorme. Elle acquit à la nation des Francs une grande renommée chez les Infidèles; et l'on remarque encore que depuis ce temps, les Sarrasins si redoutables pour les autres nations, ne regardèrent qu'avec respect et avec crainte les armes françoises. Elle fit donner à Charles dans les temps postérieurs le surnom de Martel, parce qu'il avoit comme un marteau, brisé et écrasé les armes des Sarrasins, et aussi, dit-on, parce qu'il sortoit victorieux de toutes les guerres et ne savoit céder à aucun ennemi. Cette bataille se livra un samedi du mois d'octobre de l'an 732, la douzième année du règne de Thierri de Chelles, quatrième du nom, et la neuvième du califat d'Heschan fils d'Abdul-Mélic : date qui répond parfaitement à celle de l'invasion de la Bourgogne, dont la plus grande violence se fit sentir au mois d'août. Elle eut lieu dans la campagne et même dans le voisinage de la ville de Poitiers, ainsi que l'attestent tous les contemporains, et non point dans la campagne de Tours, comme l'ont prétendu quelques modernes. Les Sarrasins ne passèrent pas la Loire; ils n'arrivèrent point même sous les murs de cette ville; mais ils furent attaqués dans la route, et comme ils étoient en marche de Poitiers pour se porter sur Tours. Seulement on pourroit soup-

732.
Chr. S. Benigni Divion.

Ademar. chr. Chr. Centull. lib. II, in Spicileg. t. IV. Ex mirac. S. Bened. inter acta SS. Bened. sec. 2.

Annal. Nazar. et Petav. Chr. S. Benigni.

732. çonner, d'après le récit informe de nos chroniques, que, durant les sept jours qui précédèrent l'action générale, les Sarrasins perdirent du terrain, qu'ils furent repoussés du point où ils s'étoient avancés entre Tours et Poitiers, jusque près des murs de cette dernière ville. On dit aussi que les Sarrasins avoient été appelés dans les Gaules par le duc Eudes; que ce prince, par cette trahison, avoit voulu se venger des injures du maire, et en même temps se délivrer de la crainte de ses armes. Mais les critiques les plus judicieux nient avec raison cette circonstance. Ils l'attribuent à la flatterie des annalistes de ce siècle qui écrivirent par les ordres de la maison de Charles, et qui ont voulu par là justifier le procédé violent du maire contre cette branche de la race des rois Mérovingiens. Une bataille livrée par le duc d'Aquitaine sur la Dordogne dans le principe de l'incursion des Sarrasins, très peu de temps après le double ravage de ses États, sa fuite vers Charles, et peut-être le secours qu'il lui donna devant Poitiers, repoussent suffisamment cette imposture.

Sigeb. chron. Adon. chron. Chr. Moissiac. Vit. S. Pardulfi interact. SS. Bened. 1 part. sec. 3. Vit. S. Theodefr. ibid.

Eudes rentra dans l'Aquitaine à la suite des fuyards. Les restes de l'armée arabe privés de leur chef, se retiroient précipitamment vers la frontière. Pour donner le change, pour éviter la poursuite du vainqueur, et de peur aussi d'être

arrêtés au passage des fleuves, ils avoient changé de route dans leur retraite. De la campagne de Poitiers, ils prirent sur leur gauche et descendirent vers le Limosin. De là ils se dispersèrent dans les cantons voisins. Mais outrés de honte et de douleur, et leur désespoir se tournant en rage, ils mirent à feu et à sang tout le pays qu'ils tinrent. Dans la rapidité de leur fuite, les villes et les lieux entourés de murs se trouvoient sans doute à l'abri de leur fureur. Mais ils réduisoient en cendres les monastères et les lieux saints, jetoient les hommes au milieu des flammes. A mesure qu'ils se rapprochoient de leur pays et qu'ils se croyoient plus en sûreté, ils pilloient tout et entraînoient avec eux des captifs. Ils se répandirent ainsi dans l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue, vinrent tomber jusque dans le Gévaudan et le Velay qu'ils désolèrent, et où ils massacrèrent inhumainement une multitude d'habitans auxquels ils firent souffrir des morts cruelles, sans épargner le sexe ni l'âge. Ils tuèrent entr'autres dans cette irruption, saint Théodefrède abbé de Monastier dans le Velay. Ce fut parmi ces ravages et en traversant dans leur fuite désordonnée une grande partie des provinces d'Aquitaine, que les débris de l'armée des Sarrasins atteignirent les frontières de la Septimanie où ils se cachèrent. Le duc Eudes,

732.
Mabillon, elog. S. Porcar. ibid.

Le Coint.

732. délivré de ses ennemis, reprit tranquillement possession de ses États d'Aquitaine.

733. Charles, après la victoire de Poitiers, ayant

Fredeg. cont. 109. Ademar. chr. Annal. Lambec. Annal. Fuld. et Met.

repassé la Loire et étant rentré dans la Neustrie, ramena ses troupes sur la Bourgogne, au commencement de l'année suivante et dès que la campagne put s'ouvrir. En chassant de ce royaume les Sarrasins que la défaite de Poitiers avoit consternés, il s'en mettoit lui-même en possession, il y établissoit son autorité jusque-là méconnue. L'invasion des Sarrasins auxquels les peuples de la Bourgogne n'avoient pu résister, les livroit sans défense à Charles Martel qui se présentoit plutôt alors en libérateur qu'en conquérant. L'on peut dire même que le joug des Sarrasins y préparoit le sien. En sauvant ce royaume, Charles atteignoit donc le double but d'achever l'expulsion des Sarrasins et d'asseoir enfin sa domination dans les trois royaumes des Gaules. Il pénétra dans la Bourgogne. A son approche, les ennemis quittoient le pays et se retiroient pas à pas, pour ainsi parler, comme un fleuve débordé qui rentre dans son lit. Charles entra en vainqueur dans les villes de la Bourgogne supérieure. Lyon lui ouvrit ses portes. Les Sarrasins effrayés du nom de ce héros, descendoient le long du cours du Rhône dont ils avoient ravagé les rives; ils se retiroient vers leur province,

abandonnant les places qu'ils avoient occupées. 733.
Charles se faisoit reconnoître de distance en distance. Les Bourguignons qui n'avoient pu défendre leurs terres contre les Infidèles, cédoient sans effort au lieutenant du palais qui s'établissoit chez eux ainsi que dans la Neustrie, comme par un droit naturel et légitime. De la Bourgogne supérieure, Charles alloit se porter sur la Provence, lorsqu'il fut rappelé en Austrasie par les mouvemens des Frisons qui reprenoient les armes dans le même temps à-peu-près qu'il combattoit à Poitiers. Le maire laissa dans la Bourgogne des lieutenans pour poursuivre sa conquête et contenir le pays. Il choisit parmi ses Leudes, Fredeg. cont.
comme dit l'histoire contemporaine, des comtes et des gouverneurs qu'il plaça dans les villes et sur les frontières, des capitaines éprouvés qui l'avoient servi dans ses expéditions. Il les chargea de protéger la Bourgogne contre l'étranger, et en même temps de réprimer les séditions que pouvoient faire naître les mécontens. Il ouvrit un plaid, dressa un traité avec les Grands et les Leudes de Bourgogne, par lequel ceux-ci reconnurent son autorité dans l'empire des Francs. Ayant ainsi ramené la plus grande partie de ce royaume à l'obéissance et triomphé sans livrer de combat, Charles rentra dans l'Austrasie. Il marcha sur le Rhin dans la même année.

733, 734. La Frise, barbare et encore païenne en grande partie, ne recevoit qu'avec peine le joug de la Religion et celui des Francs, qui s'étoient établis ensemble dans la Germanie. Car ceux-ci, partout où ils portoient la guerre, par-tout où ils dominoient par la politique ou par la force, favorisoient les progrès des missionnaires, leur ouvroient une entrée dans le pays soumis, s'occupoient eux-mêmes d'extirper par les lois et par les armes les superstitions des Barbares. La Religion chrétienne et la domination françoise s'appuyant ainsi l'une sur l'autre, les peuples qui luttoient contre les armes des Francs repoussoient également le Christianisme qui ne leur paroissoit qu'une servitude de plus. D'autres, plus libres, le persécutoient sur les peuples nouvellement convertis. Malgré les grands succès, malgré la vertu des apôtres que les Gaules et l'Angleterre envoyoient dans la Germanie, il se mêloit réellement dans les guerres des François et des Germains, une sorte d'acharnement religieux, soit pour attaquer, soit pour défendre les idoles et les vieilles superstitions germaniques. Depuis la mort du duc Radbode arrivée en l'an 719, la Frise citérieure étoit retombée, comme il paroît, sous la dépendance du palais d'Austrasie. Les Frisons avoient laissé dans leur pays un cours plus libre à la propagation de l'Évangile. Mais

Fredeg. cont. 109. Ademar. chr. Annal. Lambec. Annal. Fuld. et Met. Annal. Nazar. et Petav.

les nouveaux embarras de Charles Martel qui avoit coutume de se tenir sur cette frontière du Rhin pour surveiller des peuples remuans et indociles, ses expéditions de-là la Loire et dans la Bourgogne où l'avoient porté les invasions des Sarrasins, rendirent aux Germains avec leur première inquiétude, le désir et l'espoir de secouer ce double joug. Leur révolte renouvela le souvenir et le regret des anciennes superstitions qu'ils ne séparoient point de leur liberté. A la vue de leurs idoles brisées, de leurs temples ruinés par les Austrasiens, ils coururent aux armes.

733, 734.

La Frise, beaucoup plus considérable que de nos jours, s'étendoit le long des côtes de l'Océan jusqu'à la rivière d'Eyder au-delà de l'Elbe. Elle étoit partagée par l'Ems en Frise orientale et Frise occidentale. Cette seconde partie de la Frise s'étoit accrue par l'invasion que les Frisons avoient faite nouvellement dans l'île des Bataves. Ils avoient passé le bras supérieur du Rhin, aujourd'hui l'Issel, avoient occupé au-dessus du lac Flévus un canton qui appartenoit à l'ancienne Batavie et à la domination austrasienne, et qui comprenoit principalement les villes d'Utrecht et de Duersteden. Ce pays prit alors de ses nouveaux habitans le nom de Frise citérieure que lui donnent les historiens du moyen âge. Pepin, comme nous l'avons vu, en avoit chassé le duc Radbode.

Mabillon, observ. in vit. S. Willib. n°. 7, sec. 3 Bened.
D'Anville, États d'Occid.

733, 734. Celui-ci y étoit rentré par la victoire remportée sur Charles Martel près de Cologne : il paroît que les Frisons l'occupoient encore, en apparence sous la suzeraineté du palais. Quant à la Frise ultérieure ou ancienne Frise, quoique plusieurs écrivains la comprennent parmi les provinces transrhénanes qui avoient secoué la domination des Francs sous les derniers règnes, il ne paroît pas que ces peuples l'eussent encore bien réellement reconnue; ou du moins, ils n'y avoient guère été plus soumis que les Saxons leurs voisins, qui avoient rendu un léger hommage à la majesté des rois d'Austrasie en payant quelque tribut de bestiaux, et qui maintenant étoient en pleine indépendance ou insultoient même et occupoient les terres et les frontières de l'empire des Francs. Le pays qui avoit pris le nom de Frise citérieure, long-temps possédé par les François, étoit le théâtre des travaux de leurs missionnaires. Le siège d'Utrecht y avoit été fondé en faveur de saint Villebrod. C'étoit de là que ce grand prélat, apôtre de la Frise, avec ses compagnons, alloit semer l'Évangile chez ces peuples. Protégés par les rois François tant que les armes de l'Austrasie avoient dominé au-delà du Rhin, ces missionnaires étoient maintenant en butte à la fureur des idolâtres, au milieu de la Germanie soulevée ou libre. Toutefois

Vales.

les Frisons, à mesure qu'ils s'étoient rapprochés des frontières austrasiennes et de la Batavie, devoient être plus près d'adopter la religion du peuple dominant au milieu duquel ils avoient déjà presque fixé leurs demeures. 733, 734.

La Frise occidentale comprenoit encore le Westergau et l'Ostergau, séparés par la rivière de Burden. Le premier de ces cantons, du lieu où est placée la ville de Staveren ancienne capitale des Frisons, descendoit le long des côtes maritimes jusqu'aux terres des Bataves occupées par la nouvelle colonie des Frisons. L'Ostergau s'étendoit sur la rive orientale de la Burden, sur laquelle sont situées aujourd'hui les villes de Leuwarden et de Dockum. Ces deux cantons sont appelés ainsi par rapport à leur position respective. Chacun d'eux formoit une des îles des Frisons; tout le pays étant séparé, comme aujourd'hui, en différens cantons qui prenoient dès-lors le nom d'îles à cause de leur division naturelle formée par les fleuves et par les lacs. C'étoit là le centre de cet État, et déjà, comme il paroît, le siège de la puissance des Frisons; c'est encore cette partie du pays des anciens Frisons qui a conservé proprement jusqu'à nos jours le nom de Frise.

C'est là que Charles, toujours infatigable, avoit résolu de porter la guerre. Retourné de Bourgogne en Austrasie, il arma une flotte, des-

733, 734. cendit le cours du Rhin, entra dans la pleine mer à la pointe de l'Austrasie, remonta les côtes de Frise qu'il attaqua avec sa flotte. Il y débarqua son armée et pénétra dans l'intérieur du pays. Il dévasta les deux îles de Westergau et d'Ostergau, et campa sur la rivière de Burden. Là, il livra bataille au duc Poppon, successeur de Radbode, chef de la révolte et de l'idolâtrie. Il défit complétement l'armée des Frisons, laissa mort le duc lui-même sur le champ de bataille. Il renversa leurs temples, porta la flamme dans leurs bois sacrés et brûla leurs idoles. Après une expédition de terre et de mer qui dura deux campagnes consécutives, dans lesquelles il fit périr par le fer un grand nombre de rebelles et détruisit les monumens de leur idolâtrie, il retourna en Austrasie, emmenant avec lui des otages et les dépouilles de la Frise. C'étoit là le plus souvent le seul fruit de ces sanglantes dévastations.

735. Fredeg. cont. 109. Ademar. chr. Annal. Naz. Petav. et Til. Annal. Lambec. Annal. Fuld. et Met.

La fortune de Charles qui lui destinoit ainsi qu'à sa race l'autorité suprême sur tout l'empire des Francs, lui ouvrit le chemin à la conquête de l'Aquitaine, et par conséquent à la domination de toutes les Gaules, par la mort du duc Eudes. Ce duc finit ses jours en l'an 735, laissant deux fils nommés Hunalde et Hatton, de sa femme Valtrude qui étoit de la maison de

Pepin. Eudes, réconcilié avec Charles, sut par son habileté et son courage, par sa réputation et sa grandeur d'ame, par les services rendus à la monarchie et à la Chrétienté, conserver jusqu'à la fin l'indépendance de ses États. Mais puisque l'occasion semble m'y inviter, je rappellerai ici encore une fois en peu de mots, l'origine et la destinée de cette branche malheureuse de nos premiers rois, issue de Caribert frère du roi Dagobert, et qui conserva un reste de grandeur jusques aux temps de Charlemagne. Caribert avoit porté le titre de roi dans son petit État d'Aquitaine dont Toulouse étoit le siège. Après que Childéric, l'aîné des trois fils de Caribert, eut péri, comme l'on crut, par les artifices de son oncle Dagobert, Boggis et Bertrand ses deux frères avoient recueilli l'héritage paternel. Dagobert reconnut les deux jeunes princes ses neveux sous le titre de ducs. Eudes succéda à leurs États et les accrut par la conquête du reste des provinces aquitaniques. Il étoit fils aîné de Boggis, et avoit un frère nommé Imitaire dont nous ne connoissons que le nom, parce qu'il mourut apparemment dans sa jeunesse. Bertrand leur oncle avoit laissé un seul fils nommé Hubert, dont la renommée plus vénérable aux peuples que celle de ses proches, répandit sur cette maison un éclat qui ne fut dû qu'à la sainteté.

735.

Diplom. Car. Calvi. Fredeg. 57, 78.

735.

Couvers. S. Huberti, apud Bouquet, t. III, p. 609.

Ce jeune prince avoit été nourri dans l'étude des lettres et dans les exercices des armes et de la chasse, convenables à sa naissance. On raconte qu'un jour de fête solennelle, tandis que les fidèles vaquoient aux devoirs de la religion, Hubert, tout entier aux plaisirs de son âge, se livra à son exercice favori. Mais comme il erroit dans les forêts, il se sentit touché de la grâce divine et entendit même, dit-on, une voix qui l'exhortoit à la pénitence. Dès cet instant le jeune prince changea de vie. Il abandonna les vains plaisirs qui avoient fait jusque là tout son emploi, et ne s'occupa plus que des pensées de la vie future. Il renonça même aux domaines de ses pères et à ses espérances. Il passa en Austrasie où la modération et la sagesse du duc Pepin d'Héristal, opposées à la férocité impie d'Ébroïn, attiroient dans cette partie des Gaules, avec une foule de malheureux fugitifs et d'exilés, les hommes les plus excellens de l'empire par le mérite et la vertu. Il s'attacha à saint Lambert, évêque de Maëstricht dont la piété jetoit alors un grand éclat. Après la mort du saint prélat, assassiné en l'an 707, par Dodon frère d'Alpaïde femme ou concubine de Pepin et mère de Charles, il fut choisi pour remplir son siège. Il l'occupa durant vingt ans. Ce diocèse qui touchoit à la Frise étoit plein de Barbares imbus des erreurs du pa-

ganisme, ou nouvellement convertis et dont la foi chancelante avoit besoin d'être confirmée. 735.
Hubert poursuivit l'œuvre de son prédécesseur. Il donna comme lui de nouveaux prosélytes au Christianisme, acheva d'éteindre l'idolâtrie dans les Ardennes, la Toxandrie et le Brabant. Il transporta à Liège, lieu du martyre de saint Lambert, le siège de Maëstricht qui avoit d'abord été fondé dans la cité de Tongres, d'où saint Servais, fuyant les incursions des Barbares, l'avoit transféré autrefois dans la ville de Maëstricht. Saint Hubert, devenu l'apôtre des Ardennes, mourut en l'an 727. Son nom toujours cher aux peuples, a été consacré par leur reconnoissance et leur vénération. Mais sa sainteté a été plus connue et plus célébrée que sa naissance. Comme l'on a oublié la grandeur de ses aïeux pour ne se souvenir que de sa vertu, j'ai rappelé ici la mémoire de l'une et de l'autre.

Ainsi Eudes, par la mort ou la retraite des siens, avoit recueilli tout l'héritage de cette famille. C'est à ce riche héritage qui s'étendoit de la Loire aux Pyrénées, que ses deux fils, Hunalde et Hatton étoient appelés à succéder. Mais Charles leur donna à peine le temps de s'y établir. Dès qu'il apprit la mort du duc Eudes, il tint conseil avec ses Leudes, c'est-à-dire, ses capitaines et les Grands attachés à son service.

735. De concert avec eux, il résolut d'envahir l'Aquitaine. Il franchit la Loire avec une armée, il s'avança jusqu'à la Garonne, se rendit maître du château de Blaye situé sur la rive droite; puis ayant traversé ce second fleuve, il investit Bordeaux qu'il prit également, ainsi que les places

735, 736. voisines. Charles, pour consommer cette expédition et réduire entièrement l'Aquitaine, y passa le reste de l'année 735 et une partie de la suivante; ou du moins il eut besoin d'y reparoître en une seconde campagne. Les fils d'Eudes, quoique mal préparés et surpris par l'activité du maire, soutinrent avec courage une guerre dont dépendoit leur fortune. Hatton tomba dans les mains du maire et fut gardé prisonnier. Hunalde fut forcé de se soumettre. Les deux frères reçurent ainsi en frémissant un joug auquel tout cédoit. Mais soit que Charles voulût conserver un reste de modération près de ses Leudes qu'il avoit consultés pour faire la guerre à des petits-fils de rois, aux fils d'un prince qui avoit eu tant de renommée dans les Gaules; soit qu'il craignît de pousser à bout Hunalde et de ne pouvoir garder en paix un pays si étendu, il ne les dépouilla point de leurs États. Il traita avec Hunalde, en exigeant de lui un serment de fidélité à son propre nom et à celui de ses deux fils, Carloman et

Pepin. Ce fut à ces conditions outrageantes pour la majesté royale et qui assuroient d'avance la succession de la puissance de Charles à ses deux fils, que Hunalde rentra dans son patrimoine. L'Aquitaine, qui étoit restée indépendante sous le dernier duc, reconnut dès-lors la pleine autorité du palais. Ce traité entre Charles et les fils du duc Eudes est bien remarquable, s'il est vrai, comme le dit l'annaliste de Metz, qu'il n'y fut point question du roi Thierri, mais seulement de Charles et de sa maison. Ainsi le maire frayoit à sa race la route du trône. Ce fut peut-être encore dans la même conjoncture qu'Hatton recouvra sa liberté. L'on croit qu'il posséda une partie de l'Aquitaine avec son frère. Ayant soumis ces vastes provinces, Charles tourna ses regards vers la Bourgogne, dans la même année, deuxième de l'expédition d'Aquitaine. Il en avoit été rappelé une première fois par la révolte des Frisons. Il se proposoit alors d'accomplir son ouvrage en portant ses armes dans la Provence qu'il n'avoit point visitée. Car cette dernière province ne reconnoissoit pas son autorité. Il paroît que les Sarrasins y dominoient encore. Après ce dernier labeur, il ne devoit plus rien rester dans tout l'empire des Francs qui ne fût soumis à la domination de Charles, maire du palais de

735, 736.

736.

736. Thierri. Vers ce même temps les Sarrasins recommencèrent à faire des mouvemens sur cette frontière.

Isid. Pac. Roder. Tolet. ibid.

Malgré les revers qu'ils venoient d'éprouver dans les Gaules, leur province d'Espagne jouissoit alors de la plus grande prospérité. Le pays étoit peuplé, florissant; il nourrissoit une multitude belliqueuse de jeunesse arabe et africaine qui ne demandoit qu'à tenter des expéditions et des conquêtes. Le calife Hescham, instruit de la mort d'Abdérame et de la défaite de ses armées, avoit envoyé aussitôt en Espagne Abdul-Mélic, homme d'un rang distingué, qu'il destinoit à réparer la honte des armes musulmanes. Mais le nouveau gouverneur, à peine débarqué en cette province éloignée des yeux des califes et où leurs vicerois commandoient en maîtres, s'abandonna aux charmes du pouvoir suprême dans une contrée délicieuse, abondante en tous les genres de voluptés. Il livra les chrétiens tributaires à la tyrannie des Musulmans, en même temps que sa mollesse laissoit respirer les ennemis et assuroit le repos des chrétiens libres qui se fortifioient chaque jour dans les chaînes de montagnes, des Asturies aux Pyrénées. Enfin pressé par les reproches du calife qui n'entendoit parler d'aucune expédition honorable au nom musulman, il entreprit d'attaquer les restes

des Goths réunis aux Romains pour maintenir leur indépendance. Il ne put les forcer dans leurs retraites. Il fut même obligé de revenir sur ses pas, de redescendre dans la plaine, après avoir perdu une partie de son armée dans les gorges et les défilés. Le calife mécontent de la conduite de ce lâche gouverneur, le déposa vers l'an 736, après environ quatre ans de gouvernement; il en envoya un autre pour commander à sa place. Ocba, c'est le nom de celui-ci, fit jeter dans les fers son prédécesseur Abdul-Mélic. Désirant relever la gloire des armes musulmanes et satisfaire le calife, il fit de nombreuses levées, ranima l'ardeur des Sarrasins et médita une nouvelle entreprise sur les Gaules. A cet appel, les Sarrasins, impatiens de venger leurs revers, se réveilloient de leur oisiveté, ils se disposoient de rechef à franchir les Pyrénées. 736.

Sur ces entrefaites, Charles Martel entroit dans la Bourgogne. Il vouloit s'assurer entièrement du pays avant que les Sarrasins fissent de nouvelles tentatives et forçassent une seconde fois la barrière du Rhône. Charles arriva à Lyon. Il se fit reconnoître de nouveau comme maire du palais et chef des François par tous les Grands et les magistrats de ces provinces. De là il descendit sur la Provence. Par-tout où il passoit, il établissoit son gouvernement et rentroit en maître

Fredeg. cont. 109. Ademar. chr. Annal. Met.

736. dans les villes. Il les reprenoit ou sur les Sarrasins, ou sur les habitans, ou même sur les usurpateurs et les petits tyrans qui s'étoient élevés parmi les troubles et soustraits à l'autorité publique. Car nos annales ne nous offrent presque aucun détail sur cette expédition. Mais les armes de Charles y firent plus encore, ce semble, par la terreur qu'elles inspiroient que par la force ouverte. Il se rendit maître de Marseille qui avoit, comme il paroît, échappé aux Sarrasins par l'avantage de sa position. Arles qui avoit appartenu au duc d'Aquitaine, et peut-être alors Avignon, rentrèrent de même dans le domaine des Francs. On peut croire que ces deux dernières villes assises sur le Rhône et voisines de la Narbonnoise, furent alors reprises pour la première fois sur les Sarrasins qui s'en étoient emparés dans le principe de leur incursion en Bourgogne. Par cette campagne, Charles se vit maître de tout le pays de la domination des Francs. Il établit dans la Provence comme dans la Bourgogne, et dans tous ces quartiers voisins du Rhône et de la Septimanie, des ducs et des gouverneurs pour rendre la justice et protéger la contrée. Il conquit de grandes richesses aux dépens des Sarrasins, des usurpateurs et des rebelles. Il ramena son armée dans les provinces supérieures d'Austrasie ou de Neustrie où il avoit fixé le siège

de sa puissance, et d'où il veilloit à-la-fois sur les provinces méridionales, sur la Germanie, et sur toutes les terres de la domination françoise. 736.

737. Mais malgré les précautions de Charles, les Sarrasins attaquèrent la Provence plus tôt qu'il n'avoit compté. Ce fut la trahison d'un des gouverneurs qui leur en ouvrit l'entrée. Le duc Mauronte, puissant dans la Provence et qui commandoit sur la côte du Rhône, forma une ligue avec les autres gouverneurs, avec les Grands des provinces bourguignonnes mécontens de la nouvelle domination. Mauronte, soit qu'il eût usurpé son gouvernement, soit qu'il y eût été placé par Charles, résolut de le rendre indépendant, à l'exemple des ducs de la frontière que le despotisme des ministres avoit soulevés. Il rappela les Sarrasins, leur livra la ville d'Avignon qui venoit de rentrer dans les mains du maire. Avec cet appui qu'il se donnoit dans la province, il espéra se maintenir dans le pays inférieur du Rhône aux Alpes. Cette trahison hâta l'expédition des Sarrasins que préparoit alors le gouverneur Ocba, et que l'on peut regarder comme la cinquième de celles qu'ils firent dans les Gaules depuis Alahor. Car à la vérité ils n'avoient presque point suspendu leurs courses depuis qu'ils avoient une fois mis le pied sur la frontière. Les Sarrasins, maîtres d'Avignon, se répandirent

Fredeg. cont. 109.
Ademar. chr.
Chr. Moissiac.
Chron. Fontanell.
Annal. Fuld. et Met.

dans la campagne. A la nouvelle que cette ville
737. étoit retombée au pouvoir de l'ennemi, Charles fit à la hâte des levées de François et de Bourguignons. Il mit à la tête d'un détachement son frère, le duc Childebrand, né comme lui d'Alpaïde et de Pepin, l'un des plus habiles capitaines qui fût parmi les François. Il lui ordonna de se porter en hâte sur Avignon, de s'en emparer, s'il étoit possible, avant que les Sarrasins eussent envoyé dans la province de nouvelles troupes et pris le temps de s'y fortifier. Car Avignon étoit une place bien défendue par son assiette et par ses remparts, située sur une hauteur près du confluent du Rhône et de la Durance, et qui donnoit aux ennemis une bonne position pour se cantonner. Childebrand arriva sous les murs de la place après avoir chassé devant lui les corps qui fourrageoient la campagne. Il se saisit des approches et des faubourgs, il y logea son armée, y assit son camp. Il investit la ville et se disposa à la battre. Charles arriva peu après avec le reste des troupes. Sa présence donna une nouvelle ardeur aux assiégeans, une plus grande activité aux opérations. On plante les échelles, on attache des cables aux murailles, et on livre l'assaut. Les François attaquent les murs de toutes parts. Malgré les efforts et la résistance des assiégés, ils les chassent des rem-

parts qu'ils escaladent et se trouvent maîtres d'Avignon. La ville emportée de vive force eut à souffrir tout ce qu'on eût fait éprouver à une place ennemie. La haine contre les Infidèles, accrue par l'horreur qu'inspiroit la trahison récente, porta au dernier point la fureur des vainqueurs. On fit main-basse sur les Sarrasins qui se trouvèrent dans la place; on passa leur garnison au fil de l'épée; la rage du soldat une fois échauffée, ne distinguant plus l'ami de l'ennemi, la ville fut saccagée et livrée aux flammes. 737.

Maître d'Avignon, Charles voulut montrer de plus près aux Sarrasins les armes françoises, et en les attaquant dans leur propre pays, leur faire perdre l'envie d'insulter son territoire. Il franchit le Rhône, traversa la Narbonnoise, marcha droit sur Narbonne, et força le gouverneur Sarrasin, nommé Athima, de se renfermer dans cette capitale avec les troupes qu'il commandoit. Charles vint mettre le siège devant la place. Elle étoit traversée par un bras de la rivière d'Aude qui se déchargeoit dans un lac ou vaste étang lequel communiquoit avec la Méditerrannée. Les bâtimens remontoient par ce canal jusqu'au milieu de la ville. Charles, afin que les Sarrasins ne pussent recevoir de secours par la mer, éleva des forts et des redoutes sur les deux rives du fleuve. Il assit son camp autour de la ville, traça

Iidem. Vaissette, hist. de Langued., l. VIII, 33, 34.

737. la circonvallation et dressa ses machines. Tenant ainsi resserrées en une seule enceinte les forces arabes de la Septimanie, il étoit à la veille de se rendre maître de toute la province par la chute de la métropole.

Cependant les Sarrasins hâtoient leurs préparatifs de l'autre côté des monts. Ocba, le vice-roi d'Espagne, apprenant l'invasion de la province gauloise par les François, forma promptement un corps d'armée qu'il envoya dans la Narbonnoise sous le commandement d'Amor. Mais afin de presser le secours en évitant les passages des Pyrénées, Amor embarqua cette armée et cingla vers les côtes de Septimanie. Arrivé au port de Narbonne, il trouva que l'entrée en étoit fermée par les précautions que Charles avoit prises. Il débarqua ses troupes sur la plage voisine, dans l'intention de les conduire par terre au secours de Narbonne. Charles n'attendit point l'ennemi. Il laissa une partie de ses milices pour bloquer la ville et marcha à la rencontre des Sarrasins. Il les rencontra dans la vallée de Corbière, à sept milles au midi de Narbonne, non loin d'un ancien palais des rois Goths, sur la petite rivière de Berre qui se décharge entre Narbonne et Leucate, dans le petit golfe qui s'ouvre sur cette côte. Ce fut là qu'il engagea une seconde bataille non moins acharnée et encore plus

décisive que celle de Poitiers. Elle acheva de rendre le nom de Charles terrible aux Sarrasins, 737.
et mit désormais l'empire françois à l'abri de leurs attaques. Amor leur général fut tué dans l'action, comme si tous les chefs musulmans, depuis Zama, eussent dû être les principales victimes de ces expéditions entreprises sous de si malheureux auspices. La mort du chef entraîna la déroute de ces troupes déjà ébranlées, et l'on en fit un grand carnage. Le reste cherchant à échapper au fer des François se jeta dans le lac à la nage pour regagner les bâtimens. Les François, avec l'ardeur naturelle à la nation, se mirent à leur poursuite. Ils se précipitèrent avec eux dans les barques qu'ils purent saisir, et atteignant les Sarrasins au milieu des eaux, ils les noyoient dans l'étang ou les perçoient de leurs traits. L'armée arabe fut entièrement détruite. Les François firent un butin considérable dans le camp ennemi toujours rempli de riches dépouilles. Cette bataille de Narbonne ou du Val de Corbière, qui honora autant que celle de Poitiers la valeur des François et le génie de leur chef, se livra en l'an 737, cinq ans après la première.

Charles vainqueur, ramena ses troupes sur Narbonne. Mais fatigué de la résistance des Sarrasins et du gouverneur Athima, ce capitaine

737. que les délais rebutoient et qui étoit habitué à terminer ses expéditions en une campagne, leva le siége. Il laissa un corps de troupes pour bloquer la place et reprit la route du Rhône en parcourant la province avec son armée victorieuse. Moins heureux dans ses représailles, c'étoit sur un peuple chrétien qu'il vengeoit les injures des Musulmans. Il entra dans Béziers et dans Agde qu'il démantela de peur que les Sarrasins ne s'y cantonnassent et qu'il ne pût ensuite les en chasser. D'Agde il marcha sur Maguelone, autre place maritime, où les Sarrasins s'étoient logés et d'où ils exerçoient la piraterie. Charles la prit et la détruisit de fond en comble. Il mit le feu aux portes de Nîmes, essaya de brûler l'Amphithéâtre qui servoit alors de citadelle. Comme il se fioit peu aux Goths et même aux Romains de la province, il prit des otages dans les différentes villes. Ayant ainsi désolé la Septimanie et rasé ses forteresses, il rentra dans la France supérieure.

Charles ne fit point de nouveaux efforts pour s'emparer de Narbonne; la Septimanie ne fut entièrement réunie au reste des provinces gauloises que sous Pepin son fils. De nouvelles guerres, d'autres embarras venoient toujours le distraire au milieu de ses triomphes. Ce fut sans doute une révolte ou une incursion des Saxons qui l'empêcha de terminer sa conquête, quoique la

Provence agitée par les mécontens ou même par un reste de Sarrasins, et sur-tout par le traître Mauronte, ne fût point calme et demandât encore sa présence. Mais il jugeoit plus important pour lui de pacifier la frontière austrasienne, de contenir les nations germaniques toujours soulevées ou impatientes du joug, que d'acquérir quelques châteaux vers les Pyrénées. La défection d'un seul peuple dans cette vaste contrée étoit capable d'allumer un incendie général, et ne pouvoit être réprimée que par de grandes fatigues, comme on l'avoit pu juger dernièrement par l'exemple des Frisons. L'on remarque d'ailleurs que Charles, plus empressé de triompher que d'asseoir sa domination, se contentoit le plus souvent de joindre les victoires aux victoires, de ravager avec l'impétuosité d'un torrent les contrées où il pénétroit, au lieu d'achever la réduction d'une province en y plaçant des garnisons ou élevant des citadelles. Aussi les peuples qu'il attaquoit, plus irrités des violences du vainqueur que domptés par ses armes, n'aspiroient qu'à se venger. Ils reprenoient eux-mêmes les armes dès qu'il avoit disparu, ravageoient à leur tour les provinces françoises exposées à leurs insultes : ce qui préparoit de plus grands travaux aux héritiers de Charles Martel. Mais peut-être aussi le génie des peuples que Charles avoit entrepris de

737.

737. réduire et ses nombreuses affaires qui l'appeloient sans cesse d'une frontière à l'autre, ne lui permettoient pas de faire la guerre autrement que par des incursions rapides et de sanglantes batailles. Vers ce même temps, il se passoit dans les Gaules un événement plus important pour le palais que pour la nation, et qui, dans le cours qu'avoient pris les choses, ne pouvoit plus influer sur le sort de l'État.

Chr. duo breviss. ap. Bouquet, t. II, p. 691. Longuerue, Annal. Franc.

Le roi Thierri IV de Chelles, fils de Dagobert le jeune, mourut cette même année dans la dix-huitième de son règne, étant encore dans une très grande jeunesse; car il étoit parvenu au trône dans la première enfance. Sa mort fut tout aussi obscure que l'avoit été son règne. Les François la remarquèrent à peine; tel étoit l'ascendant que Charles avoit acquis dans les Gaules, que ce maire ne s'occupa même point de donner un successeur à Thierri. Le pouvoir du palais étant tout entier dans sa main, on ne s'aperçut point qu'il manquât un roi. Le ministre du palais continua de régner sans en porter le titre. Il voulut accoutumer insensiblement les François à se passer de leurs rois, en laissant vide un trône qu'il destinoit déjà peut-être à sa race. Cet interrègne, si l'on peut le nommer ainsi, dura cinq ans, jusqu'à ce que les fils de Charles, héritiers de son pouvoir, imaginèrent

par un reste de respect ou de défiance de leurs forces, de rétablir pour la dernière fois ce fantôme de royauté. L'infatigable Charles, l'année suivante, passa le Rhin vers le lieu où la Lippe se joint à ce fleuve. Il entra dans le pays des Saxons. Il le traversa l'épée à la main, réduisit de nouveau ces hommes fiers et indociles. Il soumit au tribut une partie de ce peuple, c'est-à-dire apparemment les Saxons Vestphaliens voisins du fleuve. Il les força de lui livrer des otages. Après cette heureuse expédition, il repassa le Rhin et rentra en Austrasie.

737.

738. Fredeg. cont. 109. Annal. Met. Annal. Naz. et Petav.

Cependant la Provence, malgré la victoire de Narbonne et le succès de la dernière campagne, n'étoit point encore rangée à l'autorité du maire. Le duc Mauronte qui avoit naguère appelé les Sarrasins, comptant toujours sur leur appui, se trouvoit à la tête d'un parti considérable, il refusoit de se soumettre. Les Sarrasins rentrés dans la Septimanie et accrus de nouvelles forces qu'ils avoient tirées d'Espagne, continuoient à faire des courses au delà du Rhône. Ils avoient surpris Arles d'où ils donnoient la main au duc Mauronte et aux rebelles. Charles délivré de la guerre de Germanie, fit passer dans la Provence, en l'an 739, une nouvelle armée sous le commandement de Childebrand. Il suivit de près son frère. Charles rentra encore une fois dans Avi-

739. Fredeg. cont. 109. Ademar. chr. Annal. Lambec. Paul. Diac. VI, 54. Chron. Fontanell. Annal. Met. Vaissette, liv. VIII, 38.

739. gnon que la faction du duc Mauronte avoit occupé. Il battit et mit en fuite ce chef de parti, poussa les rebelles jusqu'à la côte maritime où il les força et acheva de les réduire. Il mit aussi le pied dans Marseille, régla de nouveau le gouvernement de la Provence. Ce fut alors que cette contrée reconnut pleinement comme le reste du royaume de Bourgogne, la domination du maire. Les Sarrasins malheureux dans toutes leurs entreprises, abandonnèrent Arles et repassèrent le Rhône. De ce moment ils cessèrent d'inquiéter les provinces françoises de delà le Rhône qu'ils avoient fatiguées depuis plusieurs années sans interruption. Les dissentions civiles qui agitèrent leur province d'Espagne, affoiblirent encore leur domination en deçà des monts et servirent aux successeurs de Charles pour reculer eux-mêmes leur frontière jusqu'aux Pyrénées.

Ce chef des François se vit enfin sans ennemis. La Germanie tant de fois vaincue et humiliée, subit un joug qu'elle avoit voulu vainement secouer. La Bavière et la Souabe obéissoient. Les Saxons et les Frisons étoient abattus par leurs désastres ou réduits à payer le tribut. La Neustrie, l'Austrasie, la Bourgogne recevoient ses lois. L'Aquitaine, sous Hunalde et Hatton fils d'Eudes, lui avoit juré fidélité ainsi qu'à ses fils. Charles de retour dans le siège de sa domination, après

tant de fatigues non interrompues, manquant désormais de matière à ses triomphes, alloit jouir 739.
enfin de quelque repos. Nourri parmi les factions, privé de tout support au commencement de sa carrière, emprisonné par sa marâtre et sans parti dans les Gaules, il s'étoit élevé par son seul courage, et voyoit maintenant les François dénués de princes révérer en lui les droits de l'autorité royale. Tout étoit à ses pieds. Plus puissant que le duc Pepin son père, Charles devoit mieux que lui, léguer son pouvoir à sa postérité. Son nom jetoit encore un plus grand éclat dans l'étranger et chez les voisins. Les foibles et les opprimés imploroient son appui. L'Italie déchirée par les séditions et dominée par les Barbares, attendoit le secours de ses armes ou l'intervention de sa politique. Le Saint Siège voyoit dans lui et dans sa nation des défenseurs et des vengeurs. Tel étoit l'état des Gaules et la situation de l'empire des Francs, lorsque Charles rentra dans le palais. Mais il sembla que la fortune qui avoit tant exercé son courage et son activité infatigable, allât lui ôter le sceptre avec la vie, lorsque ce grand homme n'auroit plus de factions à combattre ni d'ennemis à dompter. Charles se retira à sa métairie de Verbérie sur Oise où il commença à tomber en langueur.

SOMMAIRE

DU LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Luitprand règne en Lombardie. Grandes qualités de ce prince. Paix de l'Italie. Elle commence à se troubler par le fanatisme de Léon Isaurien. Conjuration dans Rome contre la vie du pape Grégoire II. Elle échoue. Léon charge l'exarque Paul d'enlever la personne du Pontife. Un détachement de l'armée de Ravenne marche sur Rome. Les Lombards et les Romains se réunissent pour protéger la personne du pape. L'armée de Ravenne, commandée par un agent de l'empereur, est chassée de devant les murs de Rome. Édit de Léon contre les images. L'Italie se soulève. L'exarque Paul est massacré. Luitprand profite de ces troubles. Il marche sur Ravenne. S'empare de cette capitale ainsi que des villes de la Pentapole et de l'Émilie qui dépendoient de l'Exarchat. Léon envoie pour nouvel exarque l'eunuque Eutychius. Celui-ci aborde à Naples. Poursuit les desseins de l'empereur contre le pape. Toute l'Italie conspire en faveur du pape Grégoire, sujet fidèle malgré l'hérésie et les persécutions de l'empereur Léon. Craignant que les Lombards n'envahissent le reste de l'Italie, le pape se ligue avec l'exarque et les Vénitiens pour le recouvrement de Ravenne. Belle expédition de l'exarque et des Vénitiens. Ils forment de concert une attaque sur Ravenne par mer et par terre. Emportent la place. La Pentapole se remet sous l'obéissance de l'exarque.

L'exarque rétabli dans Ravenne s'occupe de réduire

les Romains à l'obéissance de l'empereur et de détacher les Lombards de la cause du pape. Il propose à son tour une ligue au roi Luitprand pour soumettre les ducs de Bénévent et de Spolète révoltés contre la monarchie lombarde, à condition que le roi abandonnera le parti de Grégoire. Luitprand, secouru de l'exarque, soumet les ducs rebelles. Puis, ce prince et l'exarque, avec leurs armées réunies, marchent sur le duché de Rome et campent sous les murs de la cité. Le pape Grégoire II sort de Rome. Il entre dans le camp lombard. Demande la paix. Luitprand tombe aux pieds du Pontife et fait retirer son armée. L'exarque abandonné du roi, est contraint lui-même de faire sa paix avec les Romains. Mort du sage Grégoire II. Grégoire III lui succède. Ce pape assemble un concile dans Rome, qui condamne les Iconoclastes. Léon envoie une flotte pour châtier l'Italie. Elle périt par la tempête. Rome presque soustraite à l'autorité impériale.

La guerre se rallume entre les Romains et le roi Luitprand par l'imprudence du pape Grégoire III qui prend sous sa protection Trasimond, duc de Spolète. Luitprand réduit le duché de Spolète. Entre dans le duché de Rome et ravage la campagne. Enlève quatre petites places du duché. Le pape, abandonné par l'exarque, se trouve seul entre tant d'ennemis. Il envoie une ambassade à Charles Martel pour implorer sa protection et lui offrir le patriciat romain.

Après le départ du roi Luitprand, les Romains reprennent courage. Se liguent de rechef avec les rebelles de Bénévent et de Spolète. Ils rétablissent à main armée le duc Trasimond. Luitprand marche encore une fois sur le

duché de Spolète. L'Italie en feu. Grégoire III meurt. Zacharie lui succède.

Ce nouveau pape, habile et politique, se propose de rendre la paix à l'Italie. Il abandonne les rebelles, traite avec Luitprand. Obtient du roi la restitution des villes qu'il a saisies sur le duché de Rome et des patrimoines envahis sur l'Église. Pacification de l'Italie.

Charles Martel partage la monarchie des Francs entre ses deux fils, Carloman et Pepin. Carloman l'aîné a la mairie d'Austrasie, Pepin celle de Neustrie et de Bourgogne. Digression sur l'établissement des fiefs militaires de Charles Martel formés aux dépens du domaine ecclésiastique, et sur l'origine des servitudes dans les Gaules. Mort de Charles Martel. Mort de Léon l'Isaurien. Constantin Copronyme lui succède.

Les Germains et les autres tributaires de la couronne, comprimés par les victoires de Charles Martel, se soulèvent contre ses fils. Ligue des provinces germaniques et de l'Aquitaine. Griffon, fils de Charles et de Sonichilde, entre dans cette ligue. Les deux maires marchent sur l'Aquitaine, en saccagent la frontière. Font reconnoître un roi, Childéric III, le dernier des Mérovingiens. Naissance de Charlemagne. Carloman et Pepin entrent successivement dans la Souabe, dans la Bavière et dans la Saxe. Travaux militaires et union des deux princes. Le duc Hunalde se retire dans un monastère. Son fils Vaifre succède au duché d'Aquitaine. Premier concile de Germanie, tenu par l'ordre de Carloman et présidé par saint Boniface, apôtre de la Germanie. Carloman abdique la mairie, se rend à Rome près du pape Zacharie qui lui donne l'habit monastique; se retire au mont Soracte, puis au mont Cassin.

Pepin reporte la guerre dans la Saxe et la Bavière soulevées par Griffon. Il arrache des soumissions à ces peuples. Se fait livrer son frère Griffon. Reçoit l'hommage du jeune duc Tassillon de Bavière, son neveu.

Luitprand en paix avec le pape, reprend les armes contre l'empereur. Enlève Césène, envahit le territoire de Ravenne. Toute l'Italie romaine, pressée par les Lombards, tourne les yeux vers le pontife. Zacharie prend la résolution d'aller trouver le roi à Pavie. Il le fléchit encore une fois. En obtient qu'il évacuera l'Exarchat et restituera les villes qu'il a enlevées. Nouvelle pacification de l'Italie procurée par les soins du pontife. Mort du roi Luitprand. Hildebrand son neveu lui succède. Il est détrôné au bout de sept mois. Les Lombards mettent à sa place Ratchis duc de Frioul. Zacharie confirme avec Ratchis le traité de Luitprand. Nouvelle rupture après cinq ans de paix. Ratchis entre dans la Pentapole. Descend sur le duché de Rome. Campe sous Pérouse. Zacharie va conférer avec lui dans le camp lombard. Ratchis, touché des discours du pontife, dépose la couronne. Se retire dans le monastère du mont Cassin. Astolfe son frère lui succède.

Déclin de la monarchie des Mérovingiens. Obscurité des derniers rois. Pepin aspire à la royauté. Du consentement des seigneurs Francs assemblés dans le palais, il envoie une ambassade pour consulter le pape Zacharie. Sur la réponse du pontife, Pepin est élu roi par les Francs. Sacré à Soissons avec sa femme Bertrade par saint Boniface, archevêque de Mayence et légat du Saint-Siège. Childéric III est rasé et enfermé dans le monastère de Saint-Bertin. Fin de la dynastie mérovingienne.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Luitprand roi des Lombards, contemporain de Charles Martel et presque son rival de gloire, prince d'une grande vertu et d'une haute fortune, méditoit des desseins aussi élevés que ceux d'aucun des rois ses prédécesseurs. Il aspiroit comme eux à la souveraineté de l'Italie : mais il ne dévoiloit point d'abord des vues qui peut-être n'acquirent leur développement qu'à l'aide des conjonctures. Clément envers ses ennemis, législateur et père de ses peuples, sa piété et un amour naturel pour la justice servoient de principal contrepoids à l'ambition qui étoit le seul vice d'un si beau caractère. Faroalde duc de Spolète, profitant de la sécurité des Grecs, avoit enlevé la ville de Classe qui dépendoit de Ravenne et de l'Exarchat. Mais Luitprand, sur la plainte de l'exarque Scholastique successeur de Jean Rhizocope, lui fit restituer cette place, soit qu'il désapprouvât cette surprise faite en pleine paix, soit qu'il crût que l'occasion n'étoit pas venue de rompre avec les Grecs. Vers le même temps, c'est-à-dire vers l'an 720, les Sarrasins déjà maîtres de l'Afrique et de l'Espagne et qui exer-

Paul. Diac. VI, 44.

Id. VI, 48. Sigon. de reg. Ital. lib. III.

çoient au loin leurs brigandages sur toute cette mer, firent une descente dans l'île de Sardaigne négligemment gardée par une foible garnison de Grecs, et s'en emparèrent. Ils commencèrent, selon leur usage, à infester les temples et les lieux saints. Ils déchargèrent particulièrement leur fureur sur le lieu où étoient déposées les reliques de saint Augustin évêque d'Hippone, transportées autrefois d'Afrique dans cette île par l'effet des invasions des Barbares. Le roi Luitprand, instruit de ces profanations, envoya en Sardaigne faire la recherche des restes de ce saint docteur. Il les racheta à grands frais des Sarrasins, et les fit transporter à Pavie où ils furent exposés à la vénération publique.

La paix de l'Italie n'avoit point été interrompue depuis le règne de Rotharis, du moins de la part des rois Lombards : car la monarchie, comme nous l'avons vu, n'avoit pas cessé de s'étendre. Les ducs Lombards, principalement ceux de Bénévent, avoient insensiblement agrandi leur territoire aux dépens des Grecs. Si les rois n'avoient point par eux-mêmes fait de nouvelles conquêtes et achevé le démembrement des provinces grecques d'Occident, il faut moins l'attribuer à leur modération qu'aux orages qui agitèrent la monarchie lombarde, et qui avoient laissé subsister dans le reste de l'Italie quelques

fruits précieux de la paix que saint Grégoire-le-Grand y avoit fondée. Aujourd'hui ce royaume paroissoit jouir d'un plein repos sous le sceptre d'un prince habile et puissant. Au contraire, l'Empire ébranlé par les dernières révolutions, à peine sauvé des coups des Sarrasins qui venoient de lever le siège de Constantinople, alloit encore être bouleversé par la nouvelle hérésie des Iconoclastes. Les persécutions de l'empereur Léon Isaurien, de guerrier couvert de gloire devenu sectaire et théologien fanatique, alloient jeter le trouble et l'alarme dans toutes les provinces et servir même les armes des Sarrasins. Elles ne pouvoient manquer sur-tout d'augmenter la défiance et le mécontentement qui se réveilloient par intervalle entre Constantinople, siège principal des hérésies assises sur le trône impérial ou dans la chaire patriarcale, et Rome, toujours occupée à la défense de l'orthodoxie. C'étoit dans ces circonstances que devoient renaître pour ne plus être interrompues, ces longues querelles entre les Grecs et les Lombards qui avoient déchiré l'Italie, en commençant depuis Alboin et se prolongeant jusqu'à la fin du règne d'Agilulfe. Une nouvelle lutte, selon toute apparence, devoit se terminer par la ruine complète de Rome et de l'Empire en Occident. Mais par un événement inattendu, cette même lutte entraîna la

destruction du royaume Lombard, en amenant dans l'Italie de nouveaux vengeurs suscités par les pontifes, lesquels rétablirent l'empire d'Occident dans leur propre nation. C'est là que viennent aboutir les mouvemens de tant de peuples, et que s'achèvent, pour ainsi dire, les destinées de l'ancien Occident. C'est cette grande révolution, fondement et base de toute l'histoire moderne, dont nous voyons depuis quelque temps que les causes se préparent dans les dissentions de l'Italie et de l'Orient, dans la rivalité des rois Lombards et des exarques, et dans l'accroissement progressif d'un peuple voisin commandé alors par une maison de héros, qui finit par recueillir le fruit des conquêtes de tous les autres Barbares et l'héritage même du peuple romain.

727. Anastas. in Gregor. II.

Le premier signal de ces nouveaux troubles fut un attentat horrible tramé sur la personne du pape Grégoire II. C'étoit, comme on n'en peut guère douter, l'effet des anciennes jalousies dont les empereurs hérétiques avoient donné tant de preuves contre le siège de Rome, et dont le saint pape Martin avoit péri victime. Il se forma dans Rome une conjuration entre le duc Basile, Jordanes cartulaire et Jean Lurion sous-diacre, dans le dessein d'assassiner le pontife, sous la protection et de l'assentiment de Marin,

spathaire de l'empereur, que Léon venoit d'envoyer pour prendre le gouvernement du duché de Rome. Mais ce nouveau gouverneur ayant été frappé de paralysie au moment où l'entreprise alloit éclater, se fit ramener à Constantinople. Cet incident fit manquer le coup. La conjuration fut découverte. Les Romains indignés vengèrent le pontife par la mort de Jordanes et de Jean; le duc Basile fut condamné à la réclusion et confiné dans un monastère. Si Léon, prince fanatique, mais naturellement assez généreux, ne prit point part à ce complot dont l'accuse Anastase l'historien des papes, il est certain du moins qu'il méditoit dès-lors des desseins funestes à l'Église. Il voyoit d'avance dans le pontife romain un adversaire intrépide, et n'espéroit point faire recevoir ses nouveautés tant que Grégoire tiendroit le siége de Rome. Déjà Grégoire s'étoit fait connoître à lui par un zèle étranger à toute complaisance humaine. Il avoit encouru l'indignation de l'empereur en réclamant contre un surcroît de taxe que Léon avoit imposé sur les provinces d'Italie épuisées par les ravages des Lombards. Car le saint pontife, ainsi que ses prédécesseurs, se regardoit comme le protecteur naturel des peuples, chargé d'exposer leurs besoins aux pieds du trône, d'élever la voix entre 727.

727. eux et le prince. Paul, nouvel exarque, arrivé depuis peu à Ravenne, étoit le digne ministre des exactions de l'empereur.

Mais Léon, d'autant plus animé à la perte du pontife qu'il voyoit le peuple romain plus dévoué à sa défense, résolut de lui tendre un piège dont il ne pût se débarrasser. Il envoya en Italie un autre spathaire pour s'entendre avec l'exarque sur les moyens de déposséder Grégoire du pontificat et de le chasser de Rome. Paul étoit assez disposé de lui-même à seconder les vues malveillantes de l'empereur. Indépendamment des différends qui avoient toujours existé entre les pontifes romains et les exarques, il étoit encore animé d'une haine personnelle contre Grégoire. La principale cause en étoit la généreuse résistance du pape aux concussions qu'il avoit déjà exercées en divers lieux sur le patrimoine des Églises. Il détacha donc de Ravenne et de l'armée qu'il tenoit au dehors, un corps de troupes qu'il remit à la conduite du spathaire pour se porter sur Rome, en prendre le gouvernement, se rendre maître de la ville et de la personne de Grégoire, et l'enlever de son siège; après quoi il se promettoit, comme autrefois l'exarque Isaac, de faire élire un pape à son gré et de s'emparer des trésors de l'Église romaine. Le satellite de Léon descendit sur Rome, prêt à

exécuter les ordres de son maître. Mais sa marche ne put être cachée. Au bruit que la vie et la liberté du pontife étoient menacées, on vit naître une inquiétude générale dans tout le pays voisin, parmi les Barbares comme chez les Romains. De l'Ombrie et de la Toscane, une foule de Lombards se portèrent sur Rome afin de s'opposer à l'entrée des soldats de l'exarque. Des Romains se joignirent à eux. Ces troupes d'habitans remplis d'ardeur et conspirant de concert pour la défense du pape, accouroient pêle-mêle, venoient se ranger autour du pont Salaire et du pont Milvius. Le spathaire arrivant en face de la ville, se vit arrêté tout-à-coup dans sa marche par les Lombards et les Romains réunis. Il fut repoussé, chassé de devant Rome sans avoir pu mettre la main à son entreprise, obligé de rebrousser chemin et d'aller se renfermer dans Ravenne. Le pape se vit délivré de la crainte de Léon par les sujets de l'Empire et par leurs anciens ennemis. Il fut témoin de cet accord, il le souffrit; ou plutôt ce mouvement spontané et tumultuaire des deux peuples ralliés par la même foi pour protéger sa personne, fit tout de soi-même et déconcerta les mauvais desseins de l'empereur. Ainsi cette marche hostile que Léon avoit voulu faire servir à la ruine de Grégoire, montra, pour ainsi dire, le pontife entouré des vœux 727.

727. et des armes de toute l'Italie contre la puissance impériale. Ainsi s'accroissoit de jour en jour l'autorité des pontifes par les atteintes même que les empereurs vouloient lui porter. Depuis ce temps, le lien qui retenoit encore le siège de Rome au trône impérial parut s'affoiblir. Quoique les papes se reconnussent toujours jusqu'à la fin sujets des empereurs, cette défense de leur personne à main armée leur fit voir de loin dans le dévouement des peuples une force toujours prête à les protéger, et qui se prêteroit même au besoin à affranchir entièrement les provinces d'Italie de l'autorité impériale.

Anastas. ibid. Paul. Diac. vi, 49.

Mais l'Orient préparoit toujours des troubles à l'Occident. Nous voici arrivés au temps où l'hérésie des Iconoclastes succédant à celle des Monothélites et trouvant la même opposition en Italie, acheva de mettre en combustion cette partie de l'Empire, d'aigrir les vieux fermens de division qui y subsistoient depuis si long-temps. Cette secte protégée par le prince, combattue par le Saint-Siège et repoussée par les peuples, se déploya d'abord avec une telle violence qu'il sembla qu'un schisme alloit éclater non seulement dans l'Église, mais dans l'Empire. Léon, en l'an 726, publia son édit par lequel il abolissoit les images et ordonnoit de les abattre dans tous les lieux publics. Ce décret, non moins

imprudent que sacrilège, fut comme le signal d'une révolte en Italie. L'empereur envoya son édit à Grégoire; il écrivit au pape à diverses fois pour lui offrir toute sa faveur s'il y acquiesçoit, le menacer de son indignation et même de la déposition s'il refusoit d'y souscrire. Le pape répondit en s'efforçant de le détourner de son dessein impie; il lui représenta les droits sacrés de l'Église qui seule peut faire des décrets pour fixer le dogme et régler la discipline. Il écrivit ensuite dans toute l'Italie pour prémunir les peuples contre la nouvelle secte et les fortifier contre les menaces de l'empereur qui se montroit disposé à l'étendre par tous les moyens, même par la force des armes. En même temps les récits des persécutions que les fidèles souffroient dans l'Orient, remuoient, agitoient les esprits. On sut que Léon appuyoit l'hérésie par les supplices. L'incendie de la précieuse bibliothèque de Constantinople à laquelle ce prince ignorant et fanatique fit mettre le feu et qui fut consumée avec le bibliothécaire et ses disciples; la peine capitale infligée à des clercs, à des laïcs qui avoient refusé de souscrire à la mutilation des images; les outrages faits aux lieux saints; toutes ces violences portèrent au plus haut point le mécontentement des peuples. Les îles de la Grèce venoient de tenter une révolte aussi malheureuse que mal

concertée. L'Italie moins dépendante de l'Empire, fut près de s'en séparer entièrement. Et même les historiens Grecs ont rapporté que Grégoire II, par un attentat inoui jusqu'alors, abolit le pouvoir de l'empereur en Italie, sous prétexte que ce prince étoit hérétique et excommunié; qu'il délia les peuples du serment de fidélité, et défendit qu'on portât à Constantinople l'argent des tributs. Mais comme les annales d'Occident ne parlent point de ces actes démentis d'ailleurs, ainsi que nous l'allons voir, par tout le reste de la conduite de ce pontife; comme elles nous le montrent au contraire toujours dévoué à l'Empire et à son chef; les critiques les plus judicieux ont pensé avec raison qu'il falloit attribuer cette imputation à la haine jalouse des Grecs toujours passionnés contre la chaire de saint Pierre, et qui ont cherché par là à faire retomber sur elle le reproche d'avoir soustrait l'Italie à l'autorité impériale.

Theophan.

728. Toutefois les excès, les tyrannies de l'empereur, et si l'on veut l'opposition légitime que le pape formoit à l'hérésie, excitèrent des séditions dans toute l'Italie. On brise les images de Léon, on les foule aux pieds, on s'écrie qu'il faut secouer le joug de ces princes, éternels ennemis de l'Église, dont la conduite lâche ou tyrannique livrant les provinces aux exactions de leurs

lieutenans, a fait plus de mal aux peuples que l'épée des Lombards. Les peuples du duché de Rome, de la Campanie, de l'Exarchat, de la Pentapole, de la Vénétie, lèvent l'étendard de la rebellion. Le nom du pontife leur sert de ralliement. Les rebelles déclarent qu'ils se rangeront autour de sa chaire ; qu'ils ne souffriront point qu'on lui fasse outrage non plus qu'à la religion de leurs pères. On charge d'exécrations l'exarque et l'empereur ; on expulse ou l'on intimide leurs partisans. On refuse d'obéir aux décrets impériaux et même de reconnoître les magistrats institués par le prince. Dans presque toutes les villes il s'élève des mouvemens dirigés contre ces officiers. Les peuples se donnent d'eux-mêmes de nouveaux magistrats et des ducs à leur choix ; prêts à repousser la force par la force, si l'empereur tente de les réduire. Les historiens les plus authentiques assurent même que toute l'Italie fit une ligue pour déposer Léon, pour élire un autre empereur que l'on devoit conduire à main armée à Constantinople : ce qui auroit peut-être éteint dès-lors l'autorité des empereurs Grecs en Occident. Mais le pape Grégoire, non moins sujet fidèle que pontife intrépide, modéra cette première effervescence des esprits. Il parvint à détourner un projet imprudemment conçu, dont l'effet infaillible eût été de livrer le reste

728.

728. de l'Italie aux armes lombardes. Il ne put de même apaiser la fureur du peuple qui s'exerçoit cruellement sur les officiers de l'empereur. Les Vénitiens déjà florissans, et les Pentapolitains, aujourd'hui les peuples de la Marche d'Ancône, coururent aux armes des premiers : ils se signalèrent dans ces troubles. A Naples, le duc Exhilaratus aidé de son fils Adrien, appuyoit le parti de l'empereur opposé à celui du pape et des Fidèles (c'étoit par ces noms que se désignoient les rebelles). Il cherchoit à se faire des partisans dans le duché, pour les opposer à une révolution si rapide et si dangereuse. Il ne put résister au torrent qui entraînoit l'Italie et soulevoit tout contre Léon. Le peuple prit les armes, se rendit maître de la personne de son gouverneur, et le mit à mort avec son fils Adrien. Le duc Pierre qui commandoit dans Rome, accusé d'avoir écrit à Constantinople contre le pontife, fut maltraité et chassé. Mais rien n'égale ce qui se passoit à Ravenne. Dans cette ville, siège de l'autorité impériale en Italie, par conséquent moins dévouée aux intérêts du pontife, le peuple se divisa ouvertement en deux factions. Les uns se rangèrent du côté de l'exarque; les autres, plus inquiets du danger de la Religion que fidèles à la majesté de l'empereur, suivirent l'exemple du reste de l'Italie. On en vint aux

mains dans la ville. La faction qui aspiroit à l'indépendance, se trouvant, comme il arrive d'ordinaire, la plus nombreuse ou la plus forte par la passion qui l'animoit, le parti de l'exarque fut battu et dissipé. Paul lui-même resta mort sur la place. Le duché de Rome et l'Exarchat commencèrent dès-lors à séparer leurs intérêts de ceux de l'Empire. Ils ne cessèrent point pourtant de se reconnoître dépendans de l'autorité impériale; non plus que les Napolitains, quoique ceux-ci eussent poussé leur vengeance aux derniers excès. Tandis que d'autres villes d'Italie, fatiguées du joug des exarques et de l'hérésie des empereurs, tournoient déjà les yeux vers les Lombards; les Napolitains, dès long-temps ennemis de cette nation et principalement des Bénéventins avec lesquels ils avoient eu des querelles continuelles, ne voulurent entendre à aucune proposition de leur part. Malgré ce tumulte passager, ils se maintinrent constamment sous les lois de l'Empire.

728.

Giannone, liv. v, ch. 1, §. 3.

Cependant les Lombards ne pouvoient voir avec indifférence l'agitation de l'Italie. Luitprand, prince habile et politique, avoit l'œil sur tout ce qui se passoit autour de lui. Ces provinces sans magistrats et sans chefs, l'autorité des empereurs méconnue, l'Orient toujours pressé par les Sarrasins; tant de conjonctures si favorables à son agrandissement eussent tenté

728. Paul. Diac. VI, 48, 49. Anastas. in Gregor. II. Sigon. lib. III. Murat. annal. d'Ital. ad ann. 728.

un prince moins ambitieux. Les hostilités commencèrent par la prise de Narni, ville de l'Ombrie, qui étoit restée à l'Empire, et qui fut surprise par les Lombards, apparemment du duché de Spolète. En même temps Luitprand ayant mis sur pied une armée nombreuse, entra, sans être attendu, dans l'Exarchat. Il marcha droit sur Ravenne encore livrée au tumulte de l'anarchie, et en investit les murs. Les Ravennates, quoique surpris, se défendirent avec courage, paroissant décidés à souffrir les dernières extrémités plutôt que de se rendre. Le roi ne voulut point perdre son temps autour de la place. Il leva le camp ou laissa un corps de troupes pour continuer le blocus, et se porta à trois milles de là, sous les murs du château de Classe qui étoit le rendez-vous des flottes grecques dans la mer Adriatique. Cette place assiégée, ce semble, en même temps que Ravenne et défendue par une foible garnison, fut emportée de vive force. Le vainqueur y trouva d'immenses richesses; il rasa la place. La ruine de Classe jeta l'effroi dans Ravenne. Luitprand ramena aussitôt sur cette ville ses troupes victorieuses; et ranimant leur ardeur par l'espoir d'un plus riche butin, il résolut de ne point lâcher prise qu'il ne se fût assuré de sa conquête par la chute de la capitale. Plein d'activité dans la guerre, ce prince savoit

encore employer l'art des pratiques secrètes, ressource d'un grand usage dans les troubles civils où la fidélité est si rare ou si fragile. Il sut se ménager une intelligence dans Ravenne. Tandis qu'il donnoit une fausse attaque à un côté des murs, un traître lui livra la porte opposée. Ses soldats s'y précipitèrent. Ainsi tomba dans les mains des Lombards, vers l'an 728, cette cité qui avoit été le dernier boulevard de l'Empire en Occident, et tour-à-tour le siège des empereurs, des rois Goths, puis des exarques. Elle étoit remplie de richesses et conservoit des restes éclatans de la magnificence de ces divers maîtres. Luitprand en abandonna le pillage à ses soldats. Après la prise de Ravènne, il reçut la soumission de la plupart des villes de l'Exarchat. Il réduisit la province en duché, y mit pour gouverneur son neveu Hildebrand qui lui succéda ensuite dans le royaume. Comme ce prince étoit encore en bas âge, il lui donna pour conseil et pour guide Pérédée duc de Vicence. 728.

Luitprand poursuivit ses succès. Joignant toujours la négociation à la force, il mettoit à profit les mécontentemens des villes pour les faire tomber dans ses filets. Les Lombards n'étoient point encore entièrement maîtres de tout le pays situé au-dessous de Ravenne en descendant dans la Romagne. Entre Imola et Modène, il restoit

728. plusieurs lieux de l'Émilie qui avoient échappé à leur domination. Le roi Lombard y porta la guerre. Il envahit le Frégnano, le Persicéto, quelques autres petits cantons de cette province, et couronna sa conquête par la prise de l'importante et célèbre ville de Bologne. Il entra aussi dans la Pentapole, partie du Picénum, contiguë à l'Exarchat; et poussant toujours sa fortune, il pénétra en vainqueur de Rimini à Osimo. Toutes les villes de la province se soumirent à lui. Les unes furent prises d'emblée; les autres se rendirent d'elles-mêmes, préférant le joug lombard au despotisme d'un prince hérétique et persécuteur, craignant même d'appeler son secours après la révolte dont elles s'étoient rendues coupables, et d'un autre côté se sentant trop foibles pour se défendre par leurs propres forces. Maître de la Pentapole, Luitprand s'arrêta à Vico-Pilléo pour mettre ordre aux affaires de la province et y établir le gouvernement lombard, comme c'étoit l'usage de ces peuples dans toutes les terres dont ils s'emparoient. Ce fut là que les différentes villes de la Pentapole lui adressèrent des ambassades avec des présens et des lettres de leurs évêques pour lui faire leurs soumissions. Mais les députés furent surpris dans la route par des soldats Grecs qui battoient le pays, et massacrés.

Paul. Diac. VI, 54.

Anastas. ibid. Léon apprit avec rage la nouvelle de la défec-

tion de l'Italie et des conquêtes du Lombard. Il y envoya pour nouvel exarque le patrice Eutychius, eunuque, qui avoit déjà, comme l'on croit, tenu le gouvernement de la province; Scholastique ayant été rappelé lorsque Léon parvint à l'Empire, et Eutychius mis à sa place pour céder ensuite les rênes à Paul. Le nouvel exarque, scélérat habile et artificieux, étoit bien digne de suivre les desseins impies de ses prédécesseurs. Léon qui regardoit Grégoire comme le premier auteur de la résistance des peuples à ses volontés et des progrès nouveaux des Barbares, avoit résolu de le faire périr. En chargeant l'exarque de réparer les pertes de l'Italie, il lui avoit recommandé de se défaire du pontife à quelque prix que ce fût, et avec lui, des principaux citoyens de Rome dévoués à sa personne et à ses intérêts. Eutychius descendit à Naples. Il en trouva les habitans assez bien disposés pour l'Empire, et malgré leur dernière révolte, déterminés à n'en pas trahir les droits. Ce fut de là qu'il dressa ses machines. Il n'omit rien pour gagner les gouverneurs lombards des places frontières et les engager par présens et par caresses à quitter le parti du pape, ou du moins à ne point embrasser ouvertement sa défense. Il fit passer dans Rome un affidé avec des dépêches pour ses partisans ou pour les anciens officiers que l'empereur pouvoit

728.

Saxius ad Sig.

728. conserver dans la ville. Cet homme devoit se concerter avec eux afin de surprendre et d'assassiner Grégoire et les chefs des citoyens. L'arrivée dans Rome d'un agent de l'exarque excita une alarme universelle. Depuis long-temps on savoit que la vie des papes n'avoit cessé d'être attaquée par les ordres des empereurs, et défendue seulement par le dévouement des peuples. La vue d'un pareil ministre ne pouvoit donc manquer de faire naître d'étranges soupçons. L'agent d'Eutychius fut arrêté, son complot découvert. Les Romains l'eussent mis en pièces, si Grégoire n'eût intercédé pour lui et ne l'eût sauvé des mains d'un peuple furieux. Ils excommunièrent l'exarque. D'autant plus ardens pour la défense de leur pontife qu'ils voyoient les empereurs et leurs lieutenans plus obstinés à sa perte, ils s'engagèrent tous mutuellement et par serment à ne jamais abandonner sa cause, à mourir autour de sa personne sacrée plutôt que de permettre qu'il lui fût fait la moindre insulte. Les Lombards parurent transportés du même zèle pour la personne du pape qu'ils avoient déjà protégée contre les armes de Paul. Ils refusèrent de prêter l'oreille aux offres et aux sollicitations d'Eutychius. L'historien des papes prétend même qu'ils entrèrent dans la ligue des Romains et du reste de l'Italie, qu'ils s'engagèrent par le même serment. L'exarque voyant son

entreprise manquée sur le duché de Rome, content d'avoir confirmé Naples et la Campanie dans l'obéissance due à l'empereur, ne pensa qu'à rétablir du mieux qu'il pourroit les affaires de son maître en Italie. Il se mit à la tête des troupes qu'il avoit amenées; et traversant apparemment la campagne de Rome ainsi qu'une partie de l'Ombrie, il dirigea sa marche vers les provinces supérieures. 728.

Le but de l'exarque devoit être d'abord de rentrer dans le siège de son gouvernement envahi par les Lombards. Il avoit à faire à un ennemi actif et vigilant. Mais dans l'entreprise qu'il méditoit, il avoit sur lui l'avantage d'être maître des côtes et de la mer; avantage qui jusque-là avoit fait de Ravenne un rempart inexpugnable aux Barbares, et qui empêchoit que cette conquête n'eût la même solidité dans les mains des Lombards. Les flottes des Vénitiens pouvoient être déjà la ressource de l'Italie. D'ailleurs il paroissoit que les peuples des provinces supérieures que la passion et le feu de la révolte avoient poussés, pour ainsi dire, dans les pièges de leurs ennemis, commençoient à se repentir de leur démarche inconsidérée, à regretter les lois de l'Empire. L'exarque profita de cette disposition des esprits. Sans doute il eut besoin d'adresse pour faire concourir à ses vues des hommes 729.

Paul. Diac. VI, 54. Sigon. III. Murator. ad ann. 729.

729. encore ulcérés par les décrets contre les images et par les violences tyranniques de Léon. Mais la vertu et la sagesse du pontife firent plus encore en cette occasion que l'habileté de l'exarque. Grégoire étoit trop éclairé pour ne pas voir que la perte de Ravenne et de la Pentapole entraînoit nécessairement celle du reste de l'Italie; qu'aucun obstacle n'arrêteroit désormais les armes lombardes. L'intérêt même de son siège étoit joint cette fois à la cause commune de l'Empire. Malgré le dernier attentat tramé contre sa personne et les censures dont il avoit frappé l'exarque, le pontife se reposant de sa sûreté sur l'attachement des peuples, ne balança point à agir de concert avec ce gouverneur. Eutychius s'étoit retiré dans les villes de Vénétie, seule province d'où il pût tirer des secours. De là il cherchoit à ranimer la fidélité des peuples. Grégoire écrivit au duc Ursus pour le prier de s'entendre avec l'exarque, de le secourir de toutes les forces de son duché, afin qu'il pût ramener Ravenne sous l'obéissance de l'empereur. A la lecture de la lettre du pontife, les Vénitiens ne doutèrent pas long-temps du parti qu'ils avoient à prendre. Ils dressèrent avec l'exarque le plan d'une attaque. Ayant répandu le bruit que l'empereur leur avoit donné ordre de se tenir prêts pour une expédition qu'il méditoit contre les Sarrasins, ils armè-

rent une flotte. Tout étant réglé, Eutychius se retire comme s'il eût été rebuté par les Vénitiens. Il rassemble quelques garnisons sur sa route, vient devant Imola ville de l'Exarchat nouvellement occupée par les Lombards; il fait mine de vouloir attaquer cette place et forme un camp sous ses murs. Quand il se voit à la tête d'une armée suffisante, ayant donné le mot aux Vénitiens et pris jour avec eux, il lève le camp, marche à grands pas sur Ravenne, investit la ville du côté de terre. Les Vénitiens étoient sortis dès la veille de leurs ports, ils avoient cinglé vers l'orient et jeté l'ancre en pleine mer avant le lever du soleil. Puis, revenant tout d'un coup vers la côte d'Italie, ils abordèrent devant Ravenne à la même heure à-peu-près que l'exarque y paroissoit, et débarquèrent leurs troupes sur la plage. Hildebrand et Pérédée, réveillés par cette attaque inopinée, firent prendre les armes à leur garnison. Ils rangèrent autour des murailles cette multitude surprise et mal en ordre. Tandis que l'on s'apprête à combattre pour les remparts, les Vénitiens font leur attaque à une porte qui donnoit sur la mer, la brisent et pénètrent dans la ville. Les ducs Lombards, à la vue du péril, ramassent un gros de troupes, ils accourent pour leur disputer l'entrée. On se pousse, on se heurte, on combat dans les rues de Ravenne. Sur les entrefaites, l'exar- 729.

729. que ayant lui-même livré l'assaut du côté de terre, les Lombards enveloppés de toutes parts ne purent faire résistance. Telles sont les diverses circonstances de l'expédition, telles qu'elles ont été rapportées par quelques historiens d'Italie. A la vérité elles trouvent peu d'appui dans les monumens anciens. Mais la lettre du pape Grégoire subsiste encore en témoignage du concert des Vénitiens, du pontife et de l'exarque. L'historien lombard ajoute que Pérédée duc de Vicence et tuteur d'Hildebrand fut tué en combattant avec courage pour la défense de la ville. Hildebrand tomba vif dans les mains des vainqueurs. Ravenne, Classe, Césarée, et sans doute les autres places de l'Exarchat, retournèrent ainsi au pouvoir de l'empereur. Les Vénitiens couverts de gloire par cette belle expédition, rentrèrent dans leurs ports. La reprise de Ravenne suivit d'un an à-peu-près la perte de cette ville. L'expédition des Vénitiens et de l'exarque fut si bien combinée, exécutée avec tant de célérité, que le roi n'eut pas le temps d'accourir de Pavie pour défendre sa nouvelle conquête.

Sigon.

L'exarque ne perdit point de temps. Il marcha sur la Pentapole qui n'étoit qu'une dépendance de l'Exarchat, et qui, par sa position, devoit suivre le sort de la métropole. Il rencontra devant Rimini les Lombards de la province qui s'étoient

portés sur la frontière pour lui en défendre l'entrée, ou qui peut-être accouroient au secours de Ravenne. Ils fürent défaits complètement. L'exarque rentra en maître dans toutes les places de la Pentapole. Ces villes déjà fatiguées du joug étranger, lui ouvrirent leurs portes, chassèrent les garnisons lombardes, et revinrent à l'obéissance de l'Empire avec la même facilité qu'elles l'avoient secouée. Un autre corps qu'il dirigeoit sur l'Émilie n'eut point le même succès. Agathon duc de Pérouse qui commandoit ce détachement, ayant voulu emporter Bologne, trouva trois ducs Lombards, Valcaris, Pérédée et Rotharis campés sous les murs. Ils le reçurent vivement, firent un grand massacre de sa troupe et mirent en fuite le reste. Ainsi de toutes ses conquêtes, il ne resta guère au roi Lombard que cette ville importante et les autres places qu'il avoit enlevées dans l'Émilie. 729.

Rétabli dans Ravenne, l'exarque ne perdit point de vue le dessein pour lequel Léon lui avoit confié le gouvernement de l'Italie : c'étoit d'y détruire entièrement le parti du pape, auquel se rattachoient la faction opposée à l'autorité impériale et tous les vœux des peuples aliénés du prince par leur attachement au Saint-Siège, par leur haine pour l'hérésie iconoclaste. C'étoit sur-tout contre le pontife qu'Eutychius devoit Anastas. ibid. Sigon. ibid.

729. diriger ses efforts, assuré que s'il parvenoit à l'écarter ou à le perdre, le chef du parti abattu, il trouveroit bientôt moyen d'établir dans Rome l'autorité absolue de l'empereur, d'étouffer dans l'Italie cet esprit de sédition que l'opposition aux hérésies d'Orient y avoit allumé, et d'y faire recevoir pleinement les nouveaux décrets de Léon. Mais le principal obstacle pouvoit venir du côté des Lombards. Un intérêt de politique leur avoit fait appuyer la révolte des villes, une foi commune avoit paru les rapprocher de la ligue de l'Italie. Cette ligue qui balançoit l'autorité de l'exarque, ouvroit à leurs armes une voie pour arriver enfin au grand but de leur ambition, la souveraineté de toute l'Italie. Dans ces conjonctures, l'exarque, malgré l'appui passager qu'il avoit trouvé dans le Saint-Siège, jugeoit bien que cette province pleine de mécontentemens et de divisions ne tarderoit pas à secouer le joug de l'empire grec, si l'on n'y portoit un prompt remède. Il voyoit encore qu'il ne parviendroit jamais à vaincre l'obstination des Romains déterminés à verser leur sang pour le pontife, s'il ne séparoit le roi Luitprand de leur cause. Ce fut à quoi il tendit. De Ravenne il ne cessoit de solliciter ce monarque et par prières et par présens de s'unir à lui, d'abandonner le parti de Grégoire. De son côté Luitprand, quoique attaché

sincèrement à la Religion catholique, n'étoit point éloigné maintenant de servir la passion de l'exarque contre la cause du pontife et de l'Italie. Il espéroit à son tour en opposant l'exarque au pape, recouvrer les avantages que leur concorde lui avoit fait perdre. Mais cette politique ambitieuse qui devoit éterniser la guerre, se léguant à ses successeurs et amenant le mépris des pontifes et de leur chaire dont les Lombards s'étoient faits d'abord les protecteurs, força Rome et l'Italie près de tomber sous leur domination, à chercher ailleurs d'autres secours. Cependant Luitprand, prince naturellement religieux, balançoit encore à entrer dans l'alliance de l'exarque. Bien plus, à la prière du pontife, il venoit de rendre au duché de Rome la ville de Sutri en Toscane qui dépendoit de ce duché et dont les Lombards s'étoient emparés; lorsque le besoin de ses propres affaires entraîna enfin sa résolution, et forma une véritable ligue contre Grégoire entre ces deux ennemis héréditaires. 729.

Luitprand avoit lui-même des rebelles à soumettre. L'indocilité des ducs Lombards étoit un obstacle toujours funeste aux progrès de cette nation. Trasimond, duc de Spolète, fils de Faroalde, s'étoit emparé des États de son père après l'avoir forcé de se faire clerc. Ce fils dénaturé aspiroit encore à se rendre indépendant de la cou- Paul. Diac. VI, 44.

729. ronne lombarde. Il se révolta de concert avec Romualde II duc de Bénévent. Luitprand avoit à cœur de réprimer au plutôt cette rebellion. Autrement, la défection de ces deux ducs, les plus puissans de la monarchie lombarde, coupoit court à tous ses projets sur l'Italie. Cet intérêt le rendoit plus facile à ouvrir l'oreille aux offres de l'exarque. Eutychius qui mettoit tout en œuvre pour l'amener à ses fins, lui envoya proposer une société d'armes. Il lui offrit de l'aider à venger son injure, à condition que le roi de son côté ne mettroit aucun empêchement aux projets qu'il avoit sur Rome. Au moyen de cette alliance, le roi sûr de dompter ses rebelles, espéroit peut-être encore partager le fruit des peines de l'exarque. Il oublia donc le dernier engagement que les Lombards, si l'on en croit Anastase, avoient formé avec les Romains, de protéger le pape et la Religion contre les insultes de l'empereur; il conclut avec le lieutenant de Léon une ligue contre celui même qu'il devoit défendre. Ainsi, suivant une politique trop commune, la dépouille d'un allié fut le prix de la réconciliation de deux ennemis. Les deux chefs joi-
730. gnirent leurs armées et fondirent dès la campagne suivante sur le duché de Spolète. Trasimond ne put résister à cette double attaque. Surpris et accablé avant d'avoir pu se mettre en garde, il

ne tenta point même le sort des armes et n'eut recours qu'à la clémence de son roi. Il vint se jeter à ses pieds, demanda grâce, livra des otages, promit d'exécuter tout ce que Luitprand lui commanderoit; il s'obligea de rechef envers ce prince par un serment de fidélité. Luitprand dicta les conditions du pardon dans Spolète. A la vue de tant de forces qui alloient fondre sur lui, le duc de Bénévent effrayé se hâta également de faire sa soumission. Après quoi, tout étant tranquille chez les Lombards, les deux armées réunies portèrent l'appareil de la guerre dans le duché de Rome, et vinrent dresser leurs tentes dans les prés de Néron, situés entre le Tibre et la basilique de Saint-Pierre, vis-à-vis du môle d'Adrien. 730.

Le pape prévenu des desseins de ses ennemis, avoit fait fortifier la ville à la hâte. Il y avoit fait entrer quelques secours. Puis jugeant que ces foibles précautions n'étoient point capables de repousser l'effort de deux armées liguées, voulant épargner à ses yeux le ravage de la campagne et la profanation des lieux saints, il abandonna bientôt cette vaine montre de défense. Il résolut, à l'exemple des ducs, de recourir à la prière, se confiant à la réputation de piété et de grandeur d'ame dont jouissoit le roi Luitprand. Il sortit de Rome, accompagné du clergé et des principaux habitans. Il marcha vers le camp du

730. roi à la tête de ce cortège vénérable dont la contenance grave et modeste inspiroit le respect et l'admiration au soldat lombard qui le regardoit passer en silence. Le roi lui-même, qui n'étoit point préparé à un tel spectacle, ne put fermer son cœur aux mouvemens d'une générosité qui lui étoit naturelle. Il alla au-devant du pape, le reçut avec tous les égards dus à son caractère auguste. Alors Grégoire prenant la parole et faisant valoir cette autorité sacrée qui, jointe à sa vertu, donnoit plus d'ascendant à son discours;

« Roi des Lombards, dit-il, si je ne voyois autour de moi que les armes de l'exarque, je n'aurois point pénétré dans ce camp. Bornant mon ministère à implorer la miséricorde divine dans le sanctuaire, je ne viendrois point l'humilier en vain devant les ennemis de l'Église. Que peut-elle attendre en effet de ceux qui plusieurs fois ont attenté aux jours des pontifes, condamné les évêques à l'exil, au glaive; pillé les temples par les mains des magistrats; persécuté et presque aboli l'orthodoxie en Orient? Mais sachant qu'un roi si catholique avoit pris parti parmi nos ennemis, je n'ai point craint de venir exposer en sa présence ce que m'inspire l'intérêt des choses saintes. J'ai cru que je trouverois en lui ce même prince qui a généreusement rendu à l'Église son patrimoine, et dans

ses guerriers ces mêmes Lombards qui naguère, 730.
au premier bruit que la personne du pontife romain étoit menacée, se joignirent aux sujets de l'Empire pour voler à sa défense. Qui peut donc vous faire voir aujourd'hui des ennemis dans cette cité pacifique qui attendoit de vous son appui? C'est cette Rome, ô roi Luitprand, que le roi Agilulfe et vos autres devanciers qui ont acquis un si grand État dans l'Italie, ont toujours respectée comme une terre privilégiée. Parmi les tumultes de la guerre et le bouleversement des provinces, ils ont craint de porter leurs armes sous ses murailles, voulant que la paix régnât où étoit le centre de la Religion, et que le dernier espoir des peuples subsistât dans le repos de cette chaire et dans l'inviolabilité de ce territoire sacré. Sous le règne glorieux d'Agilulfe, Rome et la vertu du saint pape Grégoire ont donné le bienfait de la paix à l'Italie toujours troublée depuis l'entrée d'Alboin. Les Goths ariens, dont l'empire a précédé celui des Lombards, leur avoient donné le même exemple. Le grand roi Théodoric se fit un devoir de maintenir l'autorité du sénat de Rome et les honneurs de ce siège. Il y conserva, avec la dignité de la Religion, l'image de la liberté publique. Enfin le farouche Attila, dans le cours de ses ravages, arriva jusqu'aux bords du Pô, laissant derrière

730. lui une trace de sang et des villes en cendres. Mais il recula à la vue du pape Léon qui s'avança vers lui couvert des ornemens sacerdotaux, à la tête de son clergé. Tout païen qu'il étoit, il demeura comme frappé d'une force invisible. Il retourna sur ses pas; et surpris de sentir expirer sa fureur, s'éloigna tranquillement de Rome qu'il avoit destinée aux mêmes flammes qu'Aquilée. Et Luitprand qui a donné à l'Église de si illustres marques de sa piété, écoutera moins cette voix divine? Violera-t-il les monumens des apôtres et les reliques des saints? Vous êtes sur le sol qu'Attila n'osa toucher; je parois devant vous comme le pape Léon, dans le même appareil de paix, pour vous supplier seulement de ne point être plus barbare qu'un roi païen, d'épargner ces tombeaux sacrés et ces temples vers qui toute la Chrétienté tourne les yeux, et cette chaire qui annonce la vérité au reste du monde. »

Luitprand ne put résister à ces reproches. Soit que l'image présente de la Religion dont il fut frappé, lui interdît en cet instant toute autre pensée; soit qu'il eût quelque pudeur de voir devant lui tant de personnages vénérables et le pontife lui-même en posture de supplians, il ne pensa qu'à l'apaiser. Il tomba à ses pieds, reconnut ses torts envers le Saint-Siège, promit de les réparer; il déclara qu'il se retireroit sur-

le-champ du territoire de Rome sans y faire le moindre dégât, et qu'il ne souffriroit point que persoñne à l'avenir y portât dommage. En vain l'exarque plus endurci et habitué à se regarder comme l'exécuteur des ordres de ses maîtres, le pressa de remplir ses engagemens. Luitprand, sans presque l'écouter, voulut donner au pape des preuves de sa sincérité et de son repentir. Il le pria de le conduire à la basilique de Saint-Pierre qui étoit hors des murs de la ville. Il s'approcha de l'autel; et là, s'étant fait désarmer, il déposa sur la sépulture du prince des apôtres, son manteau royal, ses bracelets, son baudrier, son épée, une couronne d'or et une croix d'argent. Après avoir fait sa prière, il ne s'occupa plus qu'à ramener en paix son armée dans son pays. 730.

Mais avant de se retirer, il pria le pape de recevoir aussi l'exarque à la paix. Celui-ci qui se voyoit abandonné des Lombards et qui, sans eux, ne pouvoit exécuter aucun de ses desseins, n'avoit plus d'autre parti à prendre que de demander à entrer pacifiquement dans Rome comme le lieutenant de l'empereur. Il espéroit mettre à profit du moins une ombre d'obéissance que cette ville, quoique déjà toute dévouée à ses pontifes, n'étoit point disposée à lui refuser, et que le pape, toujours attaché à la cause pu-

730. blique de l'Empire, recommandoit aux peuples. Par là, s'il n'établissoit point l'autorité absolue de l'empereur dans Rome, il la faisoit reconnoître en apparence; il sauvoit cette ville du joug des Lombards sous lequel elle n'eût pu éviter de tomber à la fin, s'il l'eût laissée toujours comme une place ennemie entre deux maîtres qu'elle redoutoit également. Le pape reçut volontiers en grâce l'exarque, il le releva des censures, fit avec lui une espèce de paix. Alors, Luitprand donna à ses troupes le signal du départ et se remit en marche pour ses États. Eutychius fut reçu dans Rome après avoir fait retirer aussi son armée. Il y demeura quelque temps, paroissant vivre en bonne intelligence avec le pontife.

L'occasion ne tarda pas à se présenter de mettre au grand jour cet accord, apparemment plus sincère de la part du pontife que de l'exarque. Grégoire voulut prouver que si son nom avoit paru servir de ralliement à la révolte, lui-même n'avoit eu jamais en vue que l'intérêt de la Religion et le salut des peuples qu'il avoit désiré concilier avec l'obéissance due au prince. Tandis que l'exarque séjournoit à Rome, il s'éleva dans la Toscane un chef de parti qui se faisoit appeler Tibère, surnommé Pétasius. Cet homme, aussi mal-habile qu'imprudent, parmi les désor-

Anastas. Ibid.

dres publics, se fit suivre d'une troupe d'esprits légers et inquiets qu'il avoit séduits, et proclamer Auguste par son parti. Trois villes de la province, Mantura que l'on croit aujourd'hui Barbérano, Luni et Bléda, le reconnurent et lui prêtèrent serment de fidélité. A cette nouvelle, l'exarque qui se voyoit chargé déjà de trop d'affaires, parut alarmé. Il appréhendoit une révolte dans la Toscane et n'avoit point de forces suffisantes pour y faire tête. Le pape releva son courage. Il l'exhorta à ne point perdre de temps pour étouffer cette sédition à sa naissance. Il engagea quelques foibles troupes du duché de Rome avec les principaux du clergé et les nobles Romains à marcher sous les ordres de l'exarque. Cette petite armée entra dans la Toscane, elle se dirigea sur le château de Manture où Tibère s'étoit jeté. La guerre fut terminée presqu'aussitôt qu'entreprise. L'usurpateur fut surpris et tué dans ce château, sa tête envoyée à l'empereur, la révolte réprimée par la vigilance et la fidélité du pontife. Il sembloit ainsi que le duché de Rome et les Romains, par ce dernier service, dussent être pour toujours réconciliés avec Léon et avec la Cour de Constantinople. 730.

Le pape Grégoire II mourut l'année suivante, 731. Pontife d'une haute sainteté et d'un courage véritablement grand : admirable sur-tout 731.

Anastas. in Gregor. III. Fleury, hist. eccles. XLII, 7 et suiv.

731. par la sagesse avec laquelle il sut tenir la balance entre tant de partis opposés, sans manquer à ce qu'il devoit aux peuples, à l'empereur, à l'Église. Tandis qu'on faisoit ses funérailles, le peuple romain élut par acclamation le prêtre Grégoire que sa doctrine, sa piété et son zèle pour la défense de l'orthodoxie rendoient digne de succéder à ce saint pontife. Grégoire III élevé sur le siège apostolique au milieu des troubles qui affligeoient l'Église, crut que son premier devoir étoit de défendre le culte des images persécuté par l'empereur, de l'éclairer lui-même sur l'erreur qu'il soutenoit au prix du repos de l'Empire. Il lui écrivit donc deux lettres pleines de vigueur dès le commencement de son pontificat. Dans ces lettres il lui explique quelle est la nature du culte que l'on rend aux images; culte de relation, bien différent de celui qui est dû aux divins objets qu'elles représentent, et que Léon accusoit faussement d'idolâtrie. Il lui reproche l'injustice de sa prétention, d'avoir voulu donner des décrets à l'Église en violant le privilège des évêques, seuls juges par droit divin du dogme et de la discipline. Il fixe les droits de l'Empire et du sacerdoce, et il en marque la différence. Par où l'on voit qu'à l'exemple de son prédécesseur, ce pape étoit bien éloigné de s'arroger un pouvoir temporel qui n'appartient qu'au prince. Il lui

reproche les tyrannies et les persécutions qu'il a exercées contre les orthodoxes; la mutilation des images, les insultes faites aux lieux saints dépouillés et déshonorés. Il lui déclare qu'en vertu de l'autorité de saint Pierre, il eût pu lui infliger les peines ecclésiastiques. Du reste il l'exhorte à abjurer son erreur, à retourner à l'unité catholique, s'il ne veut jusqu'à la fin par cette conduite sacrilège prononcer anathême et malédiction contre lui-même. Mais il faut avouer que l'on reconnoît dans ces mêmes lettres la confiance qu'avoient donnée à ces pontifes la faveur des peuples et le déclin de l'autorité impériale en Italie. « Vous croyez, ajoute Grégoire, nous épouvanter en disant : J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre, et j'en ferai enlever le pape Grégoire chargé de chaînes, comme Constant fit à Martin. Sachez que les papes sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident. Nous ne craignons point vos menaces; à une lieue de Rome vers la Campanie, nous sommes en sûreté. » Le pape envoya ces lettres à Constantinople par le prêtre George. Mais l'empereur instruit de ce message, fit retenir les lettres et arrêter le prêtre en Sicile. Il l'y tint en exil pendant près d'un an, sans lui permettre de remplir sa mission. 731.

Cependant le pape instruit de la captivité de 732.

732. son légat et du mépris que l'empereur avoit fait
Anastas. ibid. Fleury, XLII, 16. de ses lettres, assembla dans l'église de Saint-Pierre, en 732, un concile où se trouvèrent quatre-vingt-treize évêques d'Italie, tout le clergé de Rome avec les nobles et le peuple. On y décida que quiconque mépriseroit l'ancien usage de l'Église touchant la vénération des images, quiconque les détruiroit, les profaneroit ou en parleroit avec mépris, seroit privé du corps et du sang de Jésus-Christ et séparé de la communion de l'Église. Par cet anathême prononcé solennellement, le pape rompoit enfin avec un prince qui ne ménageoit lui-même rien, qui avoit conjuré la mort des pontifes et troublé la paix des peuples : la nécessité et le bien de l'Église le forçoient à cette extrémité. Ce décret fut souscrit par tous ceux qui assistoient au concile, et l'on y joignit les autorités des papes précédens. Ensuite le pape envoya à Léon par le défenseur Constantin, des lettres pour l'engager une dernière fois à rétablir les images, à écouter la voix des Pères. Mais ces lettres furent retenues comme les précédentes et Constantin jeté dans une prison où il languit près d'un an. Enfin on lui ôta les lettres de force, on le renvoya chargé de menaces et de mauvais traitemens. Toutes les provinces d'Italie en corps adressèrent une requête à l'empereur pour tenter un dernier effort sur son esprit et l'engager à

consentir au rétablissement des images. Cette requête fut également enlevée en Sicile par le patrice Sergius qui y commandoit; et les députés qui la portoient, détenus huit mois en captivité, furent congédiés avec le même mépris. 732.

Léon porta plus loin sa rage. Indigné de la résistance courageuse du pape et de la convocation du concile qui avoit condamné son hérésie, il voyoit encore les provinces appuyer de concert l'autorité ecclésiastique pour demander le rétablissement des images. Ce soulèvement d'un genre nouveau ne lui montra dans l'Italie qu'un peuple de rebelles. N'attendant rien des ordres impériaux, passant toutes les bornes de la modération et de la raison, il entreprit de traiter l'Italie entière comme révoltée, sans considérer qu'il s'exposoit à la perdre de nouveau, à la voir se jeter dans les bras des Lombards. Dès qu'il eut pris cette résolution désespérée, il arma une flotte qu'il chargea de troupes. Il l'envoya en Italie pour commencer la guerre, pour forcer les peuples par le fer et par le feu à souscrire à ses décrets. Ainsi, selon toute apparence, ces provinces alloient être dévastées et ruinées par leur prince, ou devenir la proie des Barbares. Mais cette entreprise follement conçue eut un succès honteux. La flotte fut assaillie d'une violente tempête dans la mer Adriatique. Elle y périt, comme si la ven- 733. Theophan. p. 343.

733. geance divine se fût chargée elle seule de la protection du pontife et des peuples. Cette expédition n'eut d'autre effet que d'aliéner de plus en plus Rome et l'Occident, de hâter la révolution qui devoit les soustraire enfin à l'empire grec. Léon furieux de ce nouveau contre-temps, et ne sachant sur qui décharger sa colère, augmenta du tiers la capitation que payoient la Sicile et la Calabre. Il y assujettit même les enfans, et fit porter sur des registres les noms de tous les mâles qui naissoient. Il confisqua au profit de son domaine dans les terres de son obéissance, les patrimoines de Saint-Pierre. Il ne put dès-lors presque plus rien sur l'Italie.

Murator. ad ann. 733.

Le pouvoir des exarques y diminua sensiblement, tant à Rome qu'à Ravenne. Renfermés dans cette dernière place, ils se contentoient d'exiger les tributs accoutumés et de veiller à l'administration de la justice. En tout le reste, ils étoient presque sans force ; les peuples bien déterminés à repousser la tyrannie d'un empereur hérétique, formoient comme une ligue toujours armée qui eût rendu vains tous les efforts pour reprendre l'ancienne autorité. Mais en Orient, Léon renouvela ses violences contre ceux qui soutenoient l'honneur des images. Moins sanguinaire que les autres empereurs hétérodoxes, il ne les con-

damnoit point à la mort, de peur que le peuple ne les honorât comme martyrs. La prison, les tortures, l'exil étoient ordinairement les peines qu'il infligeoit et les moyens de sa persécution. 733.

Telle étoit la situation de l'Italie où les divers partis, tantôt ennemis, tantôt réconciliés et réunis sous les mêmes enseignes, vivoient au milieu des défiances mutuelles, des soupçons et des craintes. Les provinces d'Italie ne sachant presque plus à qui elles obéissoient, étoient comme divisées en différens membres qui n'avoient entr'eux aucune communication de volontés ni de forces. Le duché de Rome tout attaché à ses pontifes ne tenoit à Constantinople que par un lien désormais bien fragile. L'exarque, ennemi né des papes, ordinairement tyran avare et concussionnaire, étoit craint et haï à Naples, à Ravenne, dans les villes même qui par habitude ou par affection étoient le plus dévouées à l'autorité impériale qu'il représentoit. Les Lombards, alliés au pontife par l'intérêt de la Religion, puis à l'exarque par celui de leur ambition, ne songeoient en effet qu'à s'agrandir aux dépens de tous les partis. A la vérité le roi Luitprand, par sa médiation entre l'exarque et le pape, avoit paru rendre un instant le repos à l'Italie. Mais il avoit lui-même des mécontens dans ses propres

733. États, particulièrement dans les duchés de Spolète et de Bénévent. Malgré ce calme apparent, tout se disposoit à de nouveaux orages.

734-739. Cet état de choses dura environ six ans. Dans
Paul. Diac. VI, 55. cet intervalle, Luitprand éprouva une maladie grave. Les Lombards assemblés à Pavie, le voyant près du tombeau, élurent pour roi son neveu Hildebrand racheté de la captivité des Vénitiens. Luitprand ayant recouvré la santé, approuva le choix des peuples; et quoiqu'au fond peu content de ce qui s'étoit passé, en prince prudent il consentit à recevoir son neveu pour collègue.
Id. 53, 54, 58. Ce monarque se faisoit un devoir de politique d'entretenir la paix sur les deux frontières de son empire, avec les Francs et avec les Avares. Il faut remarquer aussi que Charles Martel, dans les difficultés et les périls au milieu desquels il passa sa vie, ne cultiva pas avec moins d'empressement l'amitié du roi Lombard. Il lui adressa son fils Pepin, afin qu'il l'adoptât pour fils en lui coupant la chevelure de sa main, suivant la coutume de sa nation. Le roi y consentit de bonne grâce; il renvoya le jeune seigneur à son père, comblé de caresses et de présens. Charles, en même temps qu'il estimoit dans Luitprand la valeur et les grandes qualités qu'il possédoit lui-même à un si haut degré, le regardoit comme un ami utile qu'il pouvoit au besoin opposer

aux Sarrasins, qui de leur province de Narbonnoise se répandoient sur le territoire d'Arles et dans le pays voisin. Il lui demanda même ses secours contre une des dernières incursions que ces peuples firent en Provence. Luitprand se mit en marche à la prière de son allié. Mais les Sarrasins étoient rentrés déjà dans la Septimanie, soit que Charles eut achevé seul de les repousser par la terreur de ses armes, soit que la nouvelle de la marche du roi Luitprand, comme le prétend l'historien Lombard, eût hâté leur retraite. C'est dans cet espace de temps qu'il faut placer ces deux circonstances qui resserrèrent l'union des deux nations et l'amitié étroite de leurs chefs. 734-739.

Une légère étincelle ralluma un incendie qui ne cessa plus d'embraser l'Italie, jusqu'à ce qu'elle se fût donné de nouveaux maîtres. Trasimond duc de Spolète, depuis sa soumission forcée par les armes du roi et de l'exarque, n'avoit point cessé d'aspirer à l'indépendance. Cet ambitieux, avant d'éclater et peut-être dans le dessein de se faire un appui du pape dont le crédit étoit grand en Italie, fit sa paix avec les Romains en restituant au duché de Rome le château de Gallèse qui en avoit fait partie autrefois, et dont les Lombards de Spolète s'étoient emparés. Ce château étoit le sujet de querelles continuelles entre les deux duchés. Le pape Grégoire III vou-

Anastas. in Gregor. III, et Zachar. Paul. Diac. VI, 55.

734-739. lut faire cesser cette petite guerre qui incommodoit la frontière, en donnant lui-même des sommes considérables au duc Lombard pour le rachat de la place. Depuis ce moment la bonne intelligence fut rétablie entre ces voisins. Fort de l'amitié du pape et des Romains, Trasimond ne craignit plus de refuser ouvertement l'obéissance au roi. Il comptoit encore sur des alliés puissans qui avoient déjà favorisé sa première révolte. C'étoient les Bénéventins. Ces duchés de Spolète et de Bénévent, les plus considérables de la monarchie lombarde, pouvoient en effet, s'ils se tenoient unis, résister à tous les efforts de la puissance royale; et avec l'appui de Rome et du pontife, ils pouvoient encore sans témérité se flatter de faire pencher la balance.

Paul. Diac. ib. Saxius ad Sig. p. 181, not. 58. Romualde II duc de Bénévent, mort vers l'an 733, n'avoit laissé qu'un fils en bas âge, nommé Gisulfe II. La foiblesse de cet enfant avoit donné lieu à des conspirations contre sa vie. Il avoit été préservé par la fidélité des Bénéventins qui le reconnurent pour leur duc. Ces peuples avoient puni de mort les conjurés et maintenu les droits du père sur la tête de l'enfant. Mais Luitprand avoit voulu lui-même profiter de la conjoncture pour ramener à l'autorité de sa couronne le plus puissant duché de l'Italie qui s'en étoit presque affranchi sous le dernier duc. Il entra à main

armée dans la province. Déployant les forces 734-739.
et le nom de la royauté, il imposa facilement silence à tous les partis. Il ôta le gouvernement au jeune Gisulfe, sous prétexte qu'un enfant de cet âge étoit incapable d'en tenir les rênes. Il força ces Lombards à recevoir pour duc Grégoire son neveu. Celui-ci conserva le duché jusqu'à sa mort qui arriva sept ans après, c'est-à-dire en l'an 740 où nous commençons à entrer. Mais les 740.
Bénéventins mécontens d'avoir été contraints dans leur choix et de reconnoître pour seigneur, contre leur inclination, le neveu de Luitprand au lieu de l'héritier d'une race illustre qui remontoit au roi Grimoalde, appuyoient toujours le parti de Trasimond. Ils n'étoient pas éloignés de se déclarer en faveur de ce rebelle afin d'empêcher que le roi ne pût l'opprimer : ce qu'ils firent en effet et dès cette année même, aussitôt que leur duc Grégoire eut cessé de vivre, sous la conduite de Godescalc qui envahit le duché.

Mais Luitprand ne leur donna pas le temps de lier leur partie. Jugeant qu'il ne pouvoit trop se hâter de pousser à bout un rebelle qui avoit déjà pris une fois les armes contre lui et qui menaçoit encore de former un parti puissant dans l'Italie, il vint fondre avec toutes ses forces sur l'Ombrie. Trasimond, trop foible pour résister, ne pensa point même à soutenir le pre-

mier choc. Il s'échappa comme la première fois
740. de Spolète. Fuyant la vengeance de son roi, il courut se jeter dans les murs de Rome et dans les bras du pontife. Il le supplia de le protéger, invoqua le traité d'amitié qu'il avoit conclu récemment avec les Romains. Grégoire consulta le duc Étienne qui commandoit dans Rome. Du commun avis de ce magistrat et de la milice du duché, on résolut de recevoir Trasimond sous la sauve-garde de l'Empire, de lui accorder protection comme à un ami des Romains tombé dans la disgrace de son roi. Ainsi par cette résolution imprudente, une nouvelle guerre fut déclarée entre Rome et les Lombards.

Cependant Luitprand soumettoit le duché de Spolète. Il s'en rendit maître presque sans combattre, y institua pour duc à la place de Trasimond, un de ses capitaines nommé Hildéric. Puis, ayant mis ordre aux affaires de l'Ombrie, il envoya des députés dans Rome pour réclamer la personne du duc fugitif comme d'un sujet rebelle. Le pontife et le duc Étienne répondirent qu'ils ne pouvoient abandonner leur suppliant. Grégoire déclara qu'il déshonoreroit son Église s'il livroit à la vengeance de son prince un ami et un allié qui s'étoit confié à sa foi. Mais le roi convaincu de la justice de sa cause, ne put souffrir que le Siège de Rome qu'il avoit une fois épar-

gné et à qui même il avoit procuré la paix avec
l'exarque, servît de refuge aux mécontens de son 740.
royaume. Il fut indigné sur-tout que le pontife,
père commun des fidèles, sauvé naguère par
la nation lombarde du ressentiment des empereurs, se fît partie contre lui et appuyât dans
son propre royaume une faction de rebelles. Il
descendit donc au printemps suivant de l'Ombrie
sur le duché de Rome. Il assiégea et prit quatre
villes qui en dépendoient, Amérie, Orta, Polimarzo et Bléda. Puis, s'approchant du territoire
de Rome, il se mit à ravager la campagne. A la
vue des Lombards, l'épouvante se répand dans
cette capitale. Chacun redoute la colère d'un
vainqueur justement irrité. L'infidélité commence avec la crainte, et un grand nombre des
principaux habitans passèrent, dit-on, dans le Sigon.
camp lombard, portant en signe d'amitié leurs
cheveux rasés à la manière de cette nation.

Alors le pontife sentit le péril de sa position.
Celui de son peuple ne le tourmentoit pas moins.
Il trembloit de voir le siège de l'Église long-temps
libre et respecté, tombé au pouvoir de la nation
lombarde, Rome livrée aux profanations et à la
rapacité du soldat, et ses habitans réduits à la
servitude dont la sagesse de ses prédécesseurs
leur avoit jusqu'à présent épargné les horreurs.
Il résolut, à l'exemple de Grégoire II, de recourir

740. à la piété et à la clémence dont le roi Luitprand avoit déjà donné un bel exemple en ce même lieu ; lui qui, à la vue de la Religion désarmée et n'ayant pour défense que la majesté de ses pompes et de ses cérémonies, avoit mieux aimé abandonner une conquête presque certaine que de poursuivre une victoire odieuse à l'Église. Le pape lui envoya donc des députés pour essayer de le fléchir par les mêmes considérations, pour le supplier d'éloigner ses troupes du duché de Rome. Mais Luitprand qui se croyoit offensé, refusa de rien accorder. Cette fois l'ambition plus puissante avoit fait taire la Religion ; il ne songeoit qu'à pousser ses avantages. Grégoire se trouva donc seul et destitué d'appui. L'un de ses alliés étoit déjà dépouillé. Les Bénéventins ne s'étoient point mis en mouvement, le roi encouragé par le succès se disposoit encore à les punir. L'empereur Léon n'étoit pas moins l'ennemi du pontife que celui de l'orthodoxie. L'exarque Eutychius renfermé dans les murs de Ravenne et qui avoit eu besoin lui-même pour réprimer les factions du secours de l'Église romaine, étoit loin de penser à lui prêter son bras. L'Italie dispersée et démembrée, ne pouvoit rien en sa faveur. Luitprand campé presque à la vue de Rome, déconcertoit tous les amis de Grégoire et se voyoit seul maître. En cette extrémité, le pontife aban-

donné de tous, jetoit les yeux de tous côtés, cherchant à découvrir d'où il pouvoit attendre du secours. 740.

Une seule nation jetoit alors un grand éclat dans l'Occident, quelquefois ennemie et toujours redoutée des Lombards dont elle avoit long-temps exigé le tribut; de tout temps dévouée à l'Église et à la foi catholique; illustrée tout récemment par de brillantes victoires sur les ennemis de la Foi; et gouvernée par de grands capitaines qui avoient porté au plus haut point les vertus militaires, la gloire des armes, la puissance du gouvernement, étendu au loin leur réputation de piété et de valeur dans la Chrétienté.

Ce fut donc à Charles et aux François que Grégoire eut recours. Il envoya au héros Austrasien, en cette année 741, tour-à-tour deux ambassades avec les clefs du sépulcre de saint Pierre et une partie de ses chaînes, accompagnées de riches présens. Spectacle singulier pour les François et inouï jusqu'alors, de voir arriver chez eux une ambassade solennelle du père des Chrétiens qui venoit implorer leur secours avec ces dons vénérables. Le but de cette légation étoit de demander à Charles qu'il les délivrât des armes lombardes qui mettoient dans le plus grand péril la chaire de Rome. A ce prix, le pape lui promettoit de se soustraire à l'autorité de l'em-

740, 741. Fredeg. cont. 110. Chr. Moissiac. Annal. Met.

740, 741. pereur désormais inutile à l'Italie opprimée, et de reconnoître la sienne. Il lui offroit le consulat ou le patriciat de Rome. Nos historiens ajoutent que les légats portoient encore avec eux un décret des princes romains ou du sénat, qui lui faisoient les mêmes propositions au nom du peuple de Rome et lui remettoient la souveraineté de leur ville. Charles reçut cette ambassade avec d'extrêmes honneurs, comme le plus beau témoignage que pussent rendre à sa valeur les nations étrangères, le peuple romain sur-tout dont le nom long-temps révéré frappoit encore les esprits dans sa décadence. Il la reçut tout ensemble avec la vénération due au successeur de saint Pierre, qui mettoit, pour ainsi dire, à ses pieds les signes visibles de la puissance de l'Église. Mais Charles étoit l'ami du roi Luitprand dont il estimoit la vertu et dont les secours l'avoient servi dans la dernière invasion des Sarrasins. Rassasié lui-même de gloire et de travaux, loin de penser à de nouvelles entreprises, il ne vouloit qu'assurer à ses enfans le riche héritage qu'il leur avoit acquis. Peut-être même les noms de patrice et de consul flattoient peu un conquérant qui avoit pu aspirer au titre de roi et qui en exerçoit toute la puissance. Car il est à remarquer que le pape et le sénat, c'est-à-dire la noblesse romaine, soit pour se conserver une partie de

l'indépendance dont ils commençoient à jouir depuis les derniers mouvemens de l'Italie, soit pour ne point mettre au grand jour l'espèce de rebellion que renfermoit une telle démarche, n'avoient point décerné à Charles les titres d'Empereur et d'Auguste que s'arrogeoient d'abord les chefs de faction dans l'Empire. Charles Martel sentoit que ses forces s'affoiblissoient sous le poids de tant de fatigues qu'il avoit supportées; et peut-être, ainsi qu'il arrive même aux ames les plus ardentes, son ambition s'étoit refroidie à mesure que la vigueur de son corps l'abandonnoit. On peut supposer encore qu'un chef de parti qui avoit fondé sa grandeur sur la spoliation de l'Église des Gaules, n'étoit que médiocrement disposé à prendre la protection du temporel de l'Église romaine contre son allié. Il ne paroît donc point que Charles, dont l'esprit juste et pénétrant n'estimoit que le réel des choses, saisît les espérances que l'on offroit à son ambition du côté de l'Italie où la plupart des rois Francs avoient échoué : il ne paroît pas qu'il prît les titres qu'on lui décernoit. Et dans le reste de sa vie, qui dura peu, il ne fit passer aucun secours aux Romains, content de rester neutre entre le pape et le roi, de conserver l'amitié de l'un et de l'autre. Un écrivain voisin de ces temps, suppose même qu'il tint peu de compte de la prière

740, 741.

Ex mirac. S. Bened. inter acta SS. Bened. sec. 2, p. 369.

740, 741. du pontife. Toutefois ne voulant point être en reste avec lui d'honneurs et de magnificence, il combla les nonces de présens. Il renvoya ensuite une ambassade à Rome, à la tête de laquelle étoient Grimon abbé du monastère de Corbie et Sigebert moine de Saint-Denis, avec des lettres adressées au pontife. Ces lettres ne nous sont point parvenues. Comme l'histoire ne dit point expressément quel parti prit Charles dans ces nouvelles circonstances, on peut penser qu'il se bornoit à recommander la paix, à interposer sa médiation auprès de Luitprand pour l'engager à ménager le duché de Rome et à ne point profiter contre le Saint-Siège de tout l'avantage de ses armes.

On voit encore que cette première ambassade du pape Grégoire suivie d'une seconde dans la même année, devint le sujet de négociations plus fréquentes qui s'engagèrent entre les puissances d'Italie et le palais des Francs. Le pape écrivit à diverses fois à Charles pour implorer et presser son secours. Le roi Luitprand, de son côté, députa vers son allié pour lui représenter la justice de ses armes, le droit qu'il avoit de faire rentrer dans le devoir des sujets rebelles dont le pape s'étoit fait le protecteur et l'appui. Mais comme la démarche de ce pontife, imitée par ses successeurs, attira enfin les armes des

François dans l'Italie, j'ai cru devoir insérer ici la première de ces lettres. Le pape, en même temps qu'il semble n'avoir recours à Charles que pour en implorer du secours contre cet oppresseur prétendu de l'Église, charge son délégué de s'entendre avec lui de vive voix sur l'offre qu'il lui fait d'abandonner l'autorité de l'empereur. C'est ce que le pape craint d'expliquer par écrit, mais l'histoire ne l'a pu taire. 740, 741.

« Notre cœur est plongé dans l'affliction et nos yeux sont jour et nuit baignés de larmes, lorsque nous contemplons de toutes parts l'Église de Dieu abandonnée par ses enfans en qui elle avoit placé l'espoir d'être vengée. Nous vivons dans le deuil et dans les gémissemens, en voyant que le peu qui étoit resté l'année précédente dans la campagne de Ravenne pour le soulagement des pauvres de Jésus-Christ et pour l'entretien du luminaire des églises, est aujourd'hui consumé entièrement par le fer et par le feu, des mains de Luitprand et Hildebrand rois des Lombards. Ils nous ont fait et nous font chaque jour les mêmes maux sur le territoire de Rome. Ils y ont envoyé plusieurs armées, ont détruit toutes les métairies de saint Pierre et enlevé le bétail qui y restoit. Quoique nous nous soyons adressé à vous, très excellent fils, nous n'en avons reçu jusqu'à présent aucune consolation.

Epist. Greg. III, ad Car. Martell. in codice Carolino. I.

740, 741. Mais, comme nous le voyons bien, tandis que vous permettez à ces rois de vous envoyer des messages, leurs fausses insinuations ont été reçues chez vous mieux que la vérité qui vient de nous. Nous craignons qu'il ne vous soit imputé à péché : car dans la Cour de ces rois, on nous insulte et l'on dit : *Que Charles dans qui vous avez mis votre refuge, vienne avec l'armée des Francs; qu'ils vous secourent, s'ils peuvent, et qu'ils vous arrachent de nos mains.*

« O quelle douleur nous perce le cœur à ces reproches, voyant des enfans si puissans ne faire aucun effort pour défendre leur mère spirituelle, la sainte Église de Dieu et son peuple particulier ! Le prince des apôtres, très-cher fils, par l'autorité que Dieu lui a confiée, pourroit bien défendre sa maison et son peuple et tirer vengeance de ses ennemis; mais il éprouve le cœur de ses fidèles enfans. Ne croyez pas aux faux rapports de ces rois. Ils vous trompent lorsqu'ils vous écrivent que les ducs de Spolète et de Bénévent ont commis quelque faute envers eux. S'ils persécutent ces ducs, ce n'est pour aucun autre crime que pour n'avoir point voulu l'année dernière fondre de leurs duchés sur nous et piller à leur exemple les biens des saints apôtres. En effet ces ducs étoient prêts et le sont encore à leur pré-

ter obéissance selon l'ancien usage. Mais ceux-ci, irrités de ce refus, cherchent l'occasion de les perdre ainsi que nous, et d'envahir leurs terres. C'est pourquoi ils vous insinuent des choses faûsses afin de pouvoir dégrader ces nobles ducs, en mettre à leur place de méchans qui leur soient dévoués, et sur-tout, assaillir de vive force l'Église de Dieu, dissiper le patrimoine du bienheureux Pierre prince des apôtres, et réduire son peuple en captivité.

740, 741.

« Toutefois pour vous assurer de la vérité, envoyez sur les lieux quelque personne fidèle, incapable d'être corrompue par des présens, qui voie de ses propres yeux notre persécution, l'humiliation de l'Église, la désolation de son patrimoine, les larmes des pélerins, et vous rende du tout un compte exact. Nous exhortons votre bonté, ô fils très chrétien, en la présence de Dieu, par son jugement terrible et par le salut de votre ame, de prêter assistance à l'Église de saint Pierre et à son peuple, de repousser au plutôt ces rois loin de nous et de les forcer à rentrer dans leurs États. Ne rejetez pas notre prière, ne fermez pas l'oreille à nos supplications. Qu'ainsi le bienheureux Pierre ne vous ferme pas le royaume des cieux.

« Nous vous conjurons par le Dieu vivant et

véritable, et par les sacrées clefs de la sépulture
740, 741. du bienheureux Pierre que nous vous avons adressées en signe de souveraineté, de ne point préférer l'amitié des rois Lombards à celle du prince des apôtres. Ainsi votre foi et votre nom seront célébrés et bénis en toutes les nations, et nous mériterons nous-même de dire avec le prophète: *Que le Seigneur t'exauce au jour de la tribulation, que le nom du Dieu de Jacob te protège.* Anchard le porteur de ces lettres dira de vive voix à votre Excellence ce qu'il a vu de ses yeux et ce que nous lui avons enjoint. Nous supplions de nouveau votre bonté devant Dieu témoin et juge, d'adoucir nos douleurs, de nous renvoyer sans retard un message favorable, afin que, l'ame remplie de joie, nous adressions nuit et jour au Seigneur nos prières pour vous et pour vos Fidèles devant les sépultures des bienheureux Pierre et Paul princes des apôtres. »

Anastas. in Zachar. Paul. Diac. VI, 55. Murat. ad ann. 740.

Cependant le roi Luitprand s'étoit contenté de livrer au pillage la campagne de Rome ou tout au plus d'insulter les murs de cette capitale. Il étoit retourné dans son palais de Pavie après avoir mis des garnisons dans les quatre villes qu'il avoit conquises, laissant le nouveau duc Hildéric établi dans l'Ombrie; soit qu'il ne se crût pas assez fort pour former le siège de Rome; soit qu'il

n'eût voulu que châtier les Romains d'avoir prêté leur appui au duc rebelle. Mais dès qu'ils le virent éloigné de leur territoire, les Romains reprirent courage. Le pape Grégoire et le patrice Étienne avec le duc dépouillé, conclurent une ligue dans laquelle entra Godescalc duc de Bénévent. Celui-ci qui avoit pris possession de son duché sans l'aveu du monarque, vouloit prévenir sa vengeance et s'assurer une libre domination. On convint que les alliés remettroient Trasimond en possession de Spolète, que ce seigneur de son côté s'obligeroit de faire rendre aux Romains les villes que Luitprand leur retenoit. Ce traité conclu, on réunit toutes les forces du duché de Rome et l'on entra sur deux points dans le duché de Spolète. Trasimond s'étoit mis à la tête des troupes alliées. A la vue de forces considérables conduites par un chef que l'on croyoit abattu sans ressource, les villes ou les cantons de Marsi, de Forconio, de Valva, de Penna, qui font partie aujourd'hui du royaume de Naples, se soumirent sans résistance. L'autre corps entrant dans le pays de Sabine, pénétra jusqu'à Riéti qui se rendit également à son ancien seigneur. Il sembloit que ces villes n'attendissent que sa présence pour secouer le joug du gouverneur de Luitprand. Les troupes alliées se portèrent ensuite sur Spo-

740, 741.

740, 741. lète. Hildéric y fut tué, en essayant apparemment de défendre sa nouvelle principauté. Mais cette résistance fut légère, la capitale se soumit aussi facilement que le reste du duché; et Trasimond, peu de temps après avoir été chassé de ses États, s'en retrouva maître, presque sans coup férir. Il se vit de plus à la tête d'une ligue puissante à laquelle le nom du pontife donnoit encore plus d'autorité, et capable de lutter contre les forces de la monarchie lombarde. Mais à peine rétabli, ce seigneur aussi perfide que turbulent, se soucia peu d'observer le traité qu'il avoit fait avec le pape et le duc Étienne, et dont la principale condition étoit qu'il les aideroit à tirer des mains des Lombards les quatre villes du duché de Rome dont Luitprand s'étoit emparé. Cette infidélité prématurée commença à relâcher le lien de leur ligue à peine formée.

741. Anastas. ibid. Paul. Diac. VI, 56. La nouvelle du succès de Trasimond et de la perte du duché de Spolète vint frapper le roi à Pavie presque en même temps que celle de la ligue formée contre lui. Non-seulement sa conquête lui échappoit. Il voyoit encore les principaux États d'Italie en armes; et si l'exarque, comme il le pouvoit craindre, y joignoit ses forces, ce prince, à la fin de sa carrière, alloit voir sa puissance attaquée de toutes parts. Il se trouvoit entouré de plus d'embarras qu'il n'en avoit

éprouvé dans le cours de son long règne. Son courage toujours le même ne l'abandonna point. Il convoqua les milices lombardes, appela autour de lui les ducs qui lui étoient restés fidèles; et dès qu'il put se mettre en marche, il résolut d'aller trouver le chef de la rebellion. Il se dirigea sur l'Ombrie en prenant sa route par la Pentapole. Les Romains, réunis aux Lombards de Spolète, s'étoient avancés au nord du duché jusque dans la Pentapole, pour lui fermer le passage. Luitprand, de Fano, marchoit sur Fossombrone en traversant une forêt, lorsqu'il tomba dans une embuscade que les ennemis lui avoient tendue. Attaqué et surpris, il fit face comme il put aux alliés qui le harceloient et qui inquiétoient vivement sa marche. Le plus fort du combat fut à l'arrière-garde où il avoit placé les milices du Frioul sous la conduite de leur duc Ratchis et d'Astolfe son frère. Ces deux seigneurs eurent à soutenir presque tout l'effort de l'armée ennemie. Ils combattirent bravement de leur personne; et tenant ferme contre l'attaque des alliés qui avoient laissé défiler les premiers corps pour tomber de tout leur poids sur l'arrière-garde, ils facilitèrent le passage à l'avant-garde qui continuoit la marche. Enfin les Lombards s'ouvrirent un chemin à force de valeur, laissant un assez grand nombre d'ennemis sur la place. Luit- 741.

741. prand s'étant tiré de ce mauvais pas, descendit sur l'Ombrie, tandis que l'armée alliée éclairoit sa marche. Trasimond n'attendant cette fois aucune grâce de son prince qu'il avoit si grièvement offensé, recueilloit toutes ses forces et celles de ses amis pour défendre son État et ses dernières espérances.

En même temps le pontife toujours ennemi du roi Luitprand, et inquiet pour les terres du duché de Rome que les garnisons lombardes bridoient de tous côtés, ne cessoit de solliciter Charles Martel par tout ce que la Religion a de plus sacré, de prendre part aux affaires d'Italie. Il faisoit envisager sa cause comme celle de l'Église, (Cod. Carol. 2.) et montroit au maire du palais des Francs les biens éternels, en échange de la protection qu'il auroit donnée à l'Église persécutée. La marche de Luitprand le jetoit dans de vives alarmes. Il n'étoit pas douteux que ce prince, s'il parvenoit à battre les alliés et à rentrer en vainqueur dans le duché de Spolète, ne descendît aussitôt sur celui de Rome où il ne paroîtroit plus avec la même modération ; et peut-être ne s'abstiendroit-il pas de donner l'assaut à Rome.

(Anastas. ibid.) Mais le pape Grégoire III qui montroit tant d'ardeur pour attirer les François en Italie, ne vit point l'accomplissement de ses souhaits, ni

même la fin de cette guerre. Il mourut sur ces entrefaites le 27 novembre de l'an 741, après avoir occupé dix ans le siège apostolique. Il laissa une grande réputation de piété; ses vertus pastorales l'ont fait compter, comme son prédécesseur, au nombre des Saints. Mais, à vrai dire, on ne retrouva point entièrement en lui cette sagesse et ces grandes lumières qui dirigèrent Grégoire II dans des conjonctures bien plus difficiles, parmi tant de factions qui partageoient l'Italie; ni la même retenue lorsqu'il ne craignit pas d'irriter un prince ambitieux et fier, mais naturellement dévoué à l'Église, en exposant sa propre chaire et son peuple. On reconnoîtra moins encore le respect des derniers papes pour les puissances même injustes, dans l'offre qu'il fit de transférer l'autorité de l'empereur au chef d'une nation étrangère. Il mourut au milieu de l'incendie que sa fausse politique avoit allumé. Le Saint Siège ne vaqua que quatre jours. Zacharie, Grec de nation, fut élevé à la place de Grégoire III. Ce fut un pontife plein d'amour pour son clergé et pour son peuple, égal en vertu et supérieur en conduite à son prédécesseur.

741.

Le nouveau pape s'occupa d'abord de rendre le repos à l'Italie, la sécurité au peuple romain. Il suivit une politique tout opposée à celle de

Anastas. in Zachar. Paul Diac. VI, 57.

741. Grégoire. Loin de mettre son espoir dans une armée de François qui ne pouvoit entrer en Italie que pour y causer de plus grands maux, il résolut de s'adresser au roi Luitprand lui-même dont la piété avoit donné plus d'un gage à l'Église, et d'abandonner le duc de Spolète. La perfidie de ce duc envers son roi, son infidélité à exécuter le traité conclu avec les Romains, dégageoient le pontife envers lui, et joignoient en cette occurrence la justice à la politique. Il étoit important de faire cesser au plutôt la guerre de Spolète qui ne devoit pas tarder d'embraser le duché de Rome. Zacharie envoya d'abord au roi Lombard une ambassade pour lui demander la paix, offrant de séparer les Romains de la ligue, de faire tourner en sa faveur les troupes du duché, à condition qu'il rendroit les villes qu'il retenoit toujours aux Romains. Luitprand embarqué dans une affaire dont l'issue pouvoit compromettre sa couronne, reçut avec joie cette ouverture. Il s'obligea à restituer ces quatre places. La paix fut comme ébauchée à ces conditions entre le roi et le pontife. Dès qu'il se tint sûr de Luitprand, le pape engagea les Romains à ratifier l'accord qu'il avoit entamé. Ceux-ci mécontens de Trasimond, et qui craignoient déjà les suites d'une guerre si imprudemment entreprise, abandonnent ce duc et traitent avec Luitprand.

En un instant les troupes du duché de Rome se joignent à celles du roi. Ces nouveaux alliés marchent ensemble sur Spolète. Trasimond se voit encore une fois abandonné à la vengeance de son prince. Sans appui, sans ressource, forcé de se rendre à discrétion, il se fia encore à sa clémence. Il sortit de Spolète et vint se jeter à ses pieds. Luitprand lui fit grâce de la vie. Il se contenta de le déposer et de le forcer à prendre la tonsure : peine bien due à celui qui ne s'étoit élevé qu'en dégradant son père par le même moyen. Le roi établit dans Spolète Ansprand son neveu, déjà duc ou comte de Chiusi en Toscane. 741.

Il marcha aussitôt sur Bénévent pour achever d'étouffer la révolte par le châtiment du duc Godescalc. Celui-ci réduit à ses propres forces, voyant la ligue dissoute et son complice ruiné, n'espéra rien de ses affaires. Il résolut de fuir en Grèce avec sa famille. Il avoit déjà fait embarquer sa femme et ses trésors et s'apprêtoit à monter le dernier sur le bâtiment, lorsqu'il fut assailli par un parti de Bénéventins et mis à mort. Sa femme alla chercher un asile à Constantinople. Luitprand arriva ainsi sans obstacle jusqu'à Bénévent. Il rendit ce duché au jeune Gisulfe fils de Romualde, qu'il en avoit autrefois écarté à cause de la foiblesse de son âge pour y placer Grégoire son neveu. Luitprand, lors de (742.) Paul. Diac. VI, 57, 58. Id. 55.

cette première expédition, s'étoit chargé du jeune Gisulfe. Il l'avoit ramené avec lui dans le palais de Pavie où il l'avoit fait élever avec une affection de père. Ayant réglé les affaires du duché, satisfait aux vœux des Béléventins en leur rendant un prince qui leur étoit cher et dont le parti subsistoit toujours dans le pays, il revint sur ses pas.

Anastas. ibid. Cependant Luitprand différoit de restituer selon sa promesse, les villes du duché de Rome. Le pape Zacharie, toujours chargé des intérêts du peuple romain, prit le parti d'aller le trouver. Il savoit par expérience que l'ambition dans le cœur du roi Lombard n'avoit jamais fait taire la voix de la religion. Il sortit de Rome à la tête de son clergé et marcha vers Terni sur la frontière du duché de Spolète où le roi s'étoit arrêté avec son armée à son retour de Bénévent. Luitprand instruit de l'approche du pape, lui dépêcha un ambassadeur nommé Grimoalde qui l'accompagna jusqu'à Narni. Là, Zacharie trouva une escorte de ducs et de seigneurs Lombards avec un détachement de troupes, que le roi avoit envoyés pour lui faire honneur. Il s'étoit porté lui-même à huit milles de cette ville pour recevoir le pontife. Il rentra avec lui dans Terni, et le conduisit devant le portail de la basilique de saint Valentin, évêque de cette ville et martyr. Là, ils

eurent une première entrevue en présence des seigneurs Lombards et d'une partie de l'armée. Ils visitèrent l'église et y firent leur prière. Le roi reconduisit ensuite le pape à un demi-mille de là, dans le quartier qui lui avoit été préparé. Le lendemain ils eurent une seconde entrevue. Le pape exhorta le roi Lombard à embrasser des conseils de paix et à éviter en prince chrétien tout ce qui pouvoit occasionner l'effusion du sang humain; à ne point séparer sa cause de celle du reste de l'Italie; à préférer enfin le repos des peuples et leur amour, à de vains projets d'ambition dont la fin leur étoit toujours funeste et qui étoient dangereux pour les princes même qui s'y laissoient séduire. Enfin il lui parla avec tant d'onction et de force qu'il l'amena sans peine à ce qu'il désiroit de lui. Le roi consentit à rendre les quatre villes qu'il avoit conquises. Il en fit un acte de donation que le pape reçut, apparemment au nom du duc et du peuple romain qu'il représentoit, quoique lui seul parût agir en vertu d'une autorité supérieure qui étoit comme nouvellement échue à sa dignité. Du reste, ce fut réellement un traité conclu entre le roi Lombard et les Romains par l'organe de leur pontife, et auquel l'empereur n'eut aucune part. Non-seulement le roi céda au duché de Rome ces quatre villes; il remit parti-

culièrement, et par une autre donation, à saint Pierre, les patrimoines de Sabine dans l'Ombrie, dont les Lombards de Spolète s'étoient emparés depuis près de trente ans, ainsi que ceux de Narni, d'Osimo, d'Ancone. Nous avons vu qu'il avoit restitué lui-même, bien des années auparavant, le patrimoine des Alpes Cotiennes qu'il retenoit. Il confirma la paix pour vingt ans avec le duché de Rome. Il rendit aussi tous les captifs qu'il avoit faits en ses différentes guerres, même sur l'exarque; adressa des ordres dans la Toscane et au delà du Pô pour faire relâcher ces prisonniers et les renvoyer dans leur patrie. Le pape passa encore le jour suivant, qui étoit un dimanche, avec le roi. Après la messe, il l'invita à manger dans son quartier. Ils mêlèrent le repas d'entretiens pleins d'amitié et de joie, et se séparèrent le lendemain avec les mêmes démonstrations. Le pape sortit de Terni accompagné d'Ansprand neveu du roi, nouveau duc de Spolète, et de deux autres seigneurs qui devoient l'accompagner jusques aux villes restituées par le traité, et les faire remettre en ses mains. Il traversa Amérie, Orta, Polimarzo et enfin Bléda sur la frontière de Toscane, recevant tour-à-tour ces différentes places des mains des officiers du roi. Il rentra ainsi dans Rome accueilli par les acclamations des peuples qui voyoient en lui

un libérateur. Luitprand de son côté reprit la route de Pavie. Ainsi le calme parut renaître en Italie par la sagesse du pape et la piété du roi. Le traité entre Luitprand et les Romains fut conclu en l'an 742.

Charles Martel avoit cessé de vivre l'année précédente. Ce grand homme se sentant affoiblir, voulut régler de son vivant le partage de l'autorité suprême qu'il exerçoit seul depuis plusieurs années sous le titre de maire du palais. Il assembla ses capitaines et en disposa au milieu d'eux et de leur consentement comme de son propre héritage. La monarchie dans les derniers temps avoit été divisée en deux grands démembremens, dont chacun recevoit la loi d'un seul palais auquel présidoit un maire. Charles rétablit cet ordre dans cette espèce de testament. Il donna à Carloman son fils aîné la mairie d'Austrasie, qui comprenoit, avec cette grande province, la Souabe, la Thuringe et les autres contrées de la Germanie soumises aux Francs. Pepin, le second de ses fils, eut la Neustrie et la Bourgogne dès longtemps réunies, et la Provence. L'Aquitaine obéissoit à Hunalde fils du duc Eudes. Les deux jeunes seigneurs, proclamés dans l'assemblée des capitaines de Charles, qui formoit dès-lors le conseil des Grands de la nation, furent reconnus par toutes les provinces de l'empire françois,

741.
Fredeg. cont. 110.
Annal. Met.

741. comme destinés à devenir leurs maîtres. Seulement les Bourguignons qui s'étoient soumis les derniers à la domination de Charles, firent éclater quelques murmures. Mais le jeune Pepin étant descendu dans le pays à la tête d'une armée, avec son oncle Childebrand et une suite des principaux seigneurs attachés à son père, établit des camps sur les frontières de ce royaume, réprima sans peine ces légers mouvemens, et se fit reconnoître dans son futur héritage. Ainsi le pouvoir suprême parut désormais affermi par droit d'hérédité dans la maison de Charles Martel et de Pepin d'Héristal. Ces deux maires avoient si bien joui dans les Gaules de toute l'étendue des droits de la souveraineté, que les annalistes de ce siècle leur donnent le nom de princes. Les capitaines attachés à leurs personnes prennent dans les chroniques contemporaines les noms de Leudes de Pepin et de Charles. Comme s'ils eussent été liés envers eux par un serment de fidélité dû seulement aux rois, qui déclarât ces seigneurs indépendans de l'autorité publique, et les désignât d'avance comme substitués par l'élection des peuples à la puissance éteinte des Mérovingiens.

5. Charles Martel s'étoit rendu maître de la monarchie des Francs. Comme son père Pepin,

il avoit subjugué la Neustrie avec les forces de l'Austrasie. Ces deux grands personnages avoient agi par des moyens opposés, quoique peut-être dans les mêmes vues. Mais le singulier rapport de leur génie avec leur fortune les avoit fait réussir également dans des conjonctures diverses. Pepin, magnanime et clément dans son ambition, étoit entré chez ses voisins sous prétexte de rétablir les droits des ordres de l'État. Il avoit été appelé par un parti de seigneurs que lui avoit donné la tyrannie des maires, par les prélats sur-tout qui se voyoient chaque jour dépouillés de leurs biens pour satisfaire à l'avarice du fisc appauvri par l'aliénation des bénéfices. Les Leudes avoient épuisé le domaine public en même temps qu'ils avoient dégradé leurs rois pour tomber ensuite sous le joug des ministres. Dans ces circonstances, Pepin avoit eu besoin de l'apparence de toutes les vertus pour imposer le sien. Mais Charles repoussé par la Neustrie que le gouvernement de Plectrude et d'un enfant avoit révoltée contre sa maison, ne pouvoit y rétablir la domination austrasienne que par la force des armes. Où Pepin s'étoit montré en protecteur, Charles avoit paru en conquérant. La résistance des peuples lui en auroit fait une nécessité, quand même il n'y eût pas été porté par la trempe de son caractère dur, violent, in-

flexible. De cette différence de position et de génie, avoit dû naître une nouvelle révolution dans le fond même de l'État. Un nouveau droit public devoit se former en quelque sorte chez les François par l'effet de la conquête. Les peuples devoient être traités en vaincus, les soldats et les capitaines devenir des maîtres subalternes sous un maître absolu. Et les premières victimes de cette révolution devoient être ceux-là même qui avoient appelé la maison de Pepin, les clercs de qui les immenses richesses alloient faire la ressource du fisc et expier les bienfaits dont les avoit comblés l'imprudente libéralité des Mérovingiens.

Pepin d'Héristal n'avoit point prévu la dissolution de son gouvernement, ou du moins il n'avoit point pris les mesures nécessaires pour en assurer la durée. Peut-être ce soin étoit-il impossible à un chef d'État dont le nom, il est vrai, avoit jeté le plus grand éclat, mais dont les droits et le pouvoir n'étoient pas bien fixés. Pepin étoit-il ministre des rois? Étoit-il prince lui-même? Le droit de Charles fut mieux reconnu et moins équivoque, ce fut celui de la force. Il crut pouvoir se passer de rois, et gouverna cinq ans la monarchie des Francs, comme seul arbitre et seul maître. A la vérité il voulut bien régner sous le titre de maire. Mais ce

titre ne fit que colorer un droit effectif et né d'ailleurs. Ce chef de parti, éclairé par la faute de son père, par les troubles qui avoient suivi la mort de Pepin et qui avoient failli ruiner ses héritiers, chercha dans le droit récent de ses armes de quoi donner un fondement plus solide à une puissance qui commençoit à se transmettre dans la maison carlovingienne. Il employa à cet effet un moyen violent, tyrannique, convenable seulement à un conquérant qui n'estime que les instrumens de sa grandeur et compte pour rien tout le reste. Ce fut d'attacher à sa fortune par l'intérêt et l'espérance qui sont les liens les plus puissans parmi les hommes, les capitaines qui l'avoient suivi dans ses expéditions. Ses exploits et le grand nom de son père avoient rallié autour de lui une foule de gens de guerre. Comme ils avoient été les compagnons de ses victoires, il en fit les appuis de son autorité en leur partageant les richesses de la nation, et en créant pour eux des récompenses sur un plan déjà connu dans la monarchie des Mérovingiens.

On a vu ce qu'étoient les bénéfices que nos premiers rois concédoient à ceux de leurs sujets qu'ils vouloient gratifier, principalement à leurs Leudes ou Fidèles, et l'influence qu'avoient eue sur les derniers mouvemens de la monarchie les intérêts divers qu'avoit fait naître la dis-

tribution de ces dons militaires. D'abord amovibles, ces bénéfices représentoient les anciennes récompenses que les rois Germains décernoient aux guerriers attachés à leur personne et qui devoient combattre et mourir avec eux. Les premiers dons de ces rois avoient été des armes, des javelots, un cheval de bataille. Établis dans les Gaules et fixés enfin sur le sol, ils démembrèrent en faveur de leurs sujets des parties de leur domaine, qui formèrent les premiers bénéfices. La seule condition du bénéfice fut un serment de fidélité commun aux bénéficiers comme aux simples Leudes. Ce serment les distinguoit du reste de la nation, en leur imposant le même devoir de combattre et de mourir près de la personne du prince. Ainsi se perpétua dans les Gaules une nouvelle espèce de monarchie, fondée moins encore sur les lois que sur l'honneur et la foi des sujets.

Mais au milieu des provinces romaines où les Francs s'étoient dispersés, leur gouvernement primitif devoit s'affoiblir. Des usages grossiers qui avoient fait presque toutes les lois, ne suffisoient plus pour former un lien solide entre des Barbares qui acquéroient de nouveaux intérêts avec une nouvelle fortune. L'ancienne liberté germanique ne pouvoit subsister en son entier parmi des peuples façonnés à une longue obéis-

sance : et pourtant, le prince ne pouvoit en un instant faire des sujets de ses compagnons d'armes. De là l'incertitude des droits de tous les ordres. Les princes s'occupèrent d'accroître leur prérogative. L'appât des dons et des récompenses devint le grand levier de leur politique et le premier intérêt des ambitieux. Ces récompenses qui avoient jadis été le prix du mérite et de la valeur, ils les donnèrent, les reprirent à leur fantaisie, tour-à-tour enrichissant et dépouillant les sujets, même de leur propre patrimoine. Alors s'engagea cette lutte entre la prérogative royale et l'autorité des Grands, dont nous avons fait le récit. D'un côté, un pouvoir peu fixé, qui cherchant sans cesse à s'accroître puisoit de nouvelles ressources dans l'avarice des sujets. De l'autre, une liberté mal réglée, plus occupée elle-même à attaquer qu'à se défendre, et qui disputoit à-la-fois la prérogative et le domaine du prince. Jusqu'à ce qu'enfin les Grands, voyant leur fortune toujours incertaine et exposée au caprice des Cours, crurent la mettre hors d'atteinte par le traité d'Andelot. Ce traité assuroit la possession à vie des bénéfices aux Leudes qui en étoient investis, et obligeoit le prince à les restituer à ceux qui en avoient été injustement dépossédés. Quelque temps après, les Grands ayant ébranlé violemment l'autorité royale du même

coup qui frappa Brunehaut, ils forcèrent Clotaire II, leur imprudent vengeur, à leur assurer la possession héréditaire de ces mêmes bénéfices dans l'assemblée des prélats et des seigneurs, tenue à Paris en l'an 615. Dès lors avec la ruine du fisc, dut s'écrouler insensiblement l'autorité royale privée de son principal appui chez une nation exempte de tributs, qui n'offroit à son roi que des dons libres, et où celui-ci ne subsistoit presque que de son domaine. En vain quelques princes, particulièrement Dagobert I, les maires Ébroïn et Berthaire, s'efforcèrent de rendre un peu de vigueur au gouvernement et de crédit au fisc, en arrachant quelques dépouilles aux sujets et principalement à l'Église. L'autorité royale, comme nous l'avons vu, ne fit plus que déchoir. Le domaine de la couronne se fondit, s'épuisa entièrement et par l'empire de l'usage qui forçoit le prince à ces concessions pour s'attacher des partisans, et par l'avidité des sujets qui, en attribuant irrévocablement ces dons à leur fortune, avoient ôté au chef de l'État tout moyen de réparer la sienne. Telle étoit à-la-fois la situation du pouvoir et du domaine public, lorsque Pepin, et après lui Charles Martel pénétrèrent à main armée dans la Neustrie.

L'un et l'autre trouvèrent donc un gouvernement affaissé et un fisc ruiné. Charles sur-tout

se vit dans la nécessité de tout réédifier. Conquérant, il eut encore besoin d'être législateur. Mais en renouvelant l'État, il falloit créer une institution qui rattachât les leviers du gouvernement à sa personne. Les bénéfices n'étoient qu'une récompense domestique et privée, sans liaison nécessaire avec l'ordre politique. Ou du moins l'effet de ces largesses n'étoit que momentané; et le gouvernement étoit, pour ainsi dire, une machine dont le ressort avoit besoin d'être sans cesse remonté. Comme les bénéfices envahis par les Grands n'exigeoient presque plus aucun hommage envers le prince, leur hérédité devoit les confondre à la fin dans le patrimoine des sujets. Charles voulut en faire une institution politique dont l'effet devoit être de subordonner les Grands à la personne du prince, et de donner ainsi de la stabilité à son gouvernement. Il créa donc de nouveaux bénéfices dont l'idée et le modèle lui furent fournis par ceux des Mérovingiens. Mais il y attacha des services militaires et domestiques qui étoient le prix de la cession, et dont le refus entraînoit la perte du bienfait. Si ces bénéfices ne furent point révocables arbitrairement et amovibles dans la personne des possesseurs, il paroît constant du moins qu'ils ne furent d'abord conférés qu'à vie : ce qui conservoit encore le lien nécessaire du donateur au

cessionnaire qui dut attendre de sa fidélité la fortune de ses enfans. Par là Charles s'attacha des soldats qui dépendoient uniquement de lui, tenoient de lui leur fortune et dont l'intérêt étoit joint au sien, qui voyoient dans son camp la source des bienfaits, la main de qui les services pouvoient attendre leur salaire. D'un autre côté, il mettoit à l'abri la fortune de ses successeurs. Ceux-ci ne devoient plus être dépouillés par la cupidité de leurs serviteurs; ils restoient maîtres en quelque sorte des dons qu'ils conféroient, et par conséquent de la foi de l'obligé. Telle fut l'origine des nouveaux bénéfices; ils acquirent le nom de fiefs, auquel on donne plusieurs étymologies. La plus vraisemblable est celle qui le fait dériver d'un mot de la langue saxonne ou tudesque, qui signifie gage, appointement ou solde militaire, *stipendium*, comme pour exprimer la nature même du contrat et l'obligation du cessionnaire. Les nouveaux bénéficiers prirent aussi dans la suite le nom de vassaux, autrement domestiques, d'un mot de la même langue, comme faisant partie de la maison, ou pour parler comme les anciens, de la famille du maître auquel ils avoient vendu leurs services. Et de même que Charles exigea des fils du duc Eudes d'Aquitaine un serment de fidélité en son nom et au nom de ses propres fils, il est plus que vraisemblable

Du Cange, verbo *Feudum.*

Id. verbo *Vassus.*

qu'il engagea ces bénéficiers non envers le prince mérovingien, mais envers lui seul, comme vrai distributeur de ces dépouilles militaires.

Les capitaines de Charles furent donc les premiers vassaux; et le nouveau fisc qu'il créa, si l'on peut parler ainsi, fut formé des biens des églises dont il leur livra la dépouille. Vous avez vu le tableau des désordres horribles qui s'ensuivirent. Non seulement les biens des églises, mais les églises même, les monastères, les chaires, furent la proie de sa liberalité sacrilège. Il livra, dit un contemporain, les sièges épiscopaux aux laïcs et ne laissa aucun pouvoir aux évêques. Un de ses capitaines, après la victoire, reçut à lui seul pour récompense les sièges de Reims et de Trèves. Les monastères furent envahis, ruinés ou détruits; les moines chassés, vivant sans discipline, et cherchant des asiles où ils pouvoient. Charles, dit un autre, détruisit par toute la France les petits tyrans qui s'arrogeoient l'empire : après quoi, voulant récompenser ses soldats, il attribua au fisc les biens des églises et leur en fit le partage. Cette violente usurpation du patrimoine ecclésiastique eut lieu dans toute la suite de ses longues guerres. « Enfin, dit la chronique de Verdun, Charles dispensa avec une monstrueuse profusion, le patrimoine public à ses guerriers que l'on commença à appeler du nom de soldats ou

Cod. ms. eccl. Trev. inter acta SS. Bened. sec. 3.

Chr. Centul.

De majoribus domûs libellus, ap. Bouquet, t. II, p. 699.

Chr. Virdun.

soudoyés, et qui accouroient vers lui de toutes les parties du monde, attirés par l'appât du gain; espèce d'hommes injuste et perfide qui commença à paroître de son temps. Le pillage du trésor royal, le sac des villes, le ravage des royaumes étrangers, la spoliation des églises et des monastères, les tributs des provinces, suffirent à peine à sa convoitise. Ces ressources épuisées, il s'empara des terres des églises. Il donna les évêchés à ses capitaines, soit clercs, soit laïcs, et des sièges se virent plusieurs années sans pasteurs.»

Telle fut la nouvelle révolution que Charles causa dans l'État. A la vérité il ne subsiste aucune charte des donations faites par ce seigneur à ses capitaines. Mais comme les monumens nombreux de ses successeurs nous montrent à un temps assez rapproché, les fiefs créés avec des obligations nouvelles de service personnel dont l'inexécution entraîne la déchéance dans la personne du feudataire; comme nous savons d'ailleurs d'une manière certaine par les témoignages contemporains, que Charles fit à ses capitaines le partage des biens de l'Église, pour les attacher à sa personne en qualité de soldats, c'est-à-dire, de stipendiés et non plus de citoyens qui remplissoient sous leurs comtes le devoir de la milice prescrit à tous les hommes de condi-

tion libre ; c'est avec fondement que l'on lui attribue la création de ces nouveaux bénéfices. En effet l'on n'aperçoit point dans l'histoire d'autre époque où ils aient pu être institués. Cette révolution dont il fut l'auteur, suppléant au lien de l'obéissance usé par la dissolution de l'ancien gouvernement, rappela d'abord les sujets au prince par une institution forte et neuve qui entraînoit des devoirs réciproques de protection et de services. Jusqu'à ce que le fief devenu héréditaire par le laps du temps et le cours des choses, ainsi que l'avoit été le bénéfice, affoiblit à son tour le pouvoir public en le divisant, en le dispersant en une foule de mains, et démembra, comme nous le verrons, la souveraineté, de même qu'il avoit démembré le fisc. Les lois et les mœurs des François, se propageant avec leurs armes, étendirent enfin ce gouvernement singulier à tout l'Occident.

Ce ne fut que vers le milieu ou sur la fin du neuvième siècle, que les fiefs cédés d'abord à vie et à titre d'usufruit, commencèrent à devenir héréditaires, soit par la facilité ou la négligence des rois qui permirent aux feudataires de les transmettre à leurs enfans, soit par les efforts insensibles et constans des cessionnaires, dont l'effet naturel est de convertir en leurs propres biens ce

Du Cange, verb. *Feud.* et *Benefic.*

qu'ils tiennent d'une munificence étrangère. Il ne faut point demander si ces biens étoient possédés d'abord par les seuls mâles. Les services auxquels ils engageoient ne pouvoient être rendus que par des guerriers et des magistrats tout ensemble, tels qu'étoient les chefs des François. Servir le prince à la guerre et dans les plaids, voilà quelle étoit la condition nécessaire du fief. Tandis que les hommes libres se rangeoient sous la bannière du comte pour remplir le devoir de la milice, ces vassaux accouroient à la voix du prince comme des compagnons d'armes qui lui étoient personnellement dévoués. Ils l'assistoient de même dans toutes les fonctions du palais, chaque fois qu'ils étoient convoqués. De là est venu le mot servir, *militare*, si annobli dans notre langue moderne, et qui s'applique de même dans la latinité de cet âge, à tous les services que l'on rendoit au prince, soit dans le palais, soit dans les conseils, soit dans les camps. On les regardoit comme des devoirs purement domestiques de la part des vassaux ou serviteurs du prince. Ceux-ci portoient encore le nom de ses soldats, *milites*, parce qu'ils le servoient, *militabant*, dans tous ces emplois qui, de publics envers la patrie, étoient devenus alors comme privés, en raison du service personnel auquel ils obligeoient envers le maître. Tels étoient les principaux de-

Du Cange, verbo *Militare*.

voirs attachés aux fiefs. Ces fiefs ne furent point toutefois les seuls bienfaits conférés par Charles Martel ou par ses successeurs. On trouve dans les diplômes de ces princes, parmi les concessions faites à titre de bénéfice, quelques donations à perpétuité de terres libres ou allodiales qui n'engageoient à aucun service.

Diplom. Kar. M. 37, pro Paulino. Ejusd. apud Bouquet, ad calcem. Capit. Kar. Calvi, VI, 20; X, apud Suessou. 3 et 5; XIV, ap. Attiniac. 10.

De l'hérédité établie dans les fiefs, on conçoit qu'il dut naître des distinctions en faveur des familles qui les possédoient. Ces maisons attachées particulièrement au service du prince, durent former une classe séparée du reste de la nation. Les François n'avoient point connu d'abord de noblesse héréditaire. Les charges et les offices, ou le serment de foi et hommage que tout homme libre étoit admis à prêter au prince et qui l'élevoit à la dignité de Leude ou Antrustion, formoient la seule distinction des sujets, distinction qui du reste ne se transmettoit point à leurs descendans. Nous avons vu que des Gaulois, même des affranchis, qui n'avoient eu aucun droit à la noblesse des Francs, avoient été admis avec les plus illustres de cette nation aux premières charges du palais et à la mairie. Ordre de choses qui constituoit à la vérité une noblesse, mais purement personnelle à ceux qui étoient sous la truste, ou autrement sous la foi du roi. A moins qu'on ne dise que le respect naturel qui s'attache aux

enfans des grands hommes, avoit pu faire élever plusieurs fois les fils à la dignité des pères, et reconnoître ainsi des familles illustres, mais non privilégiées, comme il en doit exister dans les États même les plus populaires. Cependant la révolution survenue dans les premiers bénéfices depuis l'édit de Clotaire II et le concile de Paris, avoit déjà commencé à former en quelque sorte un ordre de noblesse héréditaire. Ces bénéfices étant la récompense des Leudes, les fils des bénéficiers, devenus héritiers de leurs pères, se trouvèrent Leudes et compagnons d'armes du prince par le privilège de leur naissance. Et il faut que cette distinction ait été bien réelle, puisque l'on vit les particuliers qui ne possédoient point de bénéfices lors de la révolution, et probablement les grands propriétaires des terres et les descendans des familles illustres qui avoient possédé les offices, s'efforcer de donner ce caractère à leurs domaines. Désespérés de voir s'élever un ordre privilégié dont ils alloient être exclus pour tomber au rang des simples citoyens, ils aimèrent mieux exposer leur fortune et la sûreté de leur patrimoine, que de déchoir de leur dignité.
Marculf. form. I, 13. On imagina donc un moyen de se conserver dans le rang de ses ancêtres, ou d'atteindre aux honneurs des familles bénéficiaires. Ce fut de convertir ses aleux, c'est-à-dire, ses terres libres ou

ses propres, en bénéfices, au moyen d'une transaction neuve et d'une espèce de fiction de droit, par laquelle celui qui demandoit à être admis au rang des bénéficiers, faisoit don de sa terre au roi qui la lui rendoit en bénéfice aussitôt et par le même acte, le plaçant par là sous sa foi et au rang de ses Leudes. C'est ce qu'on recueille d'une formule qui nous a été conservée par le moine Marculfe, lequel vivoit vers ce même temps. Le prince, en recevant la terre de son sujet, déclare qu'il la lui rend dans son intégrité et de sa pleine grâce, pour qu'il la possède sous son bénéfice et à titre d'usufruit. Mais en même temps il lui accorde la faculté de la laisser en possession à ses héritiers ou à qui il jugera à propos. Clause bizarre et contradictoire qui, conservant dans la forme l'ancienne nature des bénéfices concédés à usufruit, indique tout-à-la-fois par la faculté qu'elle exprime, la révolution qu'ils avoient subie en devenant héréditaires. Les Grands, se défiant peu de l'autorité royale qu'ils voyoient si humiliée, ne craignirent point alors qu'elle se relevât assez pour rentrer en possession de ses droits; et les rois pressés par tant d'ennemis, saisirent facilement ce moyen d'attacher à leur fortune chancelante un plus grand nombre de serviteurs qui leur étoient liés par le serment et par l'honneur. On voit aussi par là que les bénéfi-

ciers étoient devenus presque les seuls Leudes. La dissipation du patrimoine du roi qui n'avoit plus rien à donner et l'affoiblissement de sa prérogative, ne lui permettoient plus, comme autrefois, d'honorer les simples Leudes en les rapprochant de sa personne par l'hommage, ou de les retenir près de lui par l'espoir des récompenses.

Une autre révolution contribua à élever certaines familles sur le reste de la nation; ce fut l'établissement des justices particulières attribuées aux grandes terres. Ce droit fut attaché également aux terres du fisc, et par conséquent aux bénéfices qui n'en étoient eux-mêmes qu'un démembrement. Il paroît même que ce droit de justice, plutôt que le titre de la donation, étoit devenu, quelque temps avant la création des fiefs de Charles Martel, le seul caractère distinctif des terres privilégiées. A l'avénement de ce conquérant, les anciens bénéfices de la couronne s'étoient trouvés comme absorbés dans les domaines des particuliers; les sujets n'attendant plus leur grandeur que de leur propre indépendance, ne songeoient qu'à se disputer les lambeaux du pouvoir royal qui n'existoit déjà plus. Ainsi, avec les honneurs des Leudes, la trace des bienfaits du prince avoit dû disparoître. Peut-être même les titres originels en étoient perdus, et il ne restoit pour distinguer les terres privilé-

Marculf. form. 1, 3, 4 et 17.

giées que le droit seigneurial de justice qui leur avoit été postérieurement attribué. Ce fut donc proprement l'hérédité des seconds fiefs, combinée avec l'établissement plus ancien des justices patrimoniales, qui acheva de fonder un ordre de noblesse héréditaire dans la monarchie des Francs.

Vous avez vu en effet que dès le temps de l'ordonnance de Paris, rendue en l'an 615, les grands propriétaires avoient acquis le droit d'instituer des juges dans leurs terres. Ils percevoient le fred ou les amendes. Cette ordonnance règle les droits de cette justice, et réforme certains abus qui s'étoient glissés dans l'institution des juges. D'un autre côté, il est à-peu-près prouvé par tous les monumens de l'histoire, que cette nouvelle juridiction reconnue par le concile de Paris n'existoit point dans l'origine de la monarchie; que nos rois même n'avoient point de justices particulières dans les terres de leur domaine. Les constitutions de nos premiers rois, fils de Clovis, semblent l'attester. La justice étoit rendue par les magistrats ordinaires. De même que le duc étoit dans son gouvernement le chef de la justice, du militaire et des finances, le comte remplissoit sous lui les mêmes fonctions dans les villes. De la main du comte, la justice passoit à ses vicaires ou vicomtes : et enfin tous

les hommes libres étoient divisés par centaines, autrement par bourgs, dont chacun avoit à sa tête un juge inférieur que l'on nommoit centenier. De sorte que ce premier attribut de la puissance publique appartenoit tout entier au prince, à ce tribunal suprême où le roi, premier chef de la justice, jugeoit avec ses Leudes les causes qui lui étoient portées par appel de toutes les parties du royaume. Les amendes et les confiscations formoient un des principaux revenus du fisc. D'où j'ai supposé que les Grands n'avoient voulu peut-être usurper d'abord que les émolumens de la justice, et que le prince n'avoit guère cru céder également qu'un droit utile de son domaine. Mais l'accessoire ayant, pour ainsi dire, emporté le principal, la souveraineté, dans un de ses premiers attributs, se trouva démembrée; elle devint le domaine des particuliers. De là, des droits héréditaires de juridiction acquis par les Grands sur les hommes de leurs terres, d'abord sur les serfs, et peut-être ensuite sur quelques hommes libres qui se trouvèrent dans le cercle de leurs justices, et que la violence fit sortir en quelque sorte du droit public et de la dépendance du prince, pour les attribuer au droit privé et domestique des seigneurs. «Le principal fondement de cette entreprise, dit un sage écrivain, fut apparemment la puissance domestique. Car

« Quod si in truste inveniatur (latro) medietatem compositionis trustis adquirat, et capitale exigat à latrone. » *Decretio Chlotarii regis apud Baluzium, t. 1 Cap. p. 19.*

Fleury, hist. du droit françois. 15.

toute la France étant pleine de serfs qui étoient comptés entre les biens, comme faisant partie des héritages, il fut facile de changer à leur égard l'autorité privée en juridiction. Je crois, ajoute le même auteur, que l'on confondit avec les serfs quantité de personnes franches, soit qu'elles y consentissent pour être protégées dans ces temps d'hostilité universelle, soit par pure force. » Ce fut ainsi que la seigneurie privée qui enferme la propriété utile de la terre avec le droit de servitude sur les personnes, se confondit insensiblement avec la seigneurie publique qui comprend le droit de leur rendre la justice et de percevoir le fruit des amendes. Vous avez vu même par le concile de Paris, que les seigneurs ou les hommes puissans avoient dès-lors cherché à envahir un autre droit de la souveraineté, celui de lever des deniers en établissant des péages et d'autres impôts arbitraires. C'est à cet abus que Clotaire II voulut remédier par son édit rendu dans la même assemblée.

Maintenant nous reconnoîtrons quatre espèces de terres chez les François, qui ne doivent point être confondues. 1° Les premiers bénéfices d'abord amovibles, puis héréditaires, lesquels n'étoient qu'une récompense décernée par le roi aux sujets, sans obligation personnelle qui ne fût point commune aux autres Leudes : bénéfices qui

n'existoient déjà plus, ce semble, lorsque Charles Martel s'empara du pouvoir, ou qui étoiént devenus de simples seigneuries. 2° Les seigneuries ou les terres auxquelles étoit attribué le droit de justice acquis par l'usurpation des Grands, quelquefois par la concession du prince et par le démembrement d'un des droits utiles de son domaine : cette nature de terres se confondit dans la suite des temps avec les nouveaux fiefs. 3° Puis, ces fiefs de Charles Martel créés à l'imitation de l'ancien bénéfice, lesquels assujettissoient le vassal à des services privés et domestiques : d'abord concédés à vie ou à usufruit, et ensuite à perpétuité. 4° Enfin les aleux ou terres franches qui appartenoient aux hommes libres non distingués de l'ordre commun par les bienfaits du prince, mais exempts de la juridiction des justices privées. Cette dernière nature de terres avoit été l'état primordial de toutes les terres sous les premiers rois Mérovingiens. La servitude personnelle dont nous parlerons tout-à-l'heure, formoit une dernière espèce de droit purement domestique, qui n'appartenoit point à l'ordre public, qui pouvoit être exercé et possédé par les hommes de tout rang, et qui plaçoit ceux qui en étoient affectés hors de l'état d'hommes libres. Il étoient attachés à la glèbe, privés du droit de propriété et exempts des charges de la milice.

C'étoit la condition presque générale de ceux qui cultivoient la terre.

On ne peut affirmer d'une manière certaine que le droit de justice ait été attaché à la première concession des fiefs de Charles Martel. Mais l'on peut très vraisemblablement le supposer. D'une part il n'est point à croire que Charles trouvant les justices patrimoniales établies, et n'ayant pas même tenté d'abolir ces droits déjà prescrits par le laps du temps, ait voulu rendre ses bénéfices inférieurs aux autres terres des Grands. Mais ce qui est plus à considérer, c'est que la plupart des chartes qui nous restent de ses successeurs, à la vérité rendues presque toutes en faveur des églises et des monastères, comprennent la donation de la terre avec ses serfs et ses justices. D'où l'on peut inférer que ces princes agissoient de même que le fondateur et à son exemple, sur-tout lorsqu'on ne voit dans ce court intervalle l'établissement d'aucun droit nouveau; la possession constante et régulière d'un droit attaché à ces fiefs, à très peu de distance de la fondation, suffisant pour en faire présumer la concession primordiale.

Diplom. Pippin. 4, 8, 11, etc. Kar. M. 4, etc.

D'ailleurs il est bien prouvé par les diplômes et les lois de ces premiers princes, successeurs de Charles Martel, qu'ils possédoient eux-mêmes des justices particulières et distinctes de

Kar. M. Capit. de Villis.

l'autorité du comte, dans toutes les terres de leur domaine; que la justice étoit regardée comme un droit patrimonial attaché à la terre et qui n'en pouvoit plus être séparé. Ce droit attribué à toutes les terres fiscales, se perpétuoit donc lorsqu'elles étoient cédées par la munificence du prince. L'intendant ou le régisseur de la métairie royale en étoit en même temps le juge. Il devoit compte des émolumens de la justice qu'il exerçoit, ainsi que des autres fruits et revenus de la terre. Législation bizarre et qui montre bien que la plupart des lois dépendent des mœurs, du hasard, du caprice, d'un usage introduit par le temps, par la mode ou la passion, plutôt que de la sagesse des hommes.

Par la création des fiefs, les bénéfices simples, s'il en existoit encore, achevèrent de s'éteindre. Mais les terres patrimoniales qui jouissoient aussi du droit de justice se confondirent insensiblement avec les nouveaux fiefs. En effet le partage d'une si belle prérogative qui n'appartient naturellement qu'au prince, sembloit les rapprocher de cette nature de terres originairement sorties du domaine royal. D'ailleurs les fiefs qui attachoient les feudataires au prince par des services domestiques, plaçant par là ces serviteurs au premier rang et à la tête de la nation; cette distinction dut être enviée des grands

propriétaires. Ils craignirent que l'influence des feudataires qu'ils ne pouvoient déjà plus balancer, ne finît par borner leur puissance et les droits de leurs terres. L'inféodation des terres libres converties en terres fiscales, s'établit donc une seconde fois par rapport à ces nouveaux bénéfices. Les vassaux cédèrent à leur tour des terres aux mêmes conditions auxquelles ils les avoient reçues. Ils acquirent ainsi le service de leurs cessionnaires, soit par donation, soit par sous-inféodation, ainsi qu'ils le rendoient eux-mêmes au prince qu'ils durent accompagner à la guerre avec leurs sous-vassaux. Dès-lors on ne reconnut plus qu'une seule espèce de terres nobles. Les seigneurs eux-mêmes aidèrent à les confondre. Le nombre des aleux diminua de jour en jour pour former des fiefs qui, relevant de main en main de divers seigneurs, formoient une chaîne de devoirs et de services dont le roi tenoit, pour ainsi dire, le premier anneau. Enfin les duchés et les comtés étant devenus héréditaires par les révolutions des temps dans la décadence de la race de Charles Martel, et par l'effet du même systême qui étoit devenu peu-à-peu le droit commun; ces gouvernemens formèrent de grands fiefs. De magistrats élus, les ducs et les comtes devinrent eux-mêmes les premiers vassaux de la couronne. Mais ceçi ar-

riva en un temps postérieur. Dans le temps dont nous parlons, l'autorité de ces magistrats subsista toujours avec les mêmes droits et dans ses mêmes limites. Elle n'avoit rien de commun avec les fiefs qui ne formoient encore qu'une portion plus ou moins considérable des fonds de terre, composée sur-tout des dépouilles de l'Église. Le gouvernement héréditaire des ducs et des comtes étoit alors particulier à la monarchie lombarde qui eût pu dans la suite en fournir le modèle, si cet état de choses ne fût pas dérivé naturellement chez les François de l'accroissement même du systême féodal. Car, pour le dire en passant, on a pu remarquer que les ducs lombards, quoique souvent indépendans ou en révolte dans un État dont le systême étoit très foible, étoient obligés de servir le monarque à la tête des hommes de leur district, lorsqu'ils étoient convoqués pour la milice. Ils transmettoient ordinairement leurs gouvernemens à leurs enfans; mais ils en encouroient la perte pour crime de félonie ou de rebellion. Dans ce cas le prince leur donnoit un successeur qu'il instituoit de sa pleine autorité, quelquefois par la force des armes.

Il faut sur-tout reconnoître la fausseté de l'opinion qui attribue à l'établissement des fiefs l'o-

rigine du droit de servitude sur les hommes attachés à la culture des terres. Le comte conduisoit à la guerre les hommes libres de son gouvernement qui possédoient certain patrimoine. Le vassal servoit le prince, seul ou avec ses sous-vassaux. Mais le prince ni le vassal, en démembrant son domaine, n'avoit pu donner dans l'origine que des serfs et non des hommes libres, puisqu'il est contradictoire que des hommes libres aient pu faire partie du domaine utile, même du prince; et invraisemblable qu'ils aient été réduits sur-le-champ en esclavage pour être cédés avec la terre fiscale. Le droit de servitude n'étoit donc qu'un droit privé qui appartenoit dès auparavant à la terre. Toutefois comme ce droit de servitude dut accroître l'autorité des seigneurs, renforcer le lien du gouvernement féodal et lui donner plus de solidité; que réciproquement, le nouvel établissement des fiefs, devenu de droit commun par toute la France, dut aggraver le poids de ces servitudes, les étendre et en faire naître d'autres; nous croyons qu'il est à propos, pour compléter le tableau de ces révolutions, de rechercher l'origine et les causes et d'examiner les progrès de la servitude sur la surface des Gaules, parmi les divers peuples qui l'ont occupée ou qui y ont commandé.

Tacit. Germ. §. Vous avez vu que les anciens Germains de qui notre nation a tiré son origine, insensibles à toute autre gloire qu'à celle des armes, turbulens, inquiets et incapables de toute entreprise qui eût exigé de la patience et de longs efforts, méprisoient l'agriculture qui attache les hommes au sol pour y attendre paisiblement le fruit de leur labeur. Ils craignoient tellement de se laisser amollir par les soins domestiques, qu'ils ne formoient aucun établissement fixe. Tous les ans ils faisoient un nouveau partage de leurs terres, ne possédant en propre et ne transmettant dans les familles que les armes, les chevaux et les autres biens meubles qu'ils avoient souvent acquis à force ouverte et dont la possession ne pouvoit énerver leur courage.

Des hommes toujours occupés de la guerre ou de la chasse et qui ne connoissoient aucune des superfluités de la vie, n'avoient pas besoin d'attacher des serviteurs à leurs maisons ou à leurs personnes; mais il leur falloit des esclaves pour cultiver la terre. « Leurs esclaves, dit l'historien qui a décrit leurs mœurs, ne sont point employés comme les nôtres aux différentes fonctions de l'intérieur. Chacun gouverne sa maison. Le soin en est confié aux femmes, aux vieillards, aux plus foibles de chaque famille. Le maître charge son esclave, comme un mé-

Tacit. Germ. 25.

Id. ibid. 15.

tayer, de lui fournir une certaine quantité de grain, de bestiaux, d'étoffes. Après quoi, l'esclave n'est tenu à rien. »

Cette coutume des Germains fut l'origine d'une nouvelle espèce de servitude inconnue aux peuples anciens qui portoient un si grand respect à l'agriculture. Cet art étoit chez eux l'occupation des citoyens les plus distingués. Quoique l'esclave fût admis à partager les travaux du maître; réservé souvent aux arts mécaniques ou aux plus viles fonctions de l'intérieur, c'étoit pour ainsi dire un étranger vivant dans la famille, un membre retranché du corps de l'État, un effet mobilier. Mais le serf germain attaché à la glèbe, faisoit partie du fonds même qu'il cultivoit. Car dans ces changemens annuels de possesseurs, les terres ne pouvoient être toujours cultivées par de nouveaux bras. Comment le Germain allant chercher chaque année de nouvelles demeures, auroit-il pu y transporter une culture nouvelle et de nombreuses colonies d'esclaves? Un tel soin auroit été presque aussi pénible pour ce peuple oisif et libre, que le travail même des terres, et eût tourné au détriment du labour qui demande une pratique constante et l'habitude des mêmes mains. Il falloit donc que l'esclave appartînt au champ et non à la personne, et que le maître échangeant sa possession contre une

autre souvent éloignée, y trouvât des campagnes en culture et des bras prêts à le nourrir. Au milieu de ces mutations perpétuelles, le serf lui seul restoit immobile sur le sol.

Sa condition étoit préférable sans doute à celle de l'esclave domestique, mais il n'y voyoit point de terme. Les Germains ne maltraitoient guère leurs serfs, si ce n'est dans la colère. Rarement ils les surchargeoient de travaux. Il leur suffisoit d'en recevoir une nourriture abondante pour eux et leur famille. Le serf pouvoit disposer de ce qui lui restoit du fruit de son travail. Du reste ces coutumes étoient, ce semble, peu éloignées des anciennes mœurs des Gaulois dont il pouvoit subsister encore quelques traces, malgré l'introduction de la législation, du gouvernement et de la langue des Romains. César nous apprend que la dernière classe de la nation gauloise vivoit dans un état peu éloigné de l'esclavage. Elle n'avoit aucune part aux délibérations publiques et ne portoit que les charges de l'État.

Cæsar. B. Gallic. VI, 13.

Les François dispersés dans les Gaules où ils s'étoient formé de vastes domaines, y conservèrent leur génie belliqueux, leur amour pour une vie oisive et indépendante. Ils ne réduisirent point, comme l'ont prétendu quelques écrivains, la nation gauloise en un état de servitude. Nous en avons la preuve dans l'élévation d'illustres

Gaulois, ministres et conseillers des rois Francs, dès le temps de Clovis. Mais dans leurs différentes courses au dehors et durant les guerres civiles qui se perpétuèrent entre les fils de Clovis, ils enlevoient une quantité de prisonniers qu'ils partageoient entre eux comme le reste du butin et qu'ils fixoient sur leurs domaines, pour en tirer sans doute le même service que les Germains exigeoient de leurs serfs. Cette servitude fondée sur d'anciennes habitudes domestiques, sur la paresse naturelle et le mépris de l'agriculture nés des mœurs de la nation victorieuse, formoit la ressource et la richesse des Grands. Ces vieux usages germaniques devoient donc régir l'état des esclaves que les Francs faisoient à la guerre. Les terres dont ils s'emparèrent dans la conquête contenoient d'ailleurs un peuple attaché à leur culture, qui devoit subir la même loi ; et sans pénétrer plus avant dans les mœurs germaniques, nous savons que les François trouvèrent dans l'état actuel des provinces romaines, une institution assez semblable à celle dont ils apportoient le modèle de leur ancienne patrie.

En effet les Romains, lorsque l'excès du luxe et de leurs vices eut amené la ruine de l'agriculture, furent obligés de retenir par la force le cultivateur sur le sol où il avoit pris naissance. Les

gains de la milice étoient si considérables et la vie champêtre tellement dédaignée, que ce qui restoit d'hommes libres dans les campagnes n'aspiroit qu'à se dérober à des travaux qui avoient jadis honoré les sénateurs, pour aller servir dans les armées ou se plonger dans l'oisiveté au sein des villes. C'est ce qui donna lieu à plusieurs édits des empereurs contre les cultivateurs qui désertoient la campagne où étoit leur véritable poste. « Ceux qui cultivent des fonds, disent les empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, et qui les ont abandonnés pour se diriger en d'autres lieux ou pour passer à la milice, doivent être rappelés à la condition de leurs aïeux et à la loi propre de leur naissance. » *Hi qui fundos colentes solum eorum verterunt, nunc ad alia se loca dirigentes, nunc ad militiam convolantes, ad avitas conditiones et propria jura revocentur.*

Cod. lib. XI, tit. 62, l. 4.

Chose bien digne d'être remarquée ! Ce mépris de l'agriculture que les Germains devoient à leur barbarie et les Romains à leurs vices, produisit chez les deux peuples des effets semblables. Les Romains, ainsi que les Germains, eurent des esclaves occupés aux travaux de la campagne et dont la condition ressembloit beaucoup à celle de nos taillables ou gens de main-morte. Le nom même de *colon (colonus)* ou cultivateur, devint chez eux comme parmi nous *(vilain, villanus)*

la dénomination de cette nouvelle espèce de servitude.

On ne peut guère douter qu'elle n'ait paru assez tard dans leur empire. Cette coutume étoit trop opposée au respect que leurs ancêtres avoient porté à la vie champêtre. Aussi Tacite qui écrivoit dans un temps peu éloigné de la République, en nous traçant avec une grande vérité le tableau de la servitude chez les Germains, laquelle n'étoit que la condition d'un cultivateur assujetti à une redevance mais exempt de tout service domestique, ajoute que cette espèce d'esclavage étoit inconnue aux Romains. « *Servis Germani non in nostrum morem utuntur.* » Peut-être les Romains avoient-ils pris des Barbares l'idée de cet établissement qu'ils étendirent dans la suite à leurs anciennes provinces. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'un grand nombre de ces colons romains étoient libres d'origine; qu'ils n'avoient été attachés à la glèbe que par les lois des empereurs commandées par l'intérêt public. L'on peut juger de l'état déplorable de l'agriculture par la multitude de ces édits qui ordonnent de ramener les laboureurs à leurs travaux, et que nous ont conservés les codes de Justinien et de Théodose. Malgré l'espèce de servitude à laquelle ces colons étoient assujettis, ces lois les désignent comme des hommes libres. « Celui

qui naît d'une femme libre et d'un serf, dit Justinien, demeurera libre lui-même. Mais nos constitutions exigent que ces enfans nés sur le sol y restent pour le cultiver. Car c'est ce qu'indique ce nom de *colons*. Nous leur défendons de quitter la glèbe. Du reste qu'ils soient libres. Ce qu'ils auront acquis sera pour eux. Leur pécule n'appartiendra point au maître de l'héritage. Mais ils cultiveront son champ et ils ne pourront en sortir pour se fixer sur un autre héritage, à moins qu'ils ne deviennent eux-mêmes possesseurs et que leur champ ne suffise à les occuper entièrement; libres de leur personne, mais retenus dans

Nov. 162, cap. 2.

leur habitation. » *Indicat autem à nobis proposita constitutio quòd tales velit habitatores regionum manere et agrorum cultores, tanquàm ibi natos. Hoc enim coloni vult appellatio. Non concedimus igitur ipsis licentiam relinquere quidem regionem, ad alia verò se recipere... Manebunt quidem liberi; et quæ ab his acquisita sunt, sub illis erunt neque peculium fient dominorum : non egredientur verò ex eo prædio, sed illud colent. Neque erit eis licentia hoc quidem relinquere, alia verò circumire aliena ; nisi si domini fiant possessionis cujusdam propriæ sufficientis eos ibi occupatos alere circà se ipsam, et non concedentis et alia colere et in ea migrare : quandoquidem omnibus modis ipsos*

manere sancimus in prædio, liberos quidem constitutos, habitatione tamen detentos.

C'est cette condition personnelle que les Romains appelèrent proprement celle des cultivateurs, *colonaria conditio*. On voit qu'elle se contractoit par le fait même, c'est-à-dire, par l'habitation et la culture de l'héritage d'autrui. La loi d'Anastase rapportée par Justinien ne permet pas d'en douter. Cette loi ordonne que les enfans de celui qui aura vécu trente ans dans la condition colonaire, restent libres comme leur père; mais qu'ils ne puissent quitter la terre que celui-ci cultivoit, pour habiter un autre lieu. « On demande, dit Justinien, si les enfans des deux sexes qui n'ont point habité trente ans dans la métairie, sont tombés eux-mêmes dans cette condition comme le père qui s'y est lié par une habitation de trente années. Nous ordonnons, ajoute l'empereur, que ces enfans soient perpétuellement libres comme le veut la loi d'Anastase; nous ne voulons point que leur état puisse empirer. Mais ils doivent demeurer toujours attachés au sol que leurs pères ont une fois reçu pour le cultiver. *Quum autem Anastasiana lex homines qui per triginta annos colonariâ detenti sunt conditione, voluerit liberos quidem permanere, non autem habere facultatem terrâ dere-*

Cod. lib. XI, tit. 47. De agricolis et censitis. L. 22.

lictâ in alia loca migrare ; et ex hoc quærebatur si etiam liberi eorum cujuscumque sexûs, licet non per triginta annos fuerint in fundis vel vicis, deberent colonariæ esse conditionis, aut tantummodò genitor eorum qui per triginta annos hujusmodi conditioni illigatus esset : sancimus liberos colonorum esse quidem in perpetuum secundùm præfatam legem liberos, et nullâ deteriori conditione prægravari, non autem habere licentiam relicto suo rure ad aliud migrare ; sed semper terræ inhæreant quam semel colendam patres eorum susceperunt.

La condition de ces colons n'étoit donc point autre d'abord que celle des fermiers à qui l'on imposa la loi de ne point quitter l'héritage qu'ils cultivoient, et qui tombèrent ainsi dans la dépendance du sol par une prescription de trente années. C'est ce que signifie encore le nom d'*inquilini* que l'on leur donnoit quelquefois, et qui dans sa véritable acception indique l'homme qui prend à bail un fonds ou un héritage. Ces deux états se confondent, disent les empereurs, quoique le nom diffère. *Inter inquilinos colonosve indiscreta eademque penè videtur esse conditio, licet sit discrimen in nomine.*

Cod. ibid. L. 13.

Les colons participoient à la liberté publique puisqu'ils avoient un pécule, puisqu'ils pouvoient léguer un patrimoine et exercer les actes civils.

Ils avoient le droit d'acquérir un champ, de le cultiver, et de quitter alors celui du maître pour habiter leur propre héritage. C'est ce qui les distingue essentiellement de nos main-mortables dont la servitude étoit généralement personnelle par l'origine, et qui par conséquent n'eussent pu acquérir aucun fonds qui ne vînt se réunir à la terre serve et ne tombât ainsi sous la main du maître.

La servitude des colons romains étoit donc purement réelle; ils ne dépendoient que du fonds; mais ils le suivoient dans les partages et les ventes, ils ne pouvoient en être séparés par le propriétaire. Ils payoient à celui-ci une partie du produit de la terre et joignoient l'autre à leur pécule. Le maître ne pouvoit exiger plus qu'il n'étoit fixé par l'usage. Voilà les rapports qu'ils avoient avec nos gens de main-morte et avec les serfs Germains.

Ibid. L. 8.

Ibid. L. 1.

Autre chose étoient les serfs que les Romains nommoient *adscriptitii*, c'est-à-dire, inscrits dans le cens parmi les biens du maître. Ceux-ci ne pouvoient non plus que les colons être vendus sans le domaine. Mais leur servitude étoit à-la-fois réelle et personnelle. Aussi le législateur qui compare les colons aux hommes libres, ne distingue point ces *adscriptitii* des esclaves. « Quelle différence, dit Justinien, y a-t-il entre eux et l'esclave ? Les uns et les autres ne sont-ils pas

Ibid. L. 22.

Ibid. L. 7.

Ibid. L. 20.

sous la puissance du maître? » *Quæ enim differentia inter servos et adscriptitios intelligatur, cùm uterque in domini sui positus sit potestate?*
Ibid. L. 18. Anastas.
Leur pécule faisoit partie du bien du maître à qui, suivant les lois romaines, l'esclave appartenoit ainsi que les enfans qui en étoient nés et tout ce qu'il avoit acquis. Comment en effet celui qui n'appartient point à lui-même pourroit-il rien posséder en propre? C'est là proprement le caractère de la servitude chez les Romains. «Parmi les laboureurs, dit Anastase, les uns sont *adscriptitii* et leur pécule appartient à leurs maîtres; les autres deviennent *colons* par une prescription de trente années, ils restent libres avec leurs biens; et toutefois ils sont contraints comme les premiers de cultiver la terre.» *Agricolarum alii quidem sunt adscriptitii et eorum peculia dominis competunt: alii verò tempore annorum triginta coloni fiunt, liberi manentes cum rebus suis; et ii etiam coguntur terram colere.*

Ces *adscriptitii* qu'Anastase, par une loi d'ordre public, avoit irrévocablement attachés à la glèbe, étoient vraisemblablement de la même espèce et de la même origine que ces nombreux troupeaux d'esclaves divisés quelquefois par nations, que les anciens Romains employoient à l'exploitation de leurs vastes domaines, mais qu'ils pouvoient alors aliéner comme leurs autres

meubles. Car les Romains, comme on sait, eurent différentes sortes d'esclaves qu'ils employoient au service de leurs terres, outre cette servitude réelle dont Tacite ne voyoit aucun modèle de son temps et que nous trouvons établie dans les siècles postérieurs. On ne peut guère, je pense, faire remonter l'origine de celle-ci au delà du troisième siècle, si l'on en juge par l'âge où ont vécu les empereurs qui ont mis leurs noms aux édits que les codes de Justinien et de Théodose nous ont conservés.

Notre main-morte qui lui a succédé prend-elle son origine dans les mœurs germaniques ou dans la servitude romaine? Une lettre de Sidonius Apollinaris prouve que de son temps, au cinquième siècle, la Gaule étoit pleine de ces cultivateurs assujettis à la condition colonaire, et cet évêque les désigne par les mêmes noms que leur donnent les lois romaines. Ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est que les Francs et les Bourguignons trouvant dans les provinces où ils s'établissoient une espèce de servitude qui différoit peu de celle qu'ils avoient vue dans la Germanie, l'y maintinrent. Ils s'emparèrent d'une partie des esclaves Gaulois en même temps qu'ils partagèrent les héritages. Cet état de choses s'accommodoit assez à leurs usages; il convenoit à des hommes qui eussent rougi de devoir leur nourriture

Lib. v, epist. 19.

au travail de leurs mains. La violence de leurs mœurs, le désordre de leurs gouvernemens, l'anarchie qui régna à la suite des guerres civiles, et enfin un état presque habituel d'hostilité universelle, durent accroître et propager les servitudes. Aussi verrons-nous que les habitans même des villes finirent par devenir taillables (ce qui ne se distinguoit point de main-mortables), et que plusieurs siècles après, ils eurent besoin d'affranchissement. C'est ce que les Barbares n'avoient point trouvé sans doute dans les cités gauloises. Car la nouvelle servitude romaine n'atteignit que les campagnes, elle avoit respecté les citoyens des villes.

L'on trouvera donc l'origine de nos main-mortes dans ce mélange des coutumes germaniques et des lois romaines. On croira, si l'on veut, que les Barbares auroient établi dans les Gaules la servitude de la glèbe, quand même ils ne l'y eussent pas trouvée. En effet nos main-mortes ont au moins autant de conformité avec la servitude germanique telle que Tacite nous l'a dépeinte, qu'avec celle qui étoit en usage chez les Romains du moyen âge. Le serf germain attaché à des champs que ses maîtres se partageoient annuellement et qui n'avoient point proprement de propriétaires, ne pouvoit lui-même rien acquérir. Mais de ces fréquens partages de terres qui ne

lui laissoient voir qu'un instant un maître usufruitier toujours occupé de la guerre ou de la chasse, il s'ensuivoit qu'il devoit jouir d'un peu plus de liberté que l'esclave romain. Sa condition paroît plus rigoureuse que celle du colon qui n'étoit d'abord qu'un fermier, qui pouvoit acquérir un champ, amasser un pécule, et qui n'étoit point exclus des actes de la vie civile; mais elle étoit moins dure aussi que celle du serf inscrit comme un effet sur l'état des biens du maître (*adscriptitius, censui adscriptus*), et qui fatiguoit la terre sans en retirer pour lui-même le fruit. Tel paroît l'état du serf germain, et telle est encore la servitude dans les contrées du Nord où les lois romaines n'ont jamais pénétré, et dans celles où ces lois n'ont été connues que bien des siècles après l'établissement de cette servitude. C'est là qu'elle dure sans interruption et comme elle y subsistoit dès le temps où l'historien romain en traçoit le tableau.

Tel fut l'état de la monarchie françoise sous le Fredeg. cont. 110.
gouvernement de Charles Martel. Ce grand homme, à la suite d'une langueur qui étoit due à ses fatigues plus qu'à son âge, fut atteint d'une fièvre violente, et mourut en paix au sein de sa famille. Il la laissoit dans la splendeur et dans la puissance qu'il avoit acquise lui-même par ses

armes et sa valeur. Il finit ses jours dans la métairie royale de Kiersy-sur-Oise, au milieu d'octobre de l'an 741, un mois avant le pape Grégoire III. Il fut enseveli dans la basilique de Saint-Denis qu'il avoit enrichie de ses dons à l'exemple des rois. Charles avoit gouverné la monarchie françoise durant vingt-cinq ans, à compter de la bataille de Vincy qui le rendit maître de toutes les forces de la Neustrie. Il passoit à peine cinquante ans. Outre Carloman et Pepin ses deux aînés, il laissa de Rotrude sa première femme, trois autres fils Bernard, Jérôme, et Remi qui se rendit célèbre par sa piété et fut élevé ensuite à l'archevêché de Rouen; et deux filles, Hadelongue et Hiltrude. La première fut abbesse du monastère de Kitzingen sur le Mein, qu'elle fonda elle-même des dons de son père. Il eut un seul fils de Sonichilde sa seconde épouse, nièce de Bilitrude veuve de Grimoalde duc de Bavière, qu'il avoit ramenée comme captive après l'expédition qu'il fit en ce pays. Ce fils fut Griffon, qui se révolta bientôt, comme nous le verrons, contre ses deux aînés. Cette même année, mourut Léon Isaurien, après avoir tenu l'empire durant vingt-quatre ans, laissant pour successeur Constantin Copronyme associé au trône impérial dans la quatrième année du règne de son père, deuxième de sa naissance. Enfin pour ache-

Le Coint.

ver ce qui regarde les princes illustres de ce siècle, l'année qui suivit la mort du pape Grégoire, de Charles Martel et de Léon, fut la dernière du calife Hescham, quatrième fils d'Abdul-Mélic, dont le règne est à jamais mémorable en Occident par les victoires de Charles et par le terme des prospérités des armes arabes. Il eut pour successeur Valid II son neveu, fils d'Yezid II son frère et son prédécesseur, qui l'avoit ainsi ordonné au préjudice des propres enfans d'Hescham. D'Herbelot.

La Germanie, sous le gouvernement de Charles, reçut un apôtre plus grand que tous ceux qui l'avoient précédé. C'est saint Boniface qui fut depuis établi archevêque sur le siège de Maïence. Ce saint prêtre, Anglois de naissance, avoit passé dans la Frise vers l'an 716. Mais il ne put d'abord y faire fructifier la Foi. Le duc Radbode, après avoir douté quelque temps s'il embrasseroit la loi divine, près de mettre le pied dans les fonts du baptême, l'avoit tout-d'un-coup rejetée. Boniface retourna donc en Angleterre, dans le monastère où il avoit été élevé; il ne revint que trois ans après chez les Frisons, lorsqu'il eut appris la mort de leur duc Radbode. Il y participa aux travaux de saint Villebrod, prêcha ensuite dans la Hesse, dans la Thuringe, dans la Bavière où régnoit le duc Hucbert, provinces autrefois converties au Christianisme par l'autorité des rois

Vit. S. Bonif. inter acta SS. Bened. sec. 3, part. 2.

François, mais plus païennes que chrétiennes, ou dont la Foi grossière étoit étouffée sous les superstitions. Boniface, dans ses missions, eut à souffrir mille traverses et mille outrages de la part des païens. Vengeurs fanatiques de leurs faux Dieux, les Saxons, comme nous l'avons vu, attaquoient les armes à la main les peuples qui se convertissoient; ils désoloient leurs campagnes, employoient le fer et le feu contre les nouveaux prosélytes : ce qui de part et d'autre ajoutoit à l'âpreté de la guerre que les Saxons avoient à soutenir contre les François, à la violence de l'attaque comme à l'opiniâtreté de la défense. Boniface, dans le cours de ses prédications, fit plusieurs voyages à Rome pour rendre compte de ses travaux aux papes Grégoire II et Grégoire III, et puiser près du Saint-Siège les maximes de la saine discipline. Il fit autoriser sa mission par ces pontifes, et la fit protéger par Charles à qui Grégoire II écrivit lui-même pour recommander à sa piété le nouvel apôtre de la Germanie. Boniface alla se présenter au fils de Pepin. Ayant fortifié sa mission apostolique de la protection du maire et des princes qui dominoient sur la Germanie, il appela de la Grande Bretagne de nouveaux disciples et des coopérateurs. L'Église d'Angleterre jetoit dès-lors un grand éclat par les vertus et

par la doctrine. La Religion, en y portant la notion claire des devoirs de l'homme, y avoit fait pénétrer à sa suite, ainsi que dans tous les pays où elle a régné et comme elle devoit faire bientôt en Germanie, les lumières véritables et les solides études. Car l'ignorance grossière des Barbares, favorisant les germes de corruption naturels au cœur humain, n'est jamais qu'une peste nuisible à la civilisation comme aux mœurs, et que la Religion a dû toujours dissiper pour s'établir solidement.

Il n'entre point dans mon plan de rendre compte de tous les travaux d'un apôtre comparable à ce que l'Église a produit de plus grand depuis les premiers disciples de son divin fondateur. Boniface établit des évêchés et des monastères dans la Thuringe, dans la Hesse et dans toute la Germanie françoise. Il convertit les princes et leurs sujets. De l'aveu d'Odilon duc de Bavière, successeur d'Huchert, qui écouta lui-même sa prédication, il divisa la Bavière en quatre diocèses qui furent ceux de Saltzbourg, de Frisingue, de Ratisbonne et de Passau. Sous les auspices des princes François, au milieu d'un peuple naguère barbare, et pour ainsi dire au sein du paganisme, il fit tenir en Germanie, comme nous le verrons plus tard, deux conciles de ses nouveaux évêques. Il travailla encore

avec succès au rétablissement de la discipline dans les Gaules. Institué en l'an 745 sur le siège de Maïence à la demande des seigneurs François, par l'autorité du Saint-Siège, il étendit sa juridiction et sa surveillance sur toutes les Églises qu'il avoit fondées dans les provinces transrhénanes et qui relevèrent de sa chaire. Il n'interrompit point pour cela le cours de ses prédications dans la Germanie. Une des plus célèbres de ses fondations avoit été celle du monastère de Fulde qui eut lieu, un an auparavant, sur la rivière de même nom, dans une contrée sauvage, bientôt défrichée par les moines. Il y établit la règle de saint Benoît qu'il avoit envoyé recueillir par ses disciples au monastère du Mont-Cassin. Celui de Fulde devint un asile sacré pour la religion et pour les études qui y furent fixées comme en un centre où la lumière devoit se conserver, et d'où elle alloit se répandre en ces contrées plongées dans une superstition barbare. Voilà quels furent en abrégé les travaux de saint Boniface depuis son arrivée dans la Germanie jusqu'à sa mort qui eut lieu en l'an 755, c'est-à-dire durant environ quarante ans. Nous aurons encore à en parler dans la suite. Accablé d'années et toujours fidèle à ce saint ministère, il s'éloignoit de son siège pour visiter ses églises, en élever de nouvelles, confirmer les prosélytes dans la Foi

et instruire les païens. Il reçut enfin le martyre dans la Frise et couronna par une mort glorieuse ses travaux apostoliques.

Les fils de Charles Martel, héritiers de sa puissance, trouvoient dans les provinces qui dépendoient directement du palais des Francs, des peuples disposés à leur prêter obéissance, habitués à respecter le grand nom de leur père et de leur aïeul. Il n'en étoit pas de même des provinces tributaires ou nouvellement soumises. Celles-ci qui avoient secoué le joug par l'effet de la foiblesse des rois et des révolutions du palais; forcées de le reprendre, malgré leurs fréquentes révoltes, par les travaux continuels des deux derniers maires; ne le portoient encore qu'en frémissant. Hunalde fils du duc Eudes, accablé par les armes de Charles, ainsi que son frère Hatton, au moment où il recueilloit l'héritage de son père, s'étoit engagé par un serment de fidélité envers les deux fils de ce conquérant déjà destinés au pouvoir suprême. C'étoit à ce prix qu'Hunalde étoit entré en possession des États de son père. Reconnu duc d'Aquitaine sous l'autorité du palais, il n'aspiroit qu'à s'en affranchir. Vers la Germanie, à l'autre extrémité de l'empire des Francs, les Saxons Vestphaliens soumis les derniers au tribut, n'avoient point eu le temps de dépouiller leur férocité et leur amour

741.

741. naturel pour l'indépendance. Le duc Théodebalde gouvernoit les Suèves ou Alemans. Il étoit fils du duc Godefroi autrefois chef d'une ligue des nations transrhénanes contre l'Austrasie. Théodebalde, apparemment trop jeune alors, n'avoit point succédé à son père. L'autorité avoit passé au duc Vilaire qui avoit continué à défendre la liberté de sa nation contre Pepin d'Héristal, puis à Lantfrid qui mourut en 730, durant l'expédition que Charles Martel fit en ce pays. Le fils du duc Godefroi avoit hérité de la valeur de ces princes et de leur haine pour le joug françois. Odilon en Bavière avoit succédé au duc Hucbert petit-fils de Théodon, le même qui avoit été forcé de se soumettre aux armes de Charles en l'an 725. Il étoit apparemment de cette famille et n'avoit pris possession du duché que du consentement de Charles; prince pieux d'ailleurs et qui favorisa de tout son pouvoir la prédication de saint Boniface. Tous ces chefs des Germains, vaincus par Charles ou par son père, mais non encore accoutumés à reconnoître la succession de la puissance dans la maison de Pepin, se voyoient avec dépit et indignation assujettis à la loi d'un partage dans le testament du dernier maire, eux qui avoient voulu se soustraire à l'autorité usurpée de ces ministres. Ils s'étoient tus devant la réputation de Charles

Martel; mais ils n'étoient pas également disposés à recevoir la loi de deux jeunes seigneurs 741.
dont le nom jetoit encore peu d'éclat; le moment de la mort de Charles ne pouvoit que réveiller chez eux des désirs d'indépendance à qui seulement l'occasion et la fortune avoient manqué.

Carloman et Pepin étoient reconnus d'avance Annal. Met.
et du vivant de leur père, le premier dans le palais d'Austrasie, l'autre dans celui de Neustrie et de Bourgogne. Ils avoient reçu malgré eux un tiers dans le partage. Charles cédant aux instigations de Sonichilde sa seconde épouse qui craignoit peut-être que Griffon, à peine âgé de quinze ans, ne fût opprimé par ses frères, avoit voulu mettre ce jeune homme, le seul fils qu'il eût d'elle, hors de leur dépendance. Il lui avoit donc formé un gouvernement dans le centre des États des deux frères, en même temps qu'il excluoit du partage les trois autres fils de Rotrude. Ce gouvernement comprenoit quelque partie de l'Austrasie, de la Neustrie et de la Bourgogne. Mais dès que Charles eut les yeux fermés, les deux aînés se préparèrent à dépouiller ce jeune seigneur de la donation de son père qu'ils regardoient comme faite à leurs dépens. Les François des deux royaumes, dévoués à ces princes, les y engageoient. Ils témoignoient leur mécontentement d'un partage

741. fait au mépris des droits anciennement reconnus des deux palais de Neustrie et d'Austrasie. Carloman et Pepin levèrent une armée, ils entrèrent dans l'apanage de Griffon. Celui-ci hors d'état de résister, alla s'enfermer dans les murs de Laon avec sa mère Sonichilde et quelques amis qui voulurent le suivre. Les deux frères campèrent autour de la ville; ils commencèrent à en former le siège. Griffon ne pouvant échapper, en sortit et se remit à leur foi. Carloman l'envoya sous garde à Neuf-Châtel près de la forêt des Vosges. On donna à Sonichilde le monastère de Chelles pour prison. Car on la regardoit comme une marâtre ambitieuse qui avoit dicté à Charles cet imprudent partage. Elle excitoit même l'ambition du jeune Griffon naturellement inquiet et turbulent, en lui montrant de loin qu'il pouvoit aspirer à l'empire des Francs. La Bavière, patrie de ses aïeux, et les autres États de Germanie, lui offroient, disoit-elle, les moyens de parvenir à ce but et un appui tout prêt contre ses aînés. Mais Hiltrude sœur germaine de Carloman et de Pepin, s'échappa des Gaules par l'effet des menées de sa belle-mère, et passa le Rhin avec une escorte d'hommes affidés. Elle se rendit à la cour d'Odilon qui avoit été autrefois la demeure de Sonichilde. Odilon la prit pour épouse contre le gré de ses frères.

Eginhard. Annal.

742. Fredeg. cont. 111.

Ce fut un sujet de mécontentement entre des princes qui n'avoient pas besoin de nouveaux levains de discorde. 742.

Le mouvement général de révolte qui devoit suivre la mort de Charles éclata d'abord dans l'Aquitaine. Le duc Hunalde rompit le traité par lequel il s'étoit lié sous la foi du serment envers la maison du dernier maire; il résolut de recouvrer l'indépendance de ses États. Il commença par faire arrêter Lantfrid, abbé de Saint-Germain-des-Prés, que Charles lui avoit envoyé sous le titre d'ambassadeur pour surveiller ses démarches. A cette nouvelle, les deux frères se mirent en marche. Ils firent diligence, pressentant le soulèvement prochain de la Germanie où ils n'auroient pas trop de toutes leurs forces. Déjà Théodebalde préparoit sa révolte. Ils passèrent la Loire à Orléans : ce fleuve avoit formé la limite des États du duc Eudes. Il paroît que Hunalde s'étoit avancé près de la rive méridionale qui comprend une partie de la Touraine et de l'Orléanois, et qui ne faisoit point partie des Aquitaines quoique soumise au même prince. Les deux frères ayant traversé le fleuve mirent en déroute l'armée aquitanique; ils s'avancèrent à la suite du duc Hunalde jusqu'à Bourges, brûlèrent les faubourgs de cette ville. Passant de là dans la Touraine, ils emportèrent plusieurs places, entr'autres le châ-

Fredeg. cont. ibid. Annal. Met. et Fuld. Annal. Tilian. et Laureshaim.

Ex translat. S. Germ. inter acta SS. Bened. part. 2, sec. 3, p. 94.

742. teau de Loches dans lequel le duc avoit mis garnison. Ils saccagèrent la frontière, firent un grand butin, emmenèrent avec eux la garnison de Loches et les habitans prisonniers. Hunalde entièrement défait avoit fui dans le centre de ses provinces. Les vainqueurs ne le poursuivirent point jusque-là. Les tumultes de Germanie les rappeloient à l'autre extrémité de l'empire. Durant cette expédition et avant de sortir d'Aquitaine, ils firent le partage de leurs États dans le lieu que l'on nomme le Vieux-Poitiers sur le Clain, à peu de distance du confluent de cette rivière et de la Vienne. C'est-à-dire qu'ils divisèrent entre eux le gouvernement de Griffon dont ils s'étoient emparés peu auparavant, et fixèrent de rechef les limites des deux anciens royaumes d'Austrasie et de Neustrie. Ils quittèrent les provinces d'outre-Loire et rentrèrent chez eux vers l'automne.

Longuerue, Annal. Franc. ad ann. 742.

Ce fut probablement dans ces circonstances que les fils de Charles voyant toutes les frontières soulevées, et voulant à-la-fois ôter un prétexte aux turbulens, rendre l'obéissance des étrangers moins humiliante et plus légère, donner aux sujets un gage de leur modération, imaginèrent de montrer pour la dernière fois aux François un fantôme de royauté. Ils firent paroître et couronnèrent un prince que l'on nomme Childé-

ric III, du sang des Mérovingiens, mais dont la naissance long-temps contestée n'est point encore sans obscurité. On convient pourtant avec assez de fondement qu'il étoit fils du malheureux Chilpéric II, mort vingt-deux ans auparavant. Du reste ce prince fut si obscur que les historiens n'ont pas daigné même nous faire connoître son inauguration. Ils ne font mention de son règne qu'à l'occasion de sa chute; nous n'en connoissons l'avénement et la suite que par les dates des diplômes et des actes publics échappés à l'injure du temps. Mais il est à remarquer que ces deux jeunes seigneurs qui consentoient à rétablir en apparence l'autorité royale, ne se contentèrent point pour eux-mêmes du titre de maires du palais. Ils y joignirent ceux de ducs et de princes des Francs qu'ils prennent dans quelques actes, titres que Pepin d'Héristal ni leur père Charles Martel, malgré toute sa fierté et sa puissance, n'avoient point porté. Tandis que le dernier des Mérovingiens montoit sur un trône avili, un prince naissoit dans les Gaules qui devoit un jour en porter au plus haut point la splendeur. Cette même année 742, Berthe ou Bertrade fille de Caribert comte de Laon et femme de Pepin, mit au jour un fils nommé Charles comme son aïeul, et qui fut ensuite la gloire non seulement de l'empire des Francs, mais de tout l'Occident. Comme les

742.

Annal. Bertinian. Ex divers. chr. ap. Bouquet, t. v, p. 384. Longuerue, ibid.

742. historiens n'ont point marqué expressément le lieu de sa naissance, les Allemands modernes, par une prétention qui n'est fondée sur aucun témoignage contemporain, ont voulu en faire honneur à leur pays. Mais nous apprenons du texte même de l'annaliste contemporain continuateur de Frédégaire, lequel a écrit par l'ordre du comte Childebrand oncle de Pepin, que Pepin ne termina son expédition contre le duc Hunalde que dans l'automne; qu'ainsi ce maire et son épouse passèrent cette année presque entière, soit en Neustrie, soit en Aquitaine, d'où Pepin ne fut rappelé que dans l'arrière-saison par la révolte des Suèves, sujets du palais d'Austrasie gouverné par Carloman. Il faut donc en conclure d'une manière presque indubitable que Charlemagne fils du maire de Neustrie, naquit dans la Gaule occidentale.

Fredeg. cont. ibid. Annal. Met. et Fuld. Annal. Naz.

Les deux frères, sans s'arrêter, reportèrent leurs armes sur la fin de la même année, de l'Aquitaine dans la Souabe où le duc Théodebalde armoit déjà les peuples. Ils campèrent sur les bords du Danube et poussèrent jusqu'au Lech qui séparoit le pays des Alemans de la Bavière. Leur célérité et leur ardeur arrêta la révolte dans son principe. Les Alemans surpris et accablés avant d'avoir pris leurs mesures, eurent recours aux supplications. Ils demandèrent la paix, des

offrandes à la main; livrèrent des otages et re- 742.
connurent jusqu'à la première occasion l'ancienne domination des François sur leur pays. Pepin, quoique son frère parût principalement intéressé à cette révolte, l'avoit suivi dans son expédition. Car il s'agissoit de comprimer des mouvemens dirigés plutôt encore contre la maison de Charles Martel que contre le palais d'Austrasie. Les deux maires rentrèrent en vainqueurs dans les Gaules, après avoir étouffé en apparence dès la première année les tumultes qui avoient éclaté aux deux extrémités de l'empire.

Mais ce ne fut que le prélude d'un mouvement 743.
plus violent et plus général. Odilon duc de Ba- Fredeg. cont. 112.
vière soulevoit toute la Germanie contre les fils Annal. Met.
de Charles, et peut-être Théodebalde n'avoit fait que prévenir imprudemment des desseins qui devoient éclater de concert. Odilon envoyoit des émissaires jusqu'en Aquitaine pour réveiller les chagrins du duc Hunalde et l'inviter à entrer dans la ligue de Germanie, à laquelle ces jeunes princes, attaqués de tous côtés, seroient contraints de céder. Il avoit appelé à son secours les Saxons et les Esclavons, ceux-ci voisins de la Bavière. Les Suèves vouloient encore tenter la fortune sous ses auspices. Carloman et Pepin héritiers de l'ardeur et de l'activité de leur père, ne pouvoient asseoir leur puissance qu'en décon-

743. certant les mêmes ligues. Ils franchirent le Rhin à la tête d'une armée nombreuse; et traversant une terre qu'ils avoient ravagée l'année précédente, ils vinrent camper sur les bords du Lech. Le duc Odilon se tenoit de l'autre côté du fleuve pour défendre l'entrée de son pays avec ses Bavarois, avec des secours de Saxons et d'Esclavons. Les Suèves y paroissoient aussi sous la conduite de leur duc Théodebalde qui n'avoit apparemment osé attendre les vainqueurs dans le sien. Les ennemis restèrent ainsi en présence durant quinze jours. Le fleuve n'étoit point guéable et les François se trouvoient arrêtés sur ses bords. Enfin provoqués par les insultes de l'ennemi et cédant à leur ardeur accoutumée, ils tentèrent un passage périlleux à travers des marais que le fleuve formoit dans un terrain inondé et désert. Ils le traversèrent en silence durant la nuit; et divisant leur armée en plusieurs corps, ils fondirent à l'improviste sur le camp ennemi. Odilon et Théodebalde, quoique surpris, tinrent ferme, et la bataille s'engagea. Mais ils ne purent résister à l'impétuosité des François. Odilon s'échappa à peine avec un petit nombre des siens et alla se mettre à l'abri jusque derrière l'Inn. Théodebalde prit la fuite d'un autre côté. Carloman et Pepin firent eux-mêmes une assez grande perte, soit dans le combat, soit dans le passage. Ils res-

tèrent cinquante-deux jours dans la Bavière, occupés à saccager et à soumettre le pays. Après quoi Pepin reprit la route des Gaules, tandis que Carloman avec la plus grande partie de l'armée, ne voulant pas laisser sa victoire imparfaite, se disposoit à aller châtier les Saxons. Les François avoient encore à venger les incursions que ces peuples païens faisoient journellement dans la province chrétienne de Thuringe. Du reste les vainqueurs se contentèrent d'avoir dissous la ligue germanique. Soit qu'ils ne pussent ruiner entièrement les Bavarois, soit qu'ils eussent quelque égard aux liens du sang, Odilon rentra dans la Bavière en reprenant le joug qu'il avoit voulu secouer. Théodebalde revint de même dans la Souabe après le départ des deux princes, sans être devenu plus disposé à la soumission, quoique deux fois vaincu. Carloman poussa jusque dans la Saxe. Il obtint par-tout les mêmes succès. Les Saxons déjà battus sur le Lech avec les Bavarois, n'osèrent se présenter en bataille rangée. Carloman livra la Saxe au pillage. Il assiégea et fit rendre un château ou place forte de cette nation, nommé Hocsibourg, qui étoit situé, comme l'on croit, sur le Véser; il força ainsi ces peuples à composition. Il reçut pour otage par le même traité un jeune duc Saxon nommé Théodéric, l'un des plus distingués de sa nation. Car

743.

Annal. Met. Tilian. Naz. Lambec. Loisel. Bertin. et Eginhard.

743. l'on sait que les Saxons reconnoissoient autant de chefs que de tribus et n'étoient point soumis à un seul souverain. Mais Carloman, se fiant à la foi de Théodéric, lui permit de retourner dans son pays. Ayant ainsi dans la même année achevé de dissiper cette ligue redoutable et de ramener ces provinces à l'autorité du palais d'Austrasie, il rentra triomphant dans les Gaules.

Annal. Met. Sur ces entrefaites le duc Hunalde de son côté avoit formé son attaque, suivant le plan concerté avec les alliés. Car il étoit convenu entre Odilon et lui, par le moyen de leurs émissaires, que tandis que les François seroient aux prises avec l'un des alliés, l'autre feroit une diversion sur les terres de l'ennemi commun. Hunalde avoit tenu parole. Voyant les deux maires occupés dans la Bavière, il avoit passé la Loire et pénétré dans la Neustrie. Il étoit arrivé sous les murs de Chartres, avoit pris et pillé cette ville et l'avoit livrée aux flammes.

744. Fredeg. cont. 114. Annal. Met. Aim. IV, 59. Ce dernier rebelle restoit donc à réduire. Pepin joignit ses forces à celles de Carloman qui étoit de retour de son expédition contre les Saxons. Les deux frères, toujours unis par les soins d'une vengeance et d'un intérêt commun, se mirent en marche au printemps suivant pour l'Aquitaine. Hunalde, au bruit de leurs victoires, étoit rentré dans ses États. Ils passèrent la Loire une

seconde fois et campèrent sur les frontières d'Aquitaine. Le duc éclairé trop tard par le mauvais succès de ses alliés, n'attendit pas qu'on le réduisît par la force. Il prévint les premières hostilités, s'empressa de demander la paix, offrit de grands présens pour engager les deux maires à se retirer de sa frontière, et promit d'exécuter tout ce que Pepin lui prescriroit. C'étoit apparemment à celui-ci que Charles avoit cédé ses droits sur l'Aquitaine, ayant fait dépendre cette province du palais de Neustrie comme la Bavière et la Souabe de celui d'Austrasie. Hunalde rendit encore la liberté à Lantfrid abbé de Saint-Germain qu'il retenoit prisonnier depuis trois ans. Les princes contens de cette satisfaction, se retirèrent après avoir reçu des otages, sans pousser plus loin leur vengeance. Car les mêmes orages grondoient toujours vers la Germanie. Dans la même année, Hunalde près d'abandonner ses États, donna un grand exemple de cruauté et de perfidie. Il attira à lui sous la foi du serment son frère Hatton qui se tenoit à Poitiers dont le gouvernement lui avoit été, comme l'on croit, cédé pour apanage; et lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il lui fit arracher les yeux; puis l'envoya en prison. Ce prince avoit refusé, dit-on, de partager sa révolte et entretenoit même des liaisons avec les fils de Charles Martel. Ayant ainsi

744.

Annal Met. Ex vit. SS. Berthar. et Ataleu. apud Bouquet, t. v, p. 444.

Vaissette, liv. VIII, 44.

744. assuré son autorité contre la crainte d'un frère dévoué à ses ennemis, le duc d'Aquitaine résolut de la déposer pour se consacrer à la vie monastique. Peut-être fut-il poussé à ce dessein par le remords de son crime; peut-être aussi, comme on peut le supposer de la barbarie de cet âge où l'on joignoit quelquefois les plus grandes trahisons aux actes extérieurs de la religion, il méditoit dès-lors de quitter sa principauté et vouloit la laisser libre à son fils par ce fratricide. En effet quelques jours après, Hunalde se retira dans un monastère de l'île de Ré fondé par le duc Eudes qui y avoit reçu la sépulture. Il céda le duché à son fils Vaifre qui lui succéda et qui régna sur toute l'Aquitaine. Mais Hunalde ne porta point dans le cloître le détachement des grandeurs qu'il avoit voulu conserver dans sa maison par un acte si perfide.

Les Saxons remis de leur frayeur aussitôt que Carloman s'étoit éloigné, refusoient toujours l'obéissance. Ce fut apparemment dans ces conjonctures que les deux frères firent ou du moins confirmèrent la paix avec Odilon. Car nos chroniques marquent que ces princes traitèrent ensemble cette année. En effet, depuis ce temps, il paroît qu'Odilon préféra l'amitié de ses beaux-frères aux tentatives d'une ambition malheureuse, qu'il ne chercha plus à se délivrer d'un

Annal. Fuld. Annal. Petav.

joug assez léger et que ses prédécesseurs avoient porté depuis Thierri I fils du grand Clovis. Théodebalde, moins confiant en leur amitié ou plus turbulent, ne conservoit la paix qu'en apparence. Débarrassés de toute crainte du côté de la Bavière, les deux frères s'occupèrent encore d'aller trouver les Saxons. Ils joignirent leurs armées, entrèrent dans le pays à force ouverte et le soumirent une seconde fois. Le duc Théodéric chef des rebelles qui avoit déjà été livré comme otage et qui venoit de fausser sa foi, tomba de rechef dans les mains des vainqueurs. Ils le ramenèrent en France avec eux. L'obstination et la férocité de ces peuples païens, les incursions et les brigandages qu'ils exerçoient à main armée dans la Thuringe, étoient des causes toujours renaissantes de guerre. Elles ne pouvoient cesser, à moins que les Saxons n'eussent été eux-mêmes accablés sous le poids des armes françoises et convertis à la Foi; deux jougs dont l'un avoit suivi l'autre chez les Bavarois, les Suèves et les Thuringiens leurs voisins.

744. Annal. Met. Annal. Tilian. Ademar. chr.

La guerre de Saxe continua l'année suivante 745, et ne fut point ainsi interrompue durant trois années consécutives. Comme ces peuples n'avoient pas encore déposé les armes, Carloman reparut dans leur pays. Il surprit sur la frontière une troupe de Saxons qui apparemment se répan-

745. Fredeg. cont. 113. Annal. Met. et Fuld. Annal. Naz.

doient dans la Thuringe. Il les fit prisonniers.
745. Un grand nombre d'entre eux reçurent le baptême. Nous verrons que ce fut par la suite une des conditions qu'imposa le vainqueur. Ces Barbares, après une défaite, venoient en foule demander le baptême pour échapper à la captivité ou à la mort; puis retournoient au paganisme aussitôt que la crainte étoit passée ou l'ennemi éloigné : c'étoit là ordinairement tout le fruit d'une conversion si prompte. Carloman pénétra dans la Saxe, la livra à la flamme, s'avança jusqu'au Véser et reprit encore une fois le château d'Hocsibourg.

Tandis qu'il domptoit les Saxons, Théodebalde profitant de l'occasion ou même agissant d'intelligence avec l'ennemi, avoit mis sur pied ses Alemans; il venoit tenter une attaque sur la frontière d'Austrasie qu'il croyoit abandonnée et dégarnie. Il passa le Rhin, entra dans l'Alsace, traversa en maître cette petite province et s'avança jusqu'aux Vosges. Il tâchoit de s'emparer de cette chaîne de montagnes et vengeoit déjà sur le territoire françois le ravage de son duché; lorsque Pepin parut, prêt à défendre les provinces de son frère. Il repoussa le duc Aleman, le força de se retirer honteusement chez lui. La vengeance de Carloman ne tarda pas à
746. l'y suivre. Ce prince revenu de l'expédition de

Saxe, entra l'année suivante dans la Souabe. Il avoit résolu d'infliger un châtiment exemplaire à une rebellion si obstinée. Voyant que la force des armes n'avoit pu jusqu'alors arracher une soumission effective, il eut recours à la ruse. Il amusa les Alemans par une conférence. Les deux armées se trouvèrent réunies en un lieu nommé Condistat où l'on devoit ouvrir un plaid et parlementer. Mais Carloman par ses manœuvres, avoit surpris l'armée des Suèves. Il l'entoura, la cerna si habilement qu'elle se trouva assiégée, contrainte de se rendre et de mettre bas les armes sans combattre. Il se fit livrer les chefs des rebelles, principalement ceux qui étoient entrés dans la ligue d'Odilon et qui avoient porté secours aux Bavarois. Il en fit passer un grand nombre au fil de l'épée. Il ne rentra chez lui qu'après avoir laissé dans la Souabe des marques sanglantes de sa vengeance.

746. Fredeg. cont. 115. Annal. Met.

Ce fut là le dernier exploit de Carloman. Les deux maires avoient montré une activité et une vigilance bien nécessaire à de jeunes princes qui succédoient à Charles, le plus infatigable des guerriers. Mais leur concorde encore plus que leur valeur, si rare entre deux frères qui régnoient avec un pouvoir égal, les avoit fait triompher de tous leurs ennemis et surmonter tous les obstacles. Carloman vainqueur sur tous

746. les points, paroissoit bientôt n'avoir plus qu'à jouir du riche domaine qui lui étoit échu. Il se dégoûta tout-à-coup de la grandeur, lorsqu'il n'avoit plus qu'un pas à faire pour en atteindre le dernier terme, laissant à son frère Pepin le soin de le franchir. Carloman avoit eu des relations fréquentes avec saint Boniface, qui exerçoit le ministère de la prédication évangélique dans le gouvernement d'Austrasie et chez les peuples voisins. Il avoit favorisé de tout son pouvoir les travaux de cet apôtre de la Germanie. Il lui avoit cédé un terrain dans la forêt Bochonienne pour y fonder le célèbre monastère de Fulde. Il avoit fait d'autres donations, conféré divers bienfaits aux lieux saints et aux monastères. Carloman, de concert avec Boniface et peut-être à son instigation, avoit entrepris un ouvrage plus grand et plus utile à la France même : c'étoit de réparer les maux que les désordres de l'État et sur-tout les violences de son père avoient faits à la discipline ecclésiastique. Nous apprenons de saint Boniface lui-même que ce prince l'appela à la Cour pour s'ouvrir à lui de ce pieux dessein. L'état de l'Église dans l'Austrasie, siège de la domination des derniers maires et centre des dernières révolutions, étoit pire que dans le reste des Gaules. Il ne s'y étoit point tenu de concile depuis plus de quatre-vingts ans.

Vit. S. Sturm. inter acta SS. Bened. part. 2 sec. 3.

Epist. S. Bonifac. ex vitâ ejus ab Othlono scriptâ, sec. 3 Bened. part. 2.

Les Églises étoient sans métropolitains; plusieurs sièges abandonnés en usufruit à des laïcs; les clercs étoient chasseurs, guerriers, adonnés au vin, ou vivoient avec des concubines. Ce fut à ces abus ou plutôt à cette corruption profonde que Carloman voulut remédier en appelant à lui saint Boniface. Cette bonne volonté du prince, secondée du zèle de Boniface et des sollicitations du pape Zacharie, donna lieu au premier concile de Germanie, que Carloman avoit assemblé en 742, et qui fut composé des évêques des deux provinces gauloises que les Anciens comprenoient sous le nom de Germanie cisrhénane, ainsi que des évêques des sièges nouvellement fondés par saint Boniface dans la vieille Germanie, en Hesse, en Thuringe, en Franconie. On ne sait pas précisément en quel lieu il fut tenu. On y confirma les érections de sièges faites par Boniface. On y fit plusieurs décrets en présence du prince pour la réformation de l'Église; la restitution des biens qui lui avoient été enlevés; la correction des clercs adultères, guerriers, chasseurs, lesquels sont privés de la jouissance de ces biens, dégradés et soumis à la pénitence; enfin pour l'extirpation des superstitions païennes qui se pratiquoient encore chez ces peuples nouvellement convertis : divinations, sorts, caractères magiques, augures, enchantemens, immolations de victimes autour

Le Coint. Annal. eccles. Franc. Fleury, hist. eccl. XLII, 34, 36, 37.

des églises selon les rites du paganisme. L'évêque doit en purger son diocèse et les interdire aux peuples. Le comte doit lui prêter main forte. On y ordonne qu'il se tiendra tous les ans un concile en présence du prince.

En effet, l'année suivante, Carloman avoit convoqué un second concile non moins célèbre à Lestines, maison royale dans le Cambrésis. Boniface y présida avec deux légats du pape Zacharie. Il est à remarquer que dans ces deux conciles Carloman parle en souverain, que les Pères empruntent pour ainsi dire sa voix pour dicter leurs canons. Les décrets sont faits en son nom. « De l'avis de nos prélats et de nos Grands (ainsi s'exprimoit ce prince dans le premier canon du concile de Germanie), nous avons établi des évêques dans les cités, et nous avons placé sur eux l'archevêque Boniface qui est l'envoyé de saint Pierre. » Ainsi du reste. Carloman prend le même langage dans le concile de Lestines où l'on dressa quatre canons. Il y confirme les décrets du concile précédent que chacun, évêque, comte, gouverneur, promet d'observer, touchant la correction des prêtres concubinaires, l'extirpation des rites du paganisme qui sont prohibés sous peine d'amende, et que notre père Charles, dit Carloman, avoit interdits avant nous. Enfin, comme la restitution des biens de l'Église

dont la dépouille avoit été, pour ainsi dire, le fondement du gouvernement de Charles Martel, étoit presque inexécutable; comme les besoins des princes leur rendoient l'usage de ces biens sacrés en quelque sorte nécessaire, ou que leur cupidité ne vouloit point se priver d'une ressource si facile et toujours prête; Carloman modifie à ce sujet la disposition du concile précédent. Il permet de garder une partie des biens de l'Église et il en dispose lui-même à titre de précaire. « Nous avons statué, dit-il, de l'avis des serviteurs de Dieu et du peuple chrétien, à cause des guerres qui nous menacent et des soulevemens de plusieurs nations qui habitent sur notre frontière, que nous retiendrons pour un temps, à titre de précaire et de cens, quelque partie des biens de l'Église, avec l'indulgence de Dieu, pour aider à l'entretien de notre armée. A la condition que chaque année on rendra à l'Église ou au monastère, pour chaque terre affectée à l'entretien d'une famille serve, un sou valant douze deniers. De manière que si celui à qui la terre a été donnée en commende, meurt, l'Église rentrera dans son patrimoine. Néanmoins si la nécessité y contraint et que le prince l'ordonne, le précaire pourra être renouvelé. Mais l'Église ne doit point souffrir de cette tolérance; et si elle est pauvre, on lui rendra son revenu

tout entier. » On voit ici que chaque manse ou terre fiscale cultivée par une famille serve et attribuée à celui qui doit le service militaire au prince, est soumise au cens : règlement qui confirme l'état actuel des fiefs d'abord concédés à vie, et l'établissement primitif de Charles Martel ; qui en diffère à peine et qui comprend réellement une donation usufructuaire du bien de l'Église, à la condition du service militaire. Seulement le prince y affecte une rente en faveur de l'Église, apparemment sur tout le domaine ecclésiastique inféodé ; afin que l'Église ne paroisse point entièrement dépouillée de son patrimoine. Il ne fait par là que modérer l'établissement du fondateur. Mais par la restitution ordonnée dans le premier concile, il est vraisemblable qu'il s'agit de biens nouvellement usurpés, et non des anciennes donations de Charles Martel. Il est difficile, en effet, de croire que l'on ait tenté de retirer ces donations des mains des capitaines qui en jouissoient, pour les rendre à l'Église. Nous pouvons au contraire inférer du nouveau décret de Lestines, qu'elle n'avoit guère cessé d'être dépouillée, que l'institution de Charles Martel subsista toujours malgré le canon du premier concile qu'on avoit été forcé de restreindre et presque d'abroger dans une seconde assemblée : le prince y retenant en plein concile la faculté de disposer

des biens ecclésiastiques. Nous lisons d'ailleurs dans les annales contemporaines que Pepin ôta sous le même prétexte, à certains évêchés, le tiers et même la moitié de leur patrimoine, avec la promesse de tout restituer dans la suite : ce qu'il fit, dit-on, de l'aveu de saint Boniface, qui aima mieux apparemment voir l'Église céder son patrimoine qu'être dépouillée par la force. Ainsi l'habileté des fils de Charles consacra, pour ainsi dire, en la modérant, une institution qui rendit la mémoire de leur père long-temps odieuse à l'Église des Gaules.

Annal. S. Bertin.
Chr. Besuens.

L'effet salutaire de ces conciles et l'exemple de Carloman, engagèrent Pepin à en ouvrir un de son côté, à Soissons, l'année suivante 744, pour la partie de la France qui lui étoit soumise. L'on croit que saint Boniface y présida encore comme légat du Saint-Siège. Pepin y prend également les noms de duc et de prince sous le roi Childéric; il en dicte de même les décrets au milieu des évêques, des comtes et des Grands. Par où l'on voit que ces assemblées représentoient des états-généraux et des plaids non moins que des conciles. Pepin parle au nom de l'assemblée. On y fit des règlemens à-peu-près semblables à ceux de Lestines, pour le rétablissement de la discipline déchue sous les derniers princes, le renouvellement du concile national qui se devoit

tenir chaque année afin d'aviser au maintien de cette discipline; enfin la défense de la guerre, de la chasse, aux clercs et aux moines; la répression du concubinage des clercs et l'interdiction des rites et des superstitions païennes. On établit dans ce concile des évêques sur tous les sièges qui en étoient destitués ou qui n'en avoient que d'intrus et d'illégitimes : c'étoit guérir la plus grande plaie qui eût été causée à l'Église par la tyrannie de Charles Martel. « Enfin, dit le dernier canon du concile de Soissons, si quelqu'un transgresse ces décrets qui ont été arrêtés par vingt-trois évêques avec les autres prêtres et serviteurs de Dieu, du consentement du prince Pepin et des seigneurs Francs, qu'il soit jugé par le prince même, les évêques et les comtes, et qu'il paie la composition fixée par la loi, chacun suivant son rang. » « Ainsi, dit un
Fleury. historien de l'Église, comme ces assemblées étoient mixtes d'évêques et de seigneurs, on joignit des peines temporelles aux spirituelles. » Les canons du concile sont souscrits par Pepin maire du palais, et par les principaux seigneurs qui l'assistoient.

746. Ce fut après la dernière défaite des Alemans
Annal. Met. que Carloman, déterminé peut-être par les exhortations de saint Boniface et par les sages leçons qu'il en avoit reçues, et voulant expier, dit-on,

les rigueurs auxquelles il s'étoit porté contre les rebelles, déclara à son frère qu'il avoit résolu de se consacrer entièrement au service de Dieu. Dès qu'il eut pris cette résolution, il ne s'occupa plus que de dire adieu au monde : dévotion usitée dans ce siècle, même chez les Grands, et dont plusieurs princes Anglo-Saxons donnèrent l'exemple. Il employa le reste de l'année à faire les préparatifs de son départ, tandis que Pepin, de son côté, ne pensoit qu'à donner à son frère les dernières marques de son amitié. Les historiens observent que l'intervalle qui s'écoula de l'an 646 à 647, fut le seul où les deux frères ne furent point en armes. Carloman remit à Pepin le gouvernement de l'Austrasie, ainsi que le soin de son fils Drogon qu'il confia à sa tendresse, et se mit en route pour Rome, accompagné d'une suite de seigneurs François qui voulurent l'escorter par honneur. Il s'arrêta au monastère de Saint-Gall fondé depuis vingt-sept ans, pour y faire sa prière. Il continua de-là sa route. Il déposa de riches offrandes sur la sépulture de saint Pierre, entr'autres un arc d'argent du poids de soixante-dix livres, et alla se présenter au pape Zacharie pour lui demander l'habit monastique. Il se fit couper les cheveux, bâtit un monastère dans les environs de Rome, sur le mont Soracte, près de l'église érigée en l'honneur de saint Sil-

746.

Fredeg. cont. 116. Chr. Moissiac. Annal. Met. Annal. Tilian. Eginhard. vit. Karol. M.

747.

Vit. S. Gall. inter acta SS. Bened. sec. 2, p. 252.

Anastas.

vestre au lieu où l'on croyoit que ce saint pape
747. s'étoit caché pour fuir la persécution du tyran Maxence. Il y resta quelques années, tout occupé d'exercices de piété avec quelques solitaires comme lui, goûtant un repos bien étonnant dans un prince qui avoit passé son jeune âge au milieu des agitations et des travaux de la guerre, et qui avoit fait preuve d'une ame si active et si vigilante. Mais les seigneurs François que des motifs de vœux et de pélerinage attiroient fréquemment près de la sépulture des apôtres, ne vouloient point quitter Rome sans aller saluer un prince qui leur avoit commandé avec tant de gloire. Carloman résolut de se dérober à ces importunités. Sa solitude troublée ne lui permettant plus de vaquer en paix aux exercices tranquilles qu'il avoit choisis, il abandonna le mont Soracte. De l'avis du pape Zacharie, il se retira au mont Cassin où il se soumit à la règle de saint Benoît, sans tourner les yeux, comme quelques-uns des princes qui embrassèrent la même vie monastique, vers les orages du monde qu'il avoit une fois quittés.

Dès-lors Pepin ayant réuni, de l'aveu de son frère, l'Austrasie à ses autres domaines, gou-
Annal. Met. verna seul le palais des Francs. La retraite de Carloman fut encore suivie de la délivrance du jeune Griffon que ce prince avoit tenu sous garde

à Neuf-Châtel. Pepin le tira de cet exil, l'amena dans le palais, et lui donna plusieurs comtés pour apanage avec des terres du fisc. Cette générosité envers un frère qu'ils avoient dépouillé, et qui, par l'instigation de sa mère Sonichilde, par l'alliance de la Bavière, avoit aspiré du moins à partager leur puissance, fut peut-être l'effet des nouveaux sentimens de Carloman. Ce prince, en abdiquant la dignité de maire, voulut rendre à ce frère, avec la liberté, une partie des honneurs auxquels il avoit pu prétendre. On voit même que Carloman, de sa retraite, engagea quelque temps après le pape Zacharie à se rendre médiateur dans sa famille où de nouvelles divisions avoient éclaté. En effet, Zacharie écrivit aux évêques de France pour les inviter à concourir à cet ouvrage, à faire leurs efforts pour procurer la paix et établir une réconciliation sincère entre Pepin et Griffon.

747.

Mais ce jeune ambitieux ne pouvoit se contenter de jouir en paix sous son frère des honneurs que sa naissance et son rang lui assuroient. Pepin tenoit un plaid à Duren sur la Rure dans le duché de Juliers avec les Grands et les évêques. Toujours appliqué à rétablir la discipline dans l'État et sur-tout dans l'Église, il poursuivoit le but qu'il s'étoit déjà proposé dans le concile de Soissons. Cependant Griffon cherchoit à séduire les

748. Annal. Met. et Fuld. Fredeg. cont. 117. Annal. Lambec. Eginhard. Annal.

748. jeunes seigneurs François à qui leur légèreté, leur inconstance et peut-être la crainte du retour de l'ordre sous le gouvernement ferme de Pepin, inspiroient le désir des nouveautés. Il en attacha un assez grand nombre à sa faction. Tandis que Pepin s'occupoit à rendre la justice et à régler l'État, il s'échappa avec eux, passa le Rhin, se réfugia chez les Saxons, éternels ennemis des Francs. Il s'efforça de les soulever contre la domination de son frère. Il se flattoit avec leur secours de former un parti puissant en Germanie. Pepin instruit de la fuite de son frère, s'empressa d'aller étouffer des mouvemens d'autant plus dangereux qu'ils sembloient concertés avec les mécontens de l'intérieur. Il convoqua les milices, traversa la Thuringe et arriva sur les frontières méridionales des Saxons. Il campa sur les bords du fleuve Missaha. Les Sorabes séparés des Thuringiens par la Sala, et d'autres tribus esclavonnes qui avoient autrefois ravagé la Thuringe, vinrent en grandes troupes lui offrir leurs services. Pepin accru des secours de ces nations au nombre, dit-on, de cent mille hommes, de ceux des Frisons ennemis des Saxons et soumis par Charles Martel qui lui avoient aussi envoyé des combattans, s'apprêta à pénétrer dans le centre de la Saxe.

Griffon avoit trouvé moyen de faire lever les

Saxons en sa faveur. Leur armée s'étoit retranchée derrière le fleuve Oaker où elle attendoit 748.
Pepin. Celui-ci sortant de son camp à la tête de troupes capables de couvrir le pays, traversa la Saxe sans trouver de résistance. Il arriva sur les bords de l'Oaker et se trouva en face des Saxons. Griffon au milieu d'eux les excitoit à se bien défendre contre les armes de Pepin oppresseur de sa famille et de leur nation, dont la puissance récemment fondée sur la ruine des rois consistoit moins dans la réalité que dans l'opinion et la crainte des peuples. Mais à la vue de tant de forces françoises et alliées que Pepin menoit avec lui, les Saxons commencèrent à réfléchir. Ils voyoient leur pays envahi en partie; ils craignoient en protégeant un jeune homme turbulent révolté contre son frère, d'exposer leurs vies et leurs biens au ressentiment du vainqueur. Ils résolurent donc de prévenir les derniers malheurs. Ils demandèrent une conférence. Pepin l'accepta volontiers et l'on ouvrit un plaid. Mais Griffon qui prévoyoit l'issue de ces conférences, n'osant plus se fier aux François ni aux Saxons, s'échappa du camp et prit la fuite. L'armée saxonne saisie d'une terreur semblable fit retraite pendant la nuit. Alors Pepin maître du pays, voulut forcer enfin la reddition de ces peuples et les mettre hors d'état de refuser à l'a-

venir le tribut que le vieux Clotaire leur avoit
748. imposé. Il resta quarante jours dans la Saxe, fit tomber et rasa les châteaux, passa un grand nombre d'habitans au fil de l'épée, enleva une foule de prisonniers. Il ne retourna chez lui qu'après que les Saxons eurent demandé quartier, juré obéissance et offert le tribut. Des multitudes tremblantes, chassées et poursuivies par le fer et par le feu, venoient se jeter à ses pieds et demander le baptême pour sauver leur vie. Pepin sortit du pays, laissant des peuples abattus et interdits plutôt que domptés, pleins d'un effroi qui assuroit le repos de cette frontière pour quelque temps et jusqu'à ce que leurs forces fussent réparées.

749. Fredeg. cont. ibid. Ademar. chr. Annal. Met. Lauresham. et Eginhard.

Griffon, en quittant le camp des Saxons, n'avoit point perdu toutes ses ressources. Il soulevoit les mécontens de toute la Germanie. L'état présent de la Bavière lui offroit une conjoncture favorable pour se faire un point d'appui et réunir les séditieux. Le duc Odilon étoit mort depuis peu, laissant sa veuve Hiltrude avec un fils, enfant de six ans environ, qui avoit succédé au duché de son père. Griffon se jeta dans la Bavière à la tête des factieux qu'il avoit ramassés, soutenu sans doute encore d'un parti de Bavarois. Ceux-ci étoient bien aises d'acquérir un chef belliqueux, issu par sa mère du sang de leurs princes,

accrédité parmi les François et les Germains, et qu'ils pussent opposer à son frère Pepin qui menaçoit la liberté de toute la Germanie. Griffon s'empara de la personne de Hiltrude sa sœur veuve d'Odilon, et de celle du jeune duc Tassillon. Il se rendit maître du duché. Des seigneurs des provinces françoises-germaniques venoient le trouver à la tête de leurs milices, entr'autres Suger que l'on croit venu du duché de la Transrhénane ou Franconie, et Lantfrid à qui nos annalistes donnent le nom de duc des Suèves, soit que ce fût un seigneur puissant dans la Souabe, soit qu'il eût succédé au duc Théodebalde dont il n'est plus question dorénavant. A la tête de ce parti, Griffon s'efforça de renouveler la ligue de la Germanie contre la domination des Francs. Mais Pepin encore plus actif que les rebelles, entra dans la Bavière à la tête d'une puissante armée. Il fit tout fléchir devant lui. Les Bavarois fuyoient devant ses armes. Ils abandonnèrent les terres situées entre le Leck et l'Inn, se retirèrent derrière ce dernier fleuve avec leurs femmes et leurs enfans. Pepin traversa la Bavière. Il s'avança en vainqueur jusque sur les bords de l'Inn où il campa. Il préparoit des radeaux pour passer le fleuve et poursuivre les rebelles jusqu'à ce qu'il les eût réduits aux abois. Mais ces malheureux, chassés aux extrémités de leur

749.

749. pays avec leurs familles, n'attendirent point leur ruine totale. Ils s'efforcèrent de fléchir sa colère, lui envoyèrent des députés avec des présens pour lui demander quartier. Pepin prit des otages et leur fit grâce. Griffon son frère qui n'avoit osé l'attendre de front, le duc Lantfrid et les principaux chefs de la rebellion tombèrent en son pouvoir, apparemment livrés par les rebelles eux-mêmes. Au surplus, Pepin usa généreusement de sa victoire. Content de faire reconnoître dans la Bavière l'autorité du palais, voulant peut-être opposer sa conduite au procédé violent de Carloman, il rétablit dans le duché le jeune Tassillon fils de sa sœur. Il pardonna à Griffon, aux François fugitifs et aux principaux chefs de la révolte. Il ramena avec lui Griffon et Lantfrid. Mais ne voulant point que ce frère pût troubler de nouveau l'État ni qu'il restât aussi sans honneurs, il lui donna un duché ou gouvernement dans la Neustrie, qui comprenoit la ville du Mans avec douze comtés voisins. La Germanie fut tellement abattue par cette suite de victoires, que ses provinces ne firent plus aucun mouvement. La paix parut régner dans tout l'empire des Francs durant trois années consécutives. Mais Griffon mécontent de son partage, ou se défiant de la générosité de Pepin, préféra une vie vagabonde et l'espoir d'exciter de nouveaux

troubles à une existence honorable sous la protection de son frère aîné. Il quitta quelque temps après le gouvernement que Pepin lui avoit donné, passa la Loire et se retira chez Vaifre duc d'Aquitaine, fils de Hunalde. Il joignit ses jalousies et ses ressentimens à ceux de ce prince Mérovingien.

Ainsi s'affermissoit la maison de Charles Martel contre tous les efforts des factions. Vers l'Italie Luitprand, en faisant la paix avec les Romains par l'organe de leur pontife, n'avoit point pris l'engagement de respecter également les droits de l'empereur sur le reste de la province. Il ne pensoit qu'avec peine que l'exarque Eutychius eût repris sur lui la ville de Ravenne qui avoit été sa plus belle conquête, et qui pouvoit servir de fondement à sa domination sur l'Italie. Environ un an écoulé depuis le dernier traité fait avec Zacharie et la restitution des quatre villes du duché de Rome, il porta ses vues sur le territoire de Ravenne et vers la Pentapole qui recevoient directement les ordres de l'exarque, et dont les intérêts avoient paru même un instant séparés de ceux des Romains. Il commença par envoyer ses lieutenans avec une armée dans l'Exarchat et dans la partie de l'Émilie qui en dépendoit encore. Césène, dans cette dernière province, fut enlevée, le territoire de Ravenne

(743.) Anastas. in Zachar. Muratori.

envahi. Le roi, quoiqu'âgé, se disposa à les suivre et à marcher sur cette capitale pour en former le siège. L'exarque, dans l'état de foiblesse où l'avoit réduit la méfiance des sujets plus encore que les succès de l'ennemi, ne pouvoit opposer aucune résistance aux armes lombardes. Il n'avoit d'espoir que dans la protection de l'Église qu'il étoit venu outrager. La ressource de l'Italie où l'autorité publique étoit presque éteinte, consistoit dans l'ascendant que la chaire pontificale avoit acquis sur la piété des princes. Toute la province, en ce pressant besoin, tourna les yeux vers le pontife. Ravenne, les villes de la Pentapole et de l'Émilie, ayant à leur tête l'exarque et Jean archevêque de Ravenne, adressèrent au pape Zacharie une ambassade avec des lettres où ils lui exposoient leur situation, le suppliant de se charger de leur défense, de faire valoir en leur faveur auprès du roi cette autorité sacrée qui n'avoit point encore été employée en vain. Zacharie, tout dévoué à la cause publique, ne pouvoit manquer d'accueillir cette prière. Il envoya au roi l'évêque Benoît vidame de l'Église, et Ambroise primicier des notaires, avec des présens, pour l'inviter à ne point troubler ce repos de si courte durée qu'il avoit rendu à l'Italie affligée ; à ne point oublier la bonne intelligence des dernières conférences de Terni, les senti-

mens de modération et de piété qui avoient fait sa gloire et la joie des peuples; à retirer ses troupes de l'Exarchat, à restituer la ville de Césène. Mais Luitprand qui désiroit terminer son règne par la conquête de Ravenne, et laisser à sa nation ce dernier fruit de tant de travaux, rejeta la demande du pontife. Les députés le trouvèrent obstiné dans son dessein. Alors Zacharie résolut d'aller lui-même chercher le roi. Il avoit éprouvé que le ministère des ambassades avoit presque toujours été infructueux; qu'au contraire, ce prince n'avoit jamais su résister de près à l'empire de la religion. Il laissa dans Rome le duc Étienne qui partageoit avec lui les soins du gouvernement, se fit accompagner de quelques membres de son clergé, et se dirigea vers Pavie en prenant sa route par Ravenne.

L'exarque instruit de son approche, s'étoit porté à sa rencontre. Il le reçut près de l'église de Saint-Christophe, située à cinquante milles de Ravenne, en un lieu nommé Aquila. Une foule d'habitans de tout âge et de tout sexe, sortis de la ville de distance en distance, faisoient retentir l'air de bénédictions, et versoient des larmes de joie à la vue d'un pontife avancé en âge, qui avoit compté pour rien les dangers et les fatigues pour le salut de son peuple et de l'Italie. Ce fut au milieu de ce cortège que Zacharie

Ad Aquilam.

entra dans Ravenne. Il envoya de là au roi Luitprand le prêtre Étienne et Ambroise primicier, pour lui notifier son arrivée. Mais entrés dans Imola, première ville occupée par les Lombards, ces deux ministres apprirent que les gouverneurs de la frontière, mécontens de la visite du pape, se préparoient à lui fermer le passage. Ils lui écrivirent à la hâte et dès la nuit même, pour lui donner avis de ce qui se passoit. Le pontife prit sur-le-champ son parti. Le lendemain, à la pointe du jour, sans être arrêté par la considération du péril, il sortit de Ravenne et se mit en marche sur la trace de ses légats qui continuoient leur route vers Pavie. Il arriva le vendredi 28 de juin, sur le Pô; il y fut reçu par les seigneurs Lombards que le roi, n'ayant pu rompre ce voyage entrepris malgré lui, avoit envoyés à sa rencontre.

Ce prince n'avoit vu qu'avec un vif chagrin la démarche du pontife. Plus il avoit fait de sacrifices à la Religion, plus son ambition étoit désagréablement troublée par tant de motifs sacrés qu'il étoit habitué à respecter. Il avoit refusé d'abord de donner audience aux légats. Puis, apprenant que le pontife les suivoit, il résolut de le recevoir avec tous les égards dus à son caractère et que lui prescrivoit sa propre piété, mais sans rien relâcher de ses conquêtes. Les sei-

gneurs Lombards conduisirent le pape jusqu'à Pavie. Il y arriva à l'heure de Nones, la veille de la fête de saint Pierre. Zacharie s'arrêta d'abord dans l'église de l'apôtre nommée *ad cœlum aureum* et située en un faubourg de la ville où Luitprand avoit fait construire un monastère et déposé le corps de saint Augustin. Il y fit les prières de Nones et entra ensuite dans la ville. Le lendemain, jour de la fête de l'apôtre, sur l'invitation du roi, il retourna dans la même église. Il y célébra la messe avec solennité. Le pape et le prince s'y virent pour la première fois. Ils se saluèrent mutuellement, mangèrent à la même table et rentrèrent ensemble dans la ville. Le troisième jour, le roi lui envoya ses principaux officiers pour l'inviter à se rendre au palais. Il l'y reçut avec les plus grands honneurs, bien déterminé toutefois à ne lui rien accorder de ses demandes. Alors le pontife entrant en matière, employa toutes les ressources de son éloquence pour l'engager à restituer les villes de l'Exarchat que ses lieutenans avoient surprises, ainsi que le château de Césène. Le roi résista d'abord vivement : mais il avoit compté sur une fermeté dont il ne fut point capable. Après une longue conférence, le pape en obtint quoique avec peine, qu'il évacueroit l'Exarchat et rendroit les deux tiers du territoire de Césène, se réservant l'autre

tiers à titre de gage et de sûreté jusqu'au retour des ambassadeurs qu'il avoit dessein d'envoyer à Constantinople. Après cette heureuse négociation, le pontife quitta Pavie. Le roi l'accompagna par honneur jusqu'au passage du Pô. Là il prit congé de lui; mais il lui laissa ses principaux officiers et les Grands de sa Cour pour faire exécuter le traité et remettre aux Grecs les villes de l'Exarchat et de l'Émilie. Le pape continua son voyage avec cette escorte; il traversa ainsi une grande partie de l'Italie comme un messager de paix, remplissant les peuples de consolation et de joie par-tout où il passoit. Après la reddition des places, il rentra dans Rome. Il rendit grâces à Dieu du succès de son voyage et célébra de nouveau la fête des Apôtres avec tout son peuple. Sur les entrefaites on reçut la nouvelle de la mort du roi Luitprand. Les qualités héroïques de ce prince avoient inspiré un tel effroi aux Romains, que Rome et toutes les villes sujettes de l'Empire se réjouirent de sa mort. Et même des historiens ecclésiastiques n'ont pas craint de noircir sa mémoire en le représentant comme un oppresseur du Saint-Siège. On vit bientôt que la vertu de ce grand prince rassuroit assez contre son ambition pour que ses ennemis même eussent lieu de le regretter. Mais les Lombards qui n'avoient point eu de plus grand roi, le pleurèrent comme le

père de leur nation. En effet, ce prince leur avoit donné de sages lois qu'il ajouta au code lombard déjà corrigé et mis en ordre par Rotharis et Grimoalde. Aux vertus militaires il joignit la bonté pour ses peuples, la clémence envers ses ennemis, la probité, la continence et la libéralité. Quoiqu'il n'eût point de lettres, un sens exquis appuyé d'une éloquence naturelle lui montroit toujours le parti le plus sage et lui donnoit l'avantage dans les conseils sur les plus habiles. Tant de belles qualités étoient couronnées par une piété solide dont il donna plusieurs preuves dans le cours de son long règne, et qui éclata moins encore par ses fondations religieuses que par la pureté de sa conduite et la candeur de ses mœurs. Luitprand mourut en l'an 743, dans un âge déjà avancé, après avoir régné trente-un ans et sept mois. Il laissa sur le trône son neveu Hildebrand qui depuis huit ans étoit associé à l'empire. Les vices de ce jeune prince rendirent plus sensible encore la perte que l'on avoit faite. Au bout de sept mois, les Lombards déjà fatigués de sa domination, le détrônèrent. Ils mirent à sa place Ratchis duc de Frioul, prince déjà connu dans les camps par ses exploits et qui jouissoit d'une égale réputation de justice et de sagesse.

Paul. Diac. VI, 58.

(744.)

Anastas. ibid. Sigeb. chron.

Dès que Zacharie fut instruit de l'élection de ce nouveau roi, toujours inquiet du salut des

Anastas. ibid. Sigon. Muratori.

peuples, il lui envoya une légation pour l'inviter à renouveler le traité de Luitprand, à embrasser des conseils pacifiques à l'exemple des plus sages de ses prédécesseurs et par déférence pour le prince des apôtres. Ratchis déjà bien disposé en faveur de l'Église, accueillit favorablement la prière du pontife. Il lui accorda une trève de vingt ans. Ainsi le repos de l'Italie paroissoit pour long-temps assuré par la piété du roi et la sagesse du pape. Néanmoins cette paix qui sembloit avoir un fondement si solide dans les bonnes dispositions des princes qui l'avoient conclue, ne dura guère plus que les précédentes, et il étoit difficile en effet qu'elle atteignît le terme fixé par le traité. Les querelles recommen-
(749.) cèrent environ cinq ans après, en l'an 749, sans que l'on aperçoive la cause de cette rupture: soit ambition naturelle à un prince Lombard qui ne pouvoit guère voir d'un œil tranquille des provinces exposées à ses armes subsister libres par l'effet de sa seule modération; soit, comme l'ont
Muratori. cru des critiques modernes, quelque infraction au traité de la part des Romains. Ceux-ci regardant dès long-temps ces voisins comme des oppresseurs, ou mal instruits de leur propre foiblesse que les dissentions fréquentes des Lombards leur déguisoient, n'avoient jamais respecté beaucoup eux-mêmes les lois de ces trèves qui

leur étoient pourtant si nécessaires. Quoi qu'il en soit, Ratchis pénétré d'une violente indignation contre les Romains, entra à main armée dans la Pentapole dont il surprit quelques places. Il descendit jusque sur les frontières de la Toscane et du duché de Rome. Il campa sous Pérouse et se mit à en presser le siège. Le pape Zacharie voyant l'incendie qui avoit déjà ravagé le duché de Rome s'approcher encore une fois de sa frontière, ne crut pas pouvoir trop tôt le détourner. Il chargea ses mains de présens; et prenant avec lui quelques membres de son clergé avec les principaux personnages de la ville de Rome, il se dirigea vers Pérouse. Il entra dans le camp lombard, se présenta à Ratchis comme autrefois le pape Grégoire II au roi Luitprand. Il le supplia par tout ce que la Religion a de plus sacré, de rendre le repos à l'Italie. N'avoit-il au commencement de son règne accordé à l'autorité de la religion et à l'amour de la paix une trève de vingt ans que pour la rompre peu de temps après au mépris de la foi jurée? N'avoit-il donné aux peuples une si belle idée de sa modération, à l'Église de si illustres marques de sa piété que pour les livrer lui-même à de plus grands maux et à d'autres outrages? « Souvenez-vous, lui dit-il, de ce concert de louanges et d'applaudissemens qui s'éleva en votre faveur lorsque vous

fûtes porté sur le trône et que toute l'Italie crut voir revivre en vous les vertus du roi Luitprand avec une modération qu'il n'avoit pas toujours pratiquée. Les vœux unanimes des Romains et des Lombards firent le plus bel éloge de vos vertus et annoncèrent que votre règne alloit être un bienfait égal pour les deux peuples. Irez-vous sacrifier un prix si flatteur et des avantages si solides à un vain espoir d'agrandissement qui ne vous présente ici-bas que des succès incertains; préférer aux bénédictions de l'Église le reproche d'avoir été son persécuteur, au risque d'attirer sur vous les traits de la colère divine qui ne peut manquer de se faire sentir un jour, quelquefois même dès cette vie mortelle? » En un mot, Zacharie toucha tellement le roi Lombard en mêlant les supplications à l'autorité et réveillant chez lui la terreur des vengeances divines, qu'il entraîna facilement où il vouloit l'esprit de ce prince naturellement pieux et clément. Ratchis leva le siège de Pérouse, rendit tout ce qu'il avoit pris et retourna pacifiquement dans son palais. Il fit plus. L'éloquence forte et insinuante du pontife avoit fait une telle impression sur son esprit qu'il résolut quelques jours après de renoncer au monde. Deux ans s'étoient écoulés depuis que Carloman avoit déjà donné ce grand spectacle d'un prince tout-puissant et victorieux qui

abandonnoit les dignités du siècle pour ne plus penser qu'aux biens éternels. Ratchis abdiqua la royauté à l'exemple du maire d'Austrasie et détermina sa famille à suivre le sien. Il se rendit à Rome sur la sépulture des apôtres avec sa femme Thésia et sa fille Ratrude. Il vint se prosterner avec elles aux pieds du pontife et tous trois reçurent de ses mains l'habit monastique. Il passa au monastère du Mont-Cassin et s'y engagea sous la règle austère de saint Benoît. Sa femme et sa fille fondèrent près de là un monastère de vierges au lieu nommé Plombariole où elles se consacrèrent aussi pour toujours à la vie religieuse. Astolfe frère de Ratchis lui succéda au trône des Lombards. Ce fut un prince entreprenant et ambitieux autant qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qui n'étoit point également disposé à laisser tempérer cette ambition aux influences de la religion et de la justice; prince en un mot dont le génie étoit fait pour accroître ou pour ruiner l'empire lombard suivant que la fortune lui seroit favorable ou contraire. En montant sur le trône de son frère, Astolfe sembla vouloir d'abord conserver la paix que Ratchis venoit de jurer devant Pérouse. Mais au fond du cœur, il n'aspiroit qu'à reculer les bornes de sa domination et à envahir l'Italie. Ce désir et l'ardeur de son caractère ne pouvoient guère manquer de

percer au dehors. Il étoit difficile sur-tout que la prudence du pape Zacharie y fût trompée. Elle étoit éveillée encore par l'intérêt si pressant de la conservation des peuples qui tournoient les yeux vers la chaire pontificale comme vers leur seule protectrice. En ces conjonctures le pontife devoit épier avec inquiétude la politique de ses voisins. Il cherchoit particulièrement à prévoir les desseins futurs du nouveau roi Lombard.

Dans les Gaules la dynastie des Mérovingiens tiroit à sa fin. Plus de soixante ans s'étoient écoulés depuis la bataille de Testry, et ces princes ne faisoient plus que prêter leur nom à l'autorité suprême de leurs ministres. Leur domaine étoit aliéné et anéanti ou envahi par ces officiers. Le nom seul de rois leur restoit. Tout le reste à-peu-près étoit dans la main des maires. On dit même que ceux-ci ne leur avoient laissé qu'une seule métairie d'un revenu médiocre pour habitation, quelques serfs qui y étoient attachés pour les servir, et une pension précaire pour fournir à leur entretien. Ces rois recevoient au pied de leur trône les ambassadeurs des nations étrangères; mais ils leur rendoient les réponses que le maire avoit dictées. Seulement les chartes et les édits se publioient en leur nom; et tous les ans, à l'assemblée générale du Champ-de-Mars, le roi porté sur un char traîné par des bœufs, venoit prési-

Eginh. Vit. Kar. M. 1.

der l'assemblée. Il saluoit ses sujets, étoit salué par eux, et accueilloit les dons qu'ils lui offroient. Assis sur une éminence, il recevoit ces vains hommages, tandis que le maire, debout à ses côtés, proposoit les sujets de la délibération, annonçoit aux peuples la guerre, la paix et ce qui devoit se faire dans l'année. Après quoi, le roi rentroit dans l'oisiveté de sa solitude, et confiné dans sa métairie, vu une seule fois dans l'année de ses peuples, il n'en sortoit que pour leur redonner le même spectacle. Le dernier des Mérovingiens ne jouit même pas entièrement de ces frivoles honneurs. Pepin et Carloman, en consentant à montrer pour la dernière fois aux François ce fantôme de royauté, avoient ôté à Childéric III une partie de ces droits apparens. En effet, les plaids particuliers qui se tenoient dans les palais royaux avec les seigneurs et les prélats avoient été présidés par les rois sous le gouvernement de Charles Martel. Carloman et Pepin y présidèrent, et les jugemens se rendirent en leur nom. Il en fut de même des actes des conciles où ces maires prennent les noms de princes et de ducs des Francs, ainsi que de la plupart des diplômes et des chartes qui nous sont restés de ce règne. Seulement ces pièces sont datées de l'année du règne de Childéric. Encore même ce nom et cette date sont quelquefois omis. De sorte qu'à vrai dire,

les deux frères gouvernoient en leur propre nom et n'avoient déjà plus besoin du voile de l'autorité royale.

Cependant il manquoit quelque chose à l'ambition de Pepin. Le temps étoit enfin arrivé où les descendans de Clovis devoient faire place à une autre race de rois. Tout étoit mûr pour cette révolution, si l'on peut appeler de ce nom un simple changement de titre d'une maison à l'autre. Les François voyoient depuis long-temps dans la famille de Pepin d'Héristal une suite de grands hommes, également propres à la guerre et au gouvernement. Ces puissans magistrats avoient donné à la deuxième place un éclat qui laissoit la première dans l'ombre et dans l'obscurité. Au contraire le nom des Mérovingiens étoit dégradé par une suite de princes ou enfans, ou indolens, ou dont les qualités naturelles, si quelqu'un d'eux en avoit apporté le germe, avoient été étouffées par l'oppression et la solitude. Une seule chose embarrassoit Pepin et pouvoit faire obstacle à ses vues dans le cœur des François. C'étoit le serment de fidélité qu'ils avoient fait à Childéric; peut-être un reste de respect pour la race de Clovis qu'ils regardoient comme seule investie du droit de posséder légitimement le trône, malgré les fréquens déplacemens qui avoient eu lieu vers les derniers temps dans l'ordre de la succes-

sion royale. Souvent aussi dans la carrière de l'ambition, le dernier pas qui est le plus facile à franchir paroît exiger une grande audace, et l'on considère avec une espèce de frayeur un changement apparent dans la face des objets, qui existe déjà dans le fond des choses. Ainsi Pepin craignit de précipiter une dernière révolution qui devoit consommer l'œuvre de tant d'habiles politiques.

La prudence naturelle de ce prince non moins sage et avisé que courageux, lui montroit toujours dans ses démarches la voie la plus sûre et la plus juste pour arriver à son but. Pepin résolut en cette occasion de faire agir le ministère ecclésiastique. Nous avons vu combien l'alliance des deux puissances avoit donné aux prélats d'influence dans les affaires temporelles, combien elle avoit entraîné de confusion dans les droits divers. L'autorité du Saint-Siège, par le crédit des prélats qui en dépendoient et qui étoient devenus aussi des seigneurs séculiers, avoit dû elle-même acquérir plus de poids sur l'esprit des peuples et sur les résolutions des princes. Par là il étoit devenu facile à la politique d'abuser de ce ministère sacré et de le faire servir à ses desseins, en attendant que l'Église à son tour fît repentir la puissance temporelle de ses concessions intéressées. Le temps nous a dérobé la con-

noissance des différens ressorts que Pepin fit jouer : mais ce fut là le principal. Pepin savoit que cette première chaire lui étoit toute dévouée. Les papes avoient eu recours à son père, ils tournoient encore les yeux vers l'héritier de Charles Martel. Opprimés par les rois Lombards et bientôt rivaux d'ambition, ils voyoient du côté des Gaules leur seul recours. Cet intérêt et celui de la religion dont se colorent souvent des intérêts purement temporels, pouvoient forcer ces pontifes à bien des complaisances. Pepin et les princes de sa famille étoient les protecteurs de la Foi dans la Germanie. C'étoit sous leurs auspices, quelquefois même avec le secours de leurs armes que la prédication avoit fructifié dans ces contrées; et ils promettoient au Saint-Siège de nouvelles conquêtes spirituelles par-tout où leur puissance s'étendroit. Pepin de son côté sentoit qu'il avoit besoin de cette autorité sacrée pour rassurer la conscience des François et les délier du serment de fidélité qui les attachoit à Childéric. Il est donc probable qu'il fit sonder le pontife et s'assura d'avance de son consentement. Il consultoit encore le zèle de ses amis. Échauffant dans le cœur des seigneurs l'amour pour sa maison en même temps qu'il y excitoit le mépris pour les Mérovingiens, il leur inspiroit le désir de ne voir bientôt plus qu'un seul chef dans la

personne de celui qui commandoit en effet. Et réciproquement, par l'accord des Grands dont il devenoit l'interprète, il mettoit en quelque sorte à l'abri l'oracle du Saint-Siège qui ne faisoit plus que suivre le vœu des peuples.

751.

Fredeg. cont. 117. Ademar. chr. Annal. Fuld. Lauresham. Tilian. Loisel. Eginhard. Idem, Vit. Kar. M. 1, 2, 3. Chr. Fontanell. Genealogia ap. Bouquet, t. II, p. 698.

Ce fut en effet au nom de tous les seigneurs François qu'il avoit réunis dans le palais, et de leur plein consentement recueilli comme dans toutes les délibérations d'État, que Pepin envoya en l'an 751, au pape Zacharie une célèbre ambassade composée de Burchard évêque de Vurtzbourg, et de Fulrad archi-chapelain du palais. Le premier, établi par saint Boniface sur un des sièges qu'il avoit fondés dans la Franconie, avoit déjà été député à Rome par cet apôtre pour les affaires des Églises naissantes de Germanie. Car plusieurs fois saint Boniface avoit envoyé des messages à Rome. Il entretenoit des relations fréquentes avec le pape Zacharie qui avoit pour lui la vénération et la confiance dues à sa vertu : ce qui a fait supposer que cet apôtre de la Germanie avoit servi lui-même de médiateur à Pepin dans son entreprise. Les deux ambassadeurs arrivés à Rome proposèrent au pape Zacharie cette question au nom de Pepin et de l'assemblée des seigneurs François : « Depuis long-temps les rois des Francs, déchus par leur foiblesse, ne portoient que le nom de rois, sans

en posséder aucune des fonctions : la puissance
751. et l'exercice de la royauté appartenoient aux
Si bene fuisset aut non. maires du palais. Étoit-il convenable ou non que les choses restassent en cet état?» A quoi le pape répondit que pour ne point renverser l'ordre, il étoit plus juste et meilleur que celui qui avoit la puissance royale en portât aussi le titre.

Cette réponse rendue aux députés fut l'acte de la déposition de Childéric. Pepin, comme les princes mérovingiens, fut élu roi par les Francs solennellement convoqués, reconnu par les prélats, par les Grands et par tous les ordres de
Chr. Fontanell. l'État. Il déposa, dit une ancienne chronique, le nom de prince pour prendre le titre de roi.
Annal. Tilian. Il fut élevé roi, dit une autre, selon la coutume antique, c'est-à-dire apparemment élevé sur le bouclier, dans la ville de Soissons, au com-
752. mencement de l'an 752, en présence de toute l'assemblée des Francs. Mais Pepin, pour consacrer cette inauguration militaire par le même pouvoir qu'il avoit fait concourir à ses vues, voulut y joindre une cérémonie religieuse, nouvelle et inusitée parmi les Francs, par laquelle Dieu même avoit consacré autrefois chez son peuple élu la royauté qui étoit en effet chez ce peuple une espèce de sacerdoce d'un ordre supérieur; cérémonie qui avoit déjà été renouvelée

pour les rois Goths d'Espagne. Il reçut l'onction dans la basilique de Saint-Médard de Soissons, et fut sacré roi avec sa femme Bertrade, des mains de saint Boniface, archevêque de Maïence, qui lui prêta son ministère par l'autorité du Saint-Siège. Childéric, après avoir porté pendant dix ans le titre de roi, fut rasé et enfermé dans le monastère de Sithiu ou Saint-Bertin, à Saint-Omer dans le diocèse de Térouanne. L'année suivante, Thierri son fils fut condamné à la vie cléricale et envoyé dans le monastère de Fontenelle. Ainsi finit la race de Clovis qui avoit régné durant plusieurs siècles sur les François, les Gaulois et sur divers peuples Germains, détruit dans les Gaules l'empire des Goths et des Bourguignons, établi la Foi dans la nation des Francs et dans une partie de la Germanie, et fondé l'empire le plus puissant qui fût parmi les nations barbares : race féconde en princes guerriers et dévoués à l'Église, plus illustre par les talens de la politique et par la valeur militaire que par les vertus privées et par les arts de la paix.

752.

Eginh. Vit. Kar. M. 3.

FIN DU TOME SIXIÈME.



